



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

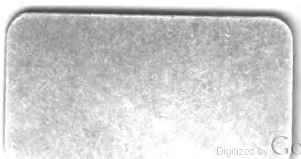
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



3 3433 08172442 3



\*DM







# MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

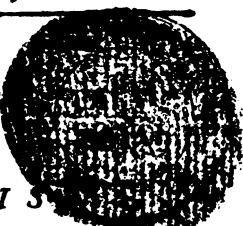
C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux Evénemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

---

5 Mai 1779.

---



A P A R I S

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,  
rue des Poitevins.

---

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*

## EPIQUES, EPIQUES.

*Épître, à M. . . . Auteur  
d'un Recueil de Contes,*

## ACADÉMIES.

*— Des Sciences de Pa-  
ris,* 63

## VARIÉTÉS.

*Réponse à la même,* 7

*Comment faire ? Conte,* 10

*Enigme & Logogryp.* 16

*Lettre au Rédacteur du*

*Mercur, sur la nou-*

*velle découverte de l'Air*

*fixe,* 65

## NOUVELLES

## LITTÉRAIRES.

## SCIENCES ET ARTS.

*Essai sur différentes espè-*

*ces d'Air, qu'on désigne*

*sous le nom d'Air fixe,*

*Chimie,* 67

*Annonces Littéraires,* 72

## JOURNAL POLITIQUE.

17

*Constantinople,* 73

*Abrégé des principaux*

*Traités entre les diffé-*

*rentes Puissances de*

*l'Europe,* 20

*Pétersbourg,* 74

*Copenhague,* 75

*Stockholm,* 76

*Vienne,* 78

*Œuvres de M. de la Har-*

*pe, second Extrait,* 27

*Hambourg,* 79

*Ratisbonne,* 82

*Nouvelles Observations*

*sur l'Angleterre, par*

*un Voyageur,* 36

*Londres,* 83

*Etats-Unis de l'Amériq.*

*Septent,* 94

## SPECTACLES.

*Versailles,* 26

*Académie Royale de Mu-*

*sique,* 58

*Paris,* 97

*Bruxelles,* 112

*Comédie Italienne,* 61

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des  
Sceaux, le *Mercur de France*, pour le 5 Mai  
Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impre-  
sion. A Paris, ce 4 Mai 1770. DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,  
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



# MERCURE DE FRANCE.

5 Mai 1779.

---

## PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

*ÉPITRE à M..... Auteur d'un Recueil  
de Contes, intitulé: Graves Observations  
sur les Mœurs du dix-huitième siècle, par  
le Frère Paul, Hermite de Paris, à ses  
Sœurs, &c.*

**F**RÈRE PAUL, qui n'ignorez rien,  
Vous savez que dans tous les âges,

A



## 4. M E R C U R E

Tantôt en mal , tantôt en bien ,  
 Le fol Amour , changeant d'usages ,  
 Changea toujours d'Historien.  
 L'Italie a vu chaque Muse  
 De ses mœurs suivre le destin ;  
*Bocace* , aimable libertin ,  
 Succède à l'amant de *Vaucluse* ,  
 Et meurt suivi de l'*Arétin* :  
 Beau temps de la Chevalerie ! . . .  
 Les Romans dans ces heureux jours  
 Duroient autant que les amours ,  
 Qui duroient autant que la vie ;  
 Mais quand l'esprit avec les Arts ,  
 Sortant de la belle Italie ,  
 Vint visiter notre patrie  
 Qui l'appeloit de toutes parts ,  
 La courtoise galanterie  
 S'enlumina de ses couleurs ;  
 On ne vit plus qu'amours jaseurs ,  
 De la meilleure compagnie  
 La jouissance fut bannie ,  
 L'esprit seul enflamma les cœurs ;  
 Des métaphysiques ardeurs  
 La volupté moins avilie  
 Inspira nos galans Auteurs ,  
 Historiens de leur folie ;  
 Et chaque amant lut dans *Clélie*  
 Le long Journal de ses langueurs .

# D E F R A N C E

2

On vit enfin les sens rébelles ,  
 Las de grands mots & de soupîrs ,  
 Joindre aux faveurs spirituelles ,  
*Incognito* les doux plaisirs.  
 Tout étoit bien ; quand à Cithère  
 La mode vînt avec fracas ,  
 De la pudeur & du mystère ,  
 Brouiller les amours délicats :  
 La convenance impérieuse  
 Fut de deux sexes vains & fous  
 L'universelle appareilleuse ;  
 L'amour-propre afficha ses goûts...  
 Mais quoi ! qui le fait mieux que vous à  
 Chez nos bons ayeux que j'envie ,  
 On avoit fait du tendre amour  
 La grande affaire de la vie ,  
 Il est chez-nous celle du jour.  
 Plus d'esclavage , plus de flammes ;  
 Adieu constance , adieu devoir ,  
 Il étoit doux d'aimer ces Dames ,  
 Il est plus court de les avoir ;  
 Adieu les missives discrètes ,  
 Plus de rendez-vous amoureux ,  
 Plus de ténébreuses retraites ,  
 C'est en plein jour qu'on est heureux  
 Nos amantes sont des grisettes ,  
 Nos amours sont des amourettes ;  
 Il faut tout peindre en camayeux

A. Mj



## M E R C U R E

Et vous avez mis pour le mieux  
Notre Histoire en historiettes.

OUI, Si l'on peint l'amour du temps,  
C'est dans un conte qu'il peut plaire,  
Et l'on ne doit que des instans  
A le conter comme à le faire.

. . . . .

O GRAND Hermite de Paris,  
Que j'aime vos graves saillies !  
Voilà nos Dames, nos maris ;  
Voilà bien toutes nos folies.  
Un Inquisiteur mal appris,  
De vos petits prônes chéris  
Interrompt les saintes franchises :  
Hélas ! je n'en suis pas surpris ;  
Quand on permet tant de sottises  
On doit défendre vos écrits.  
Mais quoi ! déjà sur la toilette  
On vous garde un coin assez doux :  
Au fond d'une alcove secrète,  
*Chloé*, solitaire & distraite,  
S'endort & s'éveille avec vous.  
Dans votre Brochure chérie,  
Entre deux draps elle parcourt,  
Et de la Ville & du Fauxbourg  
L'intéressante galerie.  
Par-tout vous avez trait pour trait

Peint la nouvelle coterie ;  
 Par-tout le nom vole au portrait ;  
 Qui , voilà le sot qui lui plaît ,  
 Et l'honnête homme qui l'ennuie ,  
 La jeune *Amince* qu'elle hait ,  
 La laide *Églé* sa tendre amie.  
 Dans vos universels tableaux ,  
 Si vous peignez quelque infidelle ,  
 Au cœur blasé , même un peu faux ,  
 Peignez-la jeune & vive & belle ;  
*Chloé* , malgré tous ces défauts ,  
 Se croit toujours votre modèle.  
 Ainsi , grâce à l'heureux secours  
 De vos entretiens solitaires ,  
 Initiée aux grands mystères  
 Des plaisirs & des caractères  
 De nos Cités & de nos Cours ,  
 Tout à la fois & sans scandale ,  
*Chloé* chez vous va faire un cours  
 De voluptés & de morale.

Par M. Grouvelle. )

## R É P O N S E D U F R È R E P A U L

D E tous les temps , non de nos jours ,  
 Non de Paris , mais de la terre ,

A iv

J'ai, d'une plume un peu légère,  
Tracé les mœurs & les amours.

LES Romans de Chevalerie,  
Les propos de la Bergerie  
Qu'Urfé bâtit près du Lignon,  
Et les longs discours de *Clélie*,  
Me prouvent qu'on changea de ton  
Mais le cœur beaucoup moins varie.  
En parlant de galanterie,  
En faisant protestation  
D'aimer tout le temps de sa vie.,  
On jouissoit & de *Ninon*,  
Et de cent beautés dont le nom,  
Les charmes, la coquetterie  
Ont acquis bien moins de renom.

DE l'homme observateur sévère,  
Quitte ton siècle & ton pays,  
Il change de mode & d'habits;  
Mais il garde son caractère.  
La femme n'est pas plus légère  
Qu'elle n'étoit au temps jadis.

. . . . .  
A nos Dames rends donc justice;  
Approuve ou blâme ce caprice;  
Mais conviens qu'il n'est pas nouveau:  
Autre Théâtre, même Scènes.

Ouvre *Ovide*, il nous a transmis  
 Les tours piquans que les Romaines  
 De son temps jouoient aux maris.  
 Fastueuse, brillante, aimable,  
 La Cour d'*Auguste* étoit semblable  
 A l'heureuse Cour de *Louis*.  
 On est trop enclin à médire,  
*Sénèque*, *Épictète*, *Rousseau*,  
 De leur siècle ont fait la satire,  
 J'en aurois voulu le tableau.

Ces ruses, ces friponneries,  
 Ce fol amas de tromperies,  
 Qu'on nous vient souvent reprocher,  
 N'est qu'un jeu que par-tout on joue;  
 L'homme grave veut s'en cacher,  
 Le fou s'en vante & je l'en loue;  
 Mais qu'on le nie ou qu'on l'avoue,  
 Qui perd ne doit pas se fâcher.  
 Ce n'est point une perfidie;  
 Mais on le croit, mais ce joueur  
 S'arme, & prétend dans sa furie  
 Poignarder l'objet séducteur  
 Qui lui fit perdre la partie.  
 Volez, dissipez son erreur,  
 De ses mains arrachez les armes,  
 Qu'il respecte aujourd'hui les charmes  
 Qui causoient hier son bonheur.

fermer sa bibliothèque. Dans la solitude où ils vivoient tous deux , en l'absence des autres plaisirs , il n'auroit pas cru pouvoir , sans inhumanité , lui interdire encore celui-là.

On a vu déjà Versieux composer sa bibliothèque de livres d'amour, c'étoit la collection des Romans les plus tendres. Disons maintenant que le jeune homme , qui se nommoit Sainclair , avoit l'imagination la plus ardente ; après cela on sera peu surpris de le voir s'attacher à cette lecture avec la plus grande avidité. Il dévorait tous les Romans qui tomboient sous sa main. Il étoit dans l'âge où l'on aime ; & le Père lui avoit toujours caché que ses malheurs n'avoient d'autre cause que l'amour.

Sur ces entrefaites , soit que Versieux eût regagné le cœur de son infidelle , soit qu'il l'eût tout-à-fait oubliée , il s'ennuya de sa solitude , & revint à la ville , où il ramena son fils. Sainclair y arriva la tête remplie de ses Romans , qu'il avoit appris par cœur , sans les avoir étudiés. Il étoit ivre encore des délices dont il avoit vu sous tant d'aspect la séduisante peinture. Il ne connoissoit encore l'amour que par le portrait qu'il en avoit vu chez quelques tendres Romanciers , qui , en parlant de leur tendresse , peignoient bien moins les plaisirs de leur cœur que les desirs de leur imagination.

Toutes ces tendres idées formoient la logique de Sainclair lorsqu'il entra dans le monde. Son premier soin fut de chercher le mo-

dèle du portrait charmant qui l'avoit séduit, & qu'il portoit toujours dans son cœur. Trop douce illusion, s'il avoit pu la conserver ! Oh ! comme l'amour qu'il trouva étoit différent de celui qu'il cherchoit ! Il vit bientôt qu'à soustraire ce que l'imagination avoit prêté à la vérité, il restoit bien moins qu'on n'avoit soustrait. L'amour lui parut presque ressembler à l'indifférence, & ses plaisirs à l'ennui. Avant d'avoir aimé, il sembloit avoir senti ce dégoût, cette satiété qui suit l'abus des jouissances. Cependant il ne pouvoit se résoudre à renoncer à ce qu'il avoit tant désiré ; chaque belle qu'il rencontroit lui sembloit toujours celle que l'amour lui destinoit ; & toujours trompé, jamais désabusé, il couroit sans cesse après sa chimère.

Verlieux plaignoit d'autant plus le malheur de son fils, qu'il en étoit lui-même la cause innocente. C'est lui qui, sans le vouloir, avoit jeté dans son cœur les semences de cette passion malheureuse. Sa tendresse paternelle lui fit tenter plusieurs fois de l'en arracher ; mais il perdit ses raisonnemens, ses prières même ; & Sainclair ufoit sa jeunesse par le désir & l'impuissance d'aimer.

Après avoir épuisé toutes les ressources ordinaires pour guérir son fils amoureux, pour ainsi dire, de l'amour, Verlieux résolut enfin d'employer un moyen violent & peu usité. Il le fit introduire un jour dans une de ces maisons qu'il n'est guères plus permis de nommer que de fréquenter, où les

faveurs de l'amour sont une marchandise ; où l'on permet au vice de servir à la honte de volontaire victime, pour empêcher la passion de lui sacrifier la vertu même ; où l'on ôte enfin à l'amour sa dignité , pour lui ôter ses fureurs.

Voilà le spectacle que Versieux voulut présenter à son fils. Il avoit su , sans se montrer , lui donner l'envie & le moyen d'en jouir. Il ne voulut pas en être le témoin ; mais en répandant l'or , la seule divinité adorée dans ces temples du scandale , il avoit préparé lui-même la scène qu'on joua comme il l'avoit ordonné.

Sainclair observoit tout avec les yeux de la plus avide curiosité. C'est-là qu'il vit l'insulte au lieu du desir , & la débauche au lieu de la volupté ; il vit la beauté perdre son empire en se prodiguant ; il vit enfin l'amour enlaidi par sa nudité , n'ayant pour hommages que des mépris.

Il seroit difficile de rendre ici toute l'impression que fit ce spectacle sur les sens du jeune Sainclair ; elle fut telle , qu'on le fit reculer d'effroi quand on vint l'inviter lui-même à ces tristes voluptés.

Cette épreuve hardie , & dont l'exemple seroit dangereux à suivre , réussit donc à Versieux , suivant son espérance ; elle réussit même au-delà de ses desirs. L'amour trop embelli par l'imagination avoit enflammé Sainclair ; l'amour avili , sali par la débauche , venoit de faire succéder l'horreur à

l'enthousiasme ; & Versieux vit avec chagrin qu'il n'avoit corrigé un excès que par un autre. Mais il jugea en même-tems qu'en pareil cas il étoit plus aisé de vaincre la répugnance , que de satisfaire à l'enthousiasme , & qu'il étoit bien plus facile à l'amour de rallumer les desirs dans un jeune cœur , que de suffire à ceux d'une imagination trop exaltée.

Le hasard & la beauté le servirent heureusement. Mérisse , que Versieux & son fils voyoient souvent , se prit d'amour pour Sainclair. La décence défend à une belle de commencer à dire qu'elle aime ; mais elle ne lui défend pas de chercher à se faire aimer. C'est aussi le plan que suivit Mérisse. Son esprit & sa beauté n'échappèrent pas à Sainclair ; Mérisse avoit séduit la raison du jeune homme ; elle ne tarda pas à mettre son cœur de la partie : il l'aima , & il fut guéri par elle de sa seconde maladie , qui est peut-être à la vérité moins incurable que la première ; il comprit que l'amour n'étoit ni au-dessus , ni au-dessous, de l'humanité , & qu'il n'est, quoiqu'on en dise , ni un Dieu , ni une brute. Il fut heureux avec Mérisse ; & Versieux pardonna tous ses chagrins à l'Amour , en voyant le bonheur qu'il accordoit à son fils.

( *Par M. Imbert.* )



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Fauteuil* ; celui du Logogryphe est *Sacrifice* , où se trouvent *ris* , *ire* , *Sire* , *crise* , *face* , *icare* , *Acis* , *iris* , *cacis* , *air* , *re* , *fa* , *fi* , le *Château du Fraise*.

**É N I G M E.**

**J**'ÉTOIS ou meuble ou vêtement ;  
Mais par un changement qu'on aura peine à croire ;  
De l'esprit & du cœur je suis le confident ,  
Et je supplée à la mémoire.  
Dans le monde je suis d'un usage fréquent :  
Lorsque je bois , j'éprouve un mauvais traitement.  
Enfin veux-tu , Lecteur , apprendre à me connoître ?  
Pense que tu me vois & me touches peut-être.

**L O G O G R Y P H E.**

**L**E C T E U R , connois-tu la grammaire ?  
Je suis un substantif du genre féminin :  
Ma première moitié compose la dernière ;  
Avec cinq pieds on peut me traduire en latin.



---

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

---

*ESSAI sur différentes espèces d'air, qu'on désigne sous le nom d'Air fixe ; par M. Sigaud de la Fond, ancien Démonstrateur de physique expérimentale en l'Université de Paris, des Académies de Montpellier, de Pétersbourg, Florence, &c. &c.*

L'OUVRAGE que nous annonçons est un ouvrage élémentaire, où les découvertes de *M. Priestley* sont mises à la portée de tous les esprits, & présentées sous le jour le plus favorable.

Pour peu qu'on s'occupe des sciences naturelles, on n'a pu entendre sans étonnement le récit des merveilles que la nature a présentées depuis plusieurs années aux Physiciens Observateurs. Des substances invisibles qui éteignent la lumière & les corps embrasés, ainsi que la vie des animaux ; d'autres qui engendrent la flamme & produisent les plus vives explosions ; l'air *nitreux* devenu la pierre de touche de l'air que nous respirons ; l'air *déphlogistiqué* beaucoup plus pur que l'air de l'atmosphère ; les *acides* réduits sous la forme d'air, tantôt fluide & transparent, tantôt solide & concret ; les *alkalis*

présentés sous la même forme ; le mélange ou la combinaison de ces différens êtres , qui donne naissance à d'autres ; toutes ces espèces de prodiges qui frappent les yeux , étonnent l'imagination , plaisent à la raison en les tourmentant , rendront à jamais célèbre le nom de M. *Priestley*. Une nouvelle carrière est ouverte aux Physiciens ; la Chimie semble prendre une autre face. La formation des métaux , les exhalaisons souterraines , les tremblemens de terre & les révolutions du globe , la nature des *acides* & des *alkalis* , ces agens mystérieux de la Chimie , la constitution même de notre atmosphère , & la connoissance de *la chose que nous respirons* , ( pour emprunter les termes de M. *Priestley* ) tout paroît tenir aux nouvelles découvertes. *L'air fixe* & *l'électricité* seront peut-être désormais deux clefs de la nature ; & leurs phénomènes bien observés , bien comparés , porteront le flambeau dans les ténèbres les plus impénétrables. L'ouvrage de M. *Priestley* , qui rend compte de ces belles découvertes , est entre les mains de tout le monde ; mais peu de personnes sont en état de suivre sans fatigue & avec fruit , la marche de ce grand Physicien. On ne peut le comprendre sans admirer sa sagacité ; mais il faut être déjà très-instruit pour le comprendre. Des Savans recommandables , entre autres MM. *Fontana* , *Lavoysier* , *Macquer* , ont répandu à l'envi des lumières sur ces objets difficiles & obscurs ; mais aucun d'eux n'a fait

un livre qui ne demande d'autres dispositions pour être bien saisi, qu'un bon esprit & le desir de s'instruire. Cet ouvrage man-  
 quoit absolument, & M. *Sigaud de la Fond*  
 vient de le donner au Public. Le talent de  
 cet habile Démonstrateur est connu. Ses *Élé-*  
*mens de Physique & la Description de son*  
*Cabinet* ont réuni les suffrages. *L'Essai sur*  
*les différentes espèces d'air* est un nouveau  
 titre qui lui assurera la réputation d'un  
 Physicien clair, methodique, impartial,  
 & celle d'un Démonstrateur plein de dex-  
 térité & fécond en ressources. Un ou-  
 vrage de la nature de celui-ci n'est pas sus-  
 ceptible d'analyse. Des procédés & des ex-  
 périences doivent être vus, lus & médités.  
 Nous nous contenterons d'inviter tous les  
 Amateurs de Chimie & d'Histoire de la nature  
 à faire l'acquisition de cet *Essai*. Ils s'instrui-  
 ront sans peine, & sauront gré à l'Auteur de  
 celle qu'il a prise pour leur en épargner.  
 Ils verront avec quelle adresse l'Auteur  
 a simplifié & perfectionné les instru-  
 mens; comment il tourne ses recherches  
 vers ce qui est utile & intéressant à l'human-  
 ité; avec quelle impartialité il rend compte  
 des différentes opinions que les découvertes  
 ont fait naître; comment il pèse les divers  
 degrés de probabilité de ces théories, sans  
 en épouser aucune. Rien n'est plus contraire  
 à l'esprit philosophique que l'esprit de sys-  
 tême; & les Professeurs des sciences natu-  
 relles devroient graver sur la porte de leurs

écoles, & plus encore dans leur esprit, cette belle phrase de *Linnaeus* : *Rerum natura sacra sua non simul tradit : initiatos nos credimus ; in vestibulo ejus hæremus.* « La nature ne » révèle pas à la fois tous ses secrets. Nous » croyons avoir pénétré jusqu'à son sanc- » tuaire ; nous sommes encore dans le ves- » tibule du temple ».

**ABRÉGÉ** des principaux *Traités conclus depuis le commencement du quatorzième siècle jusqu'à présent, entre les différentes Puissances de l'Europe ; disposés par ordre chronologique.* Seconde Partie de la Bibliothèque Politique à l'usage des Sujets destinés aux négociations ; par le Vicomte de la Maillardière, Lieutenant-Général pour le Roi en Vermandois & Thierrache, Capitaine de Cavalerie, &c. Honoraire de l'Académie Royale des Sciences & Arts de Dijon, de celle de Lyon, &c. des Sociétés Royales d'Agriculture de Paris, Rouen, &c. 2 vol. in-12. A Paris, chez la Veuve Duchesne & Valade, Libraires, rue S. Jacques. Avec Approbation & Privilège du Roi, 1778.

Les *Traités*, dit un Politique moderne, sont entre les Souverains ce que les contrats sont entre les particuliers. L'objet des contrats est de distinguer les droits des particuliers, & de faire régner la justice dans la Société civile, dont le bien résulte de celui des

Citoyens qui la forment. L'objet des Traités est de prévenir ou de terminer les guerres, de fixer les droits des États les uns à l'égard des autres, & de faire régner la paix entre eux. Si les Citoyens sont obligés à l'exécution des contrats par la loi civile, les Souverains sont tenus d'observer les Traités par le droit des gens. Ces transactions publiques sont des engagements sacrés qui lient les Souverains, comme les particuliers sont liés par les contrats qu'ils font.

Ces actes n'ont pourtant ni la même règle ni la même solidité. Ils n'ont pas la même règle; les contrats des particuliers dépendent des loix civiles; les Traités sont faits sous la foi du droit des gens. Ils n'ont pas la même solidité; car les procès des particuliers se jugent dans les Tribunaux civils, qui forcent les Citoyens à exécuter les conventions qu'ils ont faites; au lieu que les différends célèbres des Souverains ne se jugent malheureusement qu'au Tribunal de la victoire. Les États qui n'ont point de juge commun, se font quelquefois un rempart de leurs forces contre les droits les mieux fondés, contre les prétentions les plus légitimes; les guerres qui en résultent ne peuvent être terminées que par les loix qu'ils s'imposent eux-mêmes; & les Traités qu'ils font n'ont de solidité qu'autant que leur en donnent, ou les sûretés prises, ou la bonne-foi des parties contractantes, ou la force qui peut triompher de leur infidélité.

S'il est indigne d'un homme d'en tromper un autre, il l'est encore plus d'un Prince. Un Roi de Naples disoit que la parole d'un Souverain devoit avoir autant de force que le serment d'un particulier; & notre Roi Jean pensoit que si la foi & la vérité étoient bannies de tout le monde, elles devroient se retrouver dans le cœur des Rois; mais ces sentimens si glorieux à leurs Auteurs, ne sont pas l'Évangile de tous les Princes. La fidélité aux traités, si vantée lorsque l'intérêt la fait valoir, semble perdre tous ses droits, dès qu'ils sont combattus par un intérêt opposé.

Les atteintes fréquentes que l'on donne aux Traités n'empêchent pas que ce lien ne soit en lui-même le plus fort & le plus indissoluble qu'il puisse y avoir parmi les hommes. Le but des Traités, comme ils l'énoncent tous, est de faire cesser les dissensions, les troubles, les haines, les guerres & leurs malheureuses suites, & d'établir une vraie & sincère amitié, une union étroite & cordiale, une paix solide & chrétienne entre les Princes & leurs Sujets. Un Traité est l'ouvrage de plusieurs Souverains, un ouvrage autorisé souvent par la présence & la médiation d'autres Souverains, une transaction publique arrêtée à la vue de tous les peuples de l'univers, une convention conclue au nom de la Très-Sainte-Trinité. Qu'y aura-t-il d'inviolable parmi les hommes, si un tel engagement ne l'est pas? Où fera la

sûreté sur la terre , dès qu'on rendra inutile :  
le seul moyen d'y faire regner la paix ?

S'il est quelque Prince qui regarde les  
Traités comme de vains fantômes qu'un inf-  
tant critique a produits , & qu'un autre inf-  
tant peut détruire arbitrairement au gré de  
l'intérêt , c'est non-seulement un ennemi du  
genre humain , mais encore un très-mauvais  
politique. La mauvaise foi ne peut avoir ,  
dans les affaires d'État , qu'un succès court  
& passager , au lieu que la réputation bien  
affermie d'une fidélité inviolable à garder ses  
engagemens , attire à un Prince une con-  
fiance également glorieuse pour lui & avan-  
tageuse pour ses États.

Nous avons plusieurs grands Recueils de  
Traités , le Corps Diplomatique du Droit  
des Gens , le Recueil de Lamberti , celui de  
Roussel. Le Livre que nous annonçons n'est  
pas aussi volumineux que ceux-là. Aussi n'est-  
ce qu'un simple abrégé des principaux Traités  
conclus entre les différentes Puissances de  
l'Europe , depuis le commencement du qua-  
torzième siècle jusqu'à présent , sans aucun  
précis historique des événemens qui les ont  
occasionnés , sans aucun détail des négocia-  
tions qui les ont menagés , sans aucune ré-  
flexion sur les suites qu'ils ont eues. Cette  
méthode paroîtra peut-être un peu sèche &  
aride ; quelques Lecteurs désireront qu'on  
y eût joint au moins l'Histoire des grands  
Traités , qui font époque dans les fastes des  
Nations , & peut-être que ce Livre en eût

acquis un nouveau degré d'utilité. Ces abrégés sont bien faits, ils nous présentent l'essentiel des Traités avec le mot sacramental, comme dit M. de la Maillardière; mais ils sont isolés de toutes leurs circonstances. On n'y voit point ce qui les a occasionnés, on n'y est point instruit des vues des puissances contractantes, ni de la discussion de leurs intérêts respectifs. Quelque intéressant que puissent paroître ces détails, ils n'entrent pas dans le plan d'un simple abrégé. Du reste les personnes qui se destinent aux négociations trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer à cet égard dans le *Dictionnaire Universel des Sciences Politiques*, ou *Bibliothèque de l'Homme d'État*. Cette partie y sera très-complète; on en peut juger par les volumes qui ont déjà paru.

Mais n'auroit-on pas pu admettre dans l'abrégé que nous annonçons, plusieurs traités qu'on y a omis, & qui nous semblent avoir autant de droit d'être appelés *principaux*, que plusieurs autres qui s'y trouvent? C'est un doute que nous proposons au savant Abréviateur, sans prétendre que notre sentiment soit préférable au sien; car nous sommes bien éloignés de vouloir juger en un moment un ouvrage qui a coûté plusieurs années de recherches & d'étude. On nous donne un extrait du Traité de Commerce & d'alliance entre le Portugal & la République de Hollande, conclu à la Haye en 1669, qui règle quelques difficultés & différens sur-

venne

venus pour l'exécution du Traité de paix de 1661 entre les mêmes Puissances; & l'on ne nous donne point l'abrégé du Traité d'Alliance de la même année 1669, entre l'Angleterre & le Danemarck : Traité remarquable par l'inégalité des stipulations.

Il y eut en 1670. une alliance secrète entre Louis XIV & Charles II, Roi d'Angleterre. Louis XIV imputoit aux Hollandois le Traité de la triple alliance de 1668, quoique ce fût l'ouvrage du Chevalier Temple, & que ce Ministre Anglois eût eu besoin de toute son adresse pour y faire entrer la République. Ce Monarque irrité avoit résolu leur ruine lorsqu'il signoit l'accommodement dont ils faisoient leur sûreté. Ils n'avoient, dans le grand nombre de leurs alliés, que l'Angleterre capable de les défendre. Cependant Charles II les abandonna, & vendit son alliance à Louis XIV par un traité secret. Il y eut encore, cette même année 1670, un traité d'alliance & de commerce entre le Roi d'Angleterre Charles II, & le Portugal, Christiern V; traité très-détaillé, qui contient quarante-deux articles. On ne trouve point dans cet abrégé ces deux traités de 1670, ni même celui de la triple alliance de 1668. On y a omis aussi plusieurs traités remarquables de l'année 1671, entre autres l'alliance signée à Vienne entre l'Empereur Léopold & Louis XIV, & celle de la Haye entre Charles II, Roi d'Espagne, & les Provinces-Unies des Pays-Bas.

1 Mai 1779.

B

On ne rapporte de l'année 1672 que le Traité de paix entre le Roi de Pologne & le Czar de Russie. Les Rois de France & de Suède signèrent néanmoins cette année deux grands Traités d'alliance; celui du 14 Avril contient 33 Articles, outre 17 Articles secrets. Cette alliance fut confirmée par un nouveau Traité en 1675, & on y ajouta 13 Articles séparés contre les Provinces-Unies. Ces trois Traités méritoient d'autant plus d'être rapportés, qu'ils sont la base de l'amitié & de la bonne intelligence qui a depuis subsisté entre les deux Couronnes.

La même année nous offre une alliance défensive entre l'Empereur Léopold & Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg. C'est le renouvellement & la prorogation d'une même alliance conclue en 1658 & 1668, entre les mêmes Puissances. On ne nous dit rien de ces trois Traités.

Nous ne pousserons pas plus loin la note de ces omissions. L'Auteur peut les rassembler, s'il le croit nécessaire, dans un supplément qui sera très-bien terminé par l'extrait du Traité de Commerce & de Navigation conclu au mois de Février 1778, entre la France & les États-Unis de l'Amérique. Ce Traité n'étoit pas sans doute public lorsque le Livre de M. de la Maillardière est sorti de la presse.

*( Cet Article est de M. R. )*

**ŒUVRES DE M. DE LA HARPE**, de l'Académie Française, VI. vol. in-8°. A Paris, chez Pissot, Libraire, Quai des Augustins.

## S E C O N D E X T R A I T.

Les principaux Ouvrages dont il nous reste à rendre compte, parmi ceux qui paroissent pour la première fois dans cette nouvelle Edition, sont le Drame de *Barnevel*, imité de l'Anglois; l'*Épître au Tasse*; l'*Ombre de Duclos*, & une *Dissertation sur les Romans*.

Dans la Préface de *Barnevel*, l'Auteur examine d'abord la nature de ce sujet, dans lequel il croit les inconvéniens inséparables des beautés. Il rappelle plusieurs des imitations Françaises dans lesquelles on a affoibli & dénaturé cet Ouvrage en cherchant à l'adoucir. Il fait voir qu'on a ôté à ce Drame son originalité, son énergie & son effet, en voulant lui ôter son horreur. Il le présente tel qu'il a été conçu, n'y ayant fait d'autres changemens que ceux qu'exigent les convenances théâtrales; beaucoup plus délicates sur notre Théâtre que sur celui des Anglois.

La Scène est pendant les trois premiers Actes, dans la maison de Sorogoud. Cet honnête Négociant, qui a parmi ses Commis & ses Elèves le jeune *Barnevel*, neveu d'un de ses plus intimes amis, est surpris & affligé de voir un dérangement marqué dans

B ij

la conduite de ce jeune homme , jusques-là d'un caractère doux & de mœurs pures. Barnevel s'est absenté plusieurs nuits de la maison ; Sorogoud demande à Truman , qui est aussi un de ses Commis & ami particulier de Barnevel , si par hasard il ne sauroit pas le motif de ces absences ; Truman lui répond :

A s'ouvrir avec moi ce cœur accoutumé,  
Ce cœur où je lisois, n'est aujourd'hui fermé.  
Il paroît même ici redouter ma présence ;  
Il craint que je n'aspire à vaincre son silence.  
Il craint peut-être, il craint, à l'aspect d'un ami,  
D'être dans sa réserve encor mal affermi.  
Il sent que les secrets qu'il renferme avec peine,  
De son ame échappés, voleroient dans la mienne.  
Je veux l'entretenir; il me fuit vainement.  
Pour les infortunés il est plus d'un moment,  
Où, par l'excès des maux, le cœur flétri s'affaîsse ;  
Il ne peut plus porter le fardeau qui l'opprime ;  
Il cherche des appuis; & lorsque l'amitié  
Vient de ce poids amer demander la moitié,  
En peut-on repousser l'empressement si tendre?  
On n'en a pas la force : il daignera m'entendre.  
J'ose en eux l'espérer.

S O R O G O U D.

Oui, j'estime son cœur;  
Je chéris de ses mœurs l'innocente douceur.  
Je dis plus : offensé de ses longues absences,

J'ai cru devoir user de quelques remontrances.  
Il étoit si confus ! Dans sa timidité  
J'ai cru voir tant de honte & tant d'honnêteté !  
Je n'ai pas , je l'avoue , insisté davantage ,  
J'ai craint de l'affliger. Ah ! Truman , à cet âge ,  
Où la rougeur modeste , est encor sur le front ,  
L'erreur est si facile & le remords si prompt !  
Non , je n'ai pas voulu de ce cœur si sensible  
Arracher de sa faute un avou trop pénible.  
Croyant qu'il la sentoit , j'ai dû tout espérer ;  
Mais il l'aggrave encor , loin de la réparer.  
L'amour , ou je me trompe , a maîtrisé son âme.  
Ce sentiment en lui n'est pas ce que je blâme ;  
Il sied à la jeunesse , il sert à la polir ,  
Et , loin de la corrompre , est fait pour l'embellir ;  
Donne un ressort de plus à notre ame exercée ,  
Anime le courage , élève la pensée ,  
Ajoute à la Nature , & sait la façonner.  
Par le joug le plus doux qu'on puisse lui donner.  
Tout dépend de l'objet à qui l'amour nous lie.  
Le premier choix du cœur fait le sort de la vie.  
Celui de Barnevel ne semble pas heureux.  
Vous le cacheroit-il , s'il n'a rien de honteux ?  
Ah ! c'est à son ami qu'on parle de sa flamme ;  
La confiance alors est un besoin de l'ame ;  
Et la première fois qu'on se sent attendrir ,  
C'est devant l'amitié qu'on veut s'en applaudir.  
De Sara , m'a-t-on dit , il adore les charmes.

Bij

En effet , Sorogoud avoit fait suivre Barnevel , & s'étoit assuré qu'il étoit chez cette femme. Truman en est consterné. Le caractère de Sara l'épouvante :

Sara de plus d'un crime est déjà soupçonnée.

Veuve dans son printemps , sans naissance & sans biens ,

Elle eut , dit-on , recours à de honteux moyens

Elle paroît naïve à force d'artifices ,

Séduit par ses talens & même par ses vices.

Elle excelle en cet art si propre à nous charmer ,

De feindre tout l'amour qu'elle veut allumer.

Que je plains Barnevel , si cette enchanteresse

A surpris de son cœur la première foiblesse !

Sorogoud convient avec Truman de la nécessité de s'opposer , autant qu'il est possible , à ce dangereux penchant qui peut perdre Barnevel. C'étoit jusqu'à ce moment de tous les Commis de Sorogoud le plus pressé à rendre ses comptes ; depuis quelque temps on les lui demande envain. Sorogoud charge Truman de les revoir lui-même , & le prie de lui envoyer sa fille Lucie. Ce personnage que l'Auteur François a développé d'une manière très-intéressante , n'est qu'indiqué dans l'ouvrage Anglois. Lucie a été élevée auprès de Barnevel ; elle a conçu pour lui une inclination secrète , dont elle n'a connu toute la force qu'au moment où elle a vu s'éloigner d'elle celui qui en étoit

l'objet. Trompée si cruellement dans le premier sentiment qu'elle ait eu , elle est en proie à une douleur profonde & réfléchie qui n'a pu échapper à son père , & qui répand sur tout son rôle une mélancolie touchante. Sorogoud qui avoit formé des projets de mariage sur elle & sur Barnevel , essaye de sonder son cœur , & lui parle des différens partis qui se présentent pour elle : elle est fille unique , riche héritière , & peut prétendre à tout. Il la laisse absolument maîtresse de son choix.

Ici sans ton aveu l'on n'a rien à prétendre ,  
Et mon pouvoir sur toi n'est que le droit flatteur  
De confirmer les vœux qu'aura formés ton cœur.

LUCIE.

Disposez de Lucie. Oui , les bontés d'un père  
M'en rendent chaque jour l'autorité plus chère.  
Ne la déposez pas , daignez vous en servir.  
Vous voulez mon bonheur ; craindrois-je d'obéir ?  
Souffrez que je soumette à votre expérience  
De mon cœur , de mes ans , la naïve imprudence.  
Nos parens ont sur nous un bien juste pouvoir ;  
Nous ne savons qu'aimer , & vous savez prévoir.

SOROGOD.

Ce jeune Baronet , ce Chevalier aimable ,  
Qui tient dans sa Province un rang considérable ,  
Me semble plus qu'un autre épris de tes appas...  
Songe que je propose & ne commande pas.

B iv.

, L U C I E .

Puisque vous permettez que sous les yeux d'un père ,  
 Mon ame en ce moment se montre toute entière ,  
 J'avouerai que l'époux que j'aurois préféré  
 N'est point un grand Seigneur de titres décoré ,  
 Qui tout fier de son nom qu'il est réduit à vendre ,  
 En acceptant mon bien croiroit encor descendre.  
 Le commerce me plaît , j'y borne tous mes vœux ,  
 Et je chéris l'état où mon père est heureux.  
 J'ajoute , en implorant toute votre tendresse ,  
 Que c'est trop-tôt peut-être enchaîner ma jeunesse.  
 Je voudrois éprouver ma raison & mon cœur.  
 Le premier sentiment n'est souvent qu'une erreur.  
 Je voudrois que ce choix que vous me laissez faire ,  
 Fut applaudi de tous , & digne de mon père.

S O R O R O U D .

J'approuve tes desseins , j'en dois bien espérer ;  
 Ta jeunesse , il est vrai , permet de différer ;  
 Mais d'où naît ce chagrin dont j'ai cru voir les traces ,  
 Et qui de ton printemps vient obscurcir les graces ?  
 Qui pourroit t'affliger ? D'où vient cette douleur  
 Au matin de tes ans , dans l'âge du bonheur ?  
 La douleur est pour ceux qui connoissent la vie ,  
 Et non pas pour ton âge , ô ma chère Lucie !  
 Où l'on désire tant , où l'on connoît si peu.

L U C I E .

Heureuse auprès de vous , je vous ferai l'aveu

Que ces plaisirs bruyans que cherche la jeunesse,  
 Quelquefois dans mon ame ont porté la tristesse,  
 Le monde me fatigue & ne m'attache pas,  
 Un instant de contrainte, un secret embarras,  
 Peut-être ont sur mon front jeté quelque nuage ;  
 Votre amour paternel n'en peut prendre d'ombrage.  
 Je préfère aux plaisirs que l'on croit les plus doux,  
 Ce moment où mon cœur s'entretient avec vous.

Sorogoud lui parle de Barnevel, & des chagrins que lui donne sa conduite. Lucie les partage, & se flatte encore que ce jeune homme pourra revenir de ses égaremens. Sorogoud lui laisse entrevoir les projets qu'il avoit & la quitte. Lucie ne peut s'empêcher de témoigner à Polli, sa Suivante, qui entre en ce moment, quelle joie elle vient d'éprouver en voyant que le cœur de son père étoit d'accord avec le sien. Mais qu'importe cet accord, si le cœur de Barnevel n'y a pas souscrit ? Elle se retrace les premiers momens qu'elle a passés auprès de lui :

Ô temps ! ô jours heureux !

Jours trop-tôt écoulés de paix & d'innocence !

Quel charme se mêloit aux jeux de notre enfance !

Qu'aisément près de lui j'ai dû m'accoutumer

Au funeste penchant qui me porte à l'aimer !

C'est pour moi que croissoient, sous les yeux de mon  
 père

Les grâces de son âge & de son caractère.  
 Nous confondions ensemble, au sein de nos loisirs,  
 Nos soins, nos volontés, nos vœux & nos plaisirs.  
 Combien il chérissoit ces tendres complaisances,  
 Ces légères faveurs, ces douces préférences,  
 Que l'ame ouverte alors au plus pur sentiment,  
 Sans y mettre de prix, prodigue innocemment!  
 Qui n'eût cru qu'il m'aimoit! combien je fus trom-  
 pée, &c.

Polli cherche à la distraire de sa tristesse, &  
 lui représente tous les dédommagemens que  
 lui offrent la fortune & le monde:

L U C I E.

En l'état où je suis,

Tu veux me ramener au monde que je fuis!  
 De ces cercles nombreux la gaité turbulente  
 Déplaît à la tendresse, afflige une ame aimante.  
 J'aime mieux dans ton sein épancher mes soupirs,  
 J'aime mieux mes douleurs que tous leurs vains plaisirs.  
 Va, ne me parle plus de fêtes, d'hyménée.  
 Pour le seul Barnevel je me crus destinée;  
 Pour lui seul j'ai cru vivre; & si c'est une erreur,  
 En renonçant à lui, je renonce au bonheur.

Au second Acte, Barnevel rentre au point  
 du jour dans la maison de son Maître, &  
 rencontre d'abord Truman. Ce vertueux  
 ami a résolu de le faire expliquer sur le  
 mystère de sa conduite, de lui en montrer

le danger , & de le ramener à la vertu. Barnevel ne lui cache pas la passion forcenée qu'il ressent pour Sara ; trompé par les artifices de cette femme , il n'a vu en elle qu'une victime de l'injustice & de l'oppression. Il avoue même , quoique d'une manière indirecte , les moyens illégitimes qu'il a mis en œuvre pour soulager les besoins d'une infortunée, que son malheur , dit-il , doit rendre encore plus intéressante. Les sommes qu'il a détournées sont la cause du retard qu'il apporte à rendre ses comptes. Il ne voit plus d'autre parti à prendre que de quitter la maison de Sorogoud , & de se réfugier auprès de Sara. Truman ne s'arrête pas à lui prouver que cette femme le trompe ; il commence par lui promettre de remplir le *deficit* de sa caisse , & il exige de lui sa parole qu'il ne sortira pas de la maison :

Promets de me revoir , & de ne point partir.

B A R N E V E L.

Je n'espère plus rien ; mais j'y dois consentir.  
Oui, je te reverrai.

T R U M A N.

Je reçois ta parole. .

Crois que la mienne aussi ne sera point frivole.  
Crois-moi , cher Barnevel , tu sauras quelque jour  
Qu'il est d'autres liens que ceux de ton amour ,  
Qu'il est d'autres plaisirs , d'autres devoirs encore.  
Fais que ta passion , dont l'excès te dévore ,

B vj

Ne ferme point ton ame à d'autres sentimens.

Sois sûr qu'il est un terme aux erreurs des amans.

Songe à ce que tu dois , à ton oncle qui t'aime ,

A ton maître , à sa fille , & peut-être à moi-même ,

A moi qui fais te plaindre , & crains de te blâmer.

Pourrois-tu te résoudre à ne nous plus aimer ?

Au bonheur de tes jours ici tout s'intéresse.

Ah ! n'abandonne pas pour cette folle ivresse ,

Qui trompe si souvent , qui coûte des regrets ,

L'amitié , la vertu , qui ne trompent jamais.

Truman en s'engageant à tirer Barnevel d'embaras , a compté sur la générosité de Lucie pour en trouver les moyens ; car il ne les a pas lui-même , & la somme est trop forte pour ses facultés. Il ne cache rien à Lucie de ce qui se passe , & il n'est pas trompé dans son attente. Lucie ordonne sur le champ à Polli de vendre tous ses bijoux , & d'en remettre l'argent à Truman pour remplir le vuide de la caisse de Barnevel. Elle n'exige de Truman d'autre condition qu'un secret inviolable.

Au troisième Acte Sara ose venir dans la maison de Sorogoud , résolue de porter Barnevel à de plus grands sacrifices que ceux qu'il a faits encore. Elle veut d'ailleurs s'opposer au projet qu'il lui a confié de se retirer chez elle , & dont elle voit tout le danger. Elle a plus que jamais besoin de ses secours ; elle vient de perdre un procès qui lui ôte le peu de bien qui lui restoit de son mari ;

elle déclare à Barnevel qu'elle a pris le parti de se retirer auprès d'un parent, dans le Comté d'Oxford, persuadée que Barnevel risquera tout plutôt que de consentir à la perdre. En effet, cette résolution le jette dans le désespoir. Dans le même moment il reçoit une lettre de son oncle, qui lui annonce que, pour l'arracher aux séductions de Sara, il vient d'obtenir pour lui une place auprès des Consuls du Levant. Il lui ordonne de venir à Windsor recevoir ses ordres & ses adieux. Cet incident redouble la fureur de Sara, qui s'apperçoit qu'on veut lui enlever sa proie; elle dit à Barnevel qu'elle est résolue à le suivre par-tout; & au milieu des transports de joie que lui inspire cette offre séduisante, elle lui fait voir tout d'un coup les obstacles qu'y peut mettre l'autorité de son oncle; elle désespère de les vaincre, & se détermine à mourir. Barnevel frémit. Elle avoue qu'il reste un moyen de prévenir tous les maux qui les menacent. Ils seroient tous deux libres, tranquilles & réunis. Barnevel la presse de s'expliquer; elle s'y refuse, & le quitte. Il la suit; & au moment où il sort Lucie entre sur la Scène. Elle vient d'apprendre de son père, qui a reçu de son côté des lettres de Windsor, le prochain départ de Barnevel, & l'emploi auquel on le destine; elle est pénétrée de douleur que Barnevel, prêt à la quitter, ne daigne pas même s'arrêter un moment pour l'entretenir. Polli vient y mettre le comble. Un domestique

de la maison a entendu une partie de la conversation de Barnevel & de Sara , & le projet de quitter ensemble l'Angleterre. Polli porte le dernier coup à sa maîtresse , en lui apprenant cette affreuse nouvelle.

P O L L I.

Du complot votre père est instruit.  
De ses séductions elle perdra le fruit ,  
Et chez le Magistrat il dépose contre elle.  
On va développer leur trame criminelle ,  
Prévenir tant de honte & d'infidélité.

L U C I E.

On ne prévient pas le coup qu'ils m'ont porté.  
Il fuit avec Sara !... Suis-je assez avilie ?  
Sens-tu tous les affronts prodigués à Lucie ?  
Cette femme en son cœur éteint tout sentiment.  
A-t'il daigné de moi s'occuper un moment ?  
Ai-je un moment du moins arrêté sa pensée ?  
Lucie est à ce point de son ame effacée !  
Non , je ne soutiens pas cet outrageant mépris.  
Mes jours par le malheur sont à jamais flétris ;  
Et que puisse la mort , à sa suite amenée ,  
En moissonner bientôt la fleur déjà fanée.

P O L L I.

Vous m'effrayez , hélas ! quel funeste discours ?

L U C I E.

Tes yeux ont de mon sort suivi le triste cours.  
Tu me vis , malgré moi de plaisirs entourée ,

A de profonds chagrins obstinément livrée.  
J'ignore si mes sens, ainsi que ma raison,  
Furent dès mon aurore atteints du noir poison  
Qui répand parmi nous sa sinistre influence,  
Et qui, nous inspirant l'horreur de l'existence,  
Sur le bord du tombeau qu'on balance à s'ouvrir,  
Nous tourmente long-temps du besoin de mourir.  
D'un poison plus cruel je ressens la furie.  
Un amour malheureux m'a fait haïr la vie.  
Déjà plus d'une fois j'y voulus renoncer.

P O L L I.

Ciel ! que me dites-vous ! avez-vous pu penser...

L U C I E.

Rassure-toi, Polli, tant qu'il me reste un père,  
Je ne marquerai point un terme à ma carrière.  
Voudrois-je à ses vieux ans, dérobant mes secours,  
Livrer au désespoir les derniers de ses jours ?  
Va, je vivrai pour lui ; va, la triste Lucie  
Lui prouve sa tendresse en supportant la vie.  
Mes jours me sont sacrés autant qu'ils lui sont chers.  
Il m'attache à mes maux, il m'attache à mes fers.  
Ce tendre sentiment, parmi tant d'amertume,  
Seul adoucit encor l'horreur qui me consume.

Le quatrième acte est celui dans lequel M. de la Harpe s'est le plus rapproché de l'Auteur Anglois. La marche des deux Écrivains est absolument la même. Le Théâtre représente des allées d'arbres qui conduisent

à la maison de campagne de l'oncle de Barnevel. Le jour est sur sa fin. Ce malheureux jeune homme que Sara a achevé de séduire & d'aliéner, en lui présentant l'affreuse alternative, ou d'assassiner son oncle, ou de la poignarder elle-même, paroît dans le plus affreux égarement. Cette épouvantable scène ne peut se juger que sur le Théâtre ; elle est telle que l'a faite l'Auteur Anglois, M. Lillo : on peut voir dans la traduction en prose que nous avons de cet Ouvrage \*, le meurtre commis par Barnevel, de manière cependant que les arbres dérobent au spectateur l'horreur du coup de poignard. Si cet instant fait frissonner, celui où l'oncle expirant recommande à Dieu son cher neveu, son cher Barnevel, où cet infortuné jetant son masque & son poignard, se précipite sur sa victime qui l'embrasse & lui pardonne, ce moment fait verser des larmes, & a toujours paru très-pathétique. L'on repasse encore de la pitié à l'horreur & à l'effroi, lorsque Sara désespérée que Barnevel n'ait pas songé à s'assurer du porte-feuille & des effets de son oncle, le dénonce elle-même aux Gens de Justice, qui arrivent envoyés par Sorogoud, pour empêcher sa fuite avec Barnevel. Cette atrocité tranquille & qui serre le cœur, révolteroit peut-être la délicatesse

---

\* Cette Traduction est de l'Abbé Prévot. On en trouve des exemplaires chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques.

de nos spectateurs François ; mais elle présente au moins , comme l'observe M. de la Harpe , la plus grande leçon de morale , & la plus terrible punition du crime. La dénonciation de Sara n'empêche pas que l'on ne s'assure d'elle , ainsi que du meurtrier.

Nous nous croyons d'autant plus obligés à transcrire le monologue qui ouvre le cinquième acte , qu'à l'exception des quatre premiers vers , ce monologue appartient entièrement au Poète François. Nous laissons au lecteur impartial & éclairé , à juger du mérite de ce morceau. Le Théâtre représente un cachot éclairé par une lampe ; Barnevel est assis sur une pierre & enchaîné.

Les chaînes , le cachot , la mort & l'infamie ,  
Voilà donc le destin , le terme de ma vie !  
Et dans si peu d'instans j'ai pu passer , hélas !  
Des erreurs aux forfaits , des forfaits au trépas !  
Le trépas !... je l'attends ; il est bien légitime ;  
Et qu'il me seroit cher , s'il exploit mon crime !  
Qui ressent mes remords ne craint pas les bourreaux ,  
Le supplice n'est rien que la fin de mes maux.  
Que dis-je ? Est-il bien vrai que la mort les finisse ?  
Quels seront tes décrets , éternelle justice ?  
Aurai-je sous les yeux , dans des siècles sans fin ,  
Le sang d'un bienfaiteur immolé par ma main ?  
La verrai-je toujours cette image effroyable ?  
Ah ! c'est peut-être ainsi qu'est puni le coupable.

Le ciel de ses remords ne bornant point le cours,  
 Le condamne peut-être à se haïr toujours.  
 Tous mes sens sont glacés à cette affreuse idée.  
 Je ne la soutiens pas; mon ame intimidée  
 N'apperçoit qu'un abysme, & frémit d'y tomber.  
 Où fuir ? A tant d'effroi comment me dérober ?  
 Je m'adresse à toi seul, Arbitre incorruptible !  
 Aux yeux du monde entier je suis un monstre horrible :

Il voit mon attentat & ne voit pas mon cœur.  
 Toi seul peux comparer ma faute & ma douleur.  
 Tu vois nos passions des yeux de ta sagesse;  
 Des yeux de ta bonté tu vois notre foiblesse;  
 Et lorsqueto ut m'accuse & doit me condamner,  
 Je ne connois que toi qui puisse pardonner.

La scène suivante, qui est celle des deux amis, est célèbre, & passe pour un chef-d'œuvre de pathétique; elle est ici très-fidèlement traduite, & l'Auteur François y a très-peu ajouté. Nous n'en pouvons citer qu'une partie, car il faut se borner. Au moment où Truman vient embrasser son ami; celui-ci se lève d'abord, puis se rejette sur la pierre où il est enchaîné :

Non, tes embrassemens  
 Ne sont pas faits pour moi, pour un monstre, un perfide.

Puis-je toucher tes mains de ma main parricide ?  
 Et tes bras innocens peuvent-ils me presser ?

Ah ! ces liens , ces fers doivent seuls m'embrasser.  
Je dois gémir tout seul sur la pierre insensible.

*T R U M A N se précipitant sur lui.*

Je m'y jette avec toi. Dans quel asyle horrible  
Fuirois-tu ton ami qui ne peut te quitter ?  
Nous gémirons tous deux ; ces murs vont répéter  
Nos soupirs confondus , nos sanglots & nos plaintes.  
Ne te refuse pas à ces douces étreintes.  
Serré contre mon sein , verses-y ta douleur ,  
Fais-la , fais-la passer toute entière en mon cœur.

B A R N E V E L.

O ! de quel poids amer ce moment me soulage !  
Je respire à la fin ; les pleurs se font passage.  
Voilà , voilà l'asyle où j'ai trouvé la paix ;  
Le malheur ne peut plus m'y chercher désormais.  
Le ciel de ses bontés confirme l'assurance ,  
Il a fait dans mon sein descendre l'espérance ;  
Et quand je devois craindre un entier abandon ,  
Sa clémence en tes mains a scellé mon pardon.  
Oui , malgré les forfaits qu'avec toi je déplore ,  
Je dois me hair moins , quand tu m'aimes encore ,  
Quand tu daignes mêler , avec tant de pitié ,  
Aux larmes du remords les pleurs de l'amitié.

Le Géolier fait signe à Truman que quelqu'un le demande ; celui-ci croit devoir préparer Barnevel à sa dernière épreuve. Il ne lui cache rien des sentimens que Lucie a conservés pour lui , & des sacrifices qu'elle

vouloit faire pour le sauver. Enfin, il lui annonce qu'elle va venir le voir dans son cachot. C'est elle qui avoit fait demander Truman. Il va la chercher. Lucie le renvoie auprès de Sorogoud, qui accablé par la maladie & par le chagrin, a besoin de ses secours ; il lui suffit que Polli reste avec elle. Elle avoue à Barnevel dans ce dernier entretien le malheureux amour qu'elle a nourri dans son sein, & les chagrins qu'il lui a coûtés ; elle lui apprend que Sara est morte sans donner la moindre marque de repentir, & lui demande de quel œil il la voit désormais. Barnevel répond :

Comme un objet affreux & l'opprobre & l'horreur  
De ce sexe adoré dont vous faites l'honneur.

L U C I E.

Si du ciel, si des loix la rigueur adoucie  
Vous permettoit de vivre, aimeriez-vous Lucie ?

B A R N E V E L.

Barnevel qu'ont souillé les plus noirs attentats,  
Même avant ses malheurs, ne vous méritoit pas.  
Mais s'il m'étoit permis du sein de ma misère  
D'élever jusqu'à vous un regard téméraire,  
Je voudrois réparer, à vous seule rendu,  
Les momens où mon cœur oublia la vertu.

L U C I E.

Donnez-moi votre main.

B A R N E V E L.

Ah ! regardez ma chaîne.

Le supplice m'attend , & bientôt on m'y traîne.

L U C I E.

Donnez-moi votre main.

B A R N E V E L *se penchant sur sa main.*

O tendresse ! ô douleurs !

L U C I E.

(*Elle se frappe d'un poignard.*)

Vous allez à la mort. — Je vous aime. — Je meurs.

B A R N E V E L *se saisissant du poignard.*

Arrêtez , ô Lucie !... encore une victime !

Pardonnez , Dieu vengeur ! voilà mon dernier crime.

(*Il se frappe.*)

Tel est le dénouement que l'Auteur a substitué à la potence & au bourreau qui terminent la Pièce Angloise.

De Barnevel à l'*Ombre de Duclos* , la distance est remarquable , & on ne peut pas avoir une plus belle occasion de juger si l'Auteur fait passer avec succès d'un genre à un autre. Ses ennemis même , quoique déterminés à nier tout , n'ont pas osé ( on ne sait pourquoi ) nier le mérite de cet Ouvrage. Il est vrai qu'ils en ont parlé le plus succinctement possible , & qu'ils n'en ont indiqué que le titre , encore en le défigurant. Ils l'ont appelé *Épître à Duclos* , quoique ce soit un véritable Poëme , dans lequel il y a une fable , une action , des caractères & un

dénouement. On a reproché à l'Auteur d'avoir fait une Satyre. Il est vrai que la fiction de ce petit Poëme est une allégorie satyrique, mais elle est purement littéraire, & l'Auteur ne s'est permis que la plaisanterie des honnêtes-gens, contre des Adversaires qui s'étoient permis contre lui les plus grands excès. Il établit la scène dans l'Elisée, & y distingue un séjour marqué pour les Ecrivains célèbres. Il y fait arriver Duclos, qui rencontre d'abord cet Abbé de Bois-Robert, qui a tant contribué à l'établissement de l'Académie Française. Dans la conversation qu'ils ont ensemble, Duclos lui parle de l'empressement que témoignent de nos jours des hommes de tous les rangs pour entrer dans cette Compagnie. Il représente l'audience qu'il donne aux Candidats, comme une scène vraiment comique, & qui amuseroit l'Abbé. Celui-ci prétend qu'avec le secours de l'Illusion qui habite dans l'Elisée, rien n'est si facile que d'y transporter cette Scène. En effet, la Déesse paroît, une baguette à la main, dans un nuage qui enveloppe tous les objets, & qui bientôt se dissipant, laisse voir Duclos dans l'entresol du Louvre, & la foule des aspirans qui arrivent chez lui. Nous ne citerons aucun des personnages que le Poëte fait paroître. Nous ne voulons désobliger personne, & nous renvoyons ceux qui veulent rire, à l'Ouvrage même. Au milieu de la séance, il s'élève un grand bruit. On annonce que Voltaire va

venir prendre sa place dans l'Élisée ; (allusion à une maladie dangereuse dont M. de Voltaire avoit été attaqué au commencement de l'année 1773 , époque à laquelle cet Ouvrage fut composé ) un moment après entre Mercure , qui annonce la guérison de Voltaire , & qui lui promet une carrière telle que celle de Sophocle & de S. Aulaire , prédiction qui n'a pas été tout-à-fait réalisée. Pour donner une idée du style de cette Pièce , nous nous contenterons d'abord d'en citer le début , & ensuite le tableau de l'Illusion.

DANS l'Élisée il est un lieu charmant,  
Séjour divin de ces esprits célèbres ,  
Qui de leur siècle ont été l'ornement ,  
Qui du faux goût dissipant les ténèbres ,  
Ont de l'erreur combattu le poison ,  
En vers heureux fait parler la raison ,  
Et parcouru la brillante carrière  
Des arts créés pour enchanter la terre.  
Après leur mort , c'est-là qu'ils sont admis ;  
Tous dans leurs mains apportant leurs écrits ,  
Sont éprouvés sur le Léché tranquille ,  
Qui de ses eaux entoure cet asyle.  
De l'onde à peine ils ont touché les bords ,  
O vérité puissante chez les morts !  
Tout froid ouvrage , ou prose ou poésie ,  
Qui soutint mal l'honneur de leur génie ,  
Et qui trompa leurs stériles efforts ,

Cédant alors à la dernière épreuve,  
 S'abîme au fond du vénéral fleuve,  
 Entre les mains il ne leur reste plus  
 Que les écrits qui seront toujours lus,  
 Dans la demeure éternelle & sacrée,  
 On ne reçoit qu'une gloire épurée.  
 Chacun, compris dans l'arrêt général,  
 Perd plus ou moins au passage fatal ;  
 Et peu d'Auteurs, par grâce singulière,  
 Viennent à bord avec leur charge entière.  
 Tous du déchet sont fort surpris, dit-on,  
 Ces jours derniers, le caustique Piron  
 Un peu confus, sauva de la disgrâce  
 Le Métromane, & même sans Préface ;  
 Et tel Auteur qui ne s'en doute pas,  
 Léger de poids, doit arriver là-bas.  
 Tous rassemblés dans ce riant asyle,  
 Ceux dont la gloire a consacré le nom,  
 Tels que jadis les a dépeints Virgile,  
 Ceints du bandeau des Prêtres d'Apollon ;  
 Sans passions, sans haine & sans envie,  
 Heureux vainqueurs du temps & du tombeau,  
 Goûtent en paix, sous le ciel le plus beau,  
 Les doux loisirs d'une immortelle vie ;  
 Rivaux unis, mais non d'accord sur tout,  
 Gardant toujours leur esprit & leur goût ;  
 Chacun s'amuse & pense à sa manière.  
 Houdart encor dispute contre Homère,

Et

Et va frondant ses Dieux & ses Héros ;  
Le d'Olivet y fait la guerre aux mots.  
Boileau soutient , quoi qu'on puisse lui dire ,  
Qu'un Opéra ne peut jamais se lire.  
On lui répond par des vers de Roland.  
L'éternité s'abrege en disputant.  
Sans la dispute , où l'ame est éguisée ,  
On s'ennuieroit , même dans l'Élysée.

### Portrait de l'Illusion.

L'Illusion habite dans ces lieux ;  
Non cette vieille & hideuse sorcière ,  
Monstre imposteur qui séduit le vulgaire ,  
Qui va semant les préjugés affreux ,  
Et les erreurs qui désolent la terre ;  
Protée impur & Lutin ténébreux ;  
Mais cette Fée , heureuse enchanteresse ,  
Reine des Arts , mère des fictions ,  
Qu'en ses beaux jours a vu naître la Grèce ,  
Et qui d'Orphée anima les chansons ;  
Fille du Ciel & sœur de l'Harmonie ,  
Qui consacroit tous les jeux du Génie ,  
Peuploit de Dieux les forêts & les eaux ,  
Attendrissoit les sensibles échos ,  
Et sur une urne appuyoit les Naiades ,  
Et sous l'écorce enfermoit les Dryades ;  
Qui sur un char plaça le Dieu du jour ,  
Sut aiguïser les flèches de l'Amour

5. Mai 1779.

C

Et qui berçoit de ses songes aimables  
Le genre-humain toujours épris des Fables.  
Elle tourna vers de plus grands objets  
De ses leçons l'utile allégorie,  
Mit ses crayons dans les mains de Thalie,  
De Melpomène éleva le Palais.  
Elle enseigna dans Athènes & dans Rome  
Cet Art charmant qu'on n'ose plus blâmer,  
Cet Art divin de montrer l'homme à l'homme,  
Pour l'attendrir & pour le réformer.  
Elle est toujours à nos ordres fidelle :  
Elle peut tout. Il dit : & l'Immortelle  
Parut soudain sur un trône d'azur,  
Baguette en main , & d'abord autour d'elle  
Tout s'éclipsa sous un nuage obscur ;  
Puis par degrés une douce lumière ,  
De ses rayons pénétra l'atmosphère.  
On voit Duclos sur son grand fauteuil noir ,  
Dans l'entresol, sombre & triste manoir ,  
Où doit loger Monsieur le Secrétaire.  
Là , fourmilloit tout l'essaim littéraire.  
L'un apportoit sa nouvelle Grammaire ,  
L'autre un Roman , l'autre des Almanachs ;  
L'un ses Sermons , l'autre ses Opéras ;  
Et celui-ci son recueil d'Héroïdes ,  
Et celui-là ses Drames insipides ,  
Drames en prose , & traduits & vendus  
En Allemagne , & des François peu lus ;

## D E F R A N C E . 51

Mais enrichis de fleurons & d'estampes ,  
 Malgré Voltaire , appelés *culs-de-lampes* ;  
 Couverts de points de l'un à l'autre bout ,  
 Points merveilleux qui tiennent lieu de tout ,  
 Points éloquens qui font si bien entendre  
 Ce que l'Auteur n'a pas l'esprit de rendre.  
 C'est dans les points qu'il faut s'évertuer ,  
 Et le génie est l'art de ponctuer , &c.

On trouve dans l'Épître au Tasse un morceau à peu-près du même genre , quoique d'un ton très-différent. C'est le tableau de l'Imagination poétique.

Près de toi quel Génie avec lui se présente ,  
 Et semble s'applaudir de sa beauté changeante.  
 Quel docile Protée ! Il varie à ton choix  
 Ses traits , ses mouvemens , sa parure , sa voix.  
 Il porte tour-à-tour le sceptre & le tonnerre ,  
 Les roses de Vénus , les torches de Mégère ;  
 Ou rayonnant de joie , ou de larmes baigné ,  
 Tantôt noirci de deuil , tantôt de fleurs orné ;  
 Quels changemens , quels jeux , quel pouvoir il a  
 Semble !

Il pleure ; je gémis : il menace ; je tremble ;  
 Il vole , & je le suis au bout de l'Univers ,  
 Au Palais de l'Olympe , aux cachots des enfers.  
 Tel le Chantre d'Hector a peint le Dieu de l'onde  
 Atteignant en deux pas jusqu'aux bornes du monde ;  
 Tel , & plus prompt encor , son vol illimité ,

C ij

Sans m'échapper jamais , parcourt l'immensité.  
 Ah ! je la reconnois cette puissante Fée ;  
 Sa baguette en tes mains se joint au luth d'Orphée.  
 La Reine des Beaux-Arts , guide de tes travaux ,  
 L'Imagination t'a remis ses pinceaux.  
 D'Armide dans les pleurs , d'Armide suppliante ,  
 Le portrait épuisa sa palette brillante.  
 Non , jamais tant d'appas n'ont été mieux traçés.  
 Ses modestes regards vers la terre fixés ,  
 Les larmes dont ses yeux gardent encor les traces ,  
 Ce voile des douleurs soulevé par les Graces ,  
 Le sourire enchanteur sur ses lèvres naissant ,  
 Et cell qui tour-à-tour ou fier , ou languissant ,  
 En impose au desir & permet l'espérance ,  
 Le charme de sa voix & l'art de son silence...  
 Grand Peintre !... Tels aux yeux de l'Olympe surpris ,  
 Homère & Praxitele embellissoient Cypris.

Dans la *Dissertation sur les Romans* , les plus célèbres écrits de ce genre sont analysés & appréciés depuis les Livres de Chevalerie jusqu'aux Brochures du jour. Les bornes de cet extrait nous obligent à ne nous arrêter qu'à ce qui regarde *Tom-Jones* , qui est aux yeux de l'Auteur le chef-d'œuvre des Romans.

« D'abord l'idée première sur laquelle  
 » tout l'Ouvrage est bâti , est en morale  
 » un trait de génie. Des deux principaux  
 » Acteurs qui occupent la Scène , l'un pa-

» roît toujours avoir tort ; l'autre toujours  
» raison ; & il se trouve à la fin que le  
» premier est un honnête-homme , & l'autre  
» un fripon ; mais l'un , plein de la candeur  
» & de l'étourderie de la jeunesse ,  
» commet toutes les fautes qui peuvent  
» prévenir contre lui la vertu même , susceptible  
» de se laisser tromper ; l'autre ,  
» toujours maître de lui , se sert de ses vices  
» avec tant d'adresse , qu'il fait en même-  
» tems noircir l'innocence , & en imposer  
» à la vertu. L'un n'a que des défauts , il  
» les montre , & donne des avantages sur  
» lui ; l'autre a des vices ; il les cache , & ne  
» fait le mal qu'avec sûreté. Ce contraste  
» est l'histoire de la société , & l'on n'a jamais ,  
» dans un Ouvrage d'imagination , développé  
» un plus beau fonds de morale , ni donné  
» une plus grande leçon.

» Et d'ailleurs , quelle diversité de caractères ,  
» tous vrais , tous attachans ! La vertu bienfaisante  
» d'Alworthy , malheureusement mêlée d'une trop grande  
» facilité à se laisser prévenir ; la bonté naturelle  
» & brusque du gentilhomme Western , son amour  
» pour la chasse & pour la fille , sa promptitude à se  
» fâcher & à s'appaiser , son aversion pour les Lords  
» & pour les dîners , son goût pour les anciens airs  
» de musique , & la sorte de respect qu'il a pour sa  
» sœur , quoiqu'il la donne au diable cent fois le jour ;  
» cette sœur si ridicule avec ses prétentions à la politique &

» à la sagesse , & sa gravité qui contraste si  
» plaisamment avec les boutades de West-  
» tern ; cette Myladi Bellaston , qui retrace  
» si bien la noble effronterie & les foibles-  
» ses impérieuses des grandes Dames , quand  
» elles protègent de beaux garçons ; la bonne  
» Madame Miller , dont le cœur a deviné  
» celui de Tom-Jones , & qui l'aime si fran-  
» chement ; M. Nightingale , qui , comme  
» tant d'autres , n'a besoin pour faire une  
» bonne action que d'y être encouragé ; &  
» Sophie , la charmante Sophie , dont l'a-  
» mour est si vrai , si tendre , si courageux ;  
» Sophie qui , comme toutes les âmes bien  
» nées , n'en devient que meilleure en aimant ,  
» & doit à l'amour de montrer tout ce qu'elle  
» a d'excellent ; enfin , jusqu'à la femme  
» de chambre d'Honora , & aux deux pédans  
» Tuakum & Square , tous les personnages  
» sont des originaux supérieurement tracés ,  
» que vous connoissez comme si vous aviez  
» vécu avec eux , que vous retrouvez tous  
» les jours dans le monde , & que l'Auteur  
» peint , non par l'abondance des paroles ,  
» mais par la vérité des actions.

» Tom-Jones est le Livre le mieux fait  
» de l'Angleterre. Avec quel art le fil de  
» l'intrigue principale passe à travers les évé-  
» nemens épisodiques , sans que jamais on  
» le perde de vue ! On n'y éprouve pas , il  
» est vrai , le grand effet de quelques situa-  
» tions de Clarisse ; mais qui ne s'intéresse  
» pas aux amours de Tom-Jones & de So-

» phie ? Qui ne desiré pas leur bonheur ?  
» Comme le dénouement est bien suspendu  
» & bien amené ! & quelle heureuse variété  
» de tons ! Quelle foule de peintures comi-  
» ques , qui amusent le lecteur sans le re-  
» froidir , & promènent ses yeux sur le ta-  
» bleau du monde sans lui faire oublier les  
» personnages dont la destinée doit l'occu-  
» per ! »

D'après les citations réunies dans nos deux Extraits , citations tirées des seuls Ouvrages nouveaux de M. de la Harpe , on doit être en état d'apprécier les jugemens de ses détracteurs. Plus jaloux de le faire connoître par ses propres écrits , que par des observations générales , nous avons cru devoir le montrer tel qu'il est : ce que nous aurions pu dire en sa faveur , auroit trop irrité ses ennemis ; nos critiques mêmes n'auroient rien appris à des Lecteurs qu'on a depuis trop long-tems fatigués sur ce point. La seule remarque que nous oserons nous permettre, en cette circonstance , c'est que l'Auteur de Warvic & de Mélanie , le Panégyriste de Carinat & de Fenelon , est un des meilleurs Écrivains qui restent à notre Littérature chancelante. Ceux même qui ont eu la sottise de le reléguer dans la dernière classe des gens de Lettres , portent chaque jour l'inconséquence & la partialité jusqu'à présenter à l'admiration publique des Ouvrages très-inférieurs aux derniers des siens. Le grand

Civ

défaut de M. de la Harpe est d'être né avec un goût fort sévère, & une franchise trop courageuse pour un siècle tel que le nôtre ; & le plus grand de ses torts, est d'avoir eu trop souvent raison dans ses critiques Littéraires. Une multitude d'Écrivains médiocres, une multitude encore plus nombreuse d'Écrivains détestables, se sont armés contre lui, parce qu'il a su les juger, comme les jugeroit la postérité, si par quelque heureux hasard les monumens de leur plume échappoient aux ravages du tems.

On avertit dans un avis particulier, ceux qui acquerront cette Edition, que tous les Ouvrages de l'Auteur qui pourront être imprimés par la suite, seront imprimés dans le même format, de manière à faire suite aux volumes précédens.

*Nouvelles Observations sur l'Angleterre, par un Voyageur. Vol. in-12. Prix 2 liv. 8 f., chez la Veuve Duchesne, rue Saint-Jacques.*

Ce Voyageur éclairé s'attache particulièrement à faire connoître l'esprit & le caractère national des Anglois. Il le découvre par-tout. 1°. Dans la propreté des rues de Londres. 2°. Dans la sûreté des gens à pied, contre les dangers des embarras & des voitures, par le moyen des trottoirs. 3°. Dans la dispersion de la lumière pour éclairer la

nuit. 4°. Dans la distribution de l'eau pour chaque maison par une infinité de canaux. 5°. Dans la construction, la solidité, & l'entretien des grands chemins sans charger le peuple. 6°. Dans le système des postes. 7°. Dans la tranquillité du Voyageur, qui, après avoir essuyé une seule visite dans le Port où il aborde, peut parcourir tout le Royaume sans répondre à aucun Bureau. 8°. Dans la multiplicité & la salubrité des Hôpitaux. 9°. Dans les moyens qu'on emploie pour faire disparaître la mendicité. 10°. Dans un grand nombre de sociétés de bienfaisance, qui en répandant leurs dons pour la prospérité publique, soulagent le trésor de l'Etat. 11°. Dans le zèle assez commun des Particuliers, qui sans former de sociétés & sans invitation, consacrent une partie de leur fortune à des établissemens utiles pour les Arts & les Sciences, ainsi que pour les choses de pure décoration & d'agrément. 12°. Dans l'humanité qui se joint à la Justice à l'égard de la poursuite des criminels, des prisons & exécutions. Enfin dans les moyens que l'Angleterre met en usage pour étendre & fortifier cet esprit national.

Le Voyageur, après avoir montré l'esprit public sous ses différentes formes, place dans ce grand tableau, les séances du Parlement qui l'ont vivement intéressé : les Elections Municipales pour les Magistratures : les combats trop fréquens entre le Trône & la

liberté nationale : la force des Loix : les idées Angloises sur la Royauté , & les bornes qui la limitent : un Pays sans Maréchaussée ou autres Agens de Police ; & néanmoins sans assassinats : une Ville immense où toutes les Religions exercent leur culte sans aigreur & sans vice ; les progrès surprenans de l'Agriculture : l'aisance généralement répandue dans les Campagnes : la grandeur du Commerce : les forces de la Marine guerrière , & les moyens qu'elle emploie pour la conservation des gens de mer : le goût des jardins Anglois , & l'esquisse de quelques-uns des plus célèbres : la description des Maisons Royales , & la façon dont le Roi tient sa Cour : un coup - d'œil rapide sur les Arts & les Sciences : une idée générale des mœurs & du caractère national. Enfin , la traduction fidelle de cinq Discours prononcés par un Orateur célèbre dans la Chambre des Communes à l'occasion de la guerre présente de la Méropole avec ses Colonies.

## S P E C T A C L E S .

### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

**LE** Jeudi 15 Août on a donné pour la première fois , *la Buona Figliola Maritata* , ou la bonne fille mariée , Opéra bouffon en trois Actes , musique de M. Piccini.

On a faussement attribué cet Ouvrage à M. Goldoni, Auteur de la Bonne - Fille, représentée il y a quelque-tems sur le même Théâtre avec beaucoup de succès. Malgré les sacrifices que le Poète est sans cesse obligé de faire au Musicien, on remarque dans la Bonne-Fille une marche, des situations, des Scènes qui annoncent la connoissance du Théâtre; mais dans le nouvel Opéra bouffon, les convenances théâtrales & les plus simples notions du bon sens sont blessées à tout moment; & la bassesse & l'extravagance des personnages sont également révoltantes.

La musique a été très-goûtée & applaudie avec transport, principalement le dernier morceau de la finale du second Acte, que le Public a redemandé avec acclamation, & qu'on a exécuté une seconde fois.

Le même jour le Signor Poggi, & la Signora Poggi, sa sœur, ont débüté; le premier, par le rôle de Colonel, & la seconde, par celui de la Bonne-Fille. La Signora Poggi joint à un bel organe beaucoup de goût, de précision & de méthode; mais elle manque de légèreté. Son jeu est froid & embarrassé, sa contenance mal assurée, & sa physionomie dénuée d'expression; peut-être faut-il attribuer tout ces défauts à l'inquiétude inséparable d'un début, sur-tout quand il est fait sur le Théâtre d'une Nation qu'on ne connoît point encore.

Le rôle que remplit le Signor Poggi est

trop peu avantageux au Chanteur & à l'Acteur, pour que nous disions rien de son talent ; nous en parlerons quand nous l'aurons vu dans un autre rôle.

---

Le Mardi 20 Avril, on a donné la première représentation du *Devin de Village*, avec quelques morceaux de Musique refaits par feu J. J. Rousseau, & une nouvelle ouverture dont il n'est point l'Auteur.

Cette tentative n'a pas réussi ; elle étoit en elle-même assez étrange. Il faut être bien sûr de faire mieux pour se flatter de faire oublier une Musique que, depuis trente ans, tout le monde fait par cœur. Peut-être les étrangers ne la trouvent-ils pas assez riche & assez variée ; mais elle est d'une simplicité gracieuse & d'un caractère aimable ; elle a sur-tout un grand mérite aux yeux des hommes sensibles, c'est un accord très-rare entre le chant & les paroles. Les nouveaux airs substitués aux anciens ont paru généralement très-inférieurs à ces derniers, & il a fallu, à la représentation suivante, revenir à l'ancienne Musique.



---

*COMÉDIE ITALIENNE.*

**L**E Compliment de rentrée, composé de quelques couplets en dialogue , étoit , selon l'usage , de la composition de M. Anseaume , & a paru faire plaisir. On a donné le Mercredi suivant une représentation de *la Colonie* , dans laquelle M. d'Orsonville , nouvellement reçu au nombre des Comédiens du Roi , a chanté le rôle de Fontalbe. Le Public, charmé de la pureté de son chant & de la beauté de son organe, l'a vivement applaudi dans tout le cours de son rôle ; & lorsqu'il est venu annoncer , les Spectateurs ont paru , par des battemens de mains réitérés , le féliciter de sa réception. On fait combien Mde Dugazon mer de grâces & de finesse dans le rôle de Marine ; la perfection du jeu ne sauroit aller plus loin ; & dans la partie du chant , cette charmante Actrice fait tous les jours de nouveaux progrès , qui doivent la rendre de plus en plus chère au Public. Mlle Colombe & M. Narbonne ont soutenu la réputation qu'ils ont acquise ; l'un dans le rôle de Blaise , & l'autre dans celui de Bélinde. En général cette Pièce est un chef-d'œuvre de représentation , ainsi que de musique.

La première nouveauté qu'on ait vue à ce Théâtre depuis la rentrée , est une Comédie

en trois Actes & en vers , intitulée *Rose & Carloman*. Carloman est un Chevalier François amoureux de Rose , fille d'un autre Chevalier. Il a pour rival Rodolphe , représenté comme le plus grand fanfaron du pays. Tous deux doivent se battre , & Rose doit être le prix du vainqueur ; telles sont du moins les conditions qu'impose le père , qui fait préparer le champ clos & élever un amphithéâtre pour les Spectateurs ; mais au moment d'entrer en lice , on apprend que Rose a été enlevée par Rodolphe , qui a trouvé plus court de s'en emparer que de combattre pour elle. Un moment après elle est ramenée , comme on s'y attend bien , par Carloman ; elle épouse son libérateur , & l'on finit par danser au lieu de se battre.

Cette Pièce , absolument dénuée d'intérêt , n'a point eu de succès , & la Musique n'en a eu qu'un très-médiocre. Ce n'est pas qu'elle n'ait paru d'un bon style & qu'on n'ait applaudi une jolie ouverture & quelques airs agréables ; mais on trouve par-tout des reminiscences , & point de caractère. A l'égard des paroles , on avoit imaginé d'annoncer , apparemment comme une nouveauté piquante , qu'elle étoit écrite en style Gaulois. Il seroit en effet assez singulier de nous faire entendre sur le Théâtre au dix-huitième siècle , le jargon du douzième que personne ne comprendroit ; mais on s'est rassuré quand on a vu , qu'excepté quatre ou cinq mots , *chevalance* , *émoi* , *desfrier* , &c. & le retranche-

ment des pronoms *toi*, *moi*, *vous*, *nous*, &c. tout le reste étoit absolument en langage ordinaire, c'est-à-dire, en assez mauvais François.

## ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE des Sciences a tenu sa Séance publique le Mercredi 14 Avril. Le Secrétaire a ouvert la Séance, en annonçant que le Prix proposé en 1779, sur la *Théorie des Machines simples*, en ayant égard à la résistance des frottemens & à la roideur des cordages, avoit été remis à l'année 1781. Il a lu ensuite l'Éloge de M. de Linné, Associé étranger.

M. Leroi a lu un Mémoire de M. Franklin, sur la cause des Aurores boréales. M. Messier, un Mémoire sur la Comète de 1779. M. le Comte de Milly, un Mémoire sur la construction d'une Aiguille aimantée inaltérable dans les acides, & les moyens d'en corriger la variation diurne. M. Portal, un Mémoire sur les Glandes Bronchiques, dont l'engorgement est la cause d'une espèce de Phthysies pulmonaires. M. Sabatier, un Mémoire sur le Canal Thorachique dans l'homme. M. Cornette, un Mémoire sur la décomposition des Sels Vitrioliques & Nitreux à base métallique par l'acide marin. M. Morand, des Réflexions sur la Population de Paris & du Royaume. M. Jaurat se proposoit de lire un Mémoire sur la constellation des Pleiades.

### PRIX de l'année 1781.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de 1779, de donner la *Théorie des Machines simples*.

en ayant égard au frottement de leurs parties, & à la roideur des cordages : elle avoit exigé de plus, 1°. que les loix du frottement, & l'examen de l'effet résultant de la roideur des cordages, fussent déterminés d'après des expériences nouvelles, & faites en grand. 2°. Que les expériences fussent applicables aux Machines usitées dans la Marine, telles que la Poulie, le Cabestan, & le Plan incliné.

Plusieurs des Pièces qui ont été présentées au Concours, renferment des recherches estimables. L'Académie a distingué la Pièce N°. I, qui a pour Devise :

*Vivendum*

*Quid ratione fiant, & quid vi quaque geratur.*

La Pièce N°. II, qui a pour Devise :

*Sunt aliquot quoque res, quare unam dicere causam.*  
*Non satis est.*

Enfin la Pièce N°. III, qui a pour Devise :

*Experientiâ & ratione.*

Le N°. II. *Sunt aliquot quoque res, &c.* est surtout recommandable par la multiplicité & le choix des expériences, & par la sagacité avec laquelle elles ont été faites. L'Académie auroit seulement désiré qu'elles eussent été faites plus en grand, & que l'application de ces Expériences à la Théorie des Machines, fut plus développée, ainsi que le Programme l'exige.

En général, il lui a paru que dans ces différentes Pièces, les Auteurs ne s'étoient pas suffisamment attachés à remplir, d'une manière utile pour la pratique (ce qui est le but principal de la question) les divers objets énoncés dans le Programme.

L'Académie croit donc pouvoir exiger de nouvelles recherches sur ce sujet, qu'elle propose encore

pour l'année 1781. Elle invite les Auteurs qui ont concouru, à perfectionner leurs ouvrages, & en général tous les Savans de l'Europe à s'exercer sur la question proposée; mais elle déclare de nouveau, comme elle a déjà fait dans le Programme de 1777, que le Prix ne sera point accordé aux Pièces qui ne contiendroient qu'une théorie purement mathématique & abstraite, ou même qu'une théorie fondée sur des expériences déjà connues.

Le Prix fondé par feu M. Rouillé de Meslay, Conseiller au Parlement, sera double, c'est-à-dire, de 4000 liv. Les Pièces seront écrites en François ou en Latin, & adressées au Secrétaire de l'Académie; elles ne seront admises au concours que jusqu'au premier de Septembre 1780. Les Auteurs n'y mettront pas leurs noms, mais seulement une Devise, & ils y joindront un billet cacheté qui portera la même Devise, & renfermera leur nom. Le Prix sera délivré par le Trésorier de l'Académie, soit à l'Auteur même, soit à celui qui se présentera, ou avec la procuration de l'Auteur, ou avec un récépissé du Secrétaire de l'Académie.

## VARIÉTÉS.

*LETTRE au Rédacteur du Mercure, sur la nouvelle découverte de l'Air fixe.*

MONSIEUR,

Les Chimistes de l'Académie des Sciences, qui se disputent aujourd'hui l'honneur d'une des plus singulières découvertes, concernant l'Air fixe, ignorent sûrement le fait dont je vais vous faire part. Je l'ai transcrit de la première Édition in-4°. de la

Dissertation de M. de Sauvages, qui a été imprimée à Bordeaux en 1754, chez la Veuve Pierre Brun. Cette Dissertation, dans laquelle M. de Sauvages recherche comment l'air, suivant ses différentes qualités, agit sur le corps humain, a remporté le prix au jugement de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts.

Ce Médecin, en parlant des Moufettes, s'exprime ainsi, page 52 & suivantes, paragraphe 158.

« Non-seulement on trouve de ces vapeurs appelées *Pouffe* ou *Moufettes*, dans tous les endroits souterrains exactement fermés, & qui ne sont point pavés; mais encore en plein air, comme à la grotte du Chien près de Naples, à Perrault près de Montpellier, auprès de Toulouse, au fond des mines profondes, &c.

« Si l'on met deux tonneaux défoncés sur un tertein où il y a une Moufette pour en ramasser la vapeur, elle s'y élève peu à peu à quelques pieds de hauteur. Cette vapeur se distingue à la vue par un peu moins de transparence que l'air ordinaire; des expériences chimiques y font découvrir un peu d'acidité: l'odeur n'est pas sensible.

« §. 159. Si on prend de cette vapeur dans une bouteille à large goulot, elle s'évapore aisément; mais en bouchant la bouteille on la conserve tant qu'on veut; on la verse d'une bouteille dans une autre sans voir rien couler; mais on la reconnoît par l'extinction des chandelles qu'on expose à son courant. On voit qu'elle occupe le fond de la bouteille, parce qu'il faut porter les chandelles jusques-là pour les éteindre, quand la bouteille a été quelques-temps débouchée ».

Je suis, &c.

## SCIENCES ET ARTS.

## CHIMIE.

*EXTRAIT d'un Mémoire lu à la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, du Mercredi 6 Avril 1779, sur une Aiguille de boussole indestructible par l'action des Acides, & sur un moyen de diminuer la variation de l'Aiguille aimantée; par M. le Comte DE MILLY, Membre de cette Académie.*

L'AUTEUR de ce Mémoire fait voir dans son préambule que l'étude des Sciences & la culture des Arts, est ce qui est le plus digne de l'homme, puisque ce sont là les sources de sa prééminence physique sur les animaux, & de la puissance qu'il exerce sur les éléments, & pour ainsi dire sur toute la nature; mais selon lui, l'aptitude seule à l'étude ne suffit pas, il faut encore le discernement & le jugement nécessaires pour la diriger vers l'utilité & l'agrément, le reste n'est que futilité. « Mais souvent » les spéculations qui paroissent les plus frivoles » dans leurs principes, peuvent devenir par la suite, » entre des mains habiles, des plus intéressantes. La » vertu de l'aimant & l'électricité n'ont été long- » tems que des objets d'amusement. La première » a été appliquée à la navigation; la seconde nous » a fait connoître la nature du tonnerre, & a ser- » vi, comme le dit l'Auteur au célèbre Franklin, » d'échelle pour s'élever dans les nues, & y prendre

» le feu du Ciel, le diriger à sa volonté & nous  
 » garantir de ses ravages ».

M. de M \* \* \*. a soin d'avertir que les expériences dont il s'est proposé d'entretenir le public, ne sont pas à beaucoup près aussi intéressantes, mais il les donne comme un exemple du parti qu'on peut tirer d'une chose qui paroît indifférente, lorsqu'on prend l'utilité pour le but de ses travaux & de ses spéculations.

Les sentimens divers qui partagent encore les Physiciens & les Chimistes, sur la nature de la platine, engagèrent M. de Milly il y a quelques années, de travailler sur ce métal singulier; & n'en ayant pas eu assez pour pouvoir l'analyser, il prit la voie de la synthèse, & il tâcha d'imiter le métal qu'il ne pouvoit pas décomposer à son gré.

Voici comme l'Auteur s'exprime: « Dans le grand  
 » nombre d'alliages que je fis pour parvenir à mon  
 » but, j'obtins un métal factice qui avoit les propriétés  
 » magnétiques, & sur-tout celle de se diriger vers  
 » les poles du monde. Je rendis compte de mon  
 » travail à l'Académie & au public, dans un Mé-  
 » moire que je lus à la rentrée de Pâques de l'an-  
 » née 1777; mais je ne parlai que très-succincte-  
 » ment des propriétés de mon alliage & de l'ap-  
 » plication qu'on pouvoit en faire; ce seront elles  
 » qui feront aujourd'hui le sujet de ce nouveau  
 » Mémoire, que je terminerai par une conjecture  
 » sur la cause des variations diurnes de l'aiguille  
 » aimantée, & le moyen d'y remédier.

La brièveté du tems consacré à une séance publique, & le dégoût que les détails, qui ne sont intéressans que pour les Savans & les Artistes, occasionnent toujours au public, a fait que l'Auteur n'a présenté dans son Mémoire que le résultat général de ses expériences, & l'application qu'il en a faite à un objet d'utilité: « savoir, des aiguilles de boussoles in-

« destructibles dans les acides purs les plus forts ,  
 « tels que l'huile de vitriol , l'eau-forte , l'esprit  
 « de sel \* , le vinaigre , &c. ; & qui par conséquent  
 « ne peuvent pas être attaquées par l'action de l'air  
 « & de l'humidité ; ce qui est d'autant plus avan-  
 « tageux que l'on a observé que la rouille à la-  
 « quelle le fer & l'acier sont sujets , sur-tout sur  
 « mer & dans les ports , détruit la vertu magné-  
 « tique.

M. le Comte de Milly dit dans son Mémoire  
 que « les aiguilles qui sont faites avec son mé-  
 « tal , sans être aussi sensibles aux impressions du  
 « fer qui se trouve dans leur voisinage , que les  
 « aiguilles de boussoles ordinaires , ont cependant  
 « comme elles la vertu de se diriger constamment  
 « vers les pôles du monde ; ainsi leur peu de sen-  
 « sibilité , ajoute-t-il , pour les corps magnétiques  
 « qui les environnent , loin d'être regardée comme  
 « un défaut , ne seroit-elle pas au contraire une  
 « qualité recommandable pour l'usage qu'on peut  
 « en faire sur mer ? » Il fonde cette assertion sur  
 ce que la trop grande sensibilité dans une aiguille  
 de boussole la fait décliner à l'approche du plus petit  
 corps magnétique , tels que les clous & la ferraille  
 qui se trouvent toujours en abondance dans un  
 vaisseau. En effet , une aiguille de boussole qui ne  
 seroit mue que par la cause générale qui la fait  
 tourner vers les pôles du monde , seroit préférable  
 pour la navigation , à celles qui cèdent à la puissance  
 du plus petit corps magnétique qui se trouve pla-

---

\* Il faut que l'eau-forte ou l'esprit de sel soient bien  
 purs ; car pour peu qu'ils fussent mélangés , ils formeroient  
 de l'eau régale , qui est le seul dissolvant du nouveau  
 métal ,

cé dans leur voisinage, & qui les font décliner de leur direction naturelle.

La nouvelle composition métallique a, suivant l'Auteur, les propriétés magnétiques des aiguilles ordinaires de boussole, sans en avoir les inconvéniens, c'est-à-dire, que les aiguilles qui en sont faites se dirigent vers les poles, sans être aussi susceptibles à l'action magnétique des corps environnans, & elles ne sont point sujettes à la rouille, ni à perdre leur vertu directrice. Le barreau du métal dont M. de Milly a formé l'aiguille qui fait le sujet de son Mémoire « a été suspendu par un cheveu, » pendant deux ans en plein air, pour lui donner » la facilité de s'orienter, & pour observer s'il conservoit la vertu magnétique ; c'est après ce laps » de tems qu'il en a fait faire une aiguille de boussole.

» Les matières principales qui composent ce métal, sont l'or & un sable ferrugineux, semblable » à celui qu'on trouve mêlé avec la platine, lequel » est très-atirable à l'aimant, indissoluble dans tous » les acides simples ou composés, les plus forts, & » qui est infusible au plus grand feu, lorsqu'on l'y » expose seul ».

L'Auteur donne ensuite une idée de ce qu'on appelle déclinaison, relativement à la boussole : C'est l'effet, dit-il, « d'une cause inconnue qui a échappé aux recherches des plus habiles Physiciens, qui » fait que les aiguilles aimantées ne se dirigent » presque jamais vers les poles du monde, mais » qu'elles s'en écartent ordinairement, tantôt vers » l'est, tantôt vers l'ouest ; cette déclinaison non-seulement varie sur les différens points du globe, » mais encore dans les mêmes lieux en différens » tems, & souvent dans le même jour & dans la même heure ».

L'Auteur croit que ces variations tiennent aux

différens degrés de l'électricité de l'air ; il a remarqué, dit-il, « que dans les jours secs & où l'électricité est abondante, les variations sont plus sensibles » ; & il propose pour les éviter, d'isoler l'aiguille de la boussole autant qu'il est possible, pour cet effet il se sert d'un moyen très-facile, c'est de faire enduire le dedans de la boussole de plusieurs couches de vernis de gomme-laque ou de cire d'Espagne, qui étant idioélectrique, empêche la communication de l'électricité de l'air avec l'aiguille magnétique ; outre cet appareil il pose la boîte sur un plateau de verre, qu'il fait aussi vernir pour empêcher l'humidité de s'y attacher & de le rendre conducteur. L'Auteur a soin d'avertir le public qu'il ne donne son sentiment sur la cause des variations de l'aiguille aimantée & le moyen de les empêcher, que comme des vraisemblances, & non comme des vérités démontrées, parce qu'il n'a pas une suite d'observations assez nombreuse pour assurer son sentiment. L'unique but qu'il s'est proposé dans son Mémoire est, dit-il, « de faire connoître la vertu magnétique d'un alliage d'or & d'une substance martiale que personne n'avoit encore soupçonné devoir se diriger constamment vers les poles du monde, comme les aimans factices ou naturels.

La boîte de la boussole que M. le Comte de Milly a mise sous les yeux du public, est mobile sur un plan carré, & tourne sur un pivot placé au centre d'un cercle tracé sur le plan, lequel cercle est partagé en quatre parties égales, qui sont elles-mêmes divisées en quatre-vingt-dix degrés ; un index fixé à la base de la boîte, sert à la faire mouvoir & à la diriger suivant la méridienne, qui doit être représentée par une règle contre laquelle on appuie un des côtés du plan carré qui sert de base à la boussole, ce qui donne la facilité d'observer les variations de l'aiguille.

M. de Milly termine son Mémoire par une maxime incontestable, en disant : « que l'utilité doit être le seul but que les Savans & ceux qui cultivent les Arts, doivent se proposer dans leurs recherches.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**E**LOGE de *Milord Maréchal*, par M. d'Alembert. Se trouve chez les Libraires qui vendent des nouveautés.

*L'Ami de la Concorde, ou Essai sur les motifs d'éviter les Procès, & sur les moyens d'en tarir la source*, par un Avocat au Parlement Vol. in-8°. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Française.

*L'Art de guérir les Hernies*. Seconde Édition, par M. Balin. Vol. in-12. A Paris, chez l'Auteur, place de Grève, au coin de la rue de la Tannerie.

*Le Polyg'otte, ou Collection des principaux objets qui peuvent être rendus par la Gravure, avec leurs noms en treize des principales langues de l'Europe*. A Paris, chez Méricot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, & chez Mademoiselle Pestel, cul-de-sac S. Pierre.

*Le Campagnard, ou le Riche désabusé*, Drame en deux Actes & en prose. A Paris, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Française. Prix, 1 liv. 4 sols,

# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

### TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 20 Mars.*

**L**ES bons offices de la France ont prévalu ; la paix avec la Russie que des apparences faisoient croire encore éloignée , il y a quelques jours , vient enfin d'être conclue. Nous la regardons comme l'ouvrage de M. le Comte de Saint-Priest , qui a su applanir en quatre conférences avec les Plénipotentiaires Turcs , toutes les difficultés qui l'avoient retardée jusqu'à présent ; les Ministres Ottomans accoutumés à négocier avec lenteur , ont mis beaucoup d'activité à l'exemple de l'Ambassadeur de France ; ils ont rendu compte de leur travail un jour plutôt qu'ils ne l'avoient promis à M. de Saint-Priest , à un grand Divan conyoqué exprès , & composé de tous les gens de Loi , ayant le Mufti à leur tête , du Grand-Visir , des Beglierbeys de Romélie & de Natolie , du Capitan-Bacha , du Nidchangi-Bacha , de l'Aga des Jannissaires à la tête des chefs de la Milice , des Généraux de Cavalerie , d'Artillerie , du Grand-Trésorier , du Kiaya du Grand-Visir & des Intendans des vivres. Le traité n'est pas encore public ; suivant ce qui en a transpiré , la Porte consent à l'indépendance de la Crimée que les troupes Russes évacueront ; elle recon-

5 Mai 1779.

D

noit le Chan Sahin-Guéray ; la libre navigation de la mer Noire est assurée à la Russie ; mais pour couper racine à tout différend de l'espèce de ceux qui se sont élevés à ce sujet , la grandeur des bâtimens sera définitivement fixée.

» Aly-Méhemet-Kan, Gouverneur de Bassora, écrit-on de Gein à des Négocians d'Alep, étant parti avec 6000 hommes pour aller attaquer les Arabes, traversa la Mésopotamie, & rencontra près de Corna les Arabes de Mentifick, qui le 11 Septembre dernier, lui tuèrent 5600 hommes; il se noya lui-même dans l'Euphrate; le reste de sa troupe trouva le moyen de se sauver & de revenir à Bassora; les Arabes le poursuivirent jusqu'auprès de cette Ville; mais ils se contentèrent de piller les environs, & se retirèrent le 10 Octobre sans attaquer la place qui est défendue par Scheek-Berket & Kiab, Prince tributaire de Perse «.

Le 17 de ce mois, une des Sultânes enceintes est accouchée d'un Prince, qui a été nommé Soliman.

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG, le 30 Mars.*

L'IMPÉRATRICE par un Rescript adressé au Sénat dirigeant, le 15 de ce mois, a permis l'exportation des grains du port de Nerva, comme de ceux de Pétersbourg & d'Archangel; mais elle en a fixé la quantité à 50 mille tschetwerz par an, & en a excepté le froment. S. M. I. a aussi arrêté un nouvel état de dépenses pour le département des affaires Etrangères. Elle assigne, 1°. au département des expéditions secrètes 84800 roubles par an; 2°. à celui des expéditions publiques 18160. 3°. Au Collège étranger & des archives à Moscou 8870. 4°. Aux Officiers, Bas-Officiers, Huiss-

fiers & Soldats du département 3850. 5°. Pour les dépenses extraordinaires 42,000. 6°. Pour les apointemens des Ministres dans les Cours étrangères, & pour les apointemens de leurs Secrétaires & Interprètes 277,983. 7°. Pour la perte sur le change & autres, frais à l'occasion des remises à faire, auxdits Ministres & leurs Secrétaires 50,000. 8°. Pour l'entretien des Prêtres & des Chapelles chez lesdits Ministres 17,300. La somme totale de ces différens articles monte à 532,963 roubles, dont le comptoir d'Etat fournira annuellement 515,663, & celui de commerce sur les biens Ecclesiastiques 17,300. Ce même règlement fixe les apointemens du Chancelier à 7000 roubles, sans compter ce qu'on lui donne pour sa table, qui est porté à 12000. Les apointemens du Vice-Chancelier sont de 6000 roubles, & sa table qui n'étoit que de 4000, est portée à 6000.

## D A N E M A R C K.

*De C O P E N H A G U E, le 5 Avril.*

L'EXPLOSION du magasin à poudre qui a fauté le 31 du mois dernier, a fait beaucoup de mal; le quartier de la Ville neuve, habité par des Matelots, & celui d'Amalienbourg, ont été fort endommagés. La vieille Ville & le Chateau Royal, ont aussi un peu souffert. Plusieurs maisons ont été ruinées, & un grand nombre de citoyens se trouvent privés d'habitations. Heureusement pour eux, le tems est extrêmement doux pour la saison. Le Gouvernement s'est empressé de venir à leur secours. Pour faciliter les réparations, il a été permis aux ouvriers de travailler pendant les fêtes à toutes celles qui regardent l'extérieur des maisons; pour celles de l'intérieur, ils cesseront.

leur travail le matin , depuis 9 jusqu'à 11 heures , & l'après midi depuis 2 jusqu'à 4. Il a été défendu aux marchands de briques & de vitres d'en refuser à ceux qui en auront besoin , ou d'en hauffer le prix. On n'a pas eu besoin de donner un pareil ordre aux propriétaires des fours à chaux , qui se sont empressés d'offrir un rabais de 3 marcs par tonne sur le prix de la chaux. Ceux d'une fabrique particulière en ont offert 3000 aux citoyens mal-aisés , au prix que leur a coûté la matière , sans compter la main d'œuvre. Cet événement malheureux va faire changer de place tous les magasins de poudre ; on les transportera dans des endroits convenables , & assez loin de la Capitale pour qu'elle ne soit plus exposée à de semblables désastres.

Il y a environ un an que les hussards de l'escadron qui se trouvoient en garnison à Roskilde , se revoltèrent contre leurs Officiers ; on les arrêta sur-le-champ , & on les conduisit dans les prisons de cette capitale. Suivant la Sentence qui vient d'être rendue contr'eux , un seul sera puni de mort ; c'est le chef de la révolte. Trois autres sont condamnés aux travaux publics pour le reste de leur vie ; & sept après avoir passé par les baguettes , seront repartis avec 32 autres dans différens régimens d'infanterie.

## S U È D E.

*De Stockholm, le 5 Avril.*

LL. MM. sont de retour d'Ulrichsthal dans cette Capitale , depuis le 29 du mois dernier ; il paroît décidé que le Duc de Sudermanie , grand-Amiral du Royaume , commandera sous le nom de Comte de Rosenberg , l'escadre destinée à protéger notre commerce , & on assure que le Roi se rendra à Carlscroon pour pren :

dre inspection de cette escadre. Une division ayant à bord des détachemens des régimens de Cronsberg & de Calmar , infanterie , sera détachée vers Gothenbourg. Comme suivant l'institution du Roi Charles XI. le Gouvernement a toujours 10 à 12,000 matelots qui sont entretenus par les payfans , la disette des gens de mer , ne met pas obstacle à nos armemens ; & l'expérience qui peut manquer à quelques-uns s'acquiert bien-tôt par l'usage.

Le second appendice de la dernière Diète , qui vient d'être imprimé , contient la répartition des nouvelles impositions personnelles établies par les Ordres assemblés , afin de recueillir les sommes accordées , tant à titre du présent de baptême que pour d'autres causes , & cela pendant sept ans consécutifs , à commencer de l'année 1779 , jusques & compris l'année 1785. Suivant cette répartition , tous les habitans du Royaume au-dessus de 15 ans , sont , sans aucune exception de sexe ni de condition , divisés par classes , dont la première , contenant les Sénateurs , est taxée à une contribution annuelle de 2 rixdhalers , & ainsi successivement en descendant ; la classe des Ouvriers à 5 & à 4 schelings par tête , & la dernière , composée de simples Soldats & de Matelots , à 2 schelings. Cependant eu égard à la remise des six tonnes d'or sur le présent de baptême accordé par les Etats au Prince Royal , S. M. par une Ordonnance particulière , a trouvé bon d'affranchir entièrement de cette contribution les Soldats & Matelots , & de porter à 3 schelings celle de la classe des Ouvriers les moins opulens , ce qui balancera à peu-près la diminution qu'opérera la remise des six tonnes d'or.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 10 Avril.*

M. de Haan , Conseiller de Cour , qui avoit été chargé de rédiger le protocole des interrogatoires du Baron de Senkenberg , s'est acquitté de cet emploi à la satisfaction de LL. MM. II. & R. qui venoient de l'ennoblir.

La mère du Baron de Senkenberg , qui étoit établie ici , vient de prendre le parti de se retirer ailleurs. La disgrâce que son fils a effuyée pour avoir fait connoître l'acte de renonciation du Duc Albert d'Autriche , prouve combien il avoit eu raison d'exiger de la Cour de Munich le plus grand secret sur l'auteur de cette découverte.

On apprend d'Olmütz que le Baron Hyacinthe de Breton , Général d'infanterie , Commandant de cette place , y est mort le 24 du mois dernier , âgé de 84 ans. Cet Officier s'étoit élevé par son mérite & ses services du rang de simple soldat au grade de Général ; il y avoit vingt ans , qu'il étoit chargé du commandement de la forteresse d'Olmütz , qu'il défendit en 1758 contre les Prussiens.

Lors de la dernière levée des recrues , en automne , l'Empereur ordonna d'enrôler plusieurs personnes détenues pour leurs délits dans les maisons de force & de correction ; il y avoit parmi ces prisonniers , un Commis de l'Hôtel de Ville , qui ayant volé quelques milliers de florins qui lui avoient été confiés , s'étoit évadé , avoit été pris ensuite & condamné à être pendu ; l'Impératrice avoit bien voulu commuer cette peine en celle d'une prison perpétuelle dans la maison de force militaire. Ce malheureux , qui appartenoit à un honnête famille , fut compris

dans le nombre des recrues. On espéroit que la leçon qu'il avoit reçue le corrigeroit ; mais à peine fut-il arrivé à l'armée , qu'il fit , avec plusieurs scélérats de sa trempe , un complot pour désertre ; ce complot fut découvert par un de ses complices , & il est vraisemblable qu'il lui coûtera la vie. L'Empereur a ordonné qu'il fût transporté ici , pour y être jugé suivant la rigueur des Loix & pour servir d'exemple.

*De HAMBOURG, le 10 Avril.*

CE qui se passe à Teschen est toujours couvert d'un voile impénétrable ; les Ministres négocient avec le plus grand secret , & vraisemblablement on n'apprendra rien de positif qu'au moment où le Traité sera conclu & signé. Malgré les craintes que la continuation des préparatifs hostiles inspirent à quelques spéculatifs , on espère généralement que les négociations auront une heureuse issue. L'armistice , qui avoit été déjà prolongé jusqu'au 16 de ce mois , vient de l'être encore jusqu'au 28. On ne doute pas que les principales Puissances ne soient d'accord , & que les difficultés qui s'élèvent actuellement n'aient pour unique objet l'accommodement de la Cour de Saxe & de la Cour Palatine. Ce sont des intérêts à discuter qui exigent nécessairement du tems ; mais on est persuadé que c'est le seul point qui reste à régler , & qu'il ne peut manquer de l'être bien-tôt.

On se flatte d'apprendre bien-tôt la pacification de l'Allemagne , comme on vient d'apprendre celle de la Russie & de la Turquie. C'est aux bons offices de la France que les deux Empires doivent la fin de leurs longs différends. Cette Puissance , par une singularité assez remarquable , dans la combinaison des affaires actuelles , se trouve avoir contribué à donner

la paix à la moitié du globe , tandis que ses liaisons , avec l'Amérique-Septentrionale , occasionnent dans l'autre moitié une guerre dans laquelle elle est engagée. Le seul vœu qui resteroit à former , c'est que par une réciprocité de bons offices , les Puissances pacifiées s'employassent à leur tour à terminer les différends qui subsistent entre elle & l'Angleterre , & à donner ainsi la paix à tout le globe. Ce vœu sera sans doute celui de tous les amis de l'humanité ; en attendant qu'il se réalise , les spéculatifs remarquent dans le nord des mouvemens qui semblent prouver que l'Angleterre ne doit plus compter sur cette déférence absolue à sa suprématie maritime , à laquelle elle l'avoit accoutumé. Tous les Etats commencent à sentir qu'il convient que cette Puissance , prépondérante sur mer , reprenne le rang que la nature & la politique lui assignent dans le commerce général des deux mondes. Dans cette circonstance , elle cherche à resserrer ses liaisons avec la Russie ; selon quelques papiers publics , elle a obtenu la permission de faire construire pour son compte à Archangel quelques frégates d'une espèce de bois de sapin , connue dans le pays sous le nom de *Liskiwiina* , qui croît dans les environs de la rivière d'Onega , & qu'on est actuellement occupé à en construire trois ; on remarque que cette permission est d'autant plus extraordinaire que jusqu'à présent il n'a jamais été permis d'exporter ce bois ni de l'employer à des usages particuliers , parce qu'il avoit toujours été destiné ainsi que le chêne de Casan , pour la construction des vaisseaux de guerre Russes. Cette faveur , si elle a été réellement accordée aux Anglois , ne prouve peut-être rien autre chose , sinon que cette espèce de bois est très-abondante ; que n'en ayant pas besoin , on s'est décidé à se défaire avantageuse-

ment de quelques parties. Le moment actuel feroit désirer à l'Angleterre des secours plus importants ; & il n'est pas vraisemblable qu'elle les obtienne après la paix signée entre la Russie & la Porte.

» Le 1. de ce mois , écrit-on de Jaegerndorf , il se manifesta ici un incendie qui comença chez les Frères Mineurs , sous le toit , près d'une cheminée , pendant que les troupes prussiennes étoient sorties pour faire leurs exercices devant la porte de la ville. Comme le toit étoit couvert de bardeaux , le feu fit des progrès si rapides , qu'il se communiqua bientôt aux maisons voisines. Le Lieutenant-général de Statterheim averti de ce malheur , détacha aussitôt de chaque bataillon 4 Officiers , 4 Bas-Officiers & 40 Soldats ; il s'y rendit lui-même pour donner les ordres nécessaires ; mais les secours furent inutiles ; la plus grande partie de la Ville , ainsi que le Château & 2 Eglises , furent brûlées. On ne parvint à sauver que 40 maisons & les Fauxbourgs. Le Roi a ordonné de faire des recherches exactes pour savoir comment le feu avoit pris ; la commission chargée de ce soin , n'a pu rien découvrir ; elle notifia aux Frères Mineurs & aux membres du Sénat , l'ordre du Roi , les sommant de dire sans crainte ce qu'ils savoient , de dénoncer même celui qui dans les troupes du Roi pouvoit être soupçonné d'être compliqué dans cette malheureuse affaire , par malice ou par inadvertence. Il est résulté de ces recherches une assurance positive & unanime , qu'on ne pouvoit soupçonner personne parmi les troupes du Roi , d'avoir part directement ni indirectement à cet accident ».

La Ville de Braunau en a essuyé un pareil ces jours derniers : voici les détails qu'on en mande , en date du 9 de ce mois.

» Avant-hier , vers les 7 heures du soir , il survint dans le couvent des peres Bénédictins de cette Ville , un incendie si violent qu'en moins

de 10 minutes les flammes avoient gagné le bâtiment entier, & qu'il n'étoit plus possible d'y entrer ni d'en sortir. Tout ce que l'on peut mander pour le présent de ce fâcheux événement, c'est que tout le couvent avec les bâtimens adjacens, ainsi qu'environ 20 maisons d'un des faubourgs de la Ville ont été totalement réduits en cendres : il est certain que sans la présence du Général Comte d'Anhalt, les bonnes & promptes dispositions qu'il fit, & sans le secours du régiment de Pelkowsky qui accourut pour arrêter les progrès du feu, toute la Ville eût été, en peu d'heures, convertie en un monceau de ruines, vu le mauvais ordre qui règne en pareil cas parmi les bourgeois de cette Ville, aucun de ces derniers ne s'étant montré dans les rues pour assister & porter du secours dans un danger aussi imminent ; de sorte que s'ils ont été préservés cette fois-ci de la ruine totale de leur Ville, ils en sont uniquement redevables aux soins du Général Comte d'Anhalt, & à la bonne assistance que leur a prêté la garnison en cette occasion : c'est aussi à quoi les Religieux du Couvent, ainsi que tous les Ecclésiastiques qui se trouvent en cette Ville, n'ont pu refuser leur témoignage ; ils ont en outre affirmé unanimement, qu'on ne peut en aucune manière imputer la cause de cet incendie à aucun des militaires dont la garnison est composée «.

*De Ratisbonne, le 15 Avril.*

LA Diète a repris ses séances le 12 de ce mois, après les vacances de Pâques ; jusqu'à présent elles ont été peu nombreuses & peu intéressantes ; on ne s'occupe point dans ses assemblées des grandes affaires de l'Allemagne,

& les Ministres se contentent de lire chez eux les mémoires que les prétendans à la succession de Bavière ne cessent de multiplier, & qui devroient être plutôt portés à Teschen qu'à la Diète.

On vient d'apprendre, écrit-on de Cologne, que les habitans de Dierdorf, résidence du Comte de Wied-Runkel se sont soulevés à l'occasion d'une permission que leur Seigneur a accordée aux Capucins, de construire un Couvent à Dierdorf. On y avoit publié & affiché un rescrit portant défense à qui que ce soit d'empêcher la construction de ce Couvent, & de s'opposer à ce que le Comte avoit accordé aux Capucins ; mais les habitans ont arraché le rescrit, & détruit le Couvent, dont une partie étoit déjà bâtie, après en avoir chassé les Religieux. Le Comte a fait arrêter les chefs de la révolte, mis le reste du bâtiment sous une forte garde de ses Troupes. La bourgeoisie, de son côté, s'est adressée au Corps Evangélique pour obtenir le redressement de ses griefs contre son Seigneur. Au milieu du tumulte, on a remarqué que les Pasteurs Protestans ont fait tous leurs efforts pour contenir le peuple & pour le faire rentrer dans son devoir.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 20 Avril.*

APRÈS une longue attente de recevoir des nouvelles de l'Amérique-Septentrionale & des Indes Occidentales ; on a enfin vu arriver de la première de ces deux parties du théâtre de la guerre, le Commodore Hyde Parker, & le Lieutenant-Colonel Campbell, arrivés hier sur le *Phénix* ; on a débité aussi-tôt qu'il y a eu une action très-vive sur les frontières de la Géorgie,

Discontinué

entre les troupes du Roi, commandées par le Général Prevost, & les Américains par le Général Lincoln, dans laquelle on dit que ces derniers ont été battus & forcés de se réfugier dans la Caroline; que la Géorgie s'est soumise, & a prêté serment de fidélité à S. M. B.; que le Général Prevost, renforcé par une partie des milices, qui ont pris parti sous ses drapeaux, se dispose à subjuguier les deux Carolines & la Virginie. Nous attendons la Gazette de la Cour qui ne manquera pas de confirmer ce soir ces nouvelles importantes, auxquelles le retour de M. Campbell donne nécessairement quelque poids; on ne laisse pas cependant d'être surpris de l'avoir vu arriver au moment du triomphe; & qu'il ait préféré de venir annoncer la soumission d'une Province à l'honneur de partager les efforts qu'on va faire pour conquérir les autres. Cette conquête, malgré les espérances de la Cour, ne paroît pas encore bien assurée. Le Général Prevost auroit besoin d'un renfort; & selon les lettres particulières de New-York, le Général Clinton n'est pas en état de lui en envoyer aucun; sa situation lui rend nécessaires le peu de troupes qu'il a; il ne pourroit se dégarnir sans s'exposer au danger le plus évident. Les autres nouvelles de cette partie du monde se réduisent à une gazette de New-Yorck, qui rend compte de deux expéditions faites par des détachemens du Général Clinton, sur la fin de Février, à Elisabeth-Town dans le Jersey, sous la conduite du Lieutenant-Colonel Stirling, & l'autre dans le Connecticut sous celle du Général-Major Tryon; le fruit qu'on en a retiré, est la destruction de quelques vieux canons, & le dégât d'une quantité de provisions que nos troupes auroient eu besoin d'emporter, mais qu'il étoit plus facile de détruire.

La position des troupes Royales sur le Continent , a fait sentir la nécessité de les renforcer le plus promptement possible ; on a regretté d'en avoir détaché un corps aussi considérable sous les ordres du Général Grant pour les Antilles , où elles sont arrivées en effet heureusement , mais où elles n'ont fait autre chose que s'emparer de Sainte-Lucie , où il en est mort beaucoup lors de l'attaque du Comte d'Estaing , & où l'insalubrité du climat les fait périr journellement. On dit qu'on leur a expédié l'ordre de se rembarquer pour retourner à New-Yorck , & que c'est le Capitaine Douglas qui a été chargé de le porter. Il ne peut arriver qu'à la fin de ce mois au plutôt à Sainte-Lucie ; & les lettres qu'on a reçues , portent que le 24 Février , il y avoit 1800 malades dont la vie étoit en danger , & que tous les jours leur nombre augmentoit ; il se pourroit qu'à la fin de ce mois le Capitaine Douglas n'en retrouvât plus beaucoup en état d'être reconduits à New-Yorck.

Notre position en Europe n'est pas moins inquiétante que dans le Nouveau-Monde. Les craintes que l'on avoit sur la déclaration de l'Espagne se renouvellent avec plus de fureur ; le Marquis d'Almodovar , dans un court intervalle , a eu de fréquentes conférences avec nos Ministres ; ceux qui se prétendent instruits de leur objet , prétendent qu'il y étoit question d'un accommodement avec la France ; mais que ces négociations ont échoué comme les précédentes , & que la dernière entrevue du Ministre d'Espagne avec les nôtres , a été courte & décisive. Tous nos papiers ne sont remplis maintenant que d'assurances positives de l'adhésion de la Cour de Madrid , au traité de la France avec les Etats-Unis , & de la réception

faite publiquement aux Agens du Congrès. » Voici selon *le Morningpost*, le plan des opérations de la campagne prochaine. La flotte de Brest, consistant en 34 vaisseaux de ligne, tiendra celle de Portsmouth en échec dans la Baye, si elle n'est pas assez forte pour lui livrer combat ; 16 vaisseaux de ligne sortiront de Cadix, pour attaquer Gibraltar ; tandis que l'escadre du Ferrol, qui est de 5 vaisseaux de ligne, jointe à celle de Rochefort, qui est de 4, escortera une flotte de transport sur la côte d'Irlande ; l'embarquement se fera à Cherbourg, au Havre, à Dunkerque ; on a préparé en même-tems un grand nombre de vaisseaux, à l'aide desquels on essayera de brûler ce que nous avons sur la Tamise, & de bombarder Londres. Ces expéditions sont concertées de manière qu'elles doivent être exécutées en même-tems. Les deux Puissances ont le nombre suffisant de vaisseaux pour cet effet, quoique la France ait fait passer 4 vaisseaux, & l'Espagne 6, aux Indes Occidentales, où les Espagnols en avoient déjà 10, ce qui rend ces forces combinées très-supérieures à celles de l'Amiral Byron «.

A ces assertions nos papiers en joignent d'autres qui ne sont pas moins singulières, l'alarme est si grande dans le Ministère, qu'il prend toutes les mesures possibles pour s'opposer à tous ces projets ; l'embarquement des troupes rassemblées à Pétersfield, & dans quelques endroits voisins pour passer en Amérique, a été suspendu, & on a résolu de rappeler l'escadre avec laquelle le Chevalier Hughes est parti récemment pour l'Inde ; on ne laisse que deux vaisseaux continuer leur route pour cette destination.

En attendant que ces nouvelles vagues &

sans doute étranges , mais qui le seroient moins si la jonction de l'Espagne à la France s'effectuoit aussi-tôt qu'on le craint , ce qui nous obligeroit de ramasser presque toutes nos forces en Europe , pour essayer de leur faire face , se confirment ou se détruisent , on redouble d'activité pour mettre la flotte de Portsmouth en état de sortir ; on cherche & on emploie tous les moyens de l'augmenter ; mais les vaisseaux nous manquent , & nous sommes forcés d'en armer plusieurs qui étoient condamnés à ne plus sortir de nos ports ; mais dont le besoin oblige de se servir pour faire au moins nombre dans nos flottes ; tel est entr'autres le *Britannia* de 100 canons , qu'on a armé pour qu'il mette à la voile avec la flotte. C'est un de nos plus anciens vaisseaux qui avoit été jugé il y a quelque tems hors d'état de servir davantage ; & que la nécessité nous fait employer après avoir dépensé 4000 liv. sterl. à le réparer comme on a pu.

La maladie de l'Amiral Hardy continue ; on doute qu'il soit en état de prendre le commandement de la flotte , & on prétend que le Gouvernement a expédié à l'Amiral Byron , l'ordre de revenir en Europe pour commander à la place de Sir-Charles Hardy. Dans ce cas , il ne ramenera que le seul vaisseau qu'il montera pour son voyage , & l'Amiral Barrington aura le commandement de nos escadres aux Antilles. On assure aussi que le Gouverneur Johnstone , qui s'est permis des réflexions assez graves sur la conduite de l'Amiral Howe , & à qui cet Amiral s'est contenté de répondre qu'il pouvoit n'avoir que des connoissances maritimes très-bornées , après avoir offert publiquement ses services à la Patrie , vient d'accepter le commandement de cinq vaisseaux de ligne & de quelques frégates , qui sont destinés pour une expédition secrète.

» Pendant que notre Ministère , embarrassé cruellement par une fuite de fautes impardonnables , lit-on dans un de nos papiers , ne devroit travailler qu'à les réparer , en s'occupant des moyens de faire une paix honnête avec la France , ou de prévenir une rupture avec l'Espagne , il semble déterminé à en risquer une avec toutes les autres Puissances maritimes de l'Europe ; on fait que la Suède & le Danemarck ont résolu de mettre en mer des forces respectables pour garantir leur commerce des entraves que la Grande-Bretagne juge à propos d'y mettre ; la Hollande , dont les droits , à cet égard , sont fondés sur la sainteté des traités , est sur le point de prendre la résolution d'accorder à ses sujets toute la protection qu'ils font dans le cas de réclamer , en vertu des droits acquis de leur Patrie. Malgré cela , on a expédié ces jours derniers dans nos ports de nouveaux ordres d'y conduire tous les navires neutres destinés pour les ports de France , chargés de bois de construction , de chanvre , de fer , de sel , & de tout ce qui est nécessaire pour l'équipement ou l'avitaillement de la marine «.

Le bruit se répand que nous venons de perdre le *Jupiter* , vaisseau de 50 canons , à la présence duquel nous devons le succès du combat de la chaloupe le *Plaisir* , contre le corsaire le *Jean Bart* & la prise de ce dernier. Il a été pris , dit-on , par 2 vaisseaux de guerre François de 74 canons ; mais cette nouvelle n'est pas revêtue de toute l'authenticité qu'on pourroit désirer. On cite une lettre d'un Officier de ce vaisseau , qui donne cette fâcheuse nouvelle , mais qui est remplie de fanfaronades au moins étranges. Le *Jupiter* a fait une belle défense , dans laquelle il a tué ou blessé 495 François.

On nomme les deux vaisseaux preneurs, le *Don* ou *Ledon*, & le *Die Maria*, noms aussi inconnus dans la marine Françoisse, que celui de l'*Apollon* qu'on dit avoir été pris en Amérique.

Le Parlement a repris ses séances ; & malgré les débats qui accompagnent toujours ses délibérations, il paroît décidé à voter les impôts avec la même facilité qu'on les demande ; on écarte, avec soin, tout ce qui pourroit en retarder la perception. Le Lord North, cet habile financier, va proposer de mettre une sur-taxé aux impositions déjà établies, au lieu d'en créer de nouvelles, dont la recettte ne seroit pas si facile. On ne doute pas que cette proposition ne soit agréée. » Le concours unanime du Parlement & du Ministère, dit-on dans un de nos papiers, pour mettre l'Angleterre à la presse, prouve que l'on se promet infiniment de cette méthode, aussi ruineuse pour le moment qu'elle peut être glorieuse & profitable pour l'avenir ».

Le bruit qui avoit couru que cet Été il n'y auroit peut-être point de camps ne s'est point confirmé. Voici la distribution de ceux qui seront établis ; 24 régimens à Coxheak, 12 à Warty ; 4 à Portsmouth ; 2 à Plymouth & à Chatham ; 2 dans le Comté de Suffolck ; 3 de cavalerie à Salisbury ; il n'y en aura point à Winchester. Ils seront établis dans le courant de Mai, aussi tôt que les fourrages le permettront ; le Roi se propose d'en faire la revue au commencement de la campagne ; S. M. sera accompagnée du Prince de Galles, à qui l'on présentera les Officiers Généraux & ceux de l'Etat-Major.

Le Procès du Vice-Amiral Paliser est commencé ; l'Amirauté a été long-tems indé-

sur le lieu où se tiendrait le conseil de guerre. Après avoir décidé qu'il ne se tiendrait point sur terre, elle désigna d'abord l'*Invincible*. On a fini par ordonner qu'il feroit assemblé à bord du *Sandwich*, vaisseau de 90 canons actuellement désarmé, sans mats, sans agrès, où l'on a été obligé d'employer quelques cordages poutiches pour les signaux. Le Conseil est composé du Vice-Amiral Darby, Président, du Contre-Amiral Digby, des Capitaines sir Chaloner Ogle, Kempenfelt, Peyton, Bayne, Robinson, Duncan, Goodall, Cranston, Linzet, Colpeys, Walters; M. Jakson fait les fonctions de Juge-Avocat. Il tint sa première séance le 12; Sir Hugh Palliser déclara que son intention n'étoit pas de soumettre la conduite de l'Amiral Keppel à un nouvel examen, qu'il ne se proposoit que de justifier la sienne; & le Conseil, après avoir décidé qu'il feroit usage des minutes de celui qui avoit été tenu à l'occasion de l'Amiral Keppel, parce qu'il y a plusieurs circonstances qui tendent à inculper le Vice-Amiral, procéda à l'audition des témoins. Ils sont en petit nombre. Les principaux, cités de la part de la Couronne, sont les Amiraux Keppel, Harland & Campbell, M. Rogers, Secrétaire du premier, M. Faulkner, son Capitaine de Pavillon; & les Capitaines Washington, Sir Charles Douglas, Macbride, Levison, Gower, Stewart, Laforey, Jervis & Berkley. L'Amiral Keppel fut appelé le premier; il témoigna combien sa situation étoit pénible quoiqu'il fût bien sûr de ne laisser entrevoir dans sa déposition rien qui annonçât du ressentiment; il demanda à être dispensé de déposer dans une affaire où il seroit forcé de ne pas s'en tenir à de simples *oui* & *non*. Sa demande, prise en considération, fut rejetée, il répondit aux questions qu'on

lui fit. L'interrogatoire de ce jour fut court ; l'Amiral déclara que Sir Hugh , pendant l'action , avoit prolongé la ligne Françoisé aussi bien qu'aucun des vaisseaux qui le précédèrent ou le suivoient , qu'il l'avoit fait d'une manière judicieuse , & qu'il avoit agi comme un Amiral doit agir. L'interrogatoire du 13 fut plus étendu. Les questions faites relativement au combat d'Ouessant , jettent quelquefois un peu de jour sur cette affaire singulière , dans laquelle il importe à l'Angleterre de dire qu'elle a eu l'avantage ; & on remarque qu'il échappe quelquefois à l'Amiral des demi-aveux contraires. Il croyoit que le 27 feroit un jour de gloire pour l'Angleterre ; mais la flotte ne put pas être également prête à agir ; le Vice-Amiral & sa division qui étoit resté plus long-tems engagé au combat , s'étant retiré le dernier , eut besoin de plus de temps pour se réparer. La réponse de l'Amiral à la question , si en n'obéissant pas à son signal , le Vice-Amiral fut cause qu'il ne put former la ligne à bas-bord , est curieuse.

« Non , les François formoient leur ligne de la même manière dont M. de Conflans avoit formé la sienne lorsqu'elle fut attaquée par l'Amiral Hawke ; c'est une manière qui leur est particulière , & dans laquelle ceux qui n'y sont pas accoutumés peuvent remarquer de la confusion. Connoissant cette manœuvre , j'ai très-bien vu qu'ils se formoient ; mais ne pouvant me former moi-même , falloit-il que je sacrifiasse la flotte d'Angleterre ? Je suis prêt à déclarer à l'Univers ce qu'en pareil cas je crus devoir faire. S'il m'eût été possible de passer à leur vent , certainement je l'eusse fait. Je fis donc le signal pour virer. On ne prétendra pas sans doute que le *Victory* & le *Formidable* seuls aient été en état d'attaquer la flotte ennemie toute entière. Me demanderez-vous si le Vice-Amiral obéit à mon signal ? Je réponds non ; mais il ne s'en suit pas qu'en

n'obéissant pas alors , il m'ait empêché de former ma ligne. Au reste , si ces mots l'apparence d'une fuite paroissent présenter quelques réflexions , ne les intérez point dans les minutes. — Après le signal pour former la ligne à bas-bord , quel est le signal général que vous avez fait ? — Je donnai un ordre qu'aucun signal n'annonça. J'ordonnai au Capitaine d'une frégate de dire à Sir Robert Harland de se former en avant , mais dans le moment je fus dans la désagréable nécessité d'en donner un contraire. Je me trouvai dans une circonstance où , vu les dominages considérables que nos vaisseaux avoient essuyés dans leurs mâts & leurs agrès , on peut dire que les François perdirent une belle occasion , à moins qu'ils n'aient à répondre qu'ils avoient été très-maltraités eux-mêmes dans le corps de leurs vaisseaux. J'ordonnai donc à Sir Robert Harland de se former derrière & de la couvrir ; pendant qu'on fit quelques manœuvres nécessaires , il les exécuta ; & comme l'ennemi ne saisit pas le moment favorable qui se présentoit à lui , ces ordres produisirent l'effet que j'en attendois ». Ces réponses prouvent combien la flotte Angloise étoit maltraitée. Le résultat des dépositions de ce jour & des suivantes , est que M. Palliser s'est conduit avec courage & intelligence lorsqu'il a combattu ; mais qu'il a constamment désobéi au signal & aux ordres qui lui ont été portés & donnés avec une humeur que l'Amiral Keppel se reproche.

La tournure de ce procès commence à devenir plus grave pour le Vice-Amiral ; bien des personnes qui n'en jugeoient d'abord que d'après les précautions que la Cour sembloit avoir prises pour ne faire examiner qu'un point de sa conduite , & qu'un petit nombre de témoins , commencent à penser que ce n'est plus un procès pour rire , & qu'il pourra avoir des suites funestes pour lui. On a remarqué que le Gouvernement , qui n'avoit disposé ni de son loge-

ment à l'Amirauté, ni de ses places, y a nommé le 15 de ce mois, précisément le lendemain du jour où les dépositions de Keppel le chargeoient davantage. C'est l'abandonner dans le moment le plus critique ; on est toujours persuadé cependant, qu'il n'a agi que par ses intrigations secrètes en accusant l'Amiral ; & ce qui semble confirmer qu'il n'a pas vu sans peine le triomphe de celui-ci, c'est que l'Amiral Montague dont la conduite lui a mérité pendant cette procédure, la reconnaissance & la vénération publique, vient de perdre le Gouvernement de Terre-Neuve, dont on a disposé en faveur de M. Richard Edwards ; le peuple prétend que l'Administration l'a puni de n'avoir pas voulu trouver un coupable dans un homme qu'elle n'eût peut-être pas été fâchée de perdre.

Comme on l'a dit, les seules nouvelles du continent de l'Amérique, qui circulent dans le Public, sont celles que fournit la gazette de New-Yorck, que tout le monde lit à son arrivée, & en qui personne n'a confiance ; on l'a vue plusieurs fois publier de prétendus actes du Congrès, les uns absurdes, les autres odieux, tous destinés à présenter les Américains sous un faux jour ; peut-être est-ce dans ce même dessein qu'elle annonce à présent une querelle qui s'est élevée entre le Conseil exécutif de Pensylvanie & le Général Arnold, qui commande à Philadelphie. Le Conseil accuse le Général d'avoir tenu une conduite oppressive à plusieurs égards contre les fidèles Sujets de l'Erat, la juge indigne de son rang & de sa place, hautement décourageante pour ceux qui ont manifesté leur attachement aux libertés & aux intérêts de l'Amérique, & contraire au respect dû à la suprême autorité exécutive. A l'arrêté détaillé du Conseil, la même gazette a joint une adresse de M. Clarkson, Aide-de-Camp du Général, invitant le Public à

suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il se soit défendu ; & enfin une adresse de M. Arnold à ce même Public , qu'il informe qu'il a demandé un Conseil de guerre au Congrès pour examiner sa conduite. Le Gouvernement desire trop qu'il s'éleve de pareilles divisions parmi les Américains , & il s'est trouvé trop de gens empressés de le servir en fabriquant des nouvelles & des pièces de cette espèce , pour qu'elles ne soient pas suspectes.

## ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

*De Philadelphie , le 25 Février.* Suivant toutes les apparences , l'expédition combinée entre les troupes envoyées de New - Yorck , & celles qui ont marché de S. Augustin pour pénétrer par le Midi dans les Provinces-Unies de l'Amérique , sera à - peu - près semblable à celle du Canada , du moins pour ce qui regarde l'éclat du début , & les difficultés de la poursuite. Nous n'osons pas garantir que l'issue en soit la même ; mais nous ne sommes pas sans espérances. Il est certain , du moins , que plus le Général Prevost , & le Colonel Campbell s'avanceront dans le Pays , plus ils trouveront de résistance. Au commencement de ce mois , nous apprimes que le premier & le sixième Régiment de la Caroline Méridionale , un gros corps de la Caroline Septentrionale , & 1000 hommes de milices du Comté de Cambden , s'étoient déjà mis en marche vers les frontières Méridionales ; qu'un autre détachement de 1000 hommes de la milice de Cambden , une seconde division de la Caroline Septentrionale , & un gros corps de Virginiens alloient les suivre. Nous apprenons aujourd'hui que le Général Lincoln & le Général Montrée , après avoir combiné leurs mouvemens & leurs marches , tentent , avec la plus grande espérance

de succès, de couper la retraite de l'ennemi, qui ne peut éviter le sort de l'armée de Saratoga, qu'en combattant heureusement ; ce qui paroît difficile lorsqu'il sera attaqué de deux côtés par les troupes qui l'entourent.

Si les vaisseaux Britanniques nous enlèvent de tems en tems quelques-uns de nos Armateurs, ceux-ci prennent aussi souvent leur revanche. L'*Amérique* de 36 canons a conduit le 25 du mois dernier à Charles-Town dans la Caroline méridionale, l'*Autruche*, frégate de 24 canons, appartenant à l'escadre de l'Amiral Gambier, dont elle s'est emparée après un combat qui a duré 3 heures. On écrit aussi de Boston, que l'armateur l'*Allarme* a pris le *Refus*, chaloupe de 16 canons, ainsi qu'un bâtiment venant d'Halifax, avec 3700 galons de melle, 5600 livres de sucre, &c. & que l'armateur la *Défiance* y est rentré, après avoir fait 8 prises, dont il avoit débarqué les équipages à la Martinique.

*Trentown, du 28 Février.* Les troupes Royales sont toujours très-resserrées à New-Yorck, manquant de tout, & trop foibles pour pouvoir faire aucune entreprise considérable. La désertion y règne, ce qui contribue encore à les affoiblir ; le Général Clinton, qui n'a pu l'arrêter, vient d'essayer d'y remédier par la proclamation suivante, qui ne lui ramènera peut-être pas un homme. » Attendu que les déserteurs des troupes de S. M. qui font à mes ordres, & que l'on sçait être passés au service de l'ennemi, en réfléchissant sur l'infamie dont ils se couvrent en portant les armes contre leur Souverain & contre leur Pays, rentreroient dans le devoir, s'ils n'étoient retenus par la crainte du châtiment, je proclame, par la présente, un pardon général pour tout déserteur de quelque grade & dénomination qu'il

puisse être qui joindra volontairement , n'importe quel corps des troupes de S. M. , avant le premier Mai prochain «.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES , le 30 Avril.*

LE 12 de ce mois le Roi , sur la démission de M. de Bory , a disposé du Commandement du Château de Pierre - en - Cise , en faveur de M. de Rouches , Lieutenant-Colonel de Cavalerie , ci - devant Maréchal des Logis de ses Gardes en la Compagnie de Villeroy.

S. M. a nommé le 18 à l'Abbaye de Beaulieu , Diocèse de Limoges , l'Abbé Gondoin , Vicaire-Général d'Orléans ; à celle du Perray - Neuf , l'Abbé de Mallian , Aumônier de Madame ; au Prieuré de St. Martin - de - Paley , M. de la Bintmaye ; à celui du Gahart , M. du Voisin , Vicaire - Général de Laon ; & à celui de la Roche-sur-Yon , M. Charette de la Colinière.

Le même jour , M. Mesnard de Chouzy , Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès du Cercle de Franconie , qui étoit de retour en cette Cour par congé , a eu l'honneur d'être présenté à S. M. par le Comte de Vergennes , Ministre & Secrétaire d'Etat au département des affaires Etrangères , & de prendre congé de S. M. pour retourner près ce Cercle.

Le Roi & la Famille Royale signèrent ces jours derniers le Contrat de mariage du Comte de la Tour - du - Pin - la - Charce , Brigadier des Armées du Roi , avec la Comtesse de Bérulle de Rigny , Chanoinesse de Neuville , fille du Marquis de Bérulle , premier Président du Parlement de Grenoble.

La Cour est partie d'ici le 25 de ce mois pour aller au Château de Marly , où elle doit rester jusqu'à la veille de la Pentecôte.

M.

M. de la Fosse, Graveur, eut l'honneur de remettre le 18 à LL. MM. & à la Famille Royale, la cinquième livraison du *Voyage Pittoresque de l'Italie*.

*De Paris, le 30 Avril.*

LE départ de l'escadre de M. de la Mothe-Piquet a été suspendu par les vents contraires qui ont régné quelque-tems, & qui ont enfin changé de la manière la plus favorable. On a lieu d'espérer qu'avant son arrivée aux Indes-Occidentales, les affaires auront changé de face. La jonction de M. de Grasse avec M. le Comte d'Estaing doit être actuellement effectuée. Un navire Hollandois parti de St-Eustache, assure avoir vu cette escadre arriver par la Guadeloupe, & éviter par conséquent la flotte Angloise qui l'attendoit vers la pointe méridionale de la Martinique; cette nouvelle est d'autant plus vraisemblable, que l'on fait par les dépêches reçues précédemment du Vice-Amiral François, qu'il avoit envoyé 4 frégates au-devant de M. de Grasse, pour l'informer de la jonction des Amiraux Byron & Barrington, & de la position qu'ils avoient prise dans la baie du Gros Îlet, à Ste-Lucie, pour le couper s'il ne prenoit son cours par le nord de la Martinique.

Les vaisseaux le *Destin* de 74 canons & le *Caton* de 64, sont arrivés de Toulon à Brest, où l'on compte avoir bientôt 36 à 38 vaisseaux de ligne sous les ordres de M. le Comte d'Orvilliers, malgré les différentes divisions qui en sont sorties successivement sous ceux de MM. de Grasse, d'Orves, de Vaudreuil & de la Mothe-Piquet. Lorsqu'on aura parfaitement remédié aux défauts de construction des trois vaisseaux nouvellement essayés à Rochefort, ils se joindront à cette grande flotte qui, à ce que l'on

5, Mai 1779.

croit , pourra être encore augmentée par 6 vaisseaux de guerre que l'on présume que M. d'Abon a ordre , dit-on , d'y conduire de Toulon. On parle du moins beaucoup de la jonction des vaisseaux de ces deux départemens ; si elle s'effectuait , cela confirmerait l'opinion où l'on est généralement , tant ici qu'en Angleterre , que l'Espagne s'est chargée de garder la Méditerranée , & que la déclaration qu'elle en a fait faire à la Cour de Londres , a empêché celle-ci d'y faire passer plus d'un vaisseau de ligne & quelques frégates. Ce service que nous rendrait la flotte de Cadix serait déjà important , quand même la démarche à laquelle on s'attend de la part de la Cour de Madrid n'aurait pas lieu. On se flatte cependant que cette démarche , si long-tems suspendue , n'est pas éloignée. » Tout paraît toujours annoncer des projets hostiles , écrit-on de Bilbao ; plusieurs régimens arrivés dans les lignes de St-Roch , 4 autres qui viennent de renforcer la garnison de Cadix , & 2 qui cantonnent aux environs de cette place , 2000 quintaux de poudre conduits à Séville , des levées continuelles pour les troupes de terre & de mer , tous les Officiers de marine ayant ordre d'être rendus dans leurs départemens pour le premier Avril prochain , la fréquence des couriers de Madrid à Versailles , & de Versailles à Madrid , tout en un mot annonce une guerre prochaine , mais notre cabinet , toujours plus impénétrable , nous tient encore dans l'incertitude «.

» Si les Hollandois , lit-on dans une lettre de Brest , pour ne pas blesser la majesté du peuple Anglois , hésitent à nous apporter des bois de construction , d'autres Nations neutres s'empres- sent de les remplacer ; 3 vaisseaux de guerre Suédois ont conduit ici plusieurs bâtimens de leur Nation qui en étoient chargés ; & les Da-

mois paroissent ne pas demander mieux que de profiter des avantages que ce commerce peut leur procurer «.

Le 16 de ce mois, 2 cotters du Roi arrivèrent dans la rade de Dunkerque, avec le paquebot Anglois le *Prince d'Orange*, aux ordres du Capitaine Williamstony, dont ils s'étoient emparés à la vue des côtes d'Angleterre. On ajoute que c'étoit la première sortie de ces cotters. Leur prise est considérable, puisqu'il y avoit outre 21,000 liv. sterl. en or, beaucoup de diamans & d'autres bijoux de prix. On a remarqué que c'est déjà la seconde fois que ce paquebot a été pris depuis le commencement des hostilités entre la France & l'Angleterre, & que c'est même le seul auquel cet accident soit arrivé.

Le Capitaine Mignard, Capitaine du Corsaire la *Ville de Honfleur*, le même qui, le 19 Février dernier, soutint pendant 7 heures & demie un combat contre 2 corvettes Angloises, vient de se signaler encore. » Le 29 Mars, écrit-on de Cherbourg, faisant route pour sortir de la Manche, il fut chassé par une caiche du Roi d'Angleterre, de 18 canons de 6, & qui avoit des troupes à bord; M. Mignard n'avoit que 14 canons de 4, & 107 hommes. Quoiqu'il reconnût qu'il étoit inférieur à tous égards à son ennemi, il résolut de l'attendre. Le combat s'engagea à 5 heures & demie, avec une ardeur égale de part & d'autre; les deux batteries se font trouvées plusieurs fois bord à bord, mais l'Anglois qui marchoit supérieurement, a toujours évité l'abordage, & s'est vu à la fin obligé de quitter la partie. Le Corsaire François est arrivé le 30 à la rade de Cherbourg, tout désarmé; il a eu 3 hommes tués & 18 blessés. Le Capitaine qui est au nombre de ces derniers a le visage tout brûlé ainsi que les mains, par

les artifices que l'Anglois a lancés sur son bord «. Sur le compte qui a été rendu au Roi des preuves réitérées de bravoure qu'a donné M. Mignard, S. M. a bien voulu lui en marquer sa satisfaction par le don d'une épée.

» M. Franjon de cette Ville, jeune homme de 22 ans, écrit-on de Montelimart, vient de se distinguer d'une manière remarquable, qui mérite d'être publiée. La bravoure connue de ce jeune homme, lui avoit fait confier le commandement du vaisseau corsaire nommé *le Mars*; cette confiance a été pleinement justifiée. Il est arrivé à la Martinique, conduisant avec lui deux prises, dont l'une, sur-tout, est importante par la cargaison, & les difficultés qu'il a surmontées pour s'en rendre maître. C'est un corsaire Anglois chargé de 7000 quintaux de marchandises, monté en forces bien supérieures à celles de Franjon. Il engagea lui-même le combat. Son ennemi fit une longue résistance, mais sa supériorité ne le déconcerta pas. Il parvint à l'abordage, & se mit lui-même aux prises avec le chef Anglois. Il lui trancha la tête d'un coup de sabre, & l'équipage se rendit en voyant tomber son Chef. La seconde prise qu'il a faite, est une goëlette Angloise, dont la cargaison est également avantageuse. Les patens de M. Franjon en étoient fort en peine; depuis long-tems ils n'avoient reçu de ses nouvelles; & ils se trouvent à présent bien dédommagés de leurs inquiétudes «.

M. M. Desgranges & Compagnie, dont nous avons annoncé l'Armement, & auxquels M. le Chevalier de Larminat a adressé des propositions par la voie de notre Journal, viennent de nous faire passer leur réponse, que nous nous empressons de transcrire. Elle offre au Public en général & à leurs Actionnaires en particulier, des détails intéressans sur une partie

de la vaste entreprise qu'ils ont formée, & une juste idée de quelques-uns de leurs moyens pour en assurer le succès. L'attention qu'ils ont apportée à la partie militaire garantit celle qu'ils mettent dans toutes les autres, & est faite pour exciter la confiance.

» Nous avons vu avec plaisir, M. dans le *Mer-  
cure* du 25 de ce mois, la proposition qui nous avoit déjà été faite directement par M. le Chevalier de Larminat. Nous sommes très-aisés de ce que cet Officier, en s'étant déterminé à la publier, nous ait fourni le moyen de rendre un hommage public à son patriotisme, & au zèle dont il a toujours été animé pour la gloire de l'Etat. Mais quelque flatteuses que soient les propositions, & quelque desir que nous ayons de les accepter en entier, nous n'avons pu lui dissimuler les engagements que nous avions contractés avec M. de Milly, Major d'Infanterie, avant que de le connoître. Comme nous sommes persuadés que M. le Chevalier de Larminat est convaincu de toute la justice des motifs qui nous ont porté à ce premier choix, nous espérons qu'il nous verra sans peine renouveler ici les conditions que nous avons conséquemment été obligés de mettre à l'acceptation de ses offres de services.

Nous allons rendre compte au Public & à tous ceux qui veulent bien nous confier leurs intérêts dans l'affaire dont il s'agit, des raisons qui nous ont porté à accorder à M. de Milly le commandement en chef des Volontaires qui doivent être employés dans notre armement. Nous manquerions à notre première obligation à celle que nous serons toujours les plus empressés de remplir, si, dans toutes les circonstances qui se présentent, nous ne justifions de tous nos soins pour rendre notre entreprise aussi recommandable par son exécution que par son objet.

M. de Milly nous a été recommandé par M. le

Maréchal de Broglie & par M. le Marquis de Castries , qui l'honorent singulièrement de leur protection ; ces titres suffiroient sûrement à cet Officier pour nous prouver son mérite , ainsi qu'à toute la Nation , qui sait que de pareils suffrages sont les témoignages les plus glorieux & les plus assurés qu'un militaire puisse donner de son courage & de sa bonne conduite ; mais nous devons une reconnaissance particulière au zèle que M. de Milly ne cesse de nous manifester ; & nous ne pouvons mieux nous en acquitter qu'en entrant dans quelques détails sur ce qui lui a mérité la protection dont il est honoré. Nous sommes persuadés que ce détail fera plaisir à tous ceux de nos Actionnaires qui le liront , & cela seul nous le fait juger nécessaire.

M. de Milly , Chevalier de S. Louis , est entré au Service en 1747 par sa nomination à une Lieutenance dans le Régiment de Limosin ; & à la paix , en qualité de Volontaire dans le Régiment du Hainault , dont il est sorti en 1753 pour prendre une Lieutenance dans le Corps de Fischer , duquel il est passé , en 1756 , en qualité de premier Lieutenant , dans celui des Volontaires Etrangers , où il s'est trouvé à l'affaire de Saint-Cast. Réformé à Metz en 1759 , & remplacé dans le Corps des Chasseurs de Turpin , où il a reçu un coup de fusil à la jambe gauche à Yesberg , sous les ordres de M. d'Origny avec lequel il a fait toute la campagne , & pendant laquelle il s'est distingué de manière qu'il fut confié plusieurs détachemens à ses ordres.

Après l'affaire de Wolckemissen , il a été choisi pour aller reconnoître les ennemis pendant la nuit , a percé jusques dans leur camp avec 5 hommes , & est venu rendre compte de leur marche à M. le Comte de Chabor.

On lui a confié le commandement du Château d'Aremberg , où il a été attaqué infructueusement ;

il a fait dans cette occasion dix Dragons prisonniers aux ennemis.

A l'affaire de Stadtruden, sous les ordres de M. de Maupeou, il fut choisi pour commander l'arrière-garde composée de 100 hommes, avec lesquels il fit retirer les ennemis. Il s'est trouvé dans cette campagne aux attaques d'Yesberg, Saltzgoth, Arensberg, Stadsberg, Wolckemissen, à l'affaire de Corbac; & dans toutes les occasions où son Corps a donné, il a mérité l'applaudissement de ses chefs.

Pendant l'hiver de 1760 à 1761, il a réussi, avec 50 hommes, à faire retirer les Troupes qui étoient cantonnées dans le Comté de la Marck, & a donné par ce moyen la facilité d'en enlever les fourrages.

Après avoir encore éprouvé une réforme en 1761, il a été envoyé par la Cour à la suite des Volontaires du Haynault, sous les ordres de M. de Grandmaison, qui l'a employé tant pour des détachemens que pour les fortifications du Mulhausen, & la visite de l'Unstruck.

A l'affaire d'Amœnebourg, M. de Milly s'est trouvé au feu depuis 6 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, où il reçut neuf blessures légères ou contusions, perdit 35 hommes sur environ 80 qu'il commandoit dans la maison du Moulin. M. le Marquis de Castries, pendant l'affaire, lui envoya demander son nom par M. Luker, alors son Aide-de-Camp, & lui fit dire de passer chez lui après l'affaire. Trois jours auparavant, il s'étoit offert d'entrer dans la ville pendant la nuit avec 50 hommes; mais l'ordonnance qui avoit été envoyée à M. de Castries à ce sujet, s'étant perdue, l'entreprise ne put réussir. Sur le compte qui en a été rendu à la Cour, & d'après la note particulière de M. de Grandmaison, M. de Milly reçut une gratification de 300 liv.

Il a tenu pendant deux heures avec 50 hommes

contre deux bataillons d'Infanterie ennemie à Eidorf près d'Arfeld, sous les ordres de M. de Poyanne, lors de la retraite des Volontaires de Soubise & de S. Victor, de Ziegenhayn, & a donné par ce moyen le tems à la Cavalerie de se retirer. M. de Grandmaison fut tellement satisfait de sa manœuvre, qu'en arrivant, il lui en fit compliment.

Il a été réformé avec ses appointemens, étant à la suite, & a obtenu en 1763 l'Aide-Majorité de Stenay, sans appointemens, & n'y a joui jusqu'à présent d'aucuns émolumens, & il a seul rempli, jusqu'en 1777, les fonctions de Major & d'Aide-Major.

A cette époque, il est passé en qualité de Major au service des Etats-Unis de l'Amérique, avec M. de Bretigny, où il a été pris & conduit à St. Augustin, d'où il s'est échappé à la fin de Mars 1778.

Tous les services de M. de Milly sont certifiés par M. de Grandmaison, M. le Comte de Chabor, & tous les Officiers - Généraux sous lesquels il a eu l'honneur d'être employé.

Nous regrettons sincèrement qu'on nous ait prévenu dans l'avis dont votre Mercure nous a donné connoissance sur l'énumération des services qui ont mérité à M. de Larminat la considération dont il jouit; mais ce que l'on en a dit, & ce que nous venons de faire connoître de M. de Milly, nous ont déterminé aux arrangemens suivans :

1°. M. de Milly, comme Commandant en chef, aura le commandement des Volontaires qui monteront la première division. M. de Larminat aura le commandement de ceux employés sur la seconde, chacun à la tête de leurs Volontaires, & nous aurons l'honneur de les présenter l'un & l'autre en cette qualité à M. de Sartine.

2°. En cas de réunion des deux divisions & de descente, M. de Milly ayant le commandement en chef sur toutes les Troupes de l'armement, M. le

Chevalier de Larminat fera dans ce cas les fonctions de Major-Général desdites Troupes.

3°. Le succès entier de notre entreprise dépendant en grande partie du Public, & par conséquent le nombre des six frégates & deux corvettes pouvant n'être pas entièrement rempli pour le tems que nous nous sommes proposé, les commandement de MM. de Milly & de Larminat auront lieu pour les frégates qui seront mises les premières à la mer, toujours conformément aux deux articles ci-dessus.

40. Nous verrons toujours avec plaisir MM. de Milly & de Larminat se concerter entr'eux pour le choix des Officiers & Volontaires qui doivent composer les Compagnies qui seront employées sur les frégates & corvettes ; mais ils nous seront toujours présentés par M. de Milly, comme Commandant en chef.

Quant à la réponse que M. de Larminat exige de nous sur sa proposition de recevoir sa compagnie de Volontaires en qualité de souscripteurs, outre que la condition d'employer le montant de leur souscription dans leur habillement, nous paroît trop onéreuse à nos Actionnaires, la détermination que nous prendrons là-dessus ne peut être que la suite de l'adhésion formelle de M. le Chevalier de Larminat, aux conditions que nous venons d'avoir l'honneur de lui proposer. Nous aurons attention à ce que cette détermination tourne également au plus grand avantage de nos Actionnaires & à celui des Volontaires ; nous la publierons au le tems ; mais l'ordre de notre travail exige que nous nous occupions des premières opérations dont celle-ci ne doit être que la conséquence ; le compte que nous en devons rendre doit y être assujetti ; & si nous en sortons quelquefois, ce ne sera jamais que dans les circonstances où, comme dans celle-ci, on nous mettra dans le cas de justifier que toutes nos opérations sont préméditées.

Il nous reste, M. à vous remercier de l'attention

que vous voulez bien avoir de publier tous les avis qui vous sont adressés sur notre entreprise. Quoique son objet le rende digne d'occuper une place dans votre Journal, consacré tout entier à l'utilité de la Nation, nous ne vous sommes pas moins reconnoissans du moyen que vous nous procurez de faire prendre de nous l'opinion que nous désirons qu'on en ait, en nous mettant à portée de justifier de tous nos efforts, pour mériter la confiance dont on nous honore ; nous vous prions de vouloir bien toujours avoir la même complaisance, & de ne rien laisser ignorer de ce qui vous sera adressé concernant notre armement.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

On nous a fait passer une autre lettre de M. de Garchery, Avocat au Parlement de Bourgogne, adressée à un de ses amis qui lui avoit envoyé des prospectus de l'Armement en question. Comme elle contient des questions intéressantes qu'on a faites plusieurs fois, qui peuvent se répéter encore, & qui demandent une réponse que M. M. Desgranges & Compagnie feront, sans doute, aisément ; nous croyons répondre aux intentions de M. de Garchery & aux leurs en la plaçant ici.

« Je vous remercie, M., de ce que vous avez bien voulu me faire passer plusieurs exemplaires du Prospectus qui se débite à Paris à l'occasion de l'armement de six frégates & deux corvettes, projeté par une compagnie de Négocians de cette Ville. Je me charge avec plaisir d'en distribuer parmi mes amis & mes connoissances, & je desiré, autant par une suite de mon attachement au bien public, que pour répondre à votre confiance, de pouvoir coopérer à l'exécution d'un projet aussi honorable. Mais plus une opération est étendue, plus elle est susceptible d'examen dans ses détails. C'est ce qui m'engage à vous faire part de quelques observations dont le motif ne peut déplaire aux personnes qui

ont formé ce plan , & qui conséquemment ont dû tout prévoir.

En général , tout le monde convient qu'un armement de cette force est , par sa supériorité sur tout ce qui a paru dans ce genre jusqu'à présent , de nature à procurer beaucoup d'Actionnaires , principalement dans cette classe de Citoyens , qui ne sont pas moins sensibles à l'honneur de la Patrie qu'à la perspective utile qui se présente au premier abord ; j'ajouterai même qu'en a saisi tous les moyens possibles pour conduire cette petite flotte aux plus grands succès , soit par le nombre & le calibre des canons , soit par la quantité de Volontaires , soit enfin par la nature de la construction ; & la réunion de tous ces objets est bien propre à exciter l'esprit du patriotisme dans tous les cœurs , pour seconder les vues de notre sage Monarque contre l'ennemi commun de la liberté des mers ; mais dans une entreprise , telle brillante qu'elle soit , il faut faire naître & établir la confiance. Il est nécessaire à cet effet que le Public soit instruit de plusieurs choses qui ne sont pas dans le Prospectus. 1°. Dans quel tems à peu-près pense-t-on que cet armement pourra avoir lieu ? 2°. Peut on compter sur la protection immédiate du Roi & des Ministres ? 3°. Quelle assurance donnera-t-on de l'emploi & de la distribution de fonds aussi considérables que la somme de deux millions six cents mille livres ? 4°. Dans le cas où les circonstances en empêcheroient l'effet , quel seroit le recours des Intéressés , & ne conviendrait-il pas que , pour cet objet , on désignât un Banquier connu , comme on l'a fait pour la réception des actions ? 5°. Enfin , quels sont les arrangemens pour le commandement , tant de la Marine que des Volontaires ? L'expérience , les talens & la bravoure ont sans doute motivé le choix des Chefs dans les deux parties.

Communiquez ma lettre à MM. Desgranges & Compagnie , qui connoissans comme moi la nécessité

de tranquilliser tout le monde, jugeront bien que ces différentes demandes qui résultent tout naturellement du sujet, ne sont pas suggérées par une simple curiosité ; d'ailleurs leur réponse, que vous me ferez passer par la voie du Journal que vous jugerez à propos, pour lui donner plus d'authenticité, multipliera & répandra les éclaircissemens les plus avantageux, peut-être même les plus décisifs. On ne se dissimule pas les pertes du Commerce, mais le découragement n'est que le partage des âmes foibles & sans caractère ; les infortuns ne se réparent que par des efforts soutenus, & l'intérêt dans cette circonstance est toujours joint à la gloire. La conduite des Anglois dans la guerre de 1755, fournit une preuve bien frappante de cette vérité, lorsqu'après nos premiers succès l'esprit de patriotisme fit former une société de Marine qui, pour suppléer aux inconvéniens de la presse & de la disette des Matelots, invita dans la classe indigente du Peuple, les enfans des trois Royaumes à se faire Mouffes, & leurs peres à embrasser la profession de Matelots, en se chargeant de la fourniture de tout ce qui leur étoit nécessaire. Un peu de réflexion suffit pour concevoir tout le mérite d'une action aussi patriotique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Les armemens en course se continuent dans tous nos Ports ; l'émulation des Armateurs ne néglige rien pour rendre au Commerce des Anglois le mal qu'ils ont fait au nôtre. Le *Maréchal de Mouchy*, de 28 canons de 18 & de 12, & de 8 de 4 sur les gaillards, Capitaine Gramon, 260 hommes d'équipage, & le *Patrocle* de 14 canons de 4, Capitaine Gramon, cadet, sortirent de Bordeaux le 6 de ce mois pour commencer leur croisière ; l'*Ecureuil* & le *Guerrier* du même port, de 12 canons de 6, & de 60 hommes chacun, sont encore en course ; la *Revanche* y est entrée après une croisière de 5

mois, pendant laquelle elle n'a fait que 3 prises peu considérables. Le corsaire *Monsieur de Granville*, a envoyé à Brest un corsaire Anglois de 14 canons. Le 9, un bâtiment Espagnol qui avoit chargé du vin à Bordeaux, pour le compte d'un Négociant de Morlaix, est entré dans ce Port ; il avoit été rencontré par un corsaire Anglois qui s'en étoit emparé, & le corsaire *Monsieur* l'a repris & conduit à Morlaix, où l'Amirauté y a mis les scellés. Le *Tapageur* de S. Malo de 16 canons, après avoir combattu pendant 4 heures & démié un corsaire ennemi de 20 canons, & s'en être débarrassé, a été rencontré par 3 cutters Anglois, qui l'ont forcé d'amener.

» Dans le Journal de Bouillon, première quinzaine d'Avril, page 43, on lit un article concernant la famille de MM. du Barry, qu'on y dit avoir été condamnés à une Cour des Aides, pour usurpation de Noblesse. MM. du Barry, connus depuis long-tems en Languedoc au nombre des Gentilshommes de cette Province, n'ont pu être attaqués sur leur origine, bien constatée dans les archives de l'Ecole Royale Militaire en 1754, & dans celles de l'Ordre de S. Lazare, en 1759 «.

Suivant un règlement arrêté par le Roi pour l'équipement & l'habillement de ses troupes, les habits-vestes, les manteaux, les bonnets de grenadiers, les chapeaux pointus & à quatre cornes, les plumets élevés & bariolés, dont la tenue paroïssoit avoir été inutilement surchargée, ont été supprimés. On en revient à l'habillement national, qui sera composé à l'avenir d'un habit & d'une veste de drap, d'une culotte de tricot & d'un gilet blanc. Les habits & vestes seront coupés à l'ordinaire, dans les proportions de la taille & de la grosseur des hommes. Ils seront assez larges pour que le soldat puisse porter un gilet sous la veste. La longueur

de l'habit sera telle, que boutonné & agraffé du haut en bas de la taille, il arrive à 3 pouces & demi de terre, l'homme étant à genoux. La durée des habits, vestes & gilets, est fixée à trois années pour l'infanterie Française, & le remplacement en sera fait par tiers chaque année; celle des culottes est d'un an. La durée des habits & vestes de la cavalerie & dragons est fixée à 6 ans, & le remplacement s'en fera par sixième. Mais chaque cavalier & dragon aura un surtout de tricot qui sera remplacé tous les deux ans, & sous lequel il portera un gilet qui sera fait de l'étoffe du vieux surtout. La cavalerie portera des chapeaux, mais les dragons conserveront leurs casques de cuivre jaune jusqu'à nouvel ordre. Le règlement fixe invariablement les couleurs affectées à l'uniforme de chaque régiment, de manière qu'il sera facile de distinguer au premier coup-d'œil les différens régimens dont les troupes du Roi sont composées.

Des Lettres-Patentes du Roi données à Versailles le 18 Février, & enregistrées au Parlement le 28 du même mois, renvoyant au Parlement de Paris la connoissance de tous les Procès & contestations que Monsieur a ou pourroit avoir dans toutes les Cours & Jurisdictions du Royaume. D'autres, en date du 23 Février, & enregistrées à la Cour des Monnoies le 10 Mars suivant, statuent sur l'exécution de l'Edit du mois de Septembre dernier, concernant la comptabilité des monnoies.

Il paroît aussi huit Arrêts du Conseil d'Etat du Roi; le premier, en date du 13 Novembre dernier, permet l'entrée des sels étrangers, de gemme, d'epsom & de glauber dans le Royaume, par tous les bureaux de la France, ouverts au commerce de la droguerie, & impose un droit uniforme de 30 liv. par quintal. Le se-

cond en date du 21 Décembre , défend aux rouliers-voituriers d'entreposer les marchandises dont ils seront chargés , & leur ordonne de les transporter directement aux lieux de leur destination , conformément aux lettres de voiture dont ils seront porteurs. Le troisième , en date du 27 Février , & suivi de Lettres Patentes , ordonne la fabrication de 100 mille marcs , espèces de cuivre dans la monnoie de Lyon. Par le quatrième , en date du 5 Mars , S. M. informée que l'exportation à l'étranger des métiers propres aux Manufactures , étoit préjudiciable à celles de son Royaume , fait très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'exporter les métiers , ainsi que les outils & instrumens servant à leur fabrication , à peine de 3000 liv. d'amende contre les contrevenans , & même d'être poursuivis extraordinairement ; S. M. dérogeant à tous Arrêts & Règlemens à ce contraires. Le cinquième , en date du 12 Mars , concerne le commerce & la vente des toiles sous la halle de Paris. Le sixième , en date du 13 Mars , commet M. Berrin Trésorier des Revenus Casuels , pour faire le recouvrement de la recette des Maîtrises dans le ressort du Parlement de Rouen. Le septième , en date du 14 Mars , porte nouveau Règlement sur la répartition & le recouvrement des impositions dans les Corps & Communautés d'Arts & Métiers de la ville de Paris. Le huitième a pour objet les droits de marque & de contrôle sur les ouvrages d'or & d'argent qui seront vendus au Mont-de-Piété établi à Paris.

Jaques - Gui - Georges - Henri de Chaumont , Marquis de Quitri , Seigneur & Baron d'Orbec , & autres lieux en Normandie , Baron & Seigneur de Lesques , & autres lieux en Languedoc , Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis ,

Mestre de Camp de Cavalerie , est mort en son château de Saint-Michel dans le Bas-Languedoc , âgé de quarante-sept ans. Il étoit héritier du Marquis de Chaumont-Quitri , qui fut tué au passage du Rhin en 1672 , pour lequel Louis XIV avoit créé la charge de Grand-Maitre de sa Garde-robe , par Lettres-Patentes en date de S. Germain-en-Laye du 6 Novembre 1669. Il ne reste de cette Maison que trois garçons en bas âge , fils dudit Marquis de Quitri , & le Comte de Quitri , Mestre de Camp de Cavalerie , frère du mort. Cette Maison tire son origine des Comtes de Chaumont en Vexin. Le dernier chef qui fit plusieurs branches , dont celle-ci reste seule , fut le Maréchal de Chaumont , qui , en 1509 , commandoit sous Louis XII à la bataille de l'Agnadel , & qui fut tué en 1511 , au siège de la Mirandole.

Germain-Hyacinthe de Romance , Chevalier de Presmon , ci-devant Ecuyer ordinaire du Roi , commandant sa grande Ecurie , place que Louis XIV , dont il avoit été Page à la grande Ecurie , lui avoit donnée , & dans laquelle il avoit succédé à son père & à ses grands-oncles qui avoient rempli la même charge dès le règne de Henri IV , est mort le 13 de ce mois dans la 86e. année de son âge.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France , du 1 de ce mois , sont 32 , 26 , 61 , 36 , 90.

*De BRUXELLES , le 30 Avril.*

» LES Anglois & leurs partisans , écrit-on de Paris , se sont empressés de regarder & de vouloir faire regarder la prise de Pondichery comme une conquête du premier rang ; mais il est un peu singulier qu'ils prétendent que cet événement attendu & prédit par des particuliers , ne l'a pas été par le Ministère. Non-seule-

ment le Gouvernement avoit tout prévu , mais son intention n'avoit jamais été de conserver les possessions dans l'Inde ; il avoit envoyé par différentes voies l'ordre de les évacuer. Malheureusement l'express chargé de le porter, envoyé par terre , fut dépouillé par les Arabes ; la corvette les *deux Amis*, qui devoit faire la même route par mer , fut retenue par les vents contraires jusqu'au 21 Mai 1778 , & ne put arriver à tems. Un pareil contre-tems retarda aussi le vaisseau le *Fargès*, qui avoit à bord copie des mêmes ordres., qui ne purent arriver à leur destination avant l'attaque de cette Place , assiégée le 7 Août , & qui se rendit le 17 Octobre. La conduite des Anglois dans cette occasion prouve qu'ils ont été les agresseurs en Asie comme en Europe , & a été jugée. Les Nations étrangères n'ignorent pas que si une fois les François étoient absolument expulsés de l'Inde , que si un traité de paix ne les rétablit pas dans leurs possessions , il y en a peu qui puissent se flatter d'y conserver longtemps les leurs. Quelle que fût la situation des François dans ces Contrées , quelque foible qu'on la suppose , il n'en est pas moins vrai qu'ils y formoient une puissante barrière contre l'ambition immodérée des Anglois.

La résolution que les Etats-Généraux des Provinces-Unies ont prise de faire convoyer toutes les marchandises qui ne sont pas de contrebande , n'a pas été vue de bon œil par la Grande-Bretagne ; le Chevalier Yorke , Ambassadeur de S. M. B. à la Haye , a reçu ordre d'en faire des plaintes ; & le 9 de ce mois , il a présenté aux Etat-Généraux le Mémoire suivant.

» *Hauts & Puissants Seigneurs.* Le Roi de la Grande-Bretagne , par une suite de son amitié pour vos hautes Puissances , & par les justes égards que les Souverains se doivent réciproquement , s'est abstenu jusqu'à présent de se mêler de la négocia-

tion que la Cour de France a entamée avec elles , au sujet de la protection à donner à toutes espèces de munitions navales , pendant la guerre actuelle entre Sa Majesté & le Roi très-Christien.

Mais les dernières démarches de l'Ambassadeur de France ne lui permettent pas de garder plus long-tems le silence , & Sa Majesté croiroit manquer à ce qu'elle doit aux anciennes liaisons de sa Couronne , avec V. H. P. si elle ne les informoit pas de ses sentimens , sur le danger auquel elles s'exposeroient , en prêtant l'oreille à des propositions , qui les forceroient d'enfreindre une neutralité qu'elles ont déclaré vouloir observer. Propositions qui attaquent leur indépendance , & qui sapent même la base de leur Gouvernement , n'allant à rien moins qu'à dissoudre leur union. V. H. P. sont trop éclairées , pour ne pas sentir qu'une Puissance étrangère qui s'arroge le droit de favoriser un Membre de leur Gouvernement , au préjudice des autres , ne peut avoir d'autre but que de semer la discorde entr'eux , & de rompre tous les liens qui les unissent , & que si d'autres Puissances suivoient un pareil exemple , la République seroit mise en combustion & totalement déchirée ; qu'une entière anarchie en seroit la suite , & succéderoit au bon ordre établi.

Jusques-là l'affaire semble n'intéresser que V. H. P. mais quand le but de toutes ces intrigues est manifestement celui de brouiller la République avec le Roi , & d'entraîner V. H. P. dans une guerre contre la Grande-Bretagne , sous le prétexte séduisant d'une parfaite neutralité & de l'intérêt du Commerce , le Roi ne peut plus demeurer spectateur indifférent , & se trouve obligé d'exposer à V. H. P. le danger dans lequel la France a cherché à les plonger.

Sur quel fondement la France a-t-elle le droit de dicter à V. H. P. les arrangemens qu'elles doivent prendre avec l'Angleterre , par où & quand l'a-t-elle acquis ? Le traité que V. H. P. réclament , & ceux

que S. M. seroit également en droit de réclamer , ne contiennent rien de semblable , il faut par conséquent le chercher dans les vues ambitieuses de cette Puissance , qui a fait une ligue avec les rebelles Américains , & qui travaille à y entraîner d'autres.

Dans le cours du mois d'Octobre de l'année passée, le Roi a fait une communication amicale de sa situation & de ses sentimens à V. H. P. au moyen d'un Mémoire remis à leur Envoyé le Comte de Welde-  
ren , par feu Milord Comte Suffolk , dans lequel il a exposé les vues & la nécessité qui l'obligeoit à se défendre contre un ennemi qui l'a attaqué par surprise & injustement ; & quoique cet ennemi ait porté les choses au point de dicter les réglemens pour la navigation de V. H. P. pendant les troubles actuels S. M. loin d'insister sur une conduite si arbitraire , s'est contentée de proposer à V. H. P. de conférer avec son Ambassadeur sur ce qu'il conviendrait de faire pour la sûreté & l'utilité réciproque des deux Pays.

V. H. P. il est vrai , ont jugé à propos , à mon grand regret , de décliner cette offre , & d'incliner sur l'observation littérale & rigoureuse d'un traité qu'elles-mêmes doivent s'appercevoir être aussi incompatible avec la sûreté de la Grande-Bretagne , que directement contraire à l'esprit & aux stipulations de tous les traités postérieurs entre les deux Nations.

Quel objet en effet plus important , plus indispensable que celui de priver son ennemi des matériaux qui le mettroient à même de redoubler ses efforts pendant la guerre ; comment concilier une protection avouée pour ces matériaux , avec les alliances si souvent renouvelées entre les deux Nations , ou avec les assurances d'amitié que V. H. P. ne cessent de répéter au Roi dans chaque résolution qu'elles lui font parvenir. S. M. est persuadée que V. H. P. connoissent trop le prix de son amitié pour se laisser entraîner dans des démarches qui y soient directement contraires.

Pour prévenir des suites aussi funestes, & pour manifester d'une façon non équivoque la constante amitié du Roi, envers la République, S. M. m'ordonne expressément d'assurer de nouveau V. H. P. de son desir ardent de cultiver la bonne harmonie entre les deux Nations ; de leur renouveler les promesses qu'elle leur a faites de maintenir la liberté du commerce innocent de leurs Sujets, conformément aux ordres déjà donnés, tant aux vaisseaux du Roi qu'aux Armateurs, malgré tout l'avantage qui en résulte pour son ennemi. Mais S. M. m'ordonne d'ajouter qu'elle ne sauroit se départir de l'exclusion que la nécessité de sa propre défense l'a forcée de donner aux transports des munitions navales aux Ports de France, & nommément à toutes sortes de bois de construction, quand même l'on voudroit les escorter par des vaisseaux de guerre.

L'exemple que la France a donné de favoriser quelques membres de cet Etat, au détriment des autres, attaque si directement l'union & l'indépendance de V. H. P. que le Roi se flatte de n'être jamais dans le cas de le suivre, à moins qu'une condescendance déplacée aux vues de la France, ne l'y oblige, pour indemniser par-là, autant qu'il dépendra de lui, les Membres de la République qui souffriront par la partialité de ses ennemis. Sa Majesté a toujours cru qu'il n'est pas de la dignité d'un Souverain de semer la discorde dans les Etats de ses voisins,

Le dernier Edit publié par la Cour de France, exceptant les villes d'Amsterdam & de Haarlem, de certains droits imposés aux autres Membres de la République, pour les punir d'avoir fait usage du droit de souveraineté qui leur appartient, ne peut que rappeler à l'Europe entière l'exposé des motifs qui ont engagé le Roi Très-Chrétien de se liguier avec les Rebelles en l'Amérique.

Le Roi est constamment prêt à faire tout ce qui peut tendre à l'avantage & à la tranquillité de V. H. P.

pourvu que cela ne soit pas incompatible avec la sûreté de ses Royaumes.

Il se flatte que V. H. P. ne consulteront dans cette occasion que leurs vrais intérêts , sans se laisser divertir ou intimider par des vues étrangères; qu'elles coopéreront par-là au maintien de la bonne intelligence entre les deux Nations, & que S. M. ne sera jamais obligée de prendre d'autres mesures vis-à-vis de la République , que celles que son amitié pour elle lui dictera toujours «.

On ignore encore l'effet qu'opérera ce Mémoire ; s'il en résulte du changement dans les résolutions déjà prises de faire convoyer les vaisseaux chargés pour le commerce , la Hollande sera réellement dans la dépendance de S. M. B. Elle est actuellement dans un moment critique , qui la plonge de nouveau dans l'incertitude & les inquiétudes qui en sont la suite. » On ne peut envisager sans surprise & sans douleur , écrit-on de la Haye , la singulière position de notre République au milieu des différends qui divisent deux Puissances Etrangères. L'une lui dit : Je veux que vous soyez souveraine & indépendante , que vous m'apportiez les munitions navales dont j'ai besoin , & que vous fassiez escorter les navires qui me les apporteront. L'autre survient & dit à son tour , je veux que vous soyez souveraine & indépendante , pour cet effet je vous défends de porter des munitions navales à mon ennemi , quand même l'on voudroit les escorter par des vaisseaux de guerre. Sur quel fondement ajoute encore l'une , l'Angleterre a-t-elle le droit de vous dicter les arrangemens que vous devez prendre avec la France ? L'Angleterre ne manque pas de faire aussi la même question ; mais assurément elle n'a pas la même raison. La France veut que nous soyons libres , & que nous fassions usage de notre liberté , d'une ma-

nière avantageuse pour nous ; l'Angleterre n'ose pas nous dire qu'elle ne veut pas que nous soyons libres ; mais le sommes-nous , si comme elle le prétend , nous ne pouvons faire usage de notre liberté qu'à son profit ? Elle réclame la teneur de quelques traités en sa faveur ; mais c'est une maxime de politique qui a si souvent & si long-tems été établie par le fait qu'on peut dire qu'elle a passé en droit , que les Traités entre Puissances souveraines ne sont obligatoires qu'autant que les raisons d'intérêt , de convenance , de force ou de crainte qui les ont dictés , subsistent ; & que ces raisons venant à cesser , les Traités cessent par-là d'avoir aucune vertu. Or , s'il a été un tems où des raisons de crainte , des motifs de foiblesse ou de besoin , ont imposé à la République la nécessité d'assujettir son commerce à des restrictions uniquement avantageuses à l'Angleterre , il est évident que ces motifs ne subsistant plus , que les tems & les circonstances étant changés , son intérêt sa dignité , son honneur , lui font une obligation de changer aussi ses dispositions & ses engagements. Dans quel Code du droit de la nature , du droit des gens ou du droit politique est-il établi , qu'un état souverain ayant commencé d'être dans la dépendance d'un autre état , doit y rester éternellement , & que cet assujettissement qui résulta uniquement de la force , doit subsister encore après que la force est détruite. Il est des tems sans doute , où il faut savoir céder à un autre une partie de ses droits pour conserver le reste ; mais lorsque le tems vient de rentrer complètement dans ses droits , il convient également de savoir en profiter. Le grand mal est que la République ait négligé sa marine pendant quelque tems , & qu'elle n'en ait pas actuellement une capable de faire respecter sa neutralité. Un autre mal , c'est peut-être le dé-

faut d'unanimité dans les vues générales ; que les intérêts particuliers dérangent quelquefois ».

Une autre lettre d'Amsterdam contient les détails suivans ; les faits dont elle parle sont antérieurs à la précédente ; mais ils ont sans doute contribué à faire présenter le Mémoire de l'Ambassadeur Anglois.

« Le 10 du mois dernier , le Prince Stadhouder proposa à l'Assemblée Provinciale de Hollande , un avis qui a été publié depuis , & dont on a fait plusieurs éditions. Il porte en substance qu'il convenoit de suspendre les convois pour les bâtimens chargés de bois de construction , jusqu'à ce que la République se fût mise dans un état complet de défense ; c'est-à-dire qu'elle eût porté son armée de terre à 50 ou 60 mille hommes , & sa flotte à 50 ou 60 vaisseaux de guerre , dont au moins 20 de ligne. Cette Ville & les-Villes les plus considérables de la Hollande , furent au contraire d'avis que la République n'étant menacée d'aucune apparence de guerre sur terre , rien n'indiquoit la nécessité urgente d'augmenter l'armée ; qu'à la vérité , il conviendrait au bien-être de la République , d'avoir sur pied 50 à 60 vaisseaux de guerre ; mais que cette augmentation demandoit beaucoup de temps & d'argent ; & qu'en attendant que les autres Provinces eussent fourni leur quote-part réelle à cette dépense , il falloit s'en tenir à l'armement résolu vers la fin de l'année dernière , qui est de 32 vaisseaux pour la protection de la navigation de cette République ; & à la résolution des Etats de Hollande du 26 Janvier , que les Etats-Généraux adoptèrent le 28 , par laquelle on ordonnoit des convois , selon toute l'étendue des traités. Dans l'assemblée des Etats de Hollande du 30 Mars , ce dernier sentiment l'emporta à la pluralité de 10 voix , contre 9 , & les convois furent résolus en conséquence. Le lendemain , la moitié du corps des nobles qui n'a qu'une voix dans les 19 , voulut faire une protestation contre cette résolution ; mais elle

est nulle pour deux raisons. 1<sup>re</sup>. Parce qu'il n'étoit plus tems de protester , & qu'il falloit le faire quand la résolution passa. 2<sup>o</sup>. L'autre moitié est du sentiment contraire ; & l'on ne sauroit protester qu'à l'unanimité «.

» M. le Chevalier de Verdière , Maréchal de Camp , écrit-on de Paris , a été présenté au Roi par le Maréchal Duc de Duras , premier Gentilhomme de la Chambre. Il étoit parti il y a 3 ans pour aller vacquer à ses affaires aux isles de France & de Bourbon. Il effectuoit son retour sur un vaisseau particulier , sans défense & sans connoissance des hostilités , lorsque le 27 Septembre dernier , à 40 lieues des côtes de France , il est devenu la proie des corsaires Anglois. — On l'a retenu 7 jours dans la rade de Moterbank , l'une de celles de Portsmouth , pour lui faire éprouver les plus mauvais traitemens. Les malheurs de cet Officier Général ne se bornent point aux pertes qu'il a faites ; son sort est encore plus à plaindre. Les Ministres , en Angleterre , prétendent qu'il est prisonnier de guerre , ceux de France ne pensent pas de même , & ne sont pas contens qu'il ait pris en Angleterre un Passe-port avec parole de retourner dans 3 mois : en effet , il ne paroît ni juste ni raisonnable de regarder comme prisonnier de guerre un Officier Général qui est dans l'état d'un homme privé à la suite de ses affaires , sans lettre de service , sans Gouvernement , sans Régiment. Cette conséquence est d'autant mieux fondée , qu'il a cru pouvoir disposer de lui , en demandant ce Passe-port , & s'obligeant de retourner en Angleterre sur la première sommation , sans qu'aucun Ministre en France ait pris part à ces arrangemens. On a de la peine à se persuader que les Ministres d'une grande Nation , comme celle d'Angleterre , exercent plus long-tems une pareille injustice «.

# MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI, PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.*

---

15 Mai 1779.

---



A P A R I S,  
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,  
rue des Poitevins.

---

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*

# T A B L E.

|                                      |     |                           |       |
|--------------------------------------|-----|---------------------------|-------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES.            |     | Ordres de Saint Fran-     |       |
| <i>Vers à M. le Comte de</i>         |     | çois ,                    | 168   |
| <i>Tressan ,</i>                     | 123 | Bibliothèque Universelle  |       |
| <i>Réponse de Madame du</i>          |     | des Romans ,              | 177   |
| <i>Boccage à un Octogé-</i>          |     | SPECTACLES.               |       |
| <i>naire ,</i>                       | 124 | Académie Royale de Mu-    |       |
| <i>Aventures de Voyage ,</i>         | 126 | sique ,                   | 179   |
| <i>La Mort de Coco , Elégie ,</i>    |     | Comédie Françoisse        | 180   |
|                                      | 135 | Comédie Italienne ,       | 181   |
| <i>Traduction d'une Chanson</i>      |     | ACADÉMIES.                |       |
| <i>Laponne ,</i>                     | 136 | Séance publique de l'Aca- |       |
| <i>Stances Anacréontiq. 137</i>      |     | démie Royale de Chi-      |       |
| <i>Aux Mânes de J. J. Rouf-</i>      |     | rurgie ,                  | 182   |
| <i>seau ,</i>                        | 138 | Anecdote ,                | 190   |
| <i>Réflexion ,</i>                   | 139 | Annonces Littéraires ,    | 191   |
| <i>Enigme &amp; Logogryp. ibid.</i>  |     | JOURNAL POLITIQUE.        |       |
| NOUVELLES                            |     | Constantinople ,          | 193   |
| LITTÉRAIRES.                         |     | Pétersbourg ,             | 194   |
| <i>Œuvres complètes d'Ale-</i>       |     | Stockholm ,               | ibid. |
| <i>xandre Pope ,</i>                 | 141 | Varsovie ,                | 197   |
| <i>La Fortification Perpendi-</i>    |     | Vienne ,                  | 198   |
| <i>culaire ,</i>                     | 158 | Hambourg ,                | 200   |
| <i>Séances publiques de l'A-</i>     |     | Livourne ,                | 203   |
| <i>cadémie Royale de Chi-</i>        |     | Londres ,                 | 206   |
| <i>rurgie ,</i>                      | 167 | Etats-Unis de l'Amériq.   |       |
| <i>Abrégé historique de la Vie</i>   |     | Septent.                  | 217   |
| <i>des Saints &amp; Saintes ,</i>    |     | Versailles ,              | 220   |
| <i>Bienheureux &amp; Bien-</i>       |     | Paris ,                   | 221   |
| <i>heureuses , &amp;c. des trois</i> |     | Bruxelles ,               | 235   |

## A P P R O B A T I O N.

**J**'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le 15 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Mai 1779. DE SANCY.



# MERCURE DE FRANCE.

15 Mai 1779.

---

## PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

*VERS à M. le Comte DE TRESSAN,  
Lieutenant-Général des Armées du Roi,  
Commandant du Comté de Bitch, de la  
Société Royale de Londres, de l'Académie  
de Berlin, & Associé Libre de l'Académie  
Royale des Sciences, sur la Traduction  
libre d'Amadis de Gaule.*

**E**MULE d'Amadis, rival d'Anacréon,  
Cher au Dieu des Combats comme au Dieu du Permesse,  
F ij

Les Myrthes autrefois ont paré ta jeunesse ;  
Mais les lauriers, Tressan , sont de toute saison ,  
Et la palme des Arts couronne ta vieillesse.

---

*RÉPONSE de Madame DU BOCCAGE  
à un Octogénaire.*

DANS l'hiver des ans la paresse  
Engendre l'ennui , les regrets ;  
Et tu demandes quels hochets  
Pourroient amuser la vieillesse ?  
Je l'ignore : est-ce un jeu d'onchets ?  
Ta main tremblante a peu d'adresse :  
Aurois-tu recours aux échecs ?  
Ta tête, hélas ! n'y peut suffire ;  
Et le charme des vains projets  
Sur un vieillard n'a plus d'empire.  
Veut-il se délecter des mets  
Que sans besoin le goût desire ?  
Son corps en souffre , & mille maux  
Le désolent tant qu'il respire.  
Pour s'en distraire , s'il veut rire ,  
Le mot ne vient point à propos.  
Si près d'une belle il soupire ,  
Elle en rit avec ses rivaux.  
Pour goûter les Romans nouveaux ,  
Son cerveau manque de délire.  
Le temps est passé de s'instruire ;

En vain par d'amufans travaux ,  
Dans les ans paffés veut-il lire ,  
Ses yeux demandent du repos ;  
Et des doux accords de la lyre ,  
Son oreille a perdu le fon.  
L'héritier , que fon bien attire ,  
Attend , pour jouir , qu'il expire.  
Oui ( quoi qu'en dife Cicéron )  
Un Nestor même eft un martyr ;  
Il rampe en vain vers l'Hélicon ;  
Son pied chancelle , & la Sageffe  
Lui dit : tes chants hors de faifon  
N'ont plus d'attrait pour la jeunefle ,  
Et pour danfer un rigaudon  
Tes jambes manquent de fouplesse ;  
Tes amis , déjà chez Pluton ,  
Ne peuvent calmer ta trifteffe.  
Que te reffe-t'il ? ... La raifon :  
Et peut-on réfléchir fans cefse !



## AVENTURES DE VOYAGE,

*Nouvelle imitée de l'Italien de Malespini.*

ISIDORE, Gentilhomme de Pavie, se mit en voyage, sur la fin de l'automne, pour se rendre aux invitations du Prince de Massa, son parent; & son ami. Il s'arrêta quelques jours à Gènes, & après avoir visité les curiosités de cette superbe ville, il résolut de s'embarquer dans une tartane, le chemin par terre étant devenu trop dangereux à cause des guerres civiles qui troubloient l'Etat. Le Patron du navire vint avant le jour l'avertir du départ. On deploya les voiles par un vent favorable. La tartane étoit pourvue de bons matelots, & ne renfermoit que sept passagers, parmi lesquels un jeune homme d'une figure très-avantageuse couvroit de son manteau une Dame pour la garantir du froid & de l'humidité de l'air. Les autres étoient deux femmes-de-chambre & des hommes du commun. A peine eut-on fait douze milles en mer, que le vent changea, & devint si violent que les matelots ne pouvoient se servir de leurs rames, ni gouverner le petit bâtiment. Isidore engagea le Patron de débarquer à *Porto Fino*; ce qu'il exécuta avec beaucoup de peine. Nos voyageurs se réfugièrent dans

une auberge, où le noble Pavéan fit faire un grand feu, & apprêter un bon repas. Cependant le jeune homme & la Dame se tenoient à l'écart, & sembloient n'oser se montrer. Il fallut les plus vives instances du Pavéan pour les engager de se rendre à ses offres. Quel fut son étonnement quand il vit la beauté de cette Dame! Il conçut dès-lors le plus vif intérêt pour ces aimables étrangers, & fut bientôt gagner leur confiance par ses soins obligeans. La mer continuoit d'être si orageuse qu'elle ne permettoit pas de se remettre en voyage. En attendant, Isidore & l'étranger laissant la Dame avec l'hôtesse & les gens de l'équipage, montèrent sur une éminence pour voir le spectacle imposant des flots agités. Alors le jeune homme jetant un profond soupir, dit au Pavéan: " Seigneur, l'état déplorable où je me trouve  
 " avec mon épouse m'arrache enfin le secret  
 " de mes malheurs; mais j'espère en vous  
 " les confiant mettre en sûreté son honneur  
 " & nos jours, menacés des plus grands dangers ". Daignez, répondit Isidore, me faire part de vos craintes & de vos infortunes, & comptez que j'emploierai mes richesses, mes amis, ma vie même, s'il le faut, à votre service. L'étranger encouragé par des sentimens aussi généreux, lui dit: " Vous saurez donc que je suis le fils unique du Comte de Tolingue. Je devins éperdument amoureux de Mélanie, fille du Marquis de Maguelonne. Je n'ai rien négligé pour obte-

nir sa main; mais une vieille inimitié qui subûste entre nos deux Maisons s'est toujours opposée aux succès de mes vœux. Informé que, pour m'ôter tout espoir, ses parens avoient choisi pour son époux le Chevalier de Ramuse, qu'elle ne pouvoit souffrir, j'ai pris le parti, d'accord avec Mélanie, de l'enlever de chez son père, qui ne craignant rien de pareil, ne veilloit pas de fort près à ses actions. Une belle nuit, assisté de quatre de mes vassaux les plus affidés, j'entrepris de la conduire en Picardie dans une Terre d'une de mes parentes, pour la soustraire aux persécutions de sa famille. Avec le renfort de quelques amis bien montés, nous suivions notre route, lorsqu'au sortir d'un bois nous rencontrâmes le Comte de Ronès, cousin de Mélanie, homme fier & violent, qui prétendoit aussi à sa main, mais qu'elle avoit toujours rejeté. Il étoit accompagné de gens à cheval; il avoit sans doute fait épier notre marche. Aussi-tôt qu'il nous apperçut : *qu'on arrête*, dit-il d'un ton impérieux, *ces gens-là ; je veux savoir qui ils sont , & où ils emmènent cette jeune personne*. Nous fûmes en même-tems investis de toutes parts. Persuadé qu'avec ma foible escorte je ne pouvois résister à tant de monde, je crus mettre fin à cette aventure en déclarant qui nous étions, & notre dessein. Que je fus cruellement détrompé ! Dès que le Comte de Ronès entendit mon nom, devenu encore plus furieux, il s'écria : *Traître ! infâme ravisseur !*

*j'arrêterai tes odieux projets ; tu vas périr de la mort la plus affreuse , pour servir à jamais d'exemple aux scélérats de ta sorte ! A ces mots il me porte un coup d'épée si terrible , que , si je n'eusse effacé le corps en me précipitant de cheval , il m'auroit tué. Mes gens me croyant mort , l'attaquèrent avec intrépidité ; & , comme il étendoit le bras pour saisir aux cheveux Mélanie , ils le blessèrent dangereusement. Le combat devint général avec ma troupe & la sienne. Sans doute que la nuit , qui s'approchoit , aura donné aux miens , qui étoient en trop petit nombre , la facilité de s'échapper. Pour moi , songeant à sauver Mélanie , qui étoit étendue par terre sans connoissance , je m'approchai d'elle en tremblant. Elle m'aperçoit , se soulève , & se précipite entre mes bras. Je lui dis d'une voix basse & presque étouffée : Idole de mon cœur , si jamais il fallut montrer du courage & de l'agilité , c'est à-présent ; rappelez toutes vos forces & suivez-moi. Aussi-tôt je l'entraînai dans la forêt. Nous y courûmes long-temps , jusqu'à ce que , succombant à la lassitude & à la détresse , nous nous jetâmes au pied d'un arbre. Nous ne savions comment sortir de ce bois touffu , où il ne paroissoit ni voie ni sentier ; nous appréhendions de n'avoir été préservé par notre barbare destinée , que pour devenir la proie de bêtes sauvages qui pouffoient des hurlemens affreux. Dans cette extrémité , au milieu des halliers & des ronces , nous entendîmes le trépigne-*

ment de quelque animal qui s'avançoit vers nous ; craignant, non sans fondement, que ce ne fût quelque bête carnacière, j'aidai Mélanie à grimper sur l'arbre, & je me mis en défense. heureusement que ce n'étoit qu'un mulet fort pacifique. Je l'arrêtai, me doutant bien qu'il s'étoit échappé de quelque maison ou cabane voisine ; je fis descendre ma compagne, & la plaçai sur le mulet, que nous laissâmes aller en liberté, le prenant pour notre guide. En effet, il nous conduisit à la chaumière d'un Bûcheron, qui nous reçut avec d'autant plus de joie que nous lui ramenions sa monture, qu'il croyoit dévorée par les loups dont le bois est rempli. Obligés de fuir précipitamment, nous avons laissé sur le champ de bataille, équipages, argent, bijoux ; il ne nous restoit que nos habits, une chaîne d'or que j'avois au cou, & quelques pierreries. Nous fîmes le projet de passer en Italie, & d'y demeurer inconnus jusqu'à ce que le temps, remède universel de tous les maux, mît fin à nos misères. Le lendemain nous priâmes le Bûcheron & sa femme de nous donner quelques-uns de leurs vêtemens en place des nôtres, à quoi ils acquiescèrent volontiers, dans l'espérance du profit ; car la simplicité rustique n'exclut point la cupidité, & l'amitié du Payfan l'aveugle rarement sur ses intérêts. Habillés en villageois, & instruits par ces bonnes gens, qui nous accompagnèrent quelque tems, de la route qu'il falloit

tenir , nous les quittâmes. Arrivés à Marseille , nous nous embarquâmes pour Gênes , où Mélanie , fatiguée de la mer , me proposa de faire quelque séjour. Nous vendîmes la chaîne d'or & le peu de pierreries qui nous restoient , & , abandonnant nos habits rustiques , nous achetâmes ceux que vous nous voyez. La fortune n'avoit pas épuisé tous ses traits contre nous ; elle nous préparoit encore de nouvelles disgrâces. Nous avions pris dans Gênes , à l'Auberge de Sainte-Marie , un logement fort isolé. Certain jour que j'étois sorti du matin pour quelques affaires , le valet de l'hôtellerie , qui avoit sans étre doute gagné , introduisit un jeune homme superbement vêtu dans la chambre de Mélanie. Je ne sais comment ce galant avoit pu la voir pour en être si passionnément épris , car elle vivoit extrêmement retirée. Il employa les offres les plus riches , les flatteries , & tous les moyens de séduction ; mais ne pouvant réussir dans son criminel dessein , il vouloit recourir à la violence : Mélanie crioit , se désespéroit , appeloit du secours , lorsque j'arrivai , fort à propos sans doute. J'enfonce la porte ; je m'élance sur cet homme , & le perce de mon épée , délivrant à la fois Mélanie & moi d'un commun opprobre : ce malheureux tomba roide mort. Le meurtre s'étant fait sans éclat , j'entraînai aussitôt Mélanie , fermant la chambre , où la frayeur nous fit oublier encore nos hardes & l'argent qui nous restoit de la vente de nos

bijoux. C'étoit avant-hier. Nous nous réfugiâmes, sans être apperçus de personne, chez un François dont j'avois fait depuis peu connoissance : nous lui avons caché notre funeste aventure; &, prétextant des affaires très-pressantes, nous l'avons engagé d'aller voir au Môle si aucun vaisseau ne mettoit pas à la voile. Il nous a rapporté qu'une tartane devoit partir pour *Lerici*. Nous avons alors sollicité le Patron d'accélérer son départ : il nous a dit qu'il étoit obligé de vous attendre; mais nos instances réitérées l'ont déterminé à vous aller chercher de grand matin. Dieu fait le trouble & l'inquiétude où nous avons été plongés jusqu'à votre arrivée. Enfin, nous comptions être en sûreté, lorsque la mer, les vents & la fortune ont conjuré contre nous, pour que la Justice, informée de l'homicide, puisse encore envoyer sur nos traces, nous faire arrêter & nous livrer au supplice comme de vils assassins. Jugez, Seigneur, s'il fut jamais une situation plus cruelle & plus alarmante! »

Le jeune Tolingue termina son récit en suppliant le généreux Pavesan de lui accorder ses conseils & son appui. Isidore ne put refuser des larmes d'attendrissement aux malheurs de ces Etrangers. Comptez, dit-il, sur tous les secours qui seront en ma puissance, & regardez-moi comme un ami & comme un frère qui vous est inviolablement attaché. Je veux, en dépit des ouragans & de la mer, vous tirer d'ici, & vous arracher au danger

qui vous menace. Si le chemin par terre n'étoit pas impraticable, nous monterions tout à l'heure à cheval; mais quelque temps qu'il fasse, il faut nous rembarquer cette nuit. Il promit triple paie au Patron & aux Matelots s'ils mettoient sur le champ à la voile, & les détermina ainsi à partir sans délai, quoique le vent fut très-contraire. On étoit à la vue de *Montereno*, passage fort dangereux, où la mer se divisant, s'engouffre dans des grottes profondes avec un fracas épouvantable. Le temps devint tellement orageux, que le Patron dit à ses gens, qui étoient immobiles d'effroi : si la tempête continue, je me jette à l'eau, & sauve qui pourra. Chacun pâlit à ces mots : Mélanie consternée, embrasse le Pavésan, qui la rassure de son mieux. Il va trouver le Pilote au gouvernail, &, manœuvrant avec lui, il le dirige avec prudence contre la fureur des ondes; il harangue les Matelots, leur distribue des liqueurs fortes, & leur rend le courage & la vigueur. Tolingue travailloit aussi avec les autres passagers. Enfin on parvint, avec des efforts incroyables, à *Porto-Venere*, où le généreux Pavésan régala tout l'équipage; & le lendemain on arriva de bonne heure à *Lérici*. Isidore retint les deux filles au service de Mélanie, & les conduisit avec Tolingue à *Massa*, qui est à peu de distance de cette ville. Le Prince reçut avec distinction son Parent & les deux jeunes Etrangers, & leur assigna un logement dans son Palais.

prit le plus vif intérêt au sort de ces Amans infortunés ; & , ayant eu autrefois quelques liaisons avec leurs familles, dont il avoit connu plusieurs Officiers dans les guerres d'Italie, il fit passer un de ses Gentilshommes en France pour ménager leur réconciliation. L'Envoyé agit avec tant de zèle & d'adresse, qu'il parvint à réconcilier leurs intérêts : leur plus grand étoit de revoir leurs enfans , dont ils pleuroient l'absence & les malheurs. Ils envoyèrent vers eux des gens de confiance, pour les ramener dans leur patrie, où ils étoient attendus avec un tendre empressement. Ils prirent donc congé du Prince , après l'avoir remercié mille fois de ses bontés officieuses. Ils exigèrent du bienfaisant Isidore qu'il les accompagnât, & vînt assister à leurs noces : elles furent célébrées avec grande pompe au sein des deux familles réunies. Les deux Epoux & leurs Parens ne pouvoient assez fêter à leur gré leur commun bienfaiteur. Dans ce même-tems, une Cousine de Mélanie, riche, aimable, & encore dans la fleur de la jeunesse, ayant perdu un vieux mari qui lui laissoit de grands biens, ils la lui firent épouser ; ce qui le fixa pour toujours en France, où ces deux couples charmans goûtèrent long-temps les délices de l'amour & de l'amitié.



## LA MORT DE COCO,

## SINGE CHÉRI D'ÉGLÉ.

*Optima prima ferè manibus rapiuntur avaris.*

## É L É G I E.

Q U I T T E Z , Amours, cet air folâtre ;  
Hélas ! vos jeux sont superflus !  
Nymphes , voilez ce teint d'albâtre :  
Pleurez , pleurez , Coco n'est plus.

Q U E L Singe fut plus beau , quelle ame fut plus belle !  
On vit briller en lui les grâces de l'Amour :  
La Nature jalouse en brisa le modèle  
En lui donnant le jour.

LA mort , l'affreuse mort , insensible à vos larmes ,  
Osa donc , belle Églé , le frapper dans vos bras !  
Errant aux bords du Styx , il pleure encor vos char-  
mes ,

Si l'on pleure là-bas !

I L nous faut tous passer dans la fatale barque ;  
Pour les foibles humains tel est l'arrêt du sort :  
Le rang même n'est rien ; Berger , Singe & Monarque ,  
Tout doit craindre la mort.

. . . . .

VOTRE ame à la douleur succombe,  
Églé, vos cris sont superflus!

Jetons des roses sur sa tombe:

Pleurez, Amours, Coco n'est plus!

( Par M. Maffon de Morvilliers, Avocat  
au Parlement. )

*TRADUCTION d'une Chanson Laponne,  
tirée d'une des Lettres du Spectateur  
Anglois.*

**M**A Renne \*, hâte-toi; que tu vas lentement!  
Qu'au gré de mes desirs ta course est peu sensible!  
Au travers de ces eaux, lance-toi fièrement,  
Sache que pour l'amour il n'est rien d'impossible.

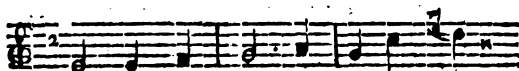
PAR-TOUT en ces climats, où je porte les yeux,  
Je ne vois des marais que la vaste étendue;  
Et déjà le soleil affoiblissant ses feux,  
Bientôt va pour long-temps se cacher à ma vue.

LES prés verts & fleuris, & les côteaui rians  
N'ont plus d'attraits pour moi; je leur préfère même  
La glace de ces lacs, & les tristes étangs:  
C'est par-là que je vole aux pieds de ce que j'aime.

\* La Renne est un animal qui sert aux Lapons pour  
voyager en traîneau.

Je brûle de desirs ; ma Renne , hâte-toi ,  
 A mon impatience égale ta vitesse ,  
 Bientôt notre voyage est terminé pour moi ;  
 Bientôt , ô doux moment ! je verrai ma maîtresse.

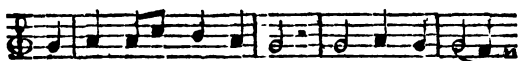
*STANCES ANACRÉONTIQUES.*



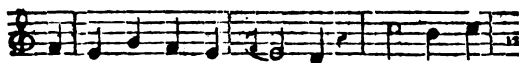
Qui n'a point vu mon ai-ma-ble



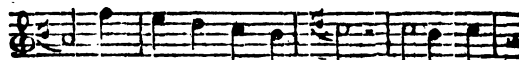
Maî-tres-se, N'a ja-mais vu



ni-gra-cès, ni beau-té; Dans ses beaux yeux



quel-le dou-ce ten-dres-se, Et sur son



sein, Dieux! quelle vo-lup-té, Et sur son



sein, Dieux! quel-le vo-lup-té!

ILs sont passés, les beaux jours de ma vie!  
 Ils sont passés, ces trop fortunés jours;  
 Je ne vois plus l'aimable Virginie,  
 Je ne vois plus l'objet de mes amours.

Je pleure, ô ciel! Dieu d'Amour je t'implore;  
 Viens apaiser le trouble de mes sens.  
 Ah! bien plutôt, viens, beauté que j'adore,  
 Sécher mes pleurs par tes charmes puissans.

REVIENS, reviens dissiper mes alarmes;  
 Viens, Virginie, accours entre mes bras;  
 Si tu ne veux bientôt verser des larmes  
 Sur le tombeau du malheureux Hylas.

( Par M. F\*\*\*. )

AUX MANES DE J. J. ROUSSEAU.

Pour les sensibles cœurs que ta plume a de charmes!

Hélas! le tien jamais n'auroit dû se flétrir!  
 A ta cendre je dois l'hommage de mes larmes;  
 J'admirois la vertu, tu me la fis chérir.

( Par Madame la Marquise de La Fer... )



## R É F L E X I O N.

**J**E vois approcher sans frémir  
 La froide & pesante vieillesse ;  
 Et sans regretter ma jeunesse,  
 Je vois fuir Amour & plaisir.  
 Si pourtant cet enfant volage  
 Devenoit sincère & constant,  
 Ah ! je le dis en soupirant,  
 Je regretterois le bel âge !

( Par la même. )

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Papier* ; celui du  
 Logogryphe est *Tête*.

## É N I G M E.

**N**E me cherchez point sur la terre,  
 Bien moins encor au firmament :  
 Où donc ? Dans l'humide élément ;  
 C'est-là mon séjour ordinaire.  
 On m'en fait sortir quelquefois  
 Avec l'animal qui me porte,  
 Pour nous servir tous deux à la table des Rois ;

Ainsi qu'à celle du Bourgeois.

Qu'on m'y traite d'étrange sorte !

Je me vois en tous lieux le rebut des valets ;  
Mais sur plus d'un mortel j'exerce ma vengeance ,  
Et sur les Rois aussi ; sitôt qu'en leur palais ,  
En dépit de leur garde , ils sentent ma présence ,  
Il faut voir comme alors ils sont embarrassés :

Sans qu'ils me voient , je les pique....

Lecteur , plus clairement veux-tu que je m'explique ?  
Je suis.... Arrête, Muse ; en voilà bien assez.

( *Par Madame de Potelle.* )

## LOGOGRAPHIE.

**L'**ON me voit à la guerre au milieu du carnage ;  
Et mes enfans y font un terrible ravage ;  
Car je loge en mon sein tous ces coups meurtriers  
Qui renversent souvent des bataillons entiers.  
Si tu veux , cher Lecteur , un peu mieux me connoître ,  
Renverse mes sept piés , & tu verras paroître  
Ce qu'on voit en campagne au temps de la moisson ;  
Ton dernier logement ; une amère boisson ;  
Une Province en France ; un ton de la musique ;  
Le bord d'une rivière ; un habitant d'Afrique ;  
Ce qui tombe sur terre en la triste saison ;  
Un péché capital ; de la Suisse un Canton.  
Je voudrais-bien , Lecteur , t'en dire davantage ,  
Mais le tambour m'appelle , il faut ployer bagage.

---

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

---

*ŒUVRES complètes d'Alexandre Pope*, traduites en François. Nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée du texte Anglois, mis à côté des meilleures Pièces, & ornée de belles gravures. A Paris, chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques, 8 vol. in-8°. Prix, 48 liv. brochés.

CETTE Édition l'emporte sur toutes les précédentes, par la beauté & la correction, & sur-tout par l'avantage qu'elle a de contenir en original les ouvrages qui ont fait la réputation de l'Auteur, *l'Essai sur la critique* & *l'Essai sur l'homme*, *l'Épître d'Héloïse à Abeilard*, *la Forêt de Windsor*, *la Boucle de Cheveux enlevée*, *le Temple de la Renommée*, & *la Dunciade*. Il s'en faut de beaucoup que ces trois derniers approchent de la supériorité des précédens. *L'Essai sur la critique* est un ouvrage d'autant plus étonnant, qu'il fut composé, dit-on, à dix-neuf ans. Jamais la raison & le goût ne furent plus précoces; & cette composition n'a rien de la jeunesse que la vigueur & la franchise. D'ailleurs, tout y est mûr & plein de sens. Il a peut-être moins d'agrément que l'Art Poé-

tique de Boileau , & une méthode moins marquée; mais on y trouveroit plus d'idées. On a prétendu qu'il y avoit du désordre; ce reproche nous paroît injuste; & la marche du Poëte Anglois , sans être aussi clairement tracée que celle de Despréaux , n'est ni moins sûre ni moins rapide. L'Abbé du Resnel s'est permis de la changer , de transposer plusieurs morceaux , de partager en quatre Livres le Poëme Anglois , qui n'en a que trois. On ne s'apperçoit pas que Pope ait rien gagné à tous ces changemens. La version de l'Abbé du Resnel est pure & correcte , mais souvent aussi foible qu'infidelle. Il est fort éloigné de la précision & de l'énergie de son Auteur , & sa diction est en général trop prosaïque , quoiqu'on y remarque plusieurs morceaux qui ont du mérite. Il paroît que celui de Pope étoit sur-tout un très-grand sens , un excellent esprit ; c'est du moins le mérite qu'il a pour les Lecteurs de toutes les Nations : celui d'être le plus élégant des Poëtes Anglois , ne peut être senti que par ses compatriotes; eux-seuls en sont les juges compétens. Mais nous ne pouvons pas les en croire , lorsqu'ils mettent *la boucle de Cheveux enlevée* à côté ou même au-dessus du Lutrin. Nous sommes fort éloignés de mettre dans ce jugement aucune partialité nationale; mais nous invoquerons le témoignage de tous les Lecteurs éclairés; nous les priions de comparer la fable, les personnages , les tableaux , les épisodes , les détails des deux

ouvrages; & peut-être penseront-ils comme nous que l'invention n'étoit pas le talent de Pope; & que s'il a eu la gloire de lutter à dix-neuf ans contre l'Art Poétique, il est resté bien au-dessous du Lutrin.

Que l'on examine dans cet ouvrage la petitesse du sujet si heureusement vaincue, l'action si bien ordonnée, & augmentant toujours d'intérêt (autant que le sujet en est susceptible), du moins pendant les cinq premiers Livres; (car le sixième n'est pas digne des autres) tous les personnages si bien caractérisés, tous les discours si bien soutenus, cet admirable épisode de la Mollesse, ces peintures si variées & si riches, cette excellente plaisanterie, ces comparaisons toujours si bien placées, cette mesure si parfaitement gardée dans le mélange du sérieux & du comique, enfin cette perfection continue d'un style qui prend tous les tons; & l'on conviendra que le Lutrin est un chef-d'œuvre de verve poétique; une de ces créations du grand talent, dans lesquelles il a su faire beaucoup de rien.

Qu'on lise ensuite *la Boucle de Cheveux*, & l'on verra cinq chants absolument dénués d'action, de caractères, de mouvement, d'intérêt, d'idées & de variété. Un Baron forme le projet de couper une boucle des cheveux de Bélinda. Il la coupe pendant qu'elle prend du café. Voilà tout le fond du Poème; l'on ne vous dit pas même ce que c'étoit que Bélinda ni le Baron, on n'établit

aucun rapport entre eux. Il ne se passe rien avant ni après la boucle coupée; & en mettant à part le mérite de l'élégance Angloise, (dont, encore une fois nous ne parlons pas) on ne trouve d'ailleurs que des descriptions monotones, de froides allégories, des plaisanteries tout aussi froides. La Fable des Sylphes, que Pope a très-inutilement empruntée du *Comte de Gabalis*, pour en faire le merveilleux de son Poëme, n'y produit rien d'agréable, rien d'intéressant. Un Sylphe apparoît en songe à Bélinde, & lui déclare qu'elle est menacée d'un malheur. Il ordonne à d'autres Sylphes, ses compagnons, de veiller sur elle. On s'attend à voir naître quelque chose de cette fiction. Point du tout. Le Sylphe est coupé en deux par les ciseaux qui coupent les cheveux de Bélinde, & les deux parties de sa substance aérienne se rejoignent aussi-tôt. Le Gnome Umbriel va chercher la Mélancolie ou la Déesse aux vapeurs, pour affliger Bélinde, comme si Bélinde, au moment où elle perd ses cheveux, avoit besoin d'une Divinité pour s'attrister de sa perte. Survient ensuite une querelle entre Bélinde & Talestris, son amie. La querelle est suivie d'un combat d'hommes & de femmes, dans lequel Bélinde terrasse le Baron avec de la fumée de tabac & une aiguille de tête. Elle lui redemande ses cheveux; mais on ne sait ce qu'ils sont devenus. Le Poëte prétend qu'il les a vus monter à la sphère de la lune. On demande ce qu'il y a dans

dans toute cette Fable qui puisse offrir de l'agrément, de la gaité ou de l'intérêt.

Voyez, au contraire, comme dans le Lutrin tous les agens employés par le Poète ont chacun leur objet & leur effet. Voyez la Discorde

Encor toute noire de crimes,  
Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes,  
s'indigner du repos qui règne à la Sainte Chapelle, & jurer d'y détruire la paix, comme elle a su la détruire ailleurs. Elle apparôit en songe, sous les traits d'un vieux Chantre, au Prélat qu'elle anime contre son rival. Et comme l'épisode de la Mollesse est amené! Au moment où les amis du Prélat ont, dans la nuit, élevé un lutrin qui doit désespérer les Chantres, la Discorde pousse un cri de joie:

L'air qui gémit du cri de l'horrible Déesse,  
Va jusques dans Cîteaux réveiller la Mollesse.

La Nuit vient lui raconter les querelles qui vont s'allumer. La Mollesse en prend occasion de se plaindre de tous les maux que lui fait un Roi qui ne la connoît pas.

L'Eglise du moins m'assuroit un asyle.

Par ce seul vers le Poète rentre aussi-tôt dans son sujet. Cet Art n'est connu que des Maîtres.

Par mon exil honteux la Trappe est annoblie.

15 Mai 1779.

G

J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie,  
 Le Carme, le Feuillant s'endurcit aux travaux,  
 Et la règle déjà se remet dans Clairvaux.  
 Cîteaux dormoit encore, & la Sainte-Chapelle  
 Conservoit du vieux temps l'oisiveté fidelle.

Que ces deux derniers vers sont heureux!  
 Elle prie la Nuit de la venger des profanes  
 qui, avec leur Lutrin, vont chasser la Mol-  
 lesse de son dernier asyle.

O toi, de mon repos compagne aimable & sombre,  
 A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre ?  
 Ah Nuit ! si tant de fois dans les bras de l'Amour  
 Je t'admis aux plaisirs que je cachois au jour ;  
 Du moins ne permets pas !...

Voilà la Nuit mise en action. C'est elle  
 qui va placer dans le Lutrin ce hibou qui  
 épouvante Boirude & ses deux compagnons.  
 Ils fuyent, mais la Discorde, sous les traits  
 de Sidrac, vient leur rendre le courage, &  
 les fait rougir de leur puérile frayeur. Ils se  
 raniment, ils mettent la main à l'œuvre,  
 Et le pupitre enfin tourne sur son pivot.

Voilà de la machine poétique, du mou-  
 vement, de l'action, de la vie.

Que l'on essaye de comparer la partie  
 d'Hombre, & le combat si insipide & si long  
 des Piques contre les Treffles, & des Cœurs  
 contre les Carreaux, à ce combat si ingé-  
 nieux & si finement satyrique, des Chantres

& des Chanoines qui se jettent à la tête tous les livres de la boutique de Barbin sur les degrés du Palais. Quel modèle de la bonne plaisanterie & de la satire mise en action & habilement encadrée, & quelle foule de traits piquans!

• L'art des plaisanteries de Pope est toujours le même, celui de rapprocher un grand objet & un petit. Bélinda est menacée d'un malheur. " Je ne fais, dit le Sylphe Ariel, » si la Nymphé doit enfreindre les lois de » Diane, ou si elle doit seulement casser » une porcelaine, si son honneur ou son » habit recevra quelques taches, si elle oubliera de faire ses prières, ou d'aller à une » partie de masques, si elle perdra son cœur » ou son collier au bal, ou si enfin la destinée a déterminé qu'il arrive un malheur » à son petit chien ». Peint-il la douleur de Bélinda au moment où ses cheveux lui sont enlevés? " On ne pousse point au ciel » des cris aussi perçans lorsqu'un mari ou » un chien favori rendent le dernier soupir, » ou quand une belle porcelaine tombe, & » que les fragmens se réduisent en poudre ».

Ce genre de plaisanteries est froid, surtout lorsqu'il est répété. On en trouve d'une espèce encore plus mauvaise. Chez la Déesse aux Vapeurs, on apperçoit quantité de transformations & de métamorphoses fantastiques. " Dans le désordre de leur imagination, les hommes accouchent, & les filles

« changées en bouteilles, demandent tout  
 » haut des bouchons ».

And maids turn'd bottles, call aloud for corks.

On ne voit point dans Despréaux de traces  
 de ce mauvais goût ; & ce n'est pas là la  
 gaité des honnêtes-gens.

A l'égard des caractères , qu'est-ce que le  
 Baron & Bélinde, & la prude Clarice, & Ta-  
 lestris, & le Chevalier Plume, & Ariel le  
 Sylphe, & Umbriel le Gnome? Cherchez dans  
 tous ces personnages une figure dramatique  
 ou une tête pittoresque, & vous n'en trou-  
 verrez pas une, Voyez au contraire dans Boi-  
 leau le portrait du Prélat qui repose :

La jeunesse en sa fleur brille sur son visage.  
 Son menton sur son sein descend à double étage ;  
 Et son corps ramassé dans sa courte grosseur,  
 Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur,

Voyez s'avancer le vieux Sidrac, Con-  
 seiller du Prélat,

Quand Sidrac , à qui l'âge allonge le chemin ,  
 Arrive dans la chambre un bâton à la main ;  
 Ce vicillard dans le Chœur a déjà vu quatre âges ;  
 Il fait de tous les temps les différens usages ;  
 Et son rare savoir, de simple Marguillier ,  
 L'éleva par degrés au rang de Cheffecier,

Les héros d'Homère sont-ils mieux peints ?

Alain touffe & se lève ; Alain , ce savant homme ,  
 Qui de Bauni yingt fois a lu toute la somme ,  
 Qui possède Abelly , qui fait tout Raconis ,  
 Et même entend , dit-on , le latin d'Akempis.

Au mérite des portraits , joignez celui des  
 peintures.

Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle ,  
 Paris voyoit fleurir son antique Chapelle.  
 Ses Chanoines , vermeils & brillans de santé ,  
 S'engraissoient d'une longue & sainte oisiveté.  
 Sans sortir de leurs lits , plus doux que leurs hermines ,  
 Ces pieux fainéans faisoient chanter matines ,  
 Veilloient à bien dîner , & laissoient en leur lieu ,  
 A des Chantres gagés , le soin de louer Dieu.

Dans le réduit obscur d'une alcovè enfoncée ,  
 S'élève un lit de plume à grands frais amassée.  
 Quatre rideaux pompeux par un double contour ,  
 En défendent l'entrée à la clarté du jour.  
 Là , parmi les douceurs d'un tranquille silence ,  
 Règne sur le duvet une heureuse indolence ;  
 C'est-là que le Prélat , muni d'un déjeuner ,  
 Dormant d'un léger somme , attendoit le dîner.

O puissant porte-croix !  
 Boirude , Sacristain , cher appui de ton maître !  
 Lorsqu'aux yeux du Prélat tu vis ton nom paroître ,  
 On dit que ton front jaune & ton teint sans couleur ,

Perdit en ce moment son antique pâleur ;  
 Et que ton corps goutteux , plein d'une ardeur guer-  
 rière ,  
 Pour sauter au plancher , fit deux pas en arrière.

Entrez dans le séjour de la Mollesse :

C'est-là qu'en un dortoir elle fait son séjour ;  
 Les plaisirs nonchalans folâtent à l'entour.  
 L'un païrit dans un coin l'embonpoint des Chanoines,  
 L'autre broye en riant le vermillon des Moines.  
 La Volupté la sert avec des yeux dévots,  
 Et toujours le Sommeil lui verse des pavots.

Lisez la description des vêtemens du  
 Chantre.

On apporte à l'instant ses somptueux habits ,  
 Où sur l'ouate molle éclate le tabis.  
 D'une longue soutane il endosse la moire ,  
 Prend ses gands violets , les marques de sa gloire ,  
 Et saisit en pleurant ce rochet qu'autréfois  
 Le Prélat trop jaloux lui roгна de trois doigts.

N'est-ce pas ainsi que la Poésie anime &  
 embellit tout ? L'Auteur fait la faire des-  
 cendre avec succès jusqu'aux objets les plus  
 communs.

A ces mots il saisit un vieil Infortiat ,  
 Grossi des visions d'Accurse & d'Alciar ,  
 Inutile ramas de gothique écriture ,

Dont quatre ais mal unis formoient la couverture ,  
 Entourée à demi d'un vieux parchemin noir ,  
 Où pendoit à trois clous un reste de fermoir.

La destruction du Lutrin n'est pas d'une  
 beauté moins remarquable , à un seul mot  
 près.

Enfin sous tant d'efforts la machine succombe ,  
 Et son corps entrouvert chancelle , éclate & tombe .  
 Tel sur les monts glacés des farouches Gélons ,  
 Tombe un chêne battu des *voisins* aquilons ;  
 Ou tel , abandonné de ses poutres usées ,  
 Fond enfin un vieux toit sous ses tuiles brisées.

Quoi de plus commun , & qui semble  
 prêter moins aux couleurs poétiques , que  
 d'allumer une chandelle avec une pierre à  
 fusil & un briquet ! Le talent saura encore  
 ennoblir ces détails si familiers.

Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant ,  
 Il fait sortir un feu qui pétille en sortant ;  
 Et bientôt au brasier d'une mèche enflammée ,  
 Montre , à l'aide du soufre , une cire allumée.

Et de jeunes-gens qui s'occupent à ra-  
 jeunir des lieux communs sur le soleil & la  
 lune , prétendent , dit-on , créer la Poésie  
 descriptive , créer une langue inconnue à  
 Despréaux & à Racine ! Avant de prétendre  
 à en faire une , qu'ils étudient encore celle  
 de leurs Maîtres.

On s'est étendu volontiers sur cet excellent ouvrage, parce que c'est un de ceux qui font le plus d'honneur à notre Littérature, un de ceux où la perfection de notre Poésie a été portée le plus loin : on peut même dire qu'il n'a point eu de modèle ; car qu'est-ce, en comparaison du *Lutrin*, que le *Combat des Rats & des Grenouilles*, & le *Seau enlevé* de Tassoni ? Si Boileau a montré dans ses autres écrits une raison supérieure, ici il s'est montré grand Poète.

On n'a point remis sous les yeux du Lecteur ce beau morceau de la *Mollesse*, parce qu'il est trop connu. Il y en a un dans la *Boucle de Cheveux* qui est le meilleur de l'ouvrage, & qu'on peut mettre en parallèle avec l'épisode du *Lutrin*, d'autant plus aisément que nous avons deux traductions des vers Anglois, une de Voltaire, & l'autre de M. de Marmontel. Ce dernier s'est amusé dans sa jeunesse à traduire la *Boucle de Cheveux*. C'est-là qu'on trouve ce vers heureux sur les montres à répétition :

Et la montre répond au doigt qu'elle repousse.

Vers peut-être supérieur au vers Anglois ;  
And the pres'd watch return'd a silver sound ;

Et qui rappelle celui de l'*Anti-Lucrèce* :

*Digitoque premens interrogat horam.*

L'endroit dont il s'agit, est celui où le Poète conduit Umbriel chez la Mélancolie

ou la Déesse des Vapeurs. Voici la version de  
M. de Marmontel.

Aussi-tôt Umbriel, Gnome ennemi du jour,  
De la Nymphé aux Vapeurs va chercher le séjour.  
Par l'oblique détour d'une sombre avenue,  
Dans ce lieu souterrain le Gnome s'insinue.  
Jamais on n'y sentit le Zéphir caressant ;  
Mais du vent du midi le souffle assoupissant,  
Ne cesse d'y porter une vapeur impure.  
Dans l'humide réduit de cette grotte obscure,  
Les regards du Soleil n'ont jamais pénétré :  
C'est-là que sur un lit, aux foudes consacré,  
Le cœur gros de soupirs, triste, pâle & rêveuse,  
Repose mollement la Déesse quinquese.  
La douleur là retient attachée au duvet,  
Et la sombre Migraine assiege son chevet.  
Aux côtés de son lit paroissent deux Vestales ;  
Leurs traits sont différens, leurs dignités égales.  
L'une vieille Sybille, au teint noir & plombé,  
Y traîne un corps mourant sous cent lustres courbés.  
C'est la Malignité. Sur ses membres arides  
S'étend un cuir tanné que sillonnent les rides :  
Les yeux pleins de douceur, le cœur rempli de fiel,  
Déchirant les humains, elle bénit le ciel ;  
Et flattant avec art le mérite modeste,  
A ses embrassemens mêle un poison funeste.  
L'autre, jeune beauté, ( c'est l'Affectation )  
Pour prévenir de loin des maux d'opinion,

Dans un lit somptueux se plonge par grimace,  
Roulé un oeil languissant, & se pâme avec grâce.

M. de Voltaire a donné une imitation très-libre de ce même morceau, qu'il a embelli.

Umbriel à l'instant, vieux Gnome rechigné,  
Va d'une aîle pesante & d'un air renfrogné,  
Chercher en soupirant la caverne profonde,  
Où loin des doux rayons que répand l'œil du monde,  
La Déesse aux Vapeurs a choisi son séjour.  
Les tristes aquilons y sifflent à l'entour,  
Et le souffle mal sain de leur aride haleine,  
Y porte aux environs la fièvre & la migraine.  
Sur un riche sofa, derrière un paravent,  
Loin des flambeaux, du bruit, des parleurs & du vent,  
La quinteuse Déesse incessamment repose,  
Le cœur gros de chagrins, sans en savoir la cause,  
N'ayant pensé jamais, l'esprit toujours troublé,  
L'œil chargé, le teint pâle, & l'hipocondre enflé.  
La méditante Envie est assise auprès d'elle,  
Vieux spectre féminin, décrépite pucelle,  
Avec un air dévot déchirant son prochain,  
Et chansonnant les gens, l'Évangile à la main.  
Sur un lit plein de fleurs, négligemment penchée,  
Une jeune beauté non loin d'elle est couchée.  
C'est l'Affectation, qui grasse en parlant,  
Écoute sans entendre, & lorgne en regardant,  
Qui rougit sans pudeur, & rit de tout sans joie,  
De cent maux différens prétend qu'elle est la proie;

Et pleine de santé sous le rouge & le fard,  
Se plaint avec mollesse & se pâme avec art.

On cite une Lettre de M. de Voltaire, où il met *la Boucle de Cheveux* au-dessus du Lutrin, & prodigue les plus grands eloges au Poëme Anglois. En respectant, comme on le doit, l'autorité de ce grand Homme, on peut répondre qu'il vivoit alors en Angleterre, qu'il voyoit Pope; que l'on peut fort bien dans une lettre mettre de la politesse & de la complaisance plutôt qu'un jugement exact & réfléchi; qu'enfin dans les Lettres sur les Anglois, dont nous venons de tirer cette Traduction d'un passage de *la Boucle de Cheveux*, il ne donna pas le moindre éloge à cet ouvrage, & réserva toutes ses louanges pour *l'Essai sur l'Homme*, dont il a toujours fait le plus grand cas.

Cet admirable Poëme est en effet le chef-d'œuvre de son Auteur, & le fondement de sa grande réputation. Il n'a eu, à proprement parler, aucun modèle chez les anciens ni les modernes; car, quel rapport de la mauvaise physique d'Épicure, mise en vers par Lucrèce, & ornée de quelques beaux morceaux de poésie descriptive; quel rapport entre cet amas d'erreurs, quelquefois brillantes, & un ouvrage tel que celui de Pope, où la philosophie la plus sublime a pris le langage de la plus belle poésie? On objecteroit en vain que l'optimisme n'est qu'une hypothèse comme tant d'autres. C'est du

G wj

moins la plus belle solution du grand problème de la nature humaine ( la révélation mise à part ). C'est une idée très-élevée, que Pope a embellie des couleurs de l'imagination. C'est là sur-tout qu'est empreint le caractère de son style, qui consiste dans une marche rapide d'idées pressées les unes sur les autres sans se confondre, & dans une heureuse énergie d'expressions qui ne va jamais jusqu'à la recherche & à l'enflure.

L'Abbé du Resnel a aussi traduit en vers *l'Essai sur l'Homme*, quelquefois avec élégance; mais en général il substitue la faiblesse & la prolixité du style, à la force & à la précision. On nous annonce deux nouvelles versions en vers de ce chef-d'œuvre des Muses Angloises, l'une de M. l'Abbé de Lille, qui a fait ses preuves, l'autre de M. de Fontanes, dont les essais ont donné des espérances.

Les deux meilleures productions de l'Auteur, après *l'Essai sur l'Homme*, sont *l'Épître d'Héloïse à Abélard*, chef-d'œuvre de sentiment & de goût; si heureusement transporté dans notre langue par feu M. Colardeau, & le Poème qui a pour titre *la Forêt de Windsor*, & où l'on trouve de très-beaux morceaux de poésie pittoresque.

- Nous ne parlerons point des Pastorales & de quelques ouvrages de jeunesse, tels, par exemple, que *le Temple de la Renommée*, qui pèche par une fiction mal inventée, par l'abondance des lieux communs, &, ce qui est assez rare dans Pope, par la fausseté des idées.

A l'égard de la *Dunciade*, c'est un ouvrage tellement Anglois, si rempli d'allusions satyriques perdues pour nous, & de personnages qui nous sont absolument étrangers, qu'il nous seroit difficile d'asseoir un jugement sur le mérite intrinsèque de cette production. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'un Poème de quatre Chants fort longs, dont le fond n'est autre chose que l'allégorie & la satire, est nécessairement un peu froid. La *Dunciade* Françoisse, qui est écrite avec élégance, & qui offre même des morceaux plaisans & des vers heureux, serviroit encore à prouver ce principe. Il est trop difficile d'attacher & de plaire long-temps, en faisant revenir sans cesse les mêmes noms avec le même accompagnement d'injures & de sarcasmes. Le plaisir de la malignité s'use très-vîte chez le Lecteur, & la satire, pour avoir un succès constant, ne doit guères être qu'épisodique. Son effet dépend sur-tout du cadre où elle est enfermée, & des bornes où elle est circonscrite; & c'est pour cela que le pauvre *Diable* est peut-être le chef-d'œuvre de ce genre.

*Les Memoires de Martin Scribler, & l'Art de ramper en Poésie*, sont des plaisanteries dans le goût de Swift, l'une sur la manie des Antiquaires & le pédantisme des Érudits, l'autre sur les défauts de style qui étoient le plus à la mode chez les Écrivains. Pope y tourne sur-tout en ridicule l'extravagant abus des figures, qui en tout temps & en

tous lieux ont été pour les sots & les ignorans la véritable poésie & la véritable éloquence. Aussi en lisant le Chapitre des Figures dans Pope, on croiroit qu'il a pris dans plusieurs de nos Auteurs tous le galimatias qualifié de sublime par les Aristarques du jour.

L'ouvrage qui fit la fortune de Pope, & dont l'Angleterre lui a su le plus de gré, est sa Traduction d'Homère, qui passe pour la plus belle qu'on ait faite en vers dans les langues modernes. Un homme tel que Pope n'a pas dédaigné d'être Traducteur, parce qu'il savoit qu'il faut du génie pour traduire le génie; & que transporter des monumens anciens dans sa langue, c'est en élever un à sa propre gloire; & nous avons vu de jeunes Auteurs qui croyoient s'abaisser en traduisant! tel est dans nos jours le délire de l'amour-propre poétique!

Au reste, Pope eut le sort de tous les Génies supérieurs. Il fut constamment en butte aux clameurs insolentes & calomnieuses de la populace Littéraire, & honoré par tout ce que l'Angleterre avoit de plus illustre en tout genre.

( *Cet Article est de M. De la Harpe.* )

*La Fortification Perpendiculaire*, par M. le Marquis de Montalembert, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, &c. Tomes III. & IV. grand in-4°. A Paris, chez Pierres, Imprimeur du Grand-Conseil, rue Saint Jacques.

Nous avons déjà rendu compte des deux

premiers volumes de ce grand & estimable Ouvrage, dans le Journal de Littérature.

Le premier Chapitre du troisième volume n'est qu'une suite du Chapitre neuvième du second volume, qui traite des forts ronds propres à occuper le sommet des montagnes. On y enseigne dans le plus grand détail la construction des forts ronds convenables aux pays de plaines. Six grandes planches sont employées à en développer & rendre sensibles toutes les parties.

Dans les Chapitres deuxième & troisième, il s'agit de construire les enceintes irrégulières & les ports de mer. L'Auteur, suivant son système, y fait l'application des différens forts, dont il pense qu'il convient d'entourer ces sortes de places; il observe qu'il ne suffiroit pas de fortifier l'enceinte d'un port de Roi, qu'il faut encore tenir l'ennemi à une assez grande distance, pour qu'il ne puisse l'incendier par le moyen des bombes; & des forts environnans en font le seul moyen.

Les Chapitres quatre & cinq sont destinés aux détails des forts propres à la défense de l'entrée des rades & aux batteries marines. La composition de ces forts & de ces batteries est totalement différente de tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans ce genre. Rien n'est plus redoutable que le feu prodigieux qui peut sortir à la fois de ces forteresses, & les effets en sont démontrés de la manière la plus sensible dans une planche destinée à cet usage.

Le sixième a pour objet de prouver, par des faits historiques connus, l'insuffisance des forts en usage pour la défense des rades, afin d'établir d'autant mieux la nécessité d'avoir recours à d'autres moyens. La relation des deux sièges de Carthagène d'Amérique, l'un par M. de Pointis en 1697, & l'autre par les Anglois en 1741, est une autorité sur laquelle M. le Marquis de Montalembert se fonde pour appuyer son opinion. Ses réflexions à la fin de ce Chapitre, sur la défense des Colonies, mérite la plus grande attention. Il combat avec beaucoup d'avantage le système défensif reçu. Nous renvoyons à l'ouvrage même, depuis la page 127 jusqu'à la page 135 inclusivement, sur cette importante question.

Dans le Chapitre sept, on trouve une comparaison de la force des systèmes bastionnés avec celle d'un fort appelé *Fort-Royal*, décrit au second volume du même ouvrage, planches 19, 20 & 21; & pour rendre cette comparaison plus sensible, M. le Marquis de Montalembert fait l'attaque de ce fort suivant les règles en usage. Une planche est destinée au tracé de ces attaques. On y voit les batteries à ricochets de l'assiégeant, placées où elles doivent l'être, attaquées par les batteries casematées du fort, avec un tel avantage, tant pour le nombre que pour la sûreté du service, que l'établissement en paroît démontré impossible.

“ Ce plan d'attaque étoit nécessaire, dit

» l'Auteur, afin de fixer les idées sur ce qui  
 » se peut ou ne se peut pas. On est dans  
 » l'habitude de voir l'assiégeant réussir dans  
 » tout ce qu'il entreprend contre l'assiégé ;  
 » de-là on juge que ce sera toujours de  
 » même. On dit, sans aucun examen, *les*  
 » *batteries à ricochets renverseront tous ces*  
 » *murs.* Ce n'est donc qu'en mettant à leur  
 » position ces batteries, desquelles on at-  
 » tend tant d'effet, qu'on peut rendre sen-  
 » sible leur insuffisance vis-à-vis d'une telle  
 » manière de fortifier. Comment les établir  
 » sous un pareil feu ? Mais si l'assiégeant  
 » vouloit l'entreprendre, le Commandant  
 » de la Place n'auroit point de meilleur  
 » parti à prendre que celui de le laisser  
 » faire, & de ne pas tirer un coup que toutes  
 » les pièces ne fussent en batterie, afin d'en  
 » briser tous les affûts ; ce qui seroit exécuté  
 » en un quart-d'heure ; & il en seroit de  
 » même de toutes celles qu'on y amèneroit  
 » pour les remplacer. Tout ce qu'on vou-  
 » droit objecter du danger des éclats de  
 » pierres dans les embrasures pratiquées  
 » dans des murailles, quand il seroit tel  
 » qu'on le représente, n'est point applicable  
 » ici. On ne peut ni ajuster, ni même servir  
 » le canon sous un feu aussi multiplié, d'où  
 » il suit que les éclats de pierres, ni les bou-  
 » lets même ne sont à craindre. C'est en  
 » quoi la grande supériorité de l'artillerie  
 » d'une place est bien d'un autre mérite que

» l'épaisseur de ses murailles. On ne peut  
 » abattre un mur contre lequel on ne peut  
 » tirer ; & dès qu'il est impossible ici de  
 » prétendre que l'artillerie de l'assiégeant  
 » puisse être mise en activité , il seroit ab-  
 » surde d'alléguer des destructions d'embrâ-  
 » sures & des éclats de pierres ; d'alléguer  
 » enfin des suppositions arbitraires contre  
 » des effets certains ». Au reste la planche  
 XXII répond à tout.

M. le Marquis de Montalembert termine ce Chapitre par des réflexions sur la ville de Malthe , qu'il regarde comme la plus forte de l'Europe.

Le dernier Chapitre de ce volume traite des forteresses à murailles casernatées , tenant lieu de remparts. C'est encore une application des effets des batteries casernatées dominant sur tous les terrains environnans.  
 « Ce sont ici véritablement ( dit M. de Montalembert ) les murailles des anciens sous  
 » une autre forme , assujéties à des tracés  
 » différens , & rendues capables d'une défense  
 » infiniment plus avantageuse ; c'est enfin  
 » une manière tout autre que celle que nous  
 » avons employée. Nous l'avons développée  
 » dans la vue d'étendre les idées & de donner lieu à en faire naître d'autres. Ce n'est  
 » qu'en reculant les bornes de l'art qu'on  
 » peut en augmenter le degré d'utilité.

Ce volume termine tout ce qui est relatif aux places de guerre. On y trouve , comme

dans les précédens, de la clarté dans les descriptions, de l'ordre, des idées neuves, & les planches y sont nombreuses & de la plus belle exécution.

Le dernier volume traite des retranchemens de campagne; des ouvrages qu'on peut faire à la hâte pour rendre les places menacées d'un siège, capables d'une meilleure défense; des lignes de circonvallation & de contrevallation; enfin, des lignes frontières pour la garde des Provinces.

Le Chapitre premier traite particulièrement des retranchemens de campagne. M. de Montalembert commence par faire voir la foiblesse des méthodes en usage. Il rapporte à l'appui de son sentiment, celui de M. le Maréchal de Saxe, qui se trouve conforme au sien; ensuite il établit les principes auxquels la construction des bons retranchemens doit être soumise: il donne l'application qu'il en a faite lui-même dans l'isle d'Oléron; où il commandoit en 1761. Des redoutes, qu'il appelle *Redoutes à flèche*, de son invention, sont les points d'appui des retranchemens suivant son système. C'est à l'aide de ces redoutes qu'il a formé le camp retranché qu'il a fait exécuter dans l'isle d'Oléron. Il donne un plan topographique de ce camp, avec la disposition des troupes qu'il avoit sous ses ordres, telle qu'elle devoit être pour la défense la plus avantageuse de son camp retranché.

Le Chapitre second fait connoître com-

ment un Commandant peut améliorer la place qu'il est chargé de défendre. L'Auteur donne pour exemple deux projets ; l'un pour la ville & citadelle de Saint-Martin , dans l'isle de Ré , & l'autre pour la citadelle d'Oléron. Ce dernier est celui qu'il a fait exécuter en 1761. Il paroît , par les témoignages qu'il en rapporte , que le Ministre , le Maréchal de France commandant dans la Province , & le Directeur du Génie , ont donné une entière approbation à ses travaux de la citadelle , & à son camp retranché.

Le Chapitre troisième traite des lignes de circonvallation en terrain régulier. M. de Montalembert y suppose une armée de soixante-quatre bataillons & quatre-vingt escadrons faisant le siège d'une place à huit bastions. Il construit autour de cette place seize redoutes à flèche , liées par des lignes d'une construction nouvelle , qui forment la circonvallation ; & il donne , comme il l'a fait pour son camp retranché , la disposition qui convient aux troupes destinées à la défense de ces lignes.

Mais connoissant la force des préventions établies contre la défense des lignes en général , & sachant surtout combien les grandes pertes que nous fîmes en 1706 , devant Turin , accréditent ces préventions , il a jugé indispensable , pour remplir l'objet de son ouvrage , de faire connoître toutes les circonstances de cet événement mémorable , d'une armée forcée dans des lignes , afin de détruire

le préjugé établi qu'on n'y a été battu que parce qu'on a entrepris de les défendre. Ce motif important l'a engagé à faire l'abrégé historique d'une partie des guerres du règne de Louis XIV, parce que, suivant lui, ce mauvais succès tient à des causes anciennes qu'il est nécessaire de développer, pour prouver qu'il n'est pas inhérent à l'entreprise, & qu'il n'en est pas même une suite probable. Il termine ce Chapitre par les réflexions suivantes :

« On lit l'histoire assez généralement sans  
 » s'appliquer à démêler les rapports des évé-  
 » nemens entre eux. On retient les faits  
 » principaux ; ceux qui sont extraordinaires  
 » étonnent & laissent dans l'esprit des idées  
 » vagues d'infortunes inévitables dans les  
 » guerres que les Nations ont à soutenir.  
 » Ces idées tendent à admettre une espèce  
 » de fatalité qui affoiblit le mérite des con-  
 » noissances à acquérir. Les Historiens favo-  
 » risent aussi ces sortes d'impressions par le  
 » peu de soin qu'ils prennent de recueillir  
 » ce qui peut faire disparoître la singularité  
 » des événemens ; car ils sont toujours une  
 » suite naturelle du degré d'intelligence, de  
 » capacité, de talens des Agens chargés  
 » de les opérer. C'est ce que nous avons  
 » tâché de développer dans l'analyse succincte  
 » du règne que nous venons d'esquisser. Un  
 » esprit patriotique, que rien ne peut affoi-  
 » blir, nous a fait espérer qu'en dévoilant  
 » les principes de ces grands désastres, ce

» pouvoit être un moyen de les prévenir.  
» Jaloux de l'honneur de la Nation, nous  
» avons voulu sur-tout la laver de la honte,  
» dûe seulement à ceux qui l'ont si mal con-  
» duite, faire voir qu'elle est toujours la  
» même dans les mêmes circonstances, &  
» ne pas souffrir que l'on fasse un tort gé-  
» néral des torts de quelques particuliers.  
» Cet objet intéressant, pour être bien rem-  
» pli, eût demandé d'être traité avec beau-  
» coup plus d'étendue que nous n'avons pu  
» lui en donner ici ; mais il eût sur-tout de-  
» mandé bien plus de talent. Au reste, ceci  
» n'est qu'une ébauche de ce qui pourroit se  
» faire dans ce genre, que quelque main  
» plus habile pourra développer mieux un  
» jour ; & nous n'aurons point à regretter  
» nos soins, si cette ébauche, telle qu'elle  
» est, peut produire quelques bons effets ».

Le quatrième Chapitre est encore destiné aux lignes de circonvallation ; pour appliquer la même méthode aux terrains irréguliers. Les environs de Philisbourg servent ici d'exemple, & les lignes formées pendant le dernier siège de 1734, sont l'objet de comparaison que l'Auteur offre pour juger de la préférence que sa manière peut mériter.

Le cinquième & dernier Chapitre traite des lignes propres à la défense des frontières. M. le Marquis de Montalembert se sert avec beaucoup d'avantages, dans cette occasion, de ses forts à tours angulaires. Il rend, par ce moyen, ses lignes susceptibles d'être

défendues par un très-petit corps : on ne pourra même s'en rendre maître, qu'après le siège de quelques-uns de ces forts ; ce qui donnera toujours le temps aux secours d'arriver. Il fait l'application de sa méthode à la rivière de Lauter, dans la basse-Alsace. Au reste, ce n'est que dans l'ouvrage qu'on prendra une connoissance entière & de ses principes & de ses différentes constructions. Dans tout cet ouvrage, on apperçoit le Militaire profondément instruit, & le Citoyen zélé pour la gloire de sa patrie. M. de Montalembert en mérite l'estime & la reconnoissance ; mais il ne doit attendre que du temps le succès des réformes & des innovations qu'il propose : il connoît mieux que nous l'empire de l'habitude & des autres passions toujours armées contre les idées nouvelles en tout genre.

*SÉANCES Publiques de l'Académie Royale de Chirurgie*, où l'on traite de diverses matières intéressantes, & particulièrement de la section de la Symphise des Os Pubis. Brochure in-4o. Prix, 3 liv. 12 sols. A Paris, chez Lambert, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue de la Harpe, près S. Côme, 1779.

Cette Brochure, utile & intéressante, contient les Séances des années 1775, 1776, 1777, 1778 & 1779. On y trouve le détail des moyens dont M. Andrieu s'est servi pour

rappeler à la vie un enfant nouveau né : un Remède pour la guérison des Hernies , employé par M. Gachet Defessarts , Maître en Chirurgie à Falaise : l'Eloge de Louis XV ; ceux de MM. Quesnay & Haller ; un Mémoire sur une question Chirurgicale , relative à la Jurisprudence , dans l'affaire de *Remi Baronet* ; & le Rapport sur les Observations & les Expériences communiquées à l'Académie pour & contre la Symphise des os pubis , avec l'Examen des faits sur la même matière , par M. Louis , Secrétaire perpétuel de l'Académie.

*ABRÉGÉ Historique de la Vie des Saints & des Saintes , Bienheureux & Bienheureuses , & autres pieux & célèbres personnages des trois Ordres de Saint François , dédié à l'Ordre Séraphique , par le R. P. Fulgence Frerot, Récollet, ancien Gardien , 3 Vol. in-12. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg Saint-Germain.*

Parmi les nombreux personnages qui décorent cette galerie édifiante , on distingue la bienheureuse Cunégonde , fille de Béla , Roi de Hongrie. En venant au monde elle prononça d'une voix distincte : *Je vous salue , Reine des Cieux , mère du Roi des Anges.* Tous les mercredis & vendredis , la jeune Princesse ne prenoit qu'une seule fois le sein de sa nourrice : dès ce tems-là même , quand on la portoit à la messe , & qu'elle enten-

doit

doit prononcer les noms de *Jesus* & de *Mari-*  
*rie*, elle faisoit une inclination de tête; & à  
 peine fut-elle sevrée, qu'elle se livra toute  
 entière aux exercices de la piété. Des intérêts  
 politiques l'ayant obligée d'épouser *Boleslas*,  
 Roi de Pologne, elle obtint de lui » qu'il la  
 » laisseroit vivre dans la continence pendant  
 » un certain tems. Ce Prince lui ayant ac-  
 » cordé ce délai, elle en profita si habilement  
 » qu'elle le détermina à conserver comme  
 » elle sa virginité. Pour en rendre le vœu  
 » plus solennel, ils convinrent tous deux de  
 » le déposer entre les mains de l'Évêque de  
 » Cracovie, & la cérémonie s'en fit en pré-  
 » sence des Grands & du Peuple, rassemblés  
 » dans la Métropole ». En 1628, *Sigismond*,  
 Roi de Pologne, poursuivit la canonisation  
 de *Cunégonde*, qui avoit été interrompue  
 par divers événemens, & *Urbain VIII* nom-  
 ma plusieurs Cardinaux pour examiner les  
 actes qui constatent sa vie & ses miracles.

Le R. P. Gardien nous retrace ainsi l'ori-  
 gine des Indulgences attachées à la fête ac-  
 tuelle de la Portiuncule. Un jour que Saint  
 François, anéanti devant la majesté divine,  
 prioit pour la conversion des pécheurs, il fut  
 » averti, par un Esprit céleste, d'aller à  
 » l'Église de la Portiuncule, & qu'il y trou-  
 » veroit *Jesus-Christ* & sa mère. François  
 » court à l'Église; il y trouve en effet une  
 » multitude d'Ange, la Reine du ciel &  
 » *Jesus-Christ*. Le Saint Patriarche se pro-  
 » tecte, le Fils de Dieu lui dit : il vous est

13 Mai 1772.

H

» permis de demander quelque grace utile  
» aux pécheurs & à la gloire de mon nom.  
» Seigneur mon Dieu, s'écria Saint François,  
» je ne suis moi-même qu'un misérable pé-  
» cheur ; cependant j'ose supplier votre  
» bonté d'accorder une Indulgence plénière  
» à tout Chrétien qui visitera cette Église  
» après s'être confessé de ses péchés, & en  
» avoir reçu l'absolution : s'adressant alors  
» à la Sainte Vierge, il sollicita sa puissante  
» intercession, & l'obtint. Alors Jésus-  
» Christ lui dit : ce que vous me demandez  
» est grand ; mais vous recevrez des faveurs  
» plus grandes encore. Il lui accorda donc  
» l'Indulgence qu'il desiroit, mais sous la  
» condition expresse de la faire ratifier par  
» le Souverain Pontife ». François vole  
en Italie. Honorius lui observe que le Saint  
Siège n'est pas dans l'usage d'accorder de  
telles graces ; » mais pressé par un mouve-  
» ment intérieur, il répète trois fois : *je veux*  
» *bien que vous l'ayez* ». Les Cardinaux qui  
étoient présens font remarquer au Pape que  
cette grace pourra nuire aux Indulgences de  
la Terre-Sainte. Honorius rappelle François :  
je n'accorde l'Indulgence que pour *un jour*  
*naturel*, c'est-à-dire, depuis un soir jusqu'au  
soir du lendemain. » Le Saint Patriarche se  
» retiroit après s'être incliné, quand le  
» Pape lui dit : où allez-vous, homme  
» simple & quelle assurance avez-vous de  
» ce que vous venez d'obtenir ? Mais  
» François lui répartit : votre parole me

» fuffit, Saint-Père, cette Indulgence eft  
 » l'œuvre de Dieu, lui-même la manifeftera :  
 » que Jefus-Chrift, fa Sainte Mère & les  
 » Anges, foient à cet égard Notaires,  
 » Papier & Témoins ».

François part. Au bout de deux ans il eft attaqué au milieu de la nuit par le Démon ; il fe rend dans un bois, s'y dépouille, fe roule fur des épines ; une lumière fubite l'environne, & lui découvre une multitude de rofes blanches & rouges. Des Anges lui apparurent, le revêtirent d'une robe blanche, & lui ordonnèrent d'entrer dans l'Eglife. François prend fix rofes de chaque couleur ; en entrant dans l'Eglife il apperçoit Jefus-Chrift & la Sainte Vierge, les fupplie de vouloir bien déterminer le jour où l'on gagnera l'Indulgence. Le Sauveur le fixe au jour même où il avoit délivré Saint Pierre de la prifon d'Hérode, & ordonne au Saint d'aller rendre compte au Pape de ce qui venoit de fe paffer. » Honorius, étonné de  
 » voir des rofes fi belles & d'une fi excel-  
 » lente odeur, dans la faifon où l'on étoit :  
 » quant à moi, lui dit-il, je crois que ce  
 » que vous dites eft vrai ; mais c'eft une  
 » affaire à propofer aux Cardinaux ». Sept Evêques font envoyés à Notre-Dame des Anges, avec ordre de publier l'Indulgence, reftreinte à dix années ; mais *au moment de la publier, ils fentent que Dieu gouverne leur langue, & lui rendant gloire, ils la publient à perpétuité.*

L'Auteur nous apprend que cette Indulgence , en vertu d'une concession d'Innocent XII, peut se gagner tous les jours dans l'Eglise de Sainte Marie des Anges; & qu'en vertu d'une autre bulle de Clément XIII, les Catholiques de Hollande en jouissent pendant huit jours : extension qui, récemment encore , a *produit les meilleurs fruits dans les deux missions que les Récollets remplissent à Amsterdam.*

Le bienheureux Bernard de Corléon ; né en Sicile au commencement du siècle dernier , se fit Capucin après une jeunesse fort licentieuse. » Instruit que c'est la chair qui » fait naître en nous les mauvais desirs, il » s'appliqua à la matter par des macérations » dont le récit fait frémir. Aux disciplines » sanglantes, il ajoutoit un jeûne rigoureux, » portoit une ceinture garnie de pointes de » clous.... Une femme de qualité , parfaitement belle, vint le solliciter au crime : » elle s'expliqua en termes très-pressans.... » Il s'apperçoit que ses discours ne font » aucun effet sur cette tentatrice ; alors il va » à la cheminée, prend des charbons ardens » dans ses mains , & les laisse brûler devant » elle : ce trait effraya la dame, qui s'enfuit » avec beaucoup de précipitation ».

Ayant été pris par des Corsaires , & vendu à un Maître inhumain, une jeune esclave conçoit pour lui une affection déréglée : » sa » résistance irrite la jeune fille, qui, devenue la favorite de leur commun Maître,

» le fit mettre aux fers après qu'on l'eut  
 » accablé de coups. La Providence adoucir  
 » le poids terrible de sa captivité ; le terme  
 » de sa délivrance arriva enfin au bout de  
 » seize mois. De retour en Sicile, il exerça  
 » l'emploi, plus délicat qu'on ne pense, de  
 » Quêteur, qu'il continua jusqu'en 1666....  
 » A sa mort, six Gentilshommes portèrent  
 » son cercueil d'abord ; ils furent relevés  
 » par six Seigneurs ; ceux-ci par six Gouver-  
 » neurs de Places, auxquels succédèrent six  
 » Bénéficiers ; & enfin, six Supérieurs d'Or-  
 » dre, qui le remirent entre les mains des  
 » Capucins de Palerme ».

En 1559, le bienheureux Jean se rendit  
 également recommandable dans l'Ordre de  
 Saint-François par son amour pour la pau-  
 vreté évangélique, & par la rigueur de ses  
 abstinences ; il ne mangeoit que deux fois  
 par semaine, ne prenant que du pain & de  
 l'eau ; quelquefois même » il persévéra dans  
 » l'abstinence absolue pendant six jours de  
 » suite, & pendant ces longs intervalles il  
 » ne cessoit de prier ». Aussi mourut-il au  
 Couvent de Massacio, à l'âge de 60 ans, le  
 11<sup>e</sup> jour de Mars, & fut enterré sous le  
 crucifix du grand autel. Il avoit guéri pen-  
 dant sa vie plusieurs malades par le signe de  
 la croix ; & *Dieu honore chaque jour son  
 tombeau par de nouveaux prodiges, qui y  
 attirent un grand nombre de Peuple.*

Nous ne nous permettrons sur cet ou-  
 vrage que les observations suivantes. 1<sup>o</sup>. Il

H iij

renferme un grand nombre de Saints & de Bienheureux dont la vie est trop abrégée; car elle se réduit souvent aux seules époques de la naissance, de la profession religieuse & de la mort des personnages.

2°. Lorsque l'Auteur entre dans des détails, il en choisit quelquefois d'inutiles ou de ridicules. Par exemple, dans la vie du bienheureux Loup, Evêque de Maroc, il rapporte une anecdote du Pape Innocent, qu'on peut regarder comme un jeu de mots indigne de la Majesté Pontificale. " Aussitôt  
 » que Loup fut élevé à la Prélatrice, Inno-  
 » cent lui dit : *celui que nous avons fait de*  
 » *loup un agneau, mérite que nous le fassions*  
 » *d'agneau Pasteur des loups* ». Et dans la vie d'Antoinette, l'Auteur nous apprend que  
 « la ferveur de cette bienheureuse dans la  
 » prière, à laquelle elle employoit la plus  
 » grande partie des nuits, lui valurent le  
 » don des larmes qu'elle répandoit à grands  
 » flots durant l'oraison & la méditation ». Le R. P. Récollet dit ailleurs que la bienheureuse Jeanne du village de Hazagna a composé en Espagnol des Sermons qui renferment de *grands mystères*, & qu'il est difficile de ne pas reconnoître *qu'une main invisible conduisoit sa plume*. Quels étoient donc ces grands mystères? Il falloit au moins en dire un mot.

3°. La plupart des actions célébrées dans l'ouvrage du P. Fulgence, sont des vertus monachales, que les gens du monde ne peu-

vent guères imiter, & qui influenceront difficilement sur leur conduite.

Il seroit à désirer qu'on fit dans toutes nos Vies des Saints, un choix des personnages qui ayant réuni les vertus civiles aux vertus chrétiennes, offrent des modèles de perfection aux différens états, aux différentes classes de la société. Un bon père, un bon maître, un Juge-intègre, un Prêtre charitable, la piété filiale, la tendresse maternelle, un patriotisme éclairé, &c. voilà ce qu'il faudroit présenter à l'imagination. Les héros de l'Ordre Séraphique sont tellement éloignés de nos usages, de nos opinions & de nos mœurs, que leur exemple est moins un objet d'émulation pour nous, qu'un simple objet de curiosité. Des hommes aussi extraordinaires étonnent; mais édifient-ils? Pouvons-nous & devons-nous prendre leur esprit & marcher sur leurs traces?

4°. Le P. Fulgence, dans son ouvrage, ne met aucune distinction entre les Saints & les Bienheureux; cependant il doit savoir mieux que nous que la béatification s'est introduite depuis que les procédures de la canonisation sont devenues plus longues, plus sévères & plus dispendieuses. Dans les béatifications, le Pape n'agit point en Juge qui prononce sur l'état de celui qu'il béatifie; il accorde seulement à certaines personnes le privilège d'honorer celui qui est béatifié, sans encourir les peines décernées contre les cultes superstitieux. Dans la canonisation au

H iv

contraire, il prononce en Juge sur l'état du personnage qu'il met au rang des Saints. Les Bienheureux sont honorés d'un culte moins solennel; on ne peut les choisir pour Patrons, leur Office n'a point d'Octave; le jour où on les célèbre ne peut être une Fête de commandement. Ces distinctions entre les Saints & les Bienheureux étoient inconnues à l'Eglise primitive. La voix publique prononçoit, & alors les Ordinaires, les Métropolitains, les Primats confirmoient cette apothéose, ou dans le cours de leurs visites, ou dans leurs Conciles Provinciaux. Le premier acte de canonisation fait par le Saint-Siège, est celui d'un Evêque d'Ausbourg en 993. Les Evêques comme les Papes ont joui du même droit pendant une longue suite d'années. Hugues, Archevêque de Rouen, canonisa S. Gonthier le 3 Mai 1153. Et il paroît que la première qui se soit faite en vertu de la réserve aux Souverains Pontifes, est celle d'Edouard, Roi d'Angleterre. L'Auteur de cette réserve est vraisemblablement Alexandre III. Le titre 45 du troisième Livre des Décrétales, en suppose l'existence & non l'ancienneté, comme on le voit par les expressions du texte même, où Alexandre III condamne le culte d'un ivrogne canonisé par la populace: *cum etiam si per eum miracula fierent, non liceret ipsum pro sancto absque auctoritate Romana ecclesie venerari.*

*BIBLIOTHEQUE Universelle des Romans*,  
Cuvrage périodique, dans lequel on donne  
l'analyse raisonnée des Romans anciens &  
modernes, François ou traduits dans notre  
langue, avec des anecdotes & des notices  
historiques concernant les Auteurs ou leurs  
ouvrages, ainsi que les mœurs, les usages  
du temps, les circonstances particulières  
& relatives, les personnages connus, dé-  
guifés ou emblématiques, &c.

Il y a près de quatre ans que ce recueil  
périodique se continue avec la plus grande  
exactitude, & se soutient avec le plus grand  
succès. On n'a peut-être point fait, dans le  
genre de la littérature agréable, d'entreprise  
plus étendue & plus utile, & qui demandât  
des secours plus abondans, & un travail plus  
obstiné. La Bibliothèque de M. le Marquis  
de Paulmy, l'un des Protecteurs les plus éclairés  
des Sciences & des Lettres, a été long-  
temps ouverte aux Rédacteurs. Ce dépôt, le  
plus vaste qu'aucun particulier possède en  
Europe, & que beaucoup de Souverains se  
feroient honneur d'avoir formé, n'a pas suffi  
aux recherches infatigables des Auteurs de la  
Bibliothèque des Romans. Ils puisent aujour-  
d'hui dans la Bibliothèque du Roi, & l'on  
sent qu'il ne faut rien moins qu'un fonds aussi  
riche pour le plan immense qu'ils se propo-  
sent d'achever. Leur projet est de faire con-  
noître les Romans écrits dans toutes les lan-

H v

gues ; & en effet , avec le secours de nos interprètes des langues étrangères & orientales , ils ont déjà donné des extraits , non-seulement des Romans écrits chez tous les peuples de l'Europe , en Allemagne , en Italie , en Espagne , en Angleterre & chez les Nations du Nord , mais même des Romans Indiens , Persans , Turcs , Arabes , Chinois. Plusieurs de ces morceaux sont extrêmement curieux ; tel est , par exemple , l'extrait de l'Edda , qui contient l'ancienne théologie des Nations Septentrionales. L'on sent combien l'instruction se joint ici à l'agrément , & les connoissances qu'on peut tirer de ces sortes d'analyses qui présentent , dans les productions romanesques de chaque peuple , les rapports nécessaires de leurs fables avec leur histoire , & de leurs écrits avec leur caractère & leurs mœurs. Indépendamment de ce mérite si essentiel pour tout Lecteur qui veut s'instruire , du mérite de la variété si important en tout genre d'ouvrage dont le but est d'amuser , cette collection offre encore aux gens de goût des morceaux de pur agrément qui feroient honneur à nos meilleurs Écrivains. Tels sont sur-tout ceux qu'a rassemblés , d'après nos anciens Romans de Chevalerie , M. le Comte de Tressan , si avantageusement connu par son nouvel abrégé d'Amadis , dont on prépare une seconde édition. Sa plume élégante & gracieuse n'a pas peu contribué à embellir la Bibliothèque des Romans , & l'histoire d'Ursino en parti-

culier a été regardée généralement comme un ouvrage plein d'originalité & d'intérêt. Elle a paru dans un des derniers numéros. On souscrit toujours pour Paris au Bureau, rue du Four Saint-Honoré, près Saint-Eustache; & pour la Province, au Bureau & chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

*( Cet Article est de M. de la Harpe ).*

---

## S P E C T A C L E S.

---

### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

**L**E Vendredi 23 Avril, Mlle Briancour a débuté dans l'Opéra de Roland, par le rôle d'Angélique. Malgré l'embarras inséparable du défaut d'habitude, & augmenté encore par une extrême timidité, on a reconnu dans l'organe de cette Débutante, de la sensibilité & de l'aisance, & même de l'adresse & du goût dans son chant. Ces avantages lui ont obtenu l'indulgence du Public; & avec du travail & de l'étude, elle peut un jour mériter ses suffrages.

---

Le Jeudi 29 du même mois, M. Has, jeune Danseur, ci-devant attaché au Spectacle de Lyon, a débuté dans le genre de M. Dauberval. Il a de la légèreté, de la vi-

H vj

gueur & de la hardiesse. Nous avons cru remarquer que le desir d'obtenir les applaudissemens lui faisoit forcer ses moyens, ce qui peut donner à sa danse un air de contrainte & de gêne incompatible avec les grâces & la souplesse qui caractérisent le genre qu'il a embrassé. Nous l'exhortons à y faire attention, & sur-tout à varier le jeu de sa physionomie. Au reste, il a été fort applaudi, & il mérite en effet des encouragemens.

---

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**O**N a remis le Vendredi 23 Avril, le *Médisant*, Comédie de Destouches, en cinq Actes & en vers.

On peut présumer que si cette Pièce n'eût pas été placée au nombre de celles qui ont été représentées à la Cour l'hiver dernier, les Comédiens ne l'auroient pas préférée à d'autres pour la mettre au courant de leur répertoire. Elle est effectivement très-éloignée de mériter une pareille distinction. Sans parler du style, qui est tout à la fois lâche & incorrect, sans examiner l'intrigue, qui, toute compliquée qu'elle est, n'excite pas même un intérêt de curiosité; sans rien dire des Personnages, Scènes ou situations, dont l'Auteur a pris l'idée dans les ouvrages de ses prédécesseurs; le caractère principal est absolument manqué. Damon, qu'on annonce

- pour un homme bien né, parle & se comporte comme un homme sans éducation, & qui n'a nulle connoissance du ton ni du style de la bonne compagnie. Médifant sans esprit, ou, pour mieux dire, calomniateur aussi inconséquent que rempli d'impudence, il déchire avec audace les mœurs, l'esprit de Valère, son ami, dont il veut épouser la sœur. Il ne ménage pas davantage le reste de la famille. Tel est le caractère du Médifant. On sent qu'un pareil personnage est odieux, & nullement comique.

On continue avec succès les représentations de l'*Amour François*, dont l'Auteur a changé le dénouement d'une manière très-satisfaisante, & supprimé quelques longueurs.

### COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 15 Avril, Mlle Finet a débuté dans l'emploi des Jeunes Amoureuses; par le rôle de Lucette, de l'Opéra de Silvain; elle a continué ses débuts dans le Déserteur, la Rosière, les Deux-Avares, &c.

Cette Actrice n'a eu d'autre intention que celle d'essayer ses talens sur le Théâtre de la Capitale, & va partir pour la Province. Ses moyens sont foibles, mais elle n'est pas sans adresse; sa manière de chanter est assez agréable, quoiqu'elle manque quelquefois de précision, & même de justesse. Son jeu est vif, & même trop décidé pour les rôles

qu'elle joue ; & ce qui peut être la matière d'un reproche plus grave , elle donne le même caractère à tous les personnages qu'elle représente. Si cette Actrice veut reparoitre quelque jour sur le Théâtre de Paris, il est nécessaire qu'elle travaille avec un soin égal , & sa manière de chanter & sa manière de jouer la Comédie.

---

### A C A D É M I E S.

*SÉANCE publique de l'Académie Royale de Chirurgie , du Jeudi 15 Avril 1779.*

L'ACADÉMIE avoit proposé pour le Prix de cette année d'établir *les règles diététiques relatives aux alimens , dans la cure des Maladies Chirurgicales.* Le Prix étoit double. On a adjugé l'une des deux médailles de la valeur de 500 liv. au Mémoire N<sup>o</sup> 8 , dont l'Auteur est M. Tissot, Maître ès-Arts de l'Université de Paris, ancien Élève des Écoles de Chirurgie, Docteur en Médecine de la Faculté de Reims, nommé à la place de Chirurgien-Major du quatrième Régiment de Chevaux-Légers, nouvellement créés. L'autre médaille, de pareille valeur, a été accordée au Mémoire N<sup>o</sup> 3 , qui a pour Auteur, M. de Laflize, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi, Correspondant de l'Académie, & Chirurgien en Chef des Hôpitaux de Charité à Nancy.

M. Louis, Secrétaire-Perpétuel, a annoncé ensuite que le Prix étoit double pour l'année prochaine, sur le sujet suivant :

*Exposer les effets du mouvement & du repos, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans les Maladies Chirurgicales.*

Le peu d'attention qu'on a donné jusqu'à présent à l'hygiène, considérée comme source de moyens curatifs, pourroit faire croire qu'on n'a pas sur la question du mouvement & du repos les mêmes ressources que sur l'emploi des alimens; matière que nombre d'Auteurs ont traitée avec succès. S'il ne s'agissoit que de satisfaire la curiosité concernant les exercices des anciens, on trouveroit dans l'art gymnastique que Jérôme Mercurialis publia en 1573, tout ce qui a rapport à la lutte, au pugilat, à la danse, aux courses & à tous les exercices du corps. M. Burette, Médecin, l'Abbé Gédoyen, ont traité savamment de ces diverses exercices dans les anciens Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres; & M. Sabatier, Professeur du Collège de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire-Perpétuel de l'Académie Littéraire de la même ville, vient de publier sur cette matière un Traité pour servir à l'éducation de la jeunesse.

Ces jeux athlétiques n'avoient lieu que pour la récréation du Public, comme aujourd'hui nos sauteurs & danseurs de corde: nous avons un objet utile en nous occupant des exercices du corps. Nous ne devons pas ignorer en quoi ils servent à l'éducation. Feu M. Jean-Jacques Rousseau a remarqué, comme tous les Auteurs modernes d'hygiène, que l'exercice rend le corps agile, les membres souples & flexibles, & les dispose à prendre sans peine toutes sortes d'attitudes. Il prétend même que l'influence de l'exercice s'étend jusqu'aux facultés de l'ame, dont les opérations sont, toutes choses d'ailleurs égales, plus vigoureuses dans un corps fort & robuste.

Le mouvement est le principe de la vie & sa cause formelle; la Nature entière ne subsiste que par le mouvement, & le corps humain est régi par les mêmes loix que l'Univers. L'action du cœur, le battement des artères, le jeu alternatif des poumons, sont les causes particulières qui entretiennent la vie & les fonctions de tous nos organes. Tout le

monde connoît les avantages de l'exercice qui donne au mouvement vital l'énergie dont il a souvent besoin pour lui aider à surmonter la résistance des fluides & celle que lui opposent les courbures & les angles des vaisseaux. On n'ignore pas combien l'action de marcher, de monter à cheval, d'aller en carrosse, de jouer au billard, à la paume, à la boule, de travailler à la terre, &c. peut servir à la santé. Les Ouvrages qui donnent l'art de la conserver ont été très-multipliés de nos jours; tels sont l'Histoire de la Santé, par le Docteur Mackenzie: ce Livre a été traduit de l'Anglois: l'Art de conserver la Santé des personnes Valétudinaires & de leur prolonger la vie, traduit du Latin de M. Cheyne: M. l'Abbé Jacquin a publié un Traité qui a pour titre: *De la Santé, ouvrage utile à tout le monde*. Ce sont des sources où l'on pourra puiser de très-bons documens, ainsi que dans d'autres plus fécondes, parce qu'elles ont pour Auteurs des personnes attachées par état à l'Art de guérir. La Médecine Statique de Sanctorius, dont il y a une nouvelle Édition augmentée de Commentaires & de Notes par M. Lorry; le Traité de Plempius, Professeur de Louvain, de *Valetudine tuendâ*, ne dispenseront pas de lire ce qu'on trouve sur cet objet dans les Livres d'Oribase & d'Ætius: on en tirera la plus grande utilité. Hippocrate, Celse & Galien sont les Auteurs dont la doctrine doit faire les premiers fondemens de nos connoissances. Les éloges donnés à l'exercice montrent les inconvéniens du repos, décrits d'ailleurs d'une manière précise & positive dans plusieurs Ouvrages, & particulièrement dans le Traité de Ramazzini sur les Maladies des Artisans: ceux qui mènent une vie sédentaire sont sujets à des accidens qu'il faut savoir prévenir.

Ces connoissances bien méditées pourront être transportées dans le champ de la Chirurgie. Les grandes blessures, les opérations graves, dont la

cure est nécessairement très-longue, les fractures des extrémités inférieures, obligent indispensablement à garder un repos qui peut devenir funeste. M. Van-Swieten, qui a fait des réflexions très-solides sur la formation des pierres urinaires, dans ses Commentaires sur les aphorismes de Boerhaave, prétend que le repos du corps contribue plus à la génération du calcul des reins, qui est le germe de ceux de la vessie, que toutes les autres causes auxquelles on attribue l'origine de cette cruelle maladie. S'il y a plus de calculeux parmi les gens du peuple, c'est, dit-il, parce qu'ils gagnent leur vie à des métiers sédentaires. Les enfans sont très-sujets à la pierre, parce qu'ils ont le sommeil très-long dans leur bas-âge, & qu'on les laisse la plus grande partie du temps couchés dans leurs berceaux, où ils ne peuvent changer de situation, par rapport aux langes dont ils sont enveloppés, & où ils sont contenus par des bandes & des liens.

L'usage contraire, presque généralement adopté, qui laisse aux enfans la liberté de se mouvoir & de s'agiter suivant le vœu de la Nature dans leurs petits lits, diminuera beaucoup à l'avenir le nombre des calculeux, au grand soulagement de l'humanité. M. Van-Swieten rapporte qu'un homme qui n'avoit jamais paru avoir la moindre disposition à la pierre, ayant été obligé de garder le lit immobilement pendant deux mois & demi pour une fracture de cuisse, fut attaqué quelques semaines après sa guérison d'une colique néphrétique. Il rendit, après avoir essuyé les plus vives douleurs, une pierre assez inégale ; & pendant le reste de sa vie, il a ressenti de temps à autres des accès de cette maladie.

Sydenham avoit déjà fait l'observation que les gouteux étoient fort sujets à la pierre, non-seulement par rapport aux sucs concrescibles qui se forment en eux, mais à raison du long séjour dans le

lit, où la violence des douleurs les retient ; & M. Haller, dans son Hémastatique, a expliqué d'une manière satisfaisante, par la connoissance de la structure, de la position & des usages des organes destinés à la sécrétion de l'urine, comment la situation horizontale & le long séjour dans le lit pouvoient occasionner la formation de la pierre.

D'après ces vérités, le Chirurgien ne se croira-t'il pas obligé de prendre les précautions nécessaires pour prévenir cet inconvénient, en favorisant par les moyens convenables le libre cours des urines, & le nettoyage des voies urinaires ? Ne cherchera-t'il pas dans les maladies où le repos du corps est forcé, à prescrire le mouvement propre aux parties dont l'action est libre ? Les frictions sèches ne lui paroîtront-elles pas capables de suppléer les avantages de l'exercice qui ne peut avoir lieu ? On trouve chez les anciens, & parmi les modernes, dans Ambroise Paré, les différentes vertus des frictions, lorsqu'elles sont foibles, modérées ou fortes. C'est une matière à approfondir pour pouvoir en prescrire l'usage avec connoissance de causes.

Le mouvement offre des ressources directes pour la guérison de plusieurs maladies, telles que la goutte, les rhumatismes, les ankyloses, où il faut faire mouvoir particulièrement la partie malade. Les douches donnent du mouvement aux liqueurs en stagnation ; atténuées & divisées, la résolution peut s'en opérer avec fruit, & le malade recouvre l'usage de la partie dont cet engorgement empêchoit l'action. La promenade assez long-temps continuée & au degré de procurer la sueur, favorise singulièrement l'opération des remèdes sudorifiques & la guérison de certains symptômes vénériens qu'on ne peut espérer de dissiper que par ce moyen.

D'un autre côté, le repos peut être prescrit suivant des vues rationnelles dans le flux immodéré de

sang par différens couloirs : par le repos, on prévient souvent l'avortement, on remédie aux lassitudes qui sont l'effet des exercices violens ou trop long-temps continués.

Ces notions sommaires sont aisées à saisir : ceux qui voudront s'occuper de ce sujet à la satisfaction de l'Académie, pourront aussi le considérer du côté orthopédique ; la carrière est ouverte au génie pour prévenir & corriger dans les enfans les difformités du corps, soit en leur faisant faire des mouvemens raisonnés, soit en contenant ou soutenant les membres en repos dans une situation favorable, à l'aide de différens moyens.

Les observations de la Médecine vétérinaire pourroient jeter quelque jour sur les avantages & les inconvéniens respectifs du mouvement & du repos. M. Téréntius Varron, dans son économie rurale, parlant des maladies des bestiaux, prescrit d'observer les causes de chacune d'elles, les signes qui les font connoître & la manière de traiter chaque espèce de maladies. Toutes les maladies des bestiaux, ajoutet-il, viennent de ce qu'ils travaillent par le grand chaud ou par le grand froid, ou d'un excès de travail, ou au contraire du défaut d'exercice, ou enfin de ce que, si-tôt après le travail, & sans laisser d'intervalle, on leur a donné à boire & à manger.

Les principes, tant sur les avantages du mouvement & du repos, que sur les dangers de leur excès, étant posés & convenus, on n'imagineroit pas cette matière sujette à controverse. Il semble qu'ici l'esprit le plus inquiet ne peut secouer le joug de l'autorité & s'égarer dans de nouvelles routes par de fausses vues de perfection. Il en est cependant de ce sujet comme de tout ce qui est soumis à l'opinion des hommes. L'action de monter à cheval, que Sydenham a préconisée comme l'un des moyens le plus salutaires contre les embarras des viscères du

bas-ventre, est formellement désapprouvée par quelques Auteurs qui l'ont reconnue nuisible.

Il en est de même de la vocifération ou de l'exercice de parler à haute voix ; les sentimens sont très-partagés sur les bons ou mauvais effets. La raison de cette diversité d'opinions est sensible. C'est que tout n'est bon & mauvais que relativement. Le discernement des effets par les causes constituera toujours le vrai savoir ; la prescription de tous les moyens curatifs ne sera raisonnable que d'après ces connoissances, qu'on est trop enclin à négliger sur certains objets, parce qu'on ne les a pas jugé aussi intéressans qu'ils le sont.

On convient généralement que les membres qui ont coutume d'être exercés sont constamment ceux qui acquièrent le plus de force. Les bras du forgeron sont donnés pour exemple, & l'on en tire des inductions pour la cure des parties atrophiées & paralytiques, &c. mais le principe n'est vrai qu'à certains égards : Ramazzini rapporte qu'un Écrivain de profession, qui gagnoit beaucoup d'argent par son assiduité à ce travail, se plaignit d'abord d'une grande lassitude au bras droit, laquelle ne céda à aucun remède. Il fut ensuite frappé d'une paralysie parfaite. Cet homme s'habitua à écrire de la main gauche. Quelque-temps après elle éprouva le même sort. Cette observation pourroit servir de preuve à ce que dit Hippocrate au septième Livre des Épidémies. Il parle de deux Artisans qui gagnoient leur vie par le travail de leurs mains. Ils furent délivrés l'un & l'autre d'une toux qui les fatiguoit, par la paralysie de la main droite. Hippocrate ajoute que ceux qui ont voyagé à cheval ou à pied deviennent paralytiques des lombes & des jambes ; preuve que les parties peuvent s'affoiblir par l'exercice. On ne verra plus de contradictions entre les principes & les faits cités, si l'on conçoit que c'est l'exercice modéré qui

donne de la vigueur aux parties, & qu'elles se débilitent quand on les exerce immodérément, & jusqu'à la fatigue; c'est l'excès du mouvement qui est nuisible. Un Philosophe en a fait la remarque : *S'exercer n'est pas s'excéder.*

Mon but dans ces Réflexions est d'aplanir les difficultés du sujet, & de favoriser le travail de ceux qui voudront s'occuper de la question proposée pour le Prix de l'année prochaine, dont la matière est aussi intéressante qu'elle a été négligée sous le point de vue où nous désirons qu'elle soit traitée.

L'Académie récompense l'Émulation des Chirurgiens qui ont envoyé pendant le cours de l'année dernière des Observations intéressantes ou des Mémoires à leur choix, en accordant la médaille de 200 liv. à M. *Sernin*, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu à Narbonne.

Les cinq petites médailles ont été adjugées à M. *Michaud fils*, Maître en Chirurgie à Aubervilliers-les-Paris; à M. *Puaux*, Maître en Chirurgie à la Gore, près Barjac en Languedoc; à M. *Houillier*, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi, à Sezanne en Brie; à M. *Grossier*, Chirurgien-Major du Régiment Dauphin Infanterie, à Saar-Louis, & à M. *Mestivier*, Maître ès-Arts & en Chirurgie, en Chef de l'Hôpital S. André à Bordeaux.

Les Mémoires & Observations adressées à l'Académie par M. *Billard*, Chirurgien-Major de la Marine au port de Brest, lui auroient mérité le Prix d'Émulation, s'il ne l'avoit obtenu il y a quelques années. Il a eu depuis des Lettres de Correspondant, dont il a rempli le devoir avec une grande distinction.

Après la distribution des Prix, M. Deleurye a lu un Mémoire sur les avantages de l'opération Césarienne, pratiquée à la ligne blanche. M. Sabatier, des Remarques & Observations sur la fracture du

Sternum ; & M Louis a terminé la Séance par la lecture d'un Mémoire , intitulé : *Examen des faits concernant la section de la Symphise des os pubis.*

---

## A N E C D O T E.

ON peut regarder Charles V comme le véritable fondateur de la Bibliothèque du Roi. Ce Prince aimoit fort la Lecture , & c'étoit lui faire un présent très-agréable que de lui donner des Livres. Il parvint à en rassembler environ 900, nombre bien considérable pour un temps où l'impression n'avoit pas encore été inventée , & pour un Prince à qui le Roi Jean son père n'avoit laissé que vingt volumes au plus. La Bibliothèque de Charles V étoit composée de Livres de Dévotion , d'Astrologie , de Médecine , de Droit , d'Histoire & de Romans , peu d'anciens Auteurs des bons siècles , pas un seul exemplaire des ouvrages de Cicéron ; & l'on n'y trouvoit de Poètes Latins , qu'Ovide , Lucain & Boëce , des traductions en François de quelques Auteurs , comme Tite-Live , Valère-Maxime , la Cité de Dieu , la Bible , &c. Charles les fit placer dans une des tours du Louvre , que l'on nomma la tour de la Librairie. C'est de ces foibles commencemens que s'est formée la Bibliothèque Royale , dont il auroit été difficile alors de prévoir l'éclat & la grandeur. Elle fut considérablement augmentée par les soins de

Louis XII & de François I, à mesure que les Lettres & le goût des Sciences s'étendirent dans la France sous la protection de ces Princes; mais ç'a été principalement sous les règnes de Louis XIV & de Louis XV, qu'elle a été portée à ce degré d'immensité & de magnificence qui la rendent aujourd'hui la plus riche & la plus précieuse Bibliothèque du monde.

---

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

*HISTOIRE Naturelle de la terre, des volcans éteints, des volcans non éteints & de leurs émanations méphitiques; des Mines d'Argent, &c. &c.; du Feu, de l'Air, de l'Eau & de leurs Météores; des Lacs, des Fleuves, des Rivières, des Fontaines d'eaux douces, intermittentes & minérales; des Arbres & Arbrisseaux; des Reptiles, des Poissons, des Oiseaux, des Quadrupèdes, & de l'Homme Montagnard du Vivarais. Suivie de l'Histoire des guerres de Religion de cette Province, qui n'avoit pas été encore mise au jour. 6 vol. in-8°. avec des planches. P. u. V. des M. d. V.*

### *Conditions de la souscription.*

L'Ouvrage que nous annonçons est fini, approuvé & muni du privilège. Il sera composé de six volumes in-8°. avec des planches qui représenteront les vues les plus curieuses, les plans des fortifications situées sur nos montagnes avant leur destruction ordonnée par Louis XIII, d'après les dessins tirés sous les yeux du Duc de Montmorenci. Nos

volcans, nos vues les plus pittoresques seront gravées au naturel, avec le plus grand soin.

On payera 18 liv. en souscrivant. En recevant les deux premiers volumes en Janvier prochain 1780, on payera 12 liv. En recevant les deux volumes suivans, le mois de Mars de la même année, on payera encore 6 liv. On recevra sans payer, les deux derniers volumes dans le mois de Mai de la même année.

Dans la distribution des volumes, on donnera les premières épreuves aux premiers Souscripteurs, dont la liste sera imprimée selon la date des souscriptions; il paroît juste que ceux qui auront voulu s'intéresser les premiers à l'Ouvrage, soient le mieux partagés. Les vingt premiers exemplaires, sur grand papier, avec les plus belles épreuves, se payeront 48 livres.

On souscrit à Paris, chez M. COSME, Maître en Chirurgie, rue des Poulies, vis-à-vis le Café de l'Etoile, quartier Saint-Honoré. Chez MONORY, Libraire, rue & vis-à-vis l'ancienne Comédie Française, Fauxbourg Saint Germain. A Aubenas, chez M. MESTRE, Orfèvre, qui reçoit les Mémoires ou Notices qu'on voudroit faire passer à l'Auteur. A Bourg-Saint-Andeol, chez M. GUILLET. Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

*L'Exour-Vedam, ou Ancien Commentaire du Vedam*, contenant l'exposition des opinions Religieuses & Philosophiques des Indiens, traduit du Samscretan par un Brame; revu & publié avec des observations préliminaires, des notes & des éclaircissemens. 2 vol. in-12. Prix broché 3 liv. A Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, Quai des Augustins.



# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

---

## TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 25 Mars.*

**L**E nouveau Traité conclu par la médiation de la France entre cet Empire & celui de Russie, confirme, dit-on, la plupart des dispositions de celui de Kainardgi ; les deux puissances renouvellent la paix pour 35 ans ; les conditions principales sont, ajoute-t-on, que les Tartares auront toujours la liberté d'élire leur Chan, auquel le Grand-Seigneur enverra, comme par le passé, le sabre & le turban, en signe de son approbation. Les Russes pourront expédier tous les ans 6 vaisseaux dans la mer Noire ; mais ces vaisseaux uniquement destinés au commerce, ne pourront porter que 4 canons. On assure aussi que la France a obtenu la liberté d'en envoyer également deux de la même force sur cette mer, pour porter en crimée des productions Françaises, & en exporter celles de cette presqu'île.

Le froid que nous avons éprouvé ici pendant quelque tems, commence à se dissiper ; mais il est encore très-vif. La cherté de toutes les denrées de première nécessité est toujours très-grande ; selon les lettres de Smyrne, elle y est excessive.

15 Mai 1779.

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG, le 5 Avril.*

M. James Harris, envoyé extraordinaire de la Cour de Londres, nommé depuis peu Chevalier du Bain, vient d'être reçu en cette qualité par l'Impératrice, qui à la réquisition du Roi d'Angleterre, a bien voulu remplacer S. M. B. dans cette cérémonie. Ce fut le 21 du mois dernier, que M. Harris se rendit au Palais pour cet effet; il y fut reçu par le Grand-Maitre des cérémonies, & introduit dans la salle d'Audience où se trouvoient le Comte de Panin, le Vice-Chancelier, le Maréchal Prince de Gallitzin, & plusieurs autres personnes de distinction. Après les cérémonies d'usage en pareille occasion, M. Harris se mit à genoux, l'Impératrice le décora du Cordon & des autres marques de l'Ordre, & ayant pris ensuite une épée d'or enrichie de diamans, elle en frappa trois coups sur l'épaule du Récipiendaire, en lui disant : *au nom de Dieu, soyez un bon & loyal Chevalier.* M. Harris s'étant levé ensuite, eut l'honneur de baiser la main de S. M. I., qui lui dit : » pour vous témoigner combien je suis contente de vous, je vous fais présent de l'épée avec laquelle je vous ai imprimé le caractère de Chevalier.

On dit que le Prince Orlow, qu'on attend incessamment ici de Moscou, se propose de faire un voyage dans les pays Etrangers.

## S U È D E.

*De SТОСKHОLM, le 10 Avril.*

LE Collège de l'Amirauté Royale vient de

publier la notification suivante en date du 26 du mois dernier, concernant la protection du commerce maritime de ce Royaume.

» Notre Auguste Souverain ayant trouvé convenable, pendant la guerre maritime qui actuellement a lieu en Europe, de faire équiper une escadre de dix vaisseaux de guerre & de six frégates, pour protéger la navigation & le commerce de la Suède, le Collège d'Amirauté Royale & de ce Royaume, autorisé à cet effet par S. M., notifie qu'outre l'escadre susmentionnée, il en partira encore une seconde pour la mer du Nord, qui établira sa croisière entre le cap de Ter-Neus, le Jutland, le Rif de Jutland & le Doggers-bank; au moyen de quoi elle protégera le commerce dans cette mer depuis le canal de la Manche jusqu'au Sund: le Collège Royal vient en conséquence de fixer le Sund pour lieu d'assemblée de tous les navires marchands destinés pour l'étranger & hors la Baltique, qui voudront profiter de cette escorte. Pour que tous ceux que ce nouvel arrangement concerne, puissent être prévenus à tems, ils sont avertis, que ce convoi composé de six frégates, partira en trois divisions de deux chacune, & à trois différentes époques. La première est fixée au 27 Mai pour les navires marchands, qui alors pourroient être prêts à mettre à la voile, & qui seront escortés par les frégates l'*Upland* & *Jaromas*, commandées par les Majors-Chevaliers Hisingchiold & Hard, qui convoieront ces bâtimens par le canal jusqu'au cap Finistere; après quoi ces deux Commandans établiront une croisière commune dans le Golphe de France, sur les fonds au-delà de Finistère, les Sorlingues, le canal de St. George & celui de la Manche, entre la côte de France & l'isle de Whigt.

Le deuxième convoi partira du Sund le 31 Juillet, sous la protection de deux frégates l'*Aigle Noire* & le *Sprengporten*, commandées par les Majors Falstedt & Törning, & qui croiseront de même que les premières.

Le troisième convoi fera voile du Sund le 30 Septembre, avec les frégates le *Prince Gustave & Trolle*, commandées par les Chevaliers - Majors Comte Horn & Baron Fletvod. Ces dernières frégates prendront la même route que les précédentes ; mais elles continueront leur escorte aux bâtimens qui vont en Portugal, en Espagne, dans la Méditerranée, & selon l'exigence du cas, en Sicile & à Malthe. Lorsque les navires marchands auront été conduits sûrement au lieu de leur destination, les frégates feront voile pour Livourne, où leurs Commandans délibéreront avec le Consul de Suède sur la croisière la plus avantageuse aux navires Suédois à établir dans la Méditerranée, laquelle ils prolongeront, ou en commun, ou chacun séparément, jusqu'à la fin de Janvier ou au commencement de Février 1780 ; après quoi elles se rendront à Malaga, afin d'y croiser de nouveau jusques vers le milieu ou la fin de Février, terme fixé pour prendre sous leur convoi les bâtimens Suédois venant de Cette & d'autres ports de la Méditerranée, qu'elles escorteront par la mer d'Espagne, celle du Nord, par le canal & finalement jusques aux ports de ce Royaume. On avertit en outre qu'aucuns autres navires marchands ne seront admis sous la susdite escorte, que ceux qui seront aux termes de l'Ordonnance de S. M. publiée le 18 Février passé. Et quoique notre très-gracieux Souverain ait fait prendre ces mesures pour la protection de la navigation Suédoise, cependant S. M., eu égard au libre cours du négoce, accorde gracieusement que les navires marchands jouissent de la liberté de naviguer seuls ou sous convoi, & qu'en pleine mer ils puissent s'en séparer, après en avoir préalablement donné connoissance aux Commandans des vaisseaux ou des frégates, sans que ces derniers puissent y mettre opposition, ou empêcher les bâtimens marchands de faire ce qu'ils jugeront de plus avantageux pour leurs intérêts ; quant au surplus, ces navires se conformeront aux ordres

que leur donneront les Commandans, conformément à leurs instructions, &c.

## P O L O G N E.

*De V A R S O V I E , le 10 Avril.*

LE retour de M. Kamenskoy, Général au service de Russie, & qui étoit destiné à commander sous les ordres du Prince de Repnin, le coss auxiliaire que la Cour de Pétersbourg devoit fournir à celle de Berlin, ne laisse plus aucun doute sur la prochaine pacification de l'Allemagne. Celle de la Russie & de la Porte est effectuée; & on croit que M. de Kamenskoy, qui se rend en Ukraine auprès des troupes de sa nation, va prendre des arrangemens qui les concernent. On se flatte que la paix étant faite de tous côtés, la Russie ne jugera pas si nécessaire la présence de ses troupes dans ce Royaume, & qu'enfin elles l'évacueront; en attendant que cette espérance se confirme, les personnes qui avoient fait des spéculations à l'occasion de ces deux guerres, & fait des amas de grains, & sur-tout d'avoine, dont elles se flattoient que les armées feroient une grande consommation, cherchent de nouveaux débouchés pour s'en défaire, & en envoient à Dantzick & à Elbingen, d'où on les fera passer ailleurs.

On apprend que la semaine dernière, il y a eu à Wezelin un incendie qui a duré trois jours, & qui a réduit en cendres un grand nombre de maisons & d'autres édifices. La quantité d'eau-de-vie qui se trouvoit dans les magasins embrasés, a contribué à la durée du feu qu'on n'est parvenu à éteindre que difficilement. Le Prince Czartorisky, Général de Podolie, a envoyé une commission à Wezelin pour donner tous les secours possibles aux incendiés.

## A L L E M A G N E.

*DE VIENNE, le 20 Avril.*

L'ÉLECTION du Baron d'Erthal aux sièges de Wurtzbourg & de Bamberg a rendue vacante la place importante de co-Commissaire Impérial à la Diète de l'Empire. L'Empereur vient d'en disposer en faveur du Baron de Lehrbach, Conseiller à la Chancellerie de Cour de Bohême & d'Autriche. Le Comte de Langlois, Lieutenant-Général d'Infanterie, a été nommé pour succéder au feu Lieutenant-Général Baron de Plunquer, dans le Gouvernement d'Anvers.

Le 12 de ce mois le Baron de Jacquemin est parti pour la Moravie, où il va prendre le commandement des troupes qui se trouvent dans cette Province, que la santé du Général d'Elrichshausen ne lui permet pas de conserver.

Le 3 du mois prochain la Cour partira pour Laxembourg, où l'Archiduc Maximilien se rendra aussi ; ce Prince ne paroît pas encore en public ; on se flatte qu'il reprendra bientôt, dans un air plus pur, ses forces, qu'a considérablement affoiblies l'accident douloureux qu'il a éprouvé à la jambe.

Il s'est commis dernièrement ici un crime horrible. Un Aubergiste étranger fut assassiné Dimanche dernier dans sa chambre. Son meurtrier étoit à la tête de ses assassins, qui étoient au nombre de cinq ; ils emportoient son argent & ses meilleurs effets, lorsqu'il entendit du bruit & courut à eux pour les arrêter ; ils le tuèrent à coups de hache & de couteaux, & le laissèrent sur la place, où il fut trouvé le lendemain respirant encore, & avec assez de connoissance pour désigner ses assassins & leur nombre.

Ils commirent ce crime en plein jour , & on s'étonne qu'ils aient pu emporter un grand coffre sans se déceler , sur-tout dans cette ville , où il n'est permis de faire aucun transport d'effets d'un lieu à un autre un jour de fête ou de dimanche , & où la Police fait arrêter & mettre en prison tout homme qu'on rencontre chargé ces jours-là.

A ce trait affligeant , nous en joindrons un plus consolant qu'un papier Allemand nous fournit , sans nommer le lieu où il s'est passé. » Le Baron de Lubeschutz , Juif de Nation , vient de se distinguer par un trait qui n'est guère ordinaire parmi les Israélites , de quelque tribu qu'ils soient. Il occupoit depuis 12 ans une maison appartenant à M. Naumann , Secrétaire Consistorial , qui à raison de ses dettes & de son inconduite , vivoit enfermé en prison ; il y a peu de jours que M. Naumann , étant parvenu à la 70<sup>e</sup> année de son âge , a été mis en liberté , malgré les sollicitations qu'il a faites pour qu'on lui permît de passer le reste de ses jours en prison. On ne les écouta point , & on le mit dehors. N'ayant plus ni parens , ni amis , ni asyle , il erra pendant toute la journée , sans savoir que faire ni où aller. Le soir étant venu , se sentant fatigué , cherchant une maison où l'on voulût bien lui donner le couvert , il se ressouvint qu'il en avoit eu une qu'il avoit vendue ; il s'y rendit dans l'espérance que l'acquéreur auroit quelque pitié de son âge & de son malheur. Il se trouva qu'elle n'appartenoit plus à ce même acquéreur ; M. Lubeschutz l'avoit achetée ; instruit de l'infortune de l'ancien propriétaire , il le reçut ; le lendemain , il le pria de lui montrer l'appartement qu'il avoit occupé autrefois ; il le céda à M. Naumann avec tous les meubles qui y étoient , & le força d'accepter 20 louis & la promesse de pourvoir à ses besoins pendant le reste de sa vie «.

*De HAMBOURG, le 15 Avril.*

L'IGNORANCE où l'on est toujours sur ce qui se passe à Teschen , contribue à multiplier & à varier les conjectures de ceux qui veulent le deviner ; & les papiers publics sont pleins de rapports vagues & contradictoires , tantôt allarmans , tantôt consolans , selon l'intérêt que les pays , sous l'influence desquels ils sont écrits , ont à la paix ou à la continuation de la guerre. Dans le même-tems où les uns ne parlent que de préparatifs hostiles , qui ne sont en effet pas encore interrompus , de la marche des troupes Autrichiennes en Moravie & en Bohême , les autres annoncent qu'on est convenu de tous les articles du Traité , auquel il ne reste plus qu'à donner la forme convenable. Sans nous arrêter à discuter cette dernière conjecture , qui est plus vraisemblable , nous citerons une lettre dont les détails semblent l'appuyer. » Le résultat de toutes les lettres que nous avons reçues de Teschen , paroît prouver que la satisfaction à donner à la Cour de Saxe a été la principale difficulté qui a fait traîner les négociations en longueur. En effet , le Roi & l'Impératrice Reine étant convenus d'avance des articles qui les concernoient , & rien n'étant capable de faire changer la détermination de ces deux augustes Souverains , les ennemis de la paix , car on croit qu'elle en a , n'ont pas trouvé d'autre moyen , pour essayer de la faire rompre une seconde fois , que celui d'exciter la Cour Palatine à se refuser au paiement des 4 millions stipulés pour la Cour de Saxe. Dès les premières conférences le Ministre Palatin protesta contre tout ce qui avoit été arrêté entre les Plénipotentiaires. Le Prince de Repnin prononça à cette occasion un

discours rempli de force & de dignité , dans lequel il déclara qu'on ne pouvoit avoir égard à la protestation du Ministre Palatin , lui demandant d'informer son maître de cette déclaration , & de solliciter une prompte réponse. Quelques jours après le Ministre Palatin offrit un million , puis deux ; mais sans succès , le Roi ayant déclaré qu'il étoit si sensible à la confiance que la Maison de Saxe lui avoit témoignée dans cette occasion , qu'il ne consentiroit jamais qu'on ne lui accordât pas la satisfaction convenable ; & qu'entr'autres , elle devoit absolument avoir 4 millions. Dans ces entrefaites , l'Impératrice-Reine ayant été informée des difficultés que faisoit le Ministre Palatin , & sentant parfaitement quels en étoient les motifs & la source , fit expédier un Courier au Comte de Cobentzel , son Ministre , avec une nouvelle instruction , portant , dit-on , que dans le cas où l'Envoyé Palatin voudroit donner à entendre que la Cour de Vienne pouvoit être de concert avec son maître sur le refus du dédommagement convenable pour la Saxe , il eût à le contredire formellement en produisant sa présente instruction. Cette déclaration a eu , dit-on , l'effet désiré ; les oppositions ont cessé ; & le Ministre Palatin ayant écrit à sa Cour , on reçut à Teschen , le 12 de ce mois , le consentement de l'Electeur pour les 4 millions qui doivent être payés à la Saxe «.

Si ces détails sont vrais , & dont quelques-uns paroissent fondés , les difficultés doivent être levées ; & la conclusion de ce grand ouvrage ne peut pas être éloignée. On en attend la nouvelle avec impatience ; on n'a pas moins de curiosité d'apprendre quelles sont toutes les autres conditions du Traité. Il y en aura vraisemblablement de secrettes ; les spéculatifs travaillent déjà à en prévoir quelques-unes ;

mais il semble qu'ils devoient attendre de connoître celles qui seront publiées & qui pourront mettre sur la voie. Selon des lettres de Ratisbonne, la paix est regardée comme conclue ; & ce qui ajoute encore un degré de probabilité à cette opinion, c'est qu'on assure que les troupes Impériales, qui sont dans les environs de cette Ville, font déjà les préparatifs nécessaires pour leur prochain départ, & que d'un autre côté quelques bataillons de troupes Palatines se disposent à aller remplacer les troupes Autrichiennes, dans les lieux dont elles s'étoient mises en possession. Les 4 Régimens Impériaux qui ont occupé jusqu'à présent la Bavière, doivent, selon les mêmes lettres, aller en garnison dans le district de cet Electorat, situé entre les rivières de Salza & d'Inu, cédé par le nouveau Traité à la Maison d'Autriche.

Pendant que tout se prépare pour la paix d'Allemagne, les préparatifs militaires ne se rallentissent pas dans l'Electorat de Hanovre ; les troupes qui y sont rassemblées doivent former cet été un camp près de Hamelen : on ne dit pas de combien il sera composé ; mais on croit qu'une partie des Régimens de l'Electorat ne restera pas dans le Pays, & qu'on en enverra plusieurs dans différens endroits où la Grande-Bretagne a besoin de se fortifier. Des lettres de Bremerlehe portent qu'il y est arrivé d'Angleterre quantité de bâtimens, destinés à transporter en Amérique les recrues de Hesse & des autres Pays d'Allemagne, qui ont fourni des troupes à cette Puissance. Selon les mêmes lettres, un bâtiment neuf, venant de Brême, chargé de toiles, & destiné pour Londres, a été renversé par la violence des torrens dans le Weser, près de Blerer-Horne : tout l'équipage a péri à l'exception d'un seul

homme ; & il y a peu d'espérance d'en retirer quelques marchandises. Cette perte est évaluée à 2 tonnes d'or.

## I T A L I E.

*De LIVOURNE, le 15 Avril.*

ON vient de publier de nouveau , par ordre du Grand-Duc , la lettre circulaire par laquelle il est ordonné à tous les Juges de la Grande-Toscane , de veiller exactement à ce que la bulle *in canâ Domini*, ne soit ni lue ni affichée dans aucune Eglise.

Notre Cour & celle de Rome , sont convenues pour l'utilité du commerce des deux Etats , de faire creuser un canal , qui en passant par le territoire de Cortone , portera les eaux du lac de Perouse dans l'Arno. On fait déjà des dispositions pour l'exécution de ce projet.

Les nouvelles de Rome ne laissent plus aucune inquiétude sur la santé du S. Pere qui en a donné de très-grandes pendant quelque tems , & qui paroît à présent hors de danger.

« Nous avons été ici , écrit-on de Tripoli de Barbarie , à la veille de voir s'allumer une petite guerre entre les Anglois & les François qui fréquentent notre port. La fermeté de M. Durocher , Consul-Général de France , a réussi heureusement à faire échouer les projets avides de M. Thulis ; Chancelier du Consul d'Angleterre. Ce dernier avoit engagé un Algérien , possesseur d'un bâtiment portant pavillon Anglois , à armer son bâtiment en course contre les François ; déjà possédé de l'esprit de cupidité , l'Algérien pressoit son armement & débauchoit les matelots étrangers ; il devoit partager avec M. Thulis le montant des prises qui seroient faites malgré leur illégalité , attendu le défaut de lettres de

marque. Le Consul de France , ayant inutilement  
parlé au Pacha-Bey pour faire désarmer ce forban ,  
fut requis par les commerçans François de les au-  
toriser à faire un armement pareil pour en imposer à  
l'Algérien : cet armement fut fait en 24 heures , & le  
Capitaine Gipier fut choisi pour le commander. L'Al-  
gérien n'osa sortir jusqu'au 16 Décembre. Ce jour-  
là nous vîmes en mer un chebeck Mahonnois monté  
de 10 canons & de 80 hommes d'équipage , qui con-  
duisoit une prise Françoisé commandée par le Cap-  
taine Blanchard : le Capitaine Gipier sortit aussi-tôt  
pour aller au moins dégager la prise ; mais il ne put  
joindre ni le chebeck , ni la tartane Françoisé , &  
ils rentrèrent l'un & l'autre dans le port , après avoir  
essuyé une rude canonnade. Le Pacha-Bey , oubliant  
la foi des traités , se plaignit de la hardiesse des Fran-  
çois , & demanda des réparations ; le bâtiment du  
Capitaine Gipier resta toujours armé & protégea  
l'entrée des navires François ; cependant le chebeck  
Mahonnois s'unit au pinque Algérien , qu'il échan-  
gea ensuite contre la tartane du Capitaine Blan-  
chard , qu'il arma de 18 canons & de 40 hommes  
d'équipage. Aussi-tôt le Consul de France augmenta  
son armement & y joignit le bâtiment du Capitaine  
Trullet , dont les sabords furent percés , & tous les  
marins François qui se trouvoient dans cette échelle ,  
demandèrent à s'embarquer sur les deux corsaires  
François. Cette résolution en imposa aux Anglois ,  
& le Pacha-Bey interpola enfin sa médiation pour  
faire cesser l'espèce de guerre qui tenoit son port  
comme bloqué ; il régla que les corsaires ne sorti-  
roient qu'à 24 heures de distance les uns des autres.  
Cet arrangement pouvoit nuire aux François , dont  
les bâtimens n'étoient pas aussi bons voiliers que  
ceux des Anglois ; en conséquence le Consul de  
France s'en plaignit , & obtint les conditions sui-  
vantes. 10. Que le corsaire armé dans ce port iroit  
en droiture à Mahon sans pouvoir faire prise sur les  
François , & que le Pacha-Bey , après avoir reçu

un cautionnement du Consulat Anglois, fourniroit le sien au Consul de France. 2°. Que le corsaire armé à Mahon quitteroit la côte de Tripoli. 3°. Que le Pacha Bey, pour avoir laissé armer dans son port contre la foi des traités, payeroit les frais de l'armement des François, ce qu'il a fait moyennant 1200 sequins. Cette conduite ferme de M. Durocher, lui a valu l'avantage d'être nommé par le Ministère de France, au Consulat général de Tunis. Il faut connoître la foiblesse & la cupidité de cette petite Régence, pour imaginer les dépenses & les peines du Consul de France, pour obtenir la justice qui étoit due à sa nation «.

Une lettre de Tanger contient les détails d'un fait qui paroitra extraordinaire à des peuples civilisés. Les voici tels qu'elle les présente :

» Il y a quelque tems que le Prince Muley Guid-Guid, second fils du Roi, porté par les Negres & par les Ethiopiens qui vouloient l'élire pour Roi, se rendit dans la place publique, escorté par les mutins qui alloient procéder à cette élection. Les Blancs du pays, restés fidèles à leur Souverain, dispersèrent les factieux conjointement avec quelques troupes envoyées contr'eux. Muley Guid-Guid s'échappa & se rendit dans les Provinces méridionales où il se fit encore des partisans, mais ils furent aussi dispersés, & lui-même fut conduit prisonnier à Mequinez. Le Roi ayant ordonné le 6 de ce mois qu'on l'aménât devant lui avec les fers aux pieds & aux mains sur la même place où il devoit être proclamé Roi, lui témoigna toute son indignation, & tira son sabre pour lui couper la tête ; mais après un moment de réflexion il le fit enfermer dans un cachot, avec défense à qui que ce soit, sous peine de la vie, de lui donner aucun aliment. Ce supplice, si l'ordre n'est pas révoqué, comme on l'espère, sera plus cruel & plus long que le premier, car le Roi excelle à trancher des têtes. Les partisans du Prince ont été sévèrement punis de différentes ma-

nières. Ces actes de sévérité & l'exil de tous les Ethiopiens & Negres qui ont été envoyés dans les ports de mer , ont entièrement assoupi la rebellion. Le Roi a changé sa garde , & a confié sa personne à des Blancs qui se sont distingués par leur fidélité & par les services qu'ils lui ont rendus pendant le soulèvement des Negres «.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 30 Avril.*

LA relation de l'avantage remporté le 3 du mois dernier par les troupes Royales dans la Georgie , sur les Américains , commandés par le Général Lincoln , a produit les effets ordinaires à toutes celles de cette espèce. On a commencé par prévoir les plus grandes suites de ce triomphe , la soumission effectuée d'une province & la conquête prochaine de deux autres. Lorsque le premier enthousiasme a été passé , on a trouvé un peu étrange que dans un combat aussi opiniâtre , qui n'a pas coûté moins de 2000 , & même de 2500 morts aux vaincus , la perte des vainqueurs se réduise à 5 soldats tués , & un Officier & 10 soldats blessés ; il peut y avoir quelque erreur de chiffre dans la lettre du Major-Général Prevost ; mais il n'y a sans doute aucune méprise , aucune amphibologie dans ce paragraphe de sa lettre. » Les bons effets de cette déroute sont évidens ; je les espère du moins. Les rebelles ne nous troubleront plus dans cette province , notre communication avec nos partisans dans l'intérieur du pays & avec les Indiens , restera ouverte ; & quoique je ne pense pas qu'il soit prudent de nous étendre immédiatement plus en avant , cependant en conservant ce que nous avons gagné , nous nous tenons prêts à profiter

de tous les incidens favorables qui pourront s'offrir dans la suite «.

Cette réflexion n'annonce pas que le Général croie tirer des avantages bien prochains de sa victoire ; ainsi l'objet de cette expédition, qui étoit de pénétrer dans la Caroline, n'est point encore rempli, & paroît au moins très-différé. » On peut en conclure, dit un de nos papiers, que cette grande victoire n'est qu'une répétition de l'affaire de Still-Water, & la regarder comme ces momens trompeurs d'un mieux apparent, qui dans ces maladies graves sont les avant-coureurs de la mort «.

La Cour a publié aussi copie de la proclamation publiée dans la Georgie pour rétablir les Loix dans cette province sur le pied où elles étoient à la fin de 1775 ; elle a annoncé en même-tems la soumission de 1400 hommes qui ont prêté serment à Augusta, & qui se sont divisés, en 20 compagnies qui renforcent les troupes du Général Prevost ; elle parle pareillement d'un corps de 600 Royalistes des deux Carolines, qui cherchoit à joindre l'armée Angloise & dont la moitié étoit arrivée heureusement ; elle ne dit rien de l'autre moitié, & son silence semble confirmer ce que l'on a appris par d'autres avis, qu'elle étoit tombée entre les mains des Américains, qui l'avoient faite prisonnière de guerre.

Du côté de New-Yorck on n'a rien appris de nouveau depuis l'entreprise du Lieutenant-Colonel Stirling sur Elisabeth-Town, & celle du Général-Major Tryon dans le Connecticut ; ni l'une ni l'autre ne paroissent avoir eu de succès. Les troupes Royales, dans la dernière, ont dû avoir été vivement harcelées, puisque le Général Tryon a été forcé de faire la retraite la plus rapide, & qu'il a fait faire à ses troupes une marche de 50 milles en 40 heures.

Aussi sont elles arrivées demi-mortes de fatigues à New-Yorck. Le Général Clinton, avec trop peu de monde pour tenter rien de considérable, a cru pouvoir tenter de petites expéditions dont le but n'est que de détruire; il ne seroit pas prudent qu'il en fit faire souvent d'aussi malheureuses; ses troupes, selon des avis qu'on dit exacts, ne consistent qu'en 10 régimens Anglois, tellement réduits, que l'un dans l'autre, ils n'ont pas plus de 300 hommes chacun; 700 gardes, 500 hommes de cavalerie légère & d'artillerie, 1500 provinciaux nouvellement levés, & 9 à 10 régimens Hessois, dont aucun n'est complet. Il attend des renforts; on se proposoit en effet de lui en envoyer, mais les affaires de l'Europe & les besoins des Isles, ne permettent pas de porter une attention égale sur tous les points où le théâtre de la guerre se trouve actuellement porté.

Les allarmes que donnent depuis si long-tems les dispositions de l'Espagne sont à la veille de se réaliser; les armemens immenses qu'a faits cette Puissance ne seront sans doute pas long-tems inutiles; nous savons tout ce que nous avons à en craindre; lente à prendre les armes, elle ne les quitte pas facilement; on se rappelle la peine que l'on eut à la faire consentir à la paix qui termina la dernière guerre; & à présent qu'elle est mieux en état que jamais d'en soutenir une, sa constance peut venir à bout de tous nos efforts, & l'argent, ce nerf si nécessaire qui nous manque, & qui nous force à recourir sans cesse aux expédiens, ne lui manque point. On assure que depuis la dernière paix le Roi d'Espagne a épargné plus de 200 mille liv. sterl. tous les ans, & qu'il a aujourd'hui dans ses coffres toutes les sommes que peuvent exiger six ans de la guerre la plus active, sans avoir besoin de recourir à

son revenu ordinaire ; s'il se déclare cette année , aux fonds que le Gouvernement a déjà obtenus de la Nation , il faudra joindre encore 3 millions sterling.

Au milieu de ces inquiétudes , dont la Nation ne peut se défendre , il ne manque pas de se trouver des spéculatifs qui rêvent les plus beaux plans d'alliances propres à nous rassurer. Si l'Espagne se déclare pour la France , disent-ils , les Puissances maritimes ne le verront pas de bon œil ; la Russie & le Danemarck se joindront à la Grande-Bretagne ; la Suède prendra le parti de la France & de l'Espagne ; & la Hollande restera neutre. On ne voit pas comment le projet d'abaisser notre Puissance sur les mers peut intéresser les Etats maritimes de l'Europe en notre faveur ; oublions-nous combien nous en avons abusé , & que l'intérêt commun est absolument opposé au nôtre ? Le seul parti que nous aurions peut-être à prendre , seroit de mettre fin à la guerre d'Amérique , & de chercher ensuite à nous arranger avec les Puissances qui la protègent ; mais ce ne sera pas celui que nous prendrons ; il exigeroit des sacrifices qui nous paroissent humilians , & que peut-être un jour la nécessité nous prescrira. Nous n'en ferons pas mieux.

Parmi les plans politiques qui se croisent , qui occupent toutes les têtes , & auxquels l'Administration ne fait pas attention , il a paru un pamphlet assez singulier ; il a pour titre , *questions au peuple d'Angleterre.* » N'y a-t-il pas lieu de croire que l'Espagne se joindra à la France & à l'Amérique avant la fin du mois de Mai de cette année ? L'alliance proposée par la Russie n'est-elle pas aussi dangereuse & illusoire , qu'insuffisante & dispendieuse. *Dangereuse* en ce qu'elle instruira les Russes dans la navigation , & que par-là elle les mettra en

état de devenir par la suite une Puissance rivale, sinon même une dangereuse ennemie de la Grande-Bretagne ? *Illusaire* en ce qu'il peut se faire que nous comptions trop sur ce secours, qui doit se réduire à très-peu de chose, principalement en vaisseaux. *Dispendieuse* en ce que soudoyer des alliés dans la détresse où nous sommes, c'est ressembler à un banqueroutier, qui emprunte de l'argent quand il ne paie ni le principal ni les intérêts des dettes qu'il a contractées précédemment. Accepter l'alliance de la Russie, n'est-ce pas accélérer les mouvemens que l'Espagne fait déjà pour se joindre à la France ? Recevoir cette année des vaisseaux Russes dans nos ports, n'est-ce pas annoncer que l'année prochaine on introduira en Angleterre une armée Russe ? Lorsque nous compterons la dette non fondée de l'année dernière & de celle-ci, car il faudra bien faire ce compte pour payer les soldats Allemands tués, perdus ou pris en Amérique ; lorsque nous supputerons les accidens de cette guerre, en supposant même qu'elle finisse cette campagne-ci, la Grande-Bretagne ne se trouvera-t-elle pas endettée de plus de 200 millions sterling ? Quelles sont nos ressources pour payer les intérêts de cette dette immense ? car je ne parle pas du capital, & je ne pense pas qu'on imagine qu'on ait jamais la possibilité de le payer. L'Irlande n'est-elle pas sur le point de suivre l'exemple de l'Amérique ? Elle demande des soulagemens, on les lui refuse ; & quatre Comtés de ce Royaume n'ont-ils pas déjà signé une convention pour ne rien importer d'Angleterre ? On a ouvertement renoncé à tout projet & à tout espoir de tirer un revenu d'Amérique, pourquoi donc continuer la guerre ? «

Nos papiers publics ne sont remplis que d'avis allarmans sur le sort de Minorque qu'ils

prétendent menacé, & de détails du nombre des troupes que les François font défilér en Provence, des vaisseaux de transport qui se rassemblent sur cette côte. D'autres ne cherchent pas à inquiéter moins sur un projet de descente de la part de nos ennemis & dont on fixe l'exécution à l'été prochain ; mais on nous en a menacés aussi l'année dernière, & il n'a point eu lieu ; on a lieu de croire qu'il en sera de même cette année ; le moyen de prévenir toute expédition semblable est d'avoir une flotte formidable pour protéger nos côtes ; ce sont nos vaisseaux qui doivent les défendre ; on en arme autant que l'on peut dans tous nos ports, pour remplacer ceux que nous avons envoyés en Amérique & aux isles ; on sent que nous en avons un égal besoin en Europe, où pourra se trouver le principal théâtre de la guerre. On assure de nouveau qu'on rappelle ceux qui sont partis avec l'Amiral Hughes pour l'Inde. Deux sloop de guerre ont été expédiés sur leurs traces, l'un à Madere, & l'autre à la côte d'Afrique pour ordonner à cet Amiral de renvoyer tous les vaisseaux qu'il a sous ses ordres à l'exception de deux, parce que dans ce moment-ci, les affaires de l'Inde n'exigent pas des forces aussi considérables. Pour former les équipages de ceux que nous avons dans nos ports, la presse a recommencé depuis quelques jours ; elle a été très-vive le 20 de ce mois à Spithéad, à Motherbank & à Ste-Hélène. La flotte marchande, écrit-on de Portsmouth, prête à mettre à la voile pour l'Amérique, n'en a pas été à l'abri : on a enlevé également tous les matelots qui étoient sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes. Cette presse a produit au moins 1100 hommes, la plupart excellens matelots. Le 23 la presse a aussi eu lieu sur la tamise, où elle a été également vive, &

dont aucune protection n'a défendu les malheureux qu'on a transportés à bord des vaisseaux de guerre.

Ces enlèvemens qui ne sont pas finis & que l'on s'attend chaque jour à voir recommencer, gênent beaucoup nos commerçans ; ils ne sont pas moins de tort à nos armateurs, dont quelques-uns ont été dépouillés de leurs équipages, & ceux qui rentreront sont menacés de l'être pareillement. Ils les réduiront à l'inaction, dans un moment où il faudroit les encourager. Leur nombre ne sauroit être plus considérable. Suivant un calcul qu'on en a fait depuis le mois d'Août 1778, on a armé 340 navires de différentes grandeurs qui employent 4000 canons & 11,000 matelots. La ville de Liverpool seule en a armé 100 qui montent 1650 canons, & 7439 matelots. De ces cent corsaires, il y en a eu 11 pris, 2 perdus, & un manque. Les prises qu'ils ont faites au nombre de 59, sont évaluées à 940,800 liv. sterl. On remarque que depuis le 28 Février jusqu'au 7 Mars, ils ont enlevé 9 vaisseaux estimés 140,000 liv. sterl. La marine royale n'a pas eu moins de succès. On dit que l'Amiral Young a gagné 50,000 liv. sterl. pour son huitième des prises faites par les croiseurs qui sont sous ses ordres à la hauteur des isles au vent.

On dit depuis quelque tems que l'Amiral Byron est rappelé en Europe pour venir prendre le commandement de l'escadre que l'on équipe à Portsmouth. Si en effet on lui a expédié les ordres nécessaires, on a eu raison, & si on ne l'a pas fait on ne sauroit trop se hâter, puisque ce commandement est vacant. Sir Charles Hardy, retenu dans son lit par la goutte, est mort le 23 de ce mois ; comme pendant sa maladie aucun des Amiraux qui se trouvent en Europe n'a voulu prendre sa place, & qu'on

doute qu'ils y consentent après sa mort, tant que les motifs de leurs refus subsistent, & que l'Amiral Byron ne peut pas être sitôt de retour, on craint que notre grande flotte ne soit pas encore de long-tems prête à sortir du port.

On remarque depuis quelque tems beaucoup d'Officiers de la marine qui quittent le service; M. Faulkener, Capitaine du *Victory*, est le 6e, qui depuis quelques jours a donné sa démission; il paroît que ces retraites se multiplieront tant que le Lord Sandwich restera en place. On a dit plusieurs fois que ce Ministre alloit quitter; on a annoncé encore récemment qu'il faisoit toutes ses dispositions pour se retirer; les nouvelles graces que le Roi vient de lui accorder, prouvent qu'il n'y songe point. S. M. vient de le désigner, ainsi que M. Jean Buller, Ecuyer, l'honorable Charles Spencer, le Comte de Litburne, Henri Penton, Ecuyer, Constantin-Jean Lord Mulgrave, & Robert Mann, Ecuyer, ses Commissaires, pour remplir les fonctions de Grand-Amiral de la Grande-Bretagne, d'Irlande, & des domaines, isles & territoires qui en dépendent.

Les Communes assemblées en comité rédigèrent le 20 de ce mois le bill pour l'importation du chanvre d'Irlande dans la Grande-Bretagne, & celui en faveur des non-conformistes; on inséra dans le dernier le serment que doivent prêter ceux des différentes communions protestantes qui ne sont pas de la religion dominante; il sera conçu en ces termes: *je — jure & me professe Chrétien & Protestant, croyant au vieux & au nouveau Testament, aux révélations contenues dans l'un & dans l'autre, & je promets d'en faire la règle de ma conduite.*

L'affaire de l'Imprimeur Parker arrêté par ordre de la Chambre-Haute, après avoir donné

caution pour sa comparution , fait beaucoup de bruit. Le 19 de ce mois le Lord Abingdon entreprit de le défendre & de faire radier l'ordre de sa détention comme irrégulier ; mais il n'y réussit point ; on vouloit le faire conduire à Newgate ; mais comme cette prison se trouve sous la Jurisdiction des Shérifs de Londres & de Middlesex , dont il eût pu réclamer l'autorité pour obtenir d'être relâché , on l'envoya dans la prison neuve. Le crime qui le fait punir selon la motion du Vicomte de Dudley , est d'avoir désobéi à la Chambre , & de s'être vanté ensuite de maintenir ses libertés comme Anglois & comme citoyen de Londres. Le Duc de Richmond ne manqua pas de relever la tournure de cette motion en disant : » je vois à présent toute la noirceur du crime du Sieur Parker ; il a osé vouloir défendre les droits de l'Anglois & du citoyen , ce qui est en effet odieux & punissable comme le délit du dernier malfaiteur ». Après avoir observé plus sérieusement ensuite que la faute du prisonnier ne consistoit tout au plus qu'en ce qu'il avoit différé d'opinion avec la pluralité des Seigneurs , n'est-il pas cruel , s'écria-t-il , de vouloir forcer par la prison un citoyen à changer de sentiment ! Dieu nous garde , Mylords , d'établir chez nous une pareille mode ; car nous différons si souvent d'avis , qu'il y a peu de jours où quel qu'un de nous ne dût être enfermé pour être ramené par un moyen aussi persuasif.

Le procès de Sir Hugh Palliser continue. On en attend l'issue avec autant d'impatience que de curiosité ; & on commence à prévoir qu'il se pourroit qu'elle lui fût moins funeste que l'ont fait présumer d'abord les dépositions des témoins entendus contre lui. L'Amiral Keppel , le Vice-Amiral Sir Robert Harland , le Contre-Amiral Campbell , les Capitaines Marshall , Boyle , Walsingham , Faul-

kner , Windsor , Jervis , Prescott , Douglas , la Forey , Berkely , Stoney &c. , entendus contre lui , se sont tous accordés à déposer qu'il n'a point obéi aux signaux que l'Amiral fit après le combat ; qu'il ne les répéta point , à l'exception de celui de venir dans les eaux de l'Amiral ; qu'il ne fit aucun mouvement , aucun effort pour s'y porter , quoiqu'aucun de ses mats & de ses vergues ne fût endommagé ; enfin , qu'après le combat , il ne vira jamais vent arrière pour mettre le cap vers l'ennemi. Le Capitaine Bazely , Capitaine de son pavillon & son ami , chargé de déposer aussi contre lui , fut le seul qui contredit ces circonstances , & qui déclara positivement que le *Formidable* étoit un vaisseau absolument désarmé à *perfect wreck*. Le 28 le Vice-Amiral a prononcé un discours pour sa défense ; & elle embarrassera certainement ceux qui ont vu le procès de l'Amiral , & les dépositions des témoins ; ses ennemis , dit-il , n'ont pas osé accuser sa conduite pendant le combat ; il s'y présenta avec désavantage ; les divisions du centre & de l'avant-garde se trouvoient à portée de se soutenir ; lui n'avoit que 2 vaisseaux à sa suite & le plus près se trouvoit à un mille & demi ; s'imaginant que l'Amiral , après avoir dépassé l'arrière-garde ennemie rengageroit le combat , il se disposa à prendre sa station en avant & vira vent arrière. Sir William Burnaby , les Capitaines Marshall & Robinson en furent témoins. Il remarqua peu de tems après que l'Amiral avoit amené le signal du combat , qu'on en avoit fait de même à la division de Sir Robert Harland ; persuadé que l'intention de l'Amiral n'étoit pas de le rengager , voyant 3 vaisseaux ennemis porter sur lui , étant exposé à être coupé , il vira encore pour joindre le corps de la flotte ; il ne vit le signal pour former la ligne que lorsqu'il se trouva par le travers du *Victory* , & cela ne paroîtra pas étonnant , puisque Sir Robert Harland ne l'avoit pas vu lui-même , pendant qu'il couroit de bas bord. Si au lieu de ce signal on eût

fait celui qui indique que l'on voit des vaisseaux hors de leur station, comme il eût été hissé au mât de grande hune, il l'eût probablement apperçu, & il convenoit mieux à la circonstance. Ce fut à 3 heures qu'il vit ce signal. Ce fait sera prouvé par les témoins qu'il produira; il prouvera aussi qu'il a été répété à bord du *Formidable*, & y a resté jusqu'à la nuit close, à l'exception d'un tems très-court, pendant lequel il ne l'ôta que dans la vue de rendre plus remarquable celui pour que les vaisseaux se portassent dans les eaux de l'Amiral. M. Palliser dit que le signal du *Victory* ne fut fait qu'à 3 heures 24 minutes, & fut amené peu après, & ne reparut qu'à 6 heures. Lorsqu'il fut hissé la première fois, il ne pouvoit regarder le Vice-Amiral qui étoit dans les eaux du *Victory* & sous son vent; il prétend qu'il pouvoit regarder Sir Harland. A l'égard du second signal, il n'a été fait qu'à 6 heures, l'Amiral ne dut pas attendre le *Formidable* avant ce tems, s'il l'eût attendu plutôt, il auroit fait le signal plutôt. La frégate le *Fox* n'a été expédiée qu'à 5 heures, le Capitaine dit qu'elle l'a été plutôt, le Vice-Amiral le nie, & assure qu'il le prouvera par les minutes produites par le Capitaine Marshall, qui prétend que le *Fox* fut hélé à 5 heures 30 minutes par le *Victory*. Il a dû faire, pour arriver au *Formidable*, un chemin qui a duré une heure, & n'a pu y arriver qu'entre 7 & 8, & il étoit trop tard de songer à rengager le combat, parce qu'en Juillet, par la latitude d'Ouessant, le soleil se couche entre 7 heures & demie & 8. Dans cette défense, M. Palliser nie tout; les témoins qu'il doit faire entendre doivent prouver ce qu'il a avancé; on s'y attend; & il paroît qu'il restera bien des obscurités sur la conduite de l'Amiral & du Vice-Amiral dans l'affaire d'Ouessant. Il a terminé son discours en disant: » Je remets entre vos mains ma vie & mon honneur; j'attends de vous la justice qu'un Officier doit à son camarade. Je ne dirai plus que deux mots. Je ne vois point de milieu entre vivre

avec

avec honneur & mourir deshonoré ; je désire que cette alternative serve de règle à votre jugement ».

## ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

*De Philadelphie le 25 Février.* Le 6 de ce mois, on a célébré l'anniversaire de l'alliance heureuse & honorable que les Etats-Unis ont faite avec la France. Le Congrès donna ce jour-là une fête publique au Ministre de S. M. T. C. Le repas fut magnifique, & on y but les santés suivantes au bruit du canon. 1°. Puisse l'alliance entre la France & les Etats-Unis être éternelle. 2°. Les Etats-Unis. 3°. S. M. T. C. 4°. La Reine de France. 5°. S. M. C. 6°. Les Princes de la Maison de Bourbon. 7°. Succès aux armes des Puissances alliées. 8°. Le Général Washington & l'Armée. 9°. Les amis de la liberté dans toutes les parties du monde. 10°. Puisse la nouvelle constellation s'élever au Zénith. 11°. Puissent les efforts des Américains mettre la Grande-Bretagne à la raison. 12°. La mémoire des patriotes qui ont péri noblement en défendant la liberté & l'indépendance de l'Amérique. 13°. A une paix sûre & honorable.

La gaité & la joie de la Compagnie rassemblée à cette heureuse occasion, sont inexprimables ; il n'est pas douteux que tout véritable Américain & tout bon François, ne contribuent de tous leurs efforts à resserrer les nœuds d'une alliance si nécessaire au bonheur & à l'agrandissement des deux nations ; leurs intérêts réciproques leur prescrivent la conduite la plus amicale & la plus affectionnée. Les principes de leur alliance sont fondés sur la saine politique & sur la justice. Il est probable que le genre humain aura lieu de se réjouir de l'union étroite formée entre deux nations, dont

15 Mai. 1779.

K

**l'une est la plus puissante dans l'ancien monde, & l'autre doit l'être dans le nouveau.**

*De Boston le 8 Mars.* Nous n'avons point encore de nouvelles des suites de l'expédition de la Géorgie ; on dit seulement que le Comte Pulawski, avec un détachement d'infanterie & un escadron de chevaux-légers, est en marche pour la Caroline, où il va prendre le commandement à la place du Général Robert Howe qui a couru risque d'être fait prisonnier par les troupes Britanniques, près de Savannah, en traversant une rivière à la nage ; mais ces nouvelles ne nous viennent que de New-Yorck, & toutes celles qui passent par cette voie sont ordinairement suspectes. La Gazette de cette ville s'est empressée d'annoncer les deux expéditions des détachemens envoyés par le Général Clinton dans les Jerseys & dans le Connecticut ; elle a joint à la relation des Anglois une relation prétendue Américaine, & conçue de manière à jeter du ridicule sur nos opérations & sur la façon d'en rendre compte. Nous lui opposerons les deux lettres suivantes publiées par ordre du Congrès. La première est du Général Washington, en date de la tête des quartiers de Middlebrook le 26 Janvier dernier.

» Hier matin, un détachement ennemi parti de Staten-Island, a essayé de surprendre les troupes postées à Elisabeth-Town. A la première nouvelle qu'on en a reçue, le Général Sinclair avec la division de Pensylvanie, & le Général Smallwood avec celle de Maryland, se mirent en mouvement par différentes routes pour se réunir à Scotch-plains, renforcer le Général Maxwell, & agir selon que les circonstances le requerroient ; ayant appris la subite retraite de l'ennemi, ils sont revenus avant de s'être avancés fort loin. La copie ci-incluse d'une

lettre du Général Maxwell vous donnera toutes les particularités que j'ai apprises de cette incursion que nos ennemis ont faite sans fruit «.

*Extrait de la lettre du Brigadier-Général Maxwell, datée d'Elisabeth-Town le 25 Février.*  
 » L'ennemi a tenté de nous surprendre ce matin ; il a débarqué à environ 3 heures du matin ; le Colonel Ogden , Officier de service ce jour-là , en fut informé & m'en prévint. Le débarquement s'est fait à notre gauche , qui étoit la partie la moins soupçonnée à cause des difficultés qu'offroit le lieu. Ne connoissant ni le dessein , ni le nombre de nos ennemis , je rassemblai les troupes , & je les conduisis derrière la ville , pour les empêcher de tourner notre gauche ou de gagner nos derrières. A la pointe du jour nous nous avançâmes contre les Anglois qui se retirèrent vers leurs bateaux ; nous en avons tué & pris quelques-uns en les poursuivant. Pendant que nous étions restés hors de la ville , ils avoient rassemblé une certaine quantité de bestiaux & de chevaux qu'ils abandonnèrent à notre approche , pour se rembarquer. La difficulté & les embarras du lieu les retardèrent ; les Colonels Dayton , Ogden & Barber , avec différens détachemens choisis les poursuivirent. La précipitation avec laquelle ils cherchoient à rentrer dans leurs bateaux & à s'éloigner , ne nous permit d'en enlever qu'un seul avec les hommes qui s'y étoient retirés. Je crois que notre perte ne va pas à plus de 3 ou 4 hommes. Le Major Ogden , en reconnoissant l'ennemi , a reçu un coup de bayonnette ; mais on espère qu'il n'est pas dangereux. La milice s'est assemblée dans cette occasion avec la plus grande célérité , & le Colonel Shrieve instruit de ce qui se passoit , étoit venu de Newark à notre secours. Les ennemis comptoient indubitablement nous sur-

prendre complètement ; & je me félicite de pouvoir informer Votre Excellence qu'ils ont été parfaitement trompés. Ma prochaine lettre vous donnera des détails plus particuliers «.

## F R A N C E.

*De M A R L Y , le 10 Mai,*

LE 24 du mois dernier , avant le départ de la Cour , Monsieur & Madame tinrent , à Versailles , sur les Fonts de Baptême , le fils du Comte de Fougieres , premier Maître-d'Hôtel de Monseigneur le Comte d'Artois ; les cérémonies du Baptême furent suppléées par l'Evêque de Séez , premier Aumônier de Monsieur , en présence de M. Brocquevielle , Curé de la Paroisse de Notre-Dame. Ils tinrent aussi l'enfant de M. de l'Espine de St-Germain , Ecuyer , Husfier ordinaire du Cabinet de la Princesse , Commis de la Guerre au Bureau de l'Artillerie. Monsieur fut représenté par le Marquis de Noailles , premier Gentilhomme de sa Chambre , & Madame par la Duchesse de la Vauguyon , sa Dame d'honneur ; le Curé de la Paroisse de Saint-Louis fit la cérémonie.

Le lendemain le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de la Galissonniere , avec Demoiselle de Malvoisie ; celui du Comte d'Ef fiat , avec Demoiselle de Noiré ; & celui du Comte de Coufans , avec Demoiselle de la Granche.

MM. Née & Masquelier ont eu l'honneur de présenter à LL. MM. & à la Famille Royale , la 28<sup>e</sup> livraison des *Tableaux Pittoresques , Physiques , Historiques , Moraux , Politiques & Littéraires de la Suisse*.

*De P A R I S , le 10 Mai.*

EN attendant des nouvelles directes de M. le Comte d'Estaing, on recueille toutes celles qui viennent des Îles. Une lettre de Saint-Eustache, en date du 6 Mars, contient les suivantes. » Il arriva la semaine dernière 14 bâtimens de la Martinique, escortés par une Frégate François, qui repartit le même jour, avec 8 navires qu'elle trouva ici, chargés pour la Martinique & la Guadeloupe. Lundi dernier il nous arriva de nouveau 3 Frégates Françaises, qui venoient de reprendre sur les Anglois l'Isle de Saint-Barthelemy, & qui repartiront jeudi matin avec les bâtimens François & Hollandois, destinés pour la Martinique, la Dominique & la Guadeloupe. Il est surprenant que ces convois aillent & viennent ainsi pendant que l'Amiral Byron est mouillé à Ste-Lucie, avec 23 Navires de guerre. M. le Comte d'Estaing est de son côté au Fort Royal, avec 16 vaisseaux de ligne, M. de Grasse y étant arrivé avec 4 le 20 du mois dernier. Il est certain que les vivres ne manquent pas à la Martinique ; le Vice-Amiral François y a trouvé des vivres frais ; le nombre des malades, à bord de son Escadre, se trouve réduit à 100 hommes, dont 50 sont atteints du scorbut & commencent à se rétablir. La position de l'Amiral Byron est bien différente ; les maladies qui règnent à terre ne font pas moins de ravages sur les vaisseaux. Le Comte d'Estaing en attend encore quelques-uns avec des convois annoncés de France ; ils n'avoient pas encore paru le 3 de ce mois ; mais il y étoit arrivé 7 Navires Américains «.

Selon les lettres de Brest, la *Tourterelle* est

entrée dans ce Port avec quelques-uns des bâtimens partis de la Martinique ; l'*Etourdie* en a conduit d'autres à l'Orient , & l'*Engageante* est arrivée dans ce Port après en avoir mis plusieurs à Nantes. Ce convoi , composé de 30 bâtimens , a été rencontré par deux vaisseaux ennemis de 74 canons ; les frégates d'escorte se sont aussi-tôt approchées à la portée du canon , pour se faire poursuivre , dans l'espoir de les écarter du convoi confié alors à la corvette ; mais les Anglois ont préféré de courir sur deux traîneurs qu'ils ont amarines , ainsi qu'un troisième qui , voulant bien s'abuser sur ce que les ennemis avoient constamment gardé le pavillon François , a porté sur eux très-volontairement.

» On mande de Brest , écrit-on de Morlaix , qu'une Frégate Angloise de 32 canons s'est perdue sur l'Isle de Molene ; cette Isle n'est pas favorable à nos ennemis. On nous assure que le *Destin* & le *Caron* , la *Magicienne* & l'*Atalante* , venant de Toulon , ont relâché à l'Orient , où ils ont conduit le vaisseau le *Pondichery*. M. du Couedic , Commandant de la *Surveillante* , a conduit dans le même Port une Frégate de la Marine Royale Angloise , de 18 canons en batterie. L'Anglois avoit pris notre Frégate pour le *Pondichery* , qu'il guettoit , & lui cria d'amener , en lui lâchant sa bordée. M. du Couedic le laissa bien approcher , lui riposta de la sienne & s'en empara après une heure de combat. On dit ici que le voyage de M. le Comte d'Orvilliers à la Cour , a pour objet de recevoir ses instructions sur les opérations de la campagne , qui va s'ouvrir , & sur la manière dont il doit se conduire avec l'Escadre Espagnole , si elle se joint à la sienne «.

On parle toujours de cette jonction de l'Es-

pagne; on espère qu'elle est prochaine, & les lettres de Cadix semblent appuyer cette espérance dont l'accomplissement ne paroît pas moins désiré dans cette Monarchie qu'en France. » Il est constant, écrit-on de cette Ville, que de tous les combats qui se sont donnés depuis le commencement de la guerre jusqu'aujourd'hui, il n'en est pas un qui ne soit glorieux pour les François, ce qui nous fait grand plaisir à nous autres Espagnols; & nous ne voyons qu'avec peine la lenteur de la Cour à se déclarer, pour humilier l'orgueil Anglois, reprendre en même-tems le Fort de Gibraltar, & tout ce que cette Nation avide nous a enlevé jusqu'à présent. Nous avons actuellement dans cette rade 36 vaisseaux de ligne, équipés de tout point, & ayant des vivres pour 4 mois; savoir, 1 de 114 canons, 3 de 80, 28 de 74, 3 de 64, & 1 de 54; plus 12 frégates, 2 hourques ou flûtes & 2 brûlots. On vient d'équiper au Ferrol, avec la plus grande diligence, une Escadre de 12 vaisseaux, dont 4 de 80 canons, 5 de 74, & 3 de 64. Il y a outre cela, à Carthagène du Levant, 2 vaisseaux de 74 canons, tout armés. On construit dans ce même Port & au Ferrol, 2 vaisseaux de 74 chacun, qui seront prêts dans le courant de l'été; & la Cour a donné l'ordre dernièrement d'en hâter la construction, & de finir le plus promptement possible de carener 2 autres vaisseaux de la même force, qui sont actuellement en carène. Nous avons encore à la Havane une Escadre de 5 vaisseaux de 74, & à Lima 3 vaisseaux portant le même nombre de canons. Tel est l'état actuel de nos forces maritimes, capables par leur union avec celles de France de donner la loi à celles d'Angleterre. Tous ces armemens, joints au gros

train d'artillerie qu'on a embarqué à Malaga , à celui qu'on a rassemblée à Séville , & qui est prêt à marcher , à la quantité de bombes de 12 pouces , qu'on transporte par terre de Ciudad-Rodrigo à Cadix , nous font croire que notre Cour se prépare à se déclarer , n'étant pas probable que dans le cas contraire elle s'engageât dans des dépenses aussi considérables. Bien des gens disent que l'Espagne travaille à concilier les différends entre la France & l'Angleterre , qu'elle a mis en avant des prétentions pour son compte , & que si elle ne réussit pas dans sa médiation , ainsi qu'à faire valoir ses prétentions , elle se déclarera au printems. Le tems nous instruira sur toutes ces choses «.

Comme il s'étoit élevé des doutes sur le tems auquel ont commencé les hostilités avec l'Angleterre , on a publié une lettre que le Roi a écrite le 5 du mois dernier à M. le Duc de Penthièvre. » Mon Cousin , je suis informé qu'il s'est élevé des doutes sur l'époque à laquelle doit être fixé le commencement des hostilités , & qu'il pourroit résulter de cette incertitude des contestations préjudiciables au commerce ; c'est pour les prévenir que j'ai jugé nécessaire de vous expliquer plus particulièrement ce que je vous ai déjà fait assez connoître par ma lettre du 10 Juillet. Je vous charge en conséquence de mander à tous ceux qui sont sous vos ordres , que c'est l'insulte faite à mon pavillon , par l'Escadre Angloise , en s'emparant le 17 Juillet 1778 de mes Frégates la *Pallas* & la *Licorne* , qui m'a mis dans la nécessité d'user de représailles , & que c'est de ce jour , 17 Juin 1778 , que l'on doit fixer le commencement des hostilités , commises contre mes Sujets par ceux du Roi

d'Angleterre ; & la présente n'étant à autre fin , je prie Dieu , mon Cousin , qu'il vous ait en sainte & digne garde «.

La prise du Sénégal a entraîné celle de tout les établissemens que les Anglois avoient en Afrique. La perte du premier , selon les lettres de Londres , fait perdre à une seule maison de cette ville plus de 50 mille liv. sterling.

» Il est entré dernièrement dans ce port , écrit-on de Fécamp , un corsaire Anglois pris par le corsaire du Hâvre le *Jean Bart* , Capitaine Cottin. En examinant le Porte-feuille du Capitaine Anglois , on a trouvé un certificat authentique d'une loge de Sunderland , en Angleterre , qui a fait reconnoître qu'il étoit Franc-Maçon. Ceux de la Loge de Fécamp , enchantés de trouver une occasion de secourir un de leurs frères , ont saisi avec empressement celle de procurer l'élargissement de l'Anglois qu'ils ont cautionné , suivant la liberté que leur en donnoit l'Ordonnance du Roi. Comme ce Capitaine avoit pour second son frère , & qu'il déclaroit qu'il ne quitteroit pas sa prison si celui-ci y restoit , la Loge partageant ses généreux sentimens , a pareillement cautionné ce dernier. Les Mâçons , en faisant deux plaisirs à l'Anglois , ont senti la douce satisfaction que doit éprouver tout homme en secourant son semblable , & dont jouissent particulièrement les membres d'un ordre uniquement fondé sur ces principes «.

Une lettre de Perpignan contient les détails suivans. » Pendant le cours de cet hiver , un corsaire de Mahon avoit saisi sur nos côtes les petits bâtimens de pêche & de commerce qu'il rencontroit ; il faisoit même souvent des descentes aux environs du petit village de Bagnols & enlevoit les bestiaux dans les campagnes isolées. Les habitans de ce village ayant appri-

un jour que plusieurs Anglois étoient débarqués, & qu'ils étoient occupés à boire dans une cabane au bord de la mer, formèrent le projet d'aller les surprendre. Ils s'armèrent de fusils & arrivèrent sans bruit à la cabane ; quand ils l'eurent entourée, le chef de la troupe somma les Anglois de se rendre, & sur leur refus ils firent feu sur les deux premiers qui sortirent & les couchèrent par terre ; les autres firent peu de résistance & furent arrêtés au nombre de 22. Ensuite les habitans de Bagnols les conduisirent au fort de Collioure où ils sont encore détenus. Pendant que ces braves gens faisoient le rapport de leur prise au Juge de l'Amirauté de Collioure, on vint les avertir qu'un bâtiment à trois mâts s'approchoit de la côte & faisoit mine d'y vouloir débarquer : sur-le-champ, ils partirent pour aller à la défense de leurs foyers en disant au Juge : » si ce sont des ennemis de l'Etat & qu'ils débarquent, nous vous en rendrons bon compte, & nous finirons deux rapports à la fois «. Mais le vaisseau n'approcha point : depuis cet instant les habitans de Bagnols n'ont pas cessé de faire la garde de leur côte ; il leur a été envoyé deux canons pour leur défense ; & lorsqu'il a été ordonné de former des compagnies de Gardes-côtes, ils ont prié l'Intendant de cette province de permettre qu'ils formassent seuls une compagnie entière, quoique, suivant l'état arrêté au Conseil, ils ne dussent former que les deux tiers d'une compagnie.

Des lettres de l'isle de France portent que les muscadiers qui y ont été plantés ont donné des fruits à la satisfaction de ces habitans & des bons François en général. Cette branche intéressante de commerce peut devenir de la plus grande importance. On apprend par les mêmes lettres, que l'on a fait à Maurice, sur

la corvette l'*Heureuse*, à son retour de Coromandel, l'expérience d'un mastic-enduit, inventé par un habitant de l'isle de France, pour préserver les bâtimens qui naviguent dans les mers chaudes, de la piquure des vers. Cette expérience a répondu à ce qu'avoit annoncé son Auteur, qui avoit pris ce mastic à bord des bâtimens Malabares; les habitans de cette côte s'en servent depuis un tems immémorial, & c'est un des moyens qu'ils emploient pour faire durer leurs navires 50 ou 60 ans.

Le 30 Mars dernier, le corsaire la *Fortune*, commandé par le Capitaine Pey, écrit-on de Marseille, est rentré dans ce port avec le corsaire Anglois la *Floride*, monté de 12 canons & de 10 pierriers. Le 11 Mars à 3 heures du matin, étant sur le cap Ferra, le Capitaine Pey se trouva bôrd à bord & à portée de la voix d'un gros navire qu'il jugea être Anglois, il le héla & apprit de lui qu'il alloit de Gibraltar à Livourne, & qu'il étoit chargé de morue. Sur cette réponse il fit dire à l'Anglois de mettre son canot à la mer & de venir à bord; celui-ci répondit que son canot étoit percé. Le Capitaine Pey, qui n'entendoit point la plaisanterie, & qui avoit déjà fait tout préparer pour le combat malgré l'obscurité de la nuit, fit faire aussitôt une décharge de 50 coups de fusil; mais les ennemis étoient tous dans l'entrepont, sabords fermés, & cette mousqueterie n'eut d'autre effet que d'être suivie de toute la bordée du corsaire Anglois; on lui riposta vivement pendant une heure, après quoi le Capitaine Pey attendit le jour pour recommencer le combat; il avoit eu deux hommes blessés, le Nocher & le Tonnelier. Le jour vint, le Marseillois arbora son pavillon & sa flamme, & l'assura par un coup de canon; l'Anglois en fit autant, & le combat recommença à la portée du pistolet; les Anglois, toujours dans l'entrepont, combattoient à sabords fermés, & rendoient ainsi inutile le feu de

la mousqueterie ; celui de leurs canons étoit d'autant plus vif qu'ils étoient montés sur des pivots , & qu'un homme seul les servoit avec beaucoup de promptitude. Le Capitaine Pey se résolut à en venir à l'abordage ; il le tenta vainement deux fois ; il réussit à la troisième , malgré toutes les manœuvres de l'Anglois. A peine l'équipage eut sauté sur le corsaire , que celui-ci amena. Le Capitaine Anglois qui s'est si bien défendu , est âgé de 22 ans & se nomme Salomon Champmen ; M. Pey l'a traité avec toute la politesse possible , l'a fait passer sur son bord , & a donné ensuite le commandement de sa prise à M. Duval , son Lieutenant , avec 24 hommes. En revenant à Marseille avec la Floride , il rencontra le 18 Mars un chebec Mahonnois monté de 20 canons , qu'il attaqua & qui prit la fuite après sa première bordée. Il lui eût donné chasse sans la crainte de perdre sa prise. Le 22 , il en fut séparé par un coup de vent dont il fut assailli sur le cap Créon ; de sorte qu'il arriva seul dans notre port le 30 Mars ; & le 2 de ce mois sa prise entra au port du Bouc. Le corsaire la Fortune a eu un homme tué dans le combat & six blessés dangereusement ; la Floride n'a eu que son Capitaine de blessé.

*Réponse de MM. Desgranges & Compagnie , aux observations de M. de Garchery , Avocat au Parlement de Bourgogne , insérées dans le Journal précédent.*

M. , la personne qui vous avoit adressé des prospectus de notre armement de Nantes , s'étant conformée à vos desirs , en nous communiquant par le dernier Mercure de France la Lettre que vous lui avez écrite au sujet de cette entreprise ; nous nous servons de la même voie pour vous faire passer notre réponse aux diverses questions que vous nous faites , & nous souhaitons que les éclaircissemens qu'elle contient , vous satisfassent pleinement. Nous

sentons comme vous, M., qu'il faut dans telle entreprise que ce soit, faire naître & établir la confiance, & nous ne croyons pouvoir mieux y parvenir, qu'en répondant avec une précision scrupuleuse à toutes vos demandes. C'est par cette attention soutenue de notre part que tous nos Actionnaires seront convaincus que leurs intérêts particuliers nous sont aussi chers, que nous avons lieu chaque jour de nous applaudir du sentiment patriotique qui a dicté notre entreprise.

*Première question.* Dans quel tems à-peu-près, pense-t-on que cet armement pourra avoir lieu ?

R. Nous avons cru convenable pour l'intérêt de nos Actionnaires, d'éviter les frais & les longueurs des constructions, en achetant par des moyens qui nous sont connus, & à des conditions avantageuses, ce qui nous coûteroit peut-être trois fois autant à bâtir, en conservant néanmoins la vitesse pour la course des vaisseaux bâtis exprès ; quant aux mesures que nous avons prises & que nous prenons pour y parvenir, la prudence nous impose la loi la plus sévère de ne pouvoir les communiquer qu'au Ministre seul ; ces vaisseaux étant achetés dans certains ports Etrangers ; mais dans le cas où nos marchés ne s'effectueroient pas, on peut être assuré & se faire assurer par M. Jean Ballan de Nantes, que tous les bois nécessaires pour les six frégates sont prêts, & que nous avons pris en outre toutes les précautions qui peuvent accélérer leur prompt construction & départ, sur-tout de la première division, que nous espérons pouvoir mettre à la mer dans le courant de Septembre ou Octobre prochain. Il ne dépendra que des Actionnaires, qu'il y en ait davantage, & même la totalité, parce que les dispositions dernières ne peuvent s'en faire qu'en raison des moyens.

*Deuxième question.* Peut-on compter sur la protection immédiate du Roi & des Ministres ?

R. Vous nous permettrez de vous observer, M., qu'une entreprise telle que la nôtre, sembloit ne

pouvoir donner lieu à la question que vous nous faites. Son objet qui ne peut être que le bien de l'Etat & l'avantage du commerce, vous garantit, & nous a obtenu sans difficulté la protection particulière du Ministre qui est à la tête de la Marine ; il a bien voulu nous le marquer par ses différentes Lettres, & notamment par celle du 13 Avril passé, qu'il nous a écrite de la part de S. M., pour nous témoigner qu'elle est très-satisfaite de notre zèle, & nous promettre toute la protection & les facilités qu'il dépendra d'elle de nous accorder.

*Troisième question.* Quelle assurance donnera-t-on de l'emploi & de la distribution de fonds aussi considérables que la somme de 2,600,000 livres ?

R. Nous croyons avoir prévu d'avance cette objection, par la précaution que nous avons prise de ne confier de recette pour les actions, à Paris & dans les Provinces, qu'aux maisons de banque & de commerce les mieux famées. Elles garderont, ainsi que nous, toutes les sommes qu'elles toucheront, & ne feront de paiement que sur des traites que nous ferons sur elles, soit pour achat de vaisseaux, soit au profit des fournisseurs, constructeurs & autres employés dans l'armement, dont nous leur justifierons de l'emploi ; de sorte que la certitude du placement & de la distribution des sommes perçues, ne sera jamais douteuse ; d'ailleurs, le parti que nous avons pris de publier par le Mercure de France toutes nos opérations, mettra tous nos Actionnaires dans le cas d'être suffisamment instruits de tout ce qui pourra les intéresser. Nous croyons que ces précautions étoient les seules qu'il fût possible de prendre ; car, si nous avions pu concevoir un plan plus propre à montrer notre déintéressement, la sûreté & l'avantage de notre entreprise, nous l'aurions adopté ; notre objet principal étant de servir utilement l'Etat & le commerce.

*Quatrième question.* Dans le cas où les circonstances en empêcheroient l'effet, quel seroit le recours

des intéressés , & ne conviendrait-il pas que pour cet objet , on désignât un banquier connu , comme on l'a fait pour la réception des actions ?

R. Les précautions que nous avons prises , & que nous prenons tous les jours avec fruit pour le succès de notre entreprise , ne nous ont jamais permis d'avoir le moindre doute sur sa réussite ; d'ailleurs , comme nous l'avons dit ci-dessus , nous commencerons toujours par mettre en mer une partie de l'armement , & nous sommes même dans le cas de prévenir à ce sujet les Actionnaires qui n'auront pas payé le montant de leurs souscriptions pendant le tems de la construction , ou formation de la première division des frégates , qu'ils n'auront rien à prétendre dans le produit des prises résultant de sa première sortie , qui doit avoir lieu , nous le répétons , en Septembre ou Octobre prochain. L'hypothèse de la paix , indépendamment de son éloignement évident , n'est pas plus inquiétante pour les intéressés , puisque ce sera les mêmes personnes distinguées dans le commerce qui se seront chargées des recettes , & qui auront veillé à l'emploi des fonds , qui s'occuperont pareillement des opérations qu'un changement de circonstance entraîneroit , soit pour la vente des bâtimens & accessoires dont on n'auroit plus besoin , soit pour l'exécution & les suites d'un plan que nous avons formé ; pour ouvrir à la paix à nos Actionnaires un commerce très-fructueux , & qui pourra s'étendre fort loin , selon les convenances & le vœu de la généralité de ceux d'entr'eux qui continueront de nous honorer de leur confiance , & que nous nous chargerons de conduire également sous leurs yeux , moyennant la plus modique commission.

*Cinquième question.* Quels sont les arrangemens pour le commandement , tant de la manœuvre que des volontaires ?

R. L'attention particulière que nous donnons à toutes les parties qui doivent concourir au succès de

notre armement, demandant que nous soyons infiniment scrupuleux sur le choix des Capitaines qui doivent commander les frégates, nous nous sommes jusqu'à ce jour bornés à recevoir toutes les offres de service des sujets distingués qui nous ont été présentés & proposés de divers ports, & nous pouvons vous donner l'assurance que dans la détermination que nous serons dans le cas de prendre à leur égard, nous ne donnerons de préférence qu'à ceux qui se seront le plus distingués par leur mérite & leurs actions de valeur, & sur lesquels nous aurons reçu le plus de preuves écrites sur ces deux points, pour en justifier publiquement à nos Actionnaires, sans que les recommandations de qui que ce soit puissent influer en rien sur le choix qui sera fait d'eux, à moins qu'elles ne soient appuyées sur des faits. Quant aux volontaires qui seront employés sur les frégates, vous serez à portée de juger de leur choix par le même Mercure qui nous a donné connoissance de votre Lettre, & par la détermination que nous avons prise à cet égard, & que nous publierons incessamment, autant pour la satisfaction de nos Actionnaires que pour servir de règle aux personnes qui sont dans l'intention d'offrir leurs services en cette qualité.

Voilà, M., nos réponses aux observations que vous avez bien voulu nous faire, & qui nous sont d'autant plus agréables, qu'en cherchant à vous satisfaire, elles nous ont mis en même-tems à portée d'éclairer de plus en plus les citoyens patriotes aussi zélés que vous paroissez l'être. Nous avons lieu de les croire assez fondées en raisons, pour vous convaincre, & le public, de la pureté de nos intentions. Si, cependant, vous aviez besoin de nouveaux éclaircissemens, veuillez nous le faire connoître, nous ne négligerons rien pour vous satisfaire sur tous les points, & justifier la confiance due aux travaux & aux soins dont nous sommes occupés pour le succès d'une entreprise formée uniquement pour l'intérêt

public , dont nous n'avons voulu nous rendre que les Agens.

Nous avons l'honneur d'être &c.

Nous venons de recevoir la lettre suivante de Morlaix :

» On a bien raison , M. , de rendre par-tout hommage à la Belle-Boule. Les personnes les plus distinguées se font honneur d'en orner leurs têtes. Pour moi j'ai cru devoir l'élever jusqu'aux nues. Elle repose honorablement sur la cime de mon clocher. Cette place éminente s'accorde très-bien avec le nom du Héros qui la commande. J'espère que M. de la Clocheterie , qui a l'art de vaincre les plus grands obstacles , aura celui d'enchaîner dans ses voiles les vents & les tempêtes ; mon église n'a donc plus rien à craindre ayant un si puissant protecteur ; mais je ne puis sans votre secours lui marquer publiquement ma juste reconnoissance. Je vous prie donc , Monsieur , de la consigner dans votre Journal , ainsi que ma lettre. J'ai l'honneur d'être , *signé* LATOUCHÉ , Recteur de la Paroisse de S. Martin de Morlaix.

P. S. C'est sur le clocher de ma Paroisse qu'on a substitué la Belle-Poule à un coq qui croyoit avoir le droit exclusif d'y habiter toujours ».

M. Crinchon , Curé de la Paroisse de l'Abbaye du Lieu-Dieu , près de la Ville d'Eu , a bien voulu nous communiquer un fait très-intéressant & très-curieux , qui mérite l'attention des Médecins , & que nous nous empressons de publier. » La femme d'un excellent Maître d'Ecole , & encore meilleur Organiste , demeurant à une portée de fusil de notre Abbaye du Lieu-Dieu , près la ville d'Eu , mariée depuis cinq ans , parut grosse dans la première année de son mariage ; rien ne s'en est suivi , elle est toujours restée dans cet état , ( mais sans santé & sans vigueur , & dans un extrême chagrin de ne pouvoir pas donner un Musicien à son mari , ce qui fait tous ses desirs , ) jusqu'au 24 Avril dernier , qu'aux environs de minuit , elle est accouchée sans aucune dou-

leur , d'une tête informe d'enfant pétrifiée ; son mari étoit alors occupé à soulager une de ses vaches qui avoit beaucoup de peine à faire son veau. Quelle fut la surprise du mari , lors qu'à son retour sa femme lui montra cette tête , dont elle l'assura qu'elle venoit de se délivrer ? Elle ne l'auroit jamais persuadé , s'il ne s'en étoit convaincu lui-même , en voyant que la grosseffe ordinaire de sa femme étoit vraiment disparue. Cette grosseffe lui avoit occasionné dans les premiers tems une espèce de honte , ce qui lui avoit fait contracter l'habitude de marcher un peu courbée , mais depuis sa délivrance elle commence à se redresser , & se porte à présent aussi-bien qu'on puisse le désirer. Le Médecin & le Chirurgien-Accoucheur , qui ont été appelés immédiatement après cette opération , & d'autres avec lesquels ils ont consulté , s'occupent beaucoup de la cause de cette pétrification ; ils n'ont encore rien décidé sur cet article , mais ils conviennent tous , après avoir bien examiné la femme , qu'elle pourra devenir féconde dans la suite. Cette nouvelle a tellement excité la curiosité du peuple de ces environs ; qu'il vient en foule tous les jours pour se convaincre par ses propres yeux de la vérité de ce fruit singulier «.

Alix de Cabane , âgée de 100 ans moins 3 mois , née le 9 Juillet 1679 , sur la Paroisse de Teissieu , Diocèse de Cahors , est morte à Saint-Cère , en Querci , le 9 Avril 1779. Elle étoit agrégée au Monastère de Notre - Dame de la Visitation de cette ville ; elle y a passé ses jours dans la pratique des plus solides vertus ; elle a jeûné régulièrement jusqu'à l'âge de 97 ans , & se sentoît assez de forces pour jeûner encore le dernier Carême de sa vie. Des travaux pénibles & des occupations journalières n'ont jamais porté la moindre atteinte à sa santé. Une chute qu'elle fit le jour de Pâques , 4 Avril de cette année a occasionné sa mort ; & on peut

croire que sans cet accident funeste , elle auroit fourni une carrière bien plus longue. Elle a conservé jusqu'à son dernier moment tout son bon sens , une connoissance parfaite & une mémoire prodigieuse.

Joseph-François-Marie de Boylesve de Chambollan , Président Honoraire au Parlement de Bretagne , ancien Grand-Vicaire du Diocèse de Nantes , Commandeur Ecclésiastique des Ordres Royaux Militaires & Hospitaliers de Notre - Dame de Mont - Carmel & de Saint-Lazare , de Jérusalem , est mort ici le 8 Avril , âgé de 76 ans.

Louis-Gilles de l'Escu de Runesaon , Président Honoraire au Parlement de Bretagne , est mort à Rennes le 19 du même mois , dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

*De BRUXELLES , le 10 Mai.*

LE bruit de la prochaine réunion de l'Espagne & de la France se fortifie tous les jours ; il y a long-tems qu'elle est attendue , & peut-être seroit-elle moins utile sans être moins nécessaire , si elle venoit à être retardée. Ceux qui se flattent qu'elle ne le sera pas davantage prétendent que la France doit joindre 25,000 hommes aux forces Espagnoles , & qu'ils ont déjà eu ordre de se rendre sur les frontières. Cette destination , vraie ou fausse , a ouvert un champ vaste aux spéculations ; selon les unes , ces troupes se rendront à Carthagène , d'où le trajet est fort court jusqu'à Minorque , ou à Malaga , d'où l'on passe facilement à Gibraltar. Cette dernière conjecture est celle sur laquelle nos Politiques s'arrêtent avec plus de complaisance. » Il est vraisemblable , disent-ils , que l'Espagne commencera ses opérations par Gibraltar. Dans ce cas il sera peut-être question

d'exécuter le projet de M. de Valliere , relativement à cette attaque. On dit que cet Officier Général , envoyé à Gibraltar avant la dernière guerre avec les Anglois , y entra déguisé , en leva le Plan , remplit parfaitement sa mission , & se sauva à tems , car 2 heures plus tard , il auroit été pris par les Anglois. On prétend que le résultat de ses découvertes étoit que la place imprenable du côté de terre pouvoit être aisément attaquée par mer ; que cependant l'exécution demandoit une artillerie si bien servie , & une vivacité telle que ce siège ne pouvoit être tenté avec succès que par des François. D'après ces notions , ajoutent nos Politiques , l'Espagne demande le concours de la France à cette entreprise «.

En attendant que l'on sache quelque chose de positif , & que les faits confirment ou détruisent leurs rêves , ils se multiplient prodigieusement , & ils ne s'accordent en aucune manière sur le plan des opérations des deux Puissances ; ils font passer des troupes Françaises en Espagne , sous les ordres de M. le Comte de Maillebois & de M. le Marquis de Voyer ; on assure même que le premier a eu déjà une audience secrète du Roi , & plusieurs conférences avec le Ministre de la Guerre , mais dont il ne transpire rien ; ils disent aussi que le Prince de Condé en a eu d'aussi fréquentes & d'aussi secrètes , & on part de-là pour faire de nouvelles conjectures. Selon d'autres , les premiers coups ne se porteront point en Europe , on fait combien l'Espagne désire la Jamaïque ; on dit en conséquence que M. de Guichen pourroit bien être envoyé aux îles avec des forces capables de faire cette conquête.

Une lettre de Saint-Malo , en date du 2 de ce mois , rend compte ainsi de l'expédition du Prince de Nassau que les vents ont contrarié

sans cesse. » On avoit rassemblé dans l'isle de Cefambre , à deux lieues de cette ville , 1500 hommes de la légion de Nassau qui , dès le 20 du mois dernier , étoient prêts à s'embarquer avec ce Prince sur des bateaux de pêcheurs , sous l'escorte de deux frégates , une corvette , une flûte , 3 cotters & 3 chaloupes canonnières ; on gardoit le silence sur la destination de cette flotille , que le lieu où elle étoit rassemblée , la nature des bâtimens de transport qui ne supposoient pas une course bien longue , faisoient conjecturer. Soixante jeunes gens de cette ville avoient joint le Prince à Cefambre pour avoir part à cette expédition , & il s'étoit rendu auprès de lui plusieurs personnes de tout rang de toutes les parties de la Bretagne. La flotte partit le 21 , & fut obligée de rentrer aussi-tôt ; les vens furent contraires pendant tout le reste du mois ; & cet intervalle , en faisant pénétrer le but de l'expédition , qui étoit pour Jersey , a nui peut-être à son succès. Enfin le premier de ce mois les bateaux furent à portée d'exécuter la descente dans la baie de Saint-Ouen. Les vens étoient au N. O. la mer étoit belle & descendoit depuis 2 heures ; les chaloupes canonnières étoient mouillées à portée de tirer sur 4 pièces de campagne , & sur quelques petits détachemens de troupes qui s'opposoient à la descente. Les frégates ne pouvant approcher de terre étoient un peu au large pour écarter quelques petits corsaires qui cherchoient à s'emparer de nos bateaux un peu dispersés , & que les Patrons n'étoient pas disposés à échouer. Il a fallu du tems pour les rassembler , & ce tems a donné le loisir aux ennemis d'assembler du monde sur la côte ; les vens de N. O. ont forcé ; les bateaux se sont ralliés aux frégates ; le Prince de Nassau a passé à bord de la *Diane* , & la flotille a fait route

pour St-Malo , où les premiers bâtimens ont mouillé hier au soir , à 7 heures ; *la Danaë* & les cutters ne sont rentrés qu'à 9. *la Diane* a resté au large & n'a mouillé que ce matin à 7 heures en-dehors des rochers de Saint-Malo. Tel est le dénouement de cette expédition , dans laquelle M. de Nassau & ses Officiers ont montré la plus grande volonté. M. de Chambertrand, Capitaine de vaisseaux , & Commandant de la *Diane* , a fait tout ce qu'il devoit & ce qu'il a pu , puisqu'il a mis les bateaux en position d'exécuter la descente qui auroit eu lieu infailliblement sans les vens contraires , & peut-être la résistance des Pilotes qui craignoient pour leurs bateaux. Le Prince & sa troupe brûlent de prendre leur revanche. Il est fort malade , il l'étoit avant de partir ; mais l'entreprise qui l'occupoit l'empêchoit de s'en appercevoir & lui donnoit des forces. Il se ressent aujourd'hui des fatigues extraordinaires qu'il s'est données. Il est resté 15 jours dans une isle , ou plutôt sur un rocher , où il avoit réuni son monde. Il a couché pendant tout ce tems sur la terre humide , exposé dans une mauvaise petite tente comme le dernier soldat , à tous les vents & à la pluie ; ne prenant que de mauvaises nourritures & s'occupant des plus petits détails ; il a la poitrine en mauvais état ; mais on a lieu d'espérer que quelques jours de repos , & surtout quelque bonne nouvelle le remettront en état de conduire encore sa troupe où elle désire ardemment d'aller «.

La prise du paquebot le *Prince George* coûtera cher aux Négocians Hollandois , qui n'avoient assuré les espèces qui s'y trouvoient qu'à un pour cent. L'Amirauté de la République , au département de la Meuse , a mis en commission les vaisseaux de guerre la *Meuse* & la *Princesse Caroline* , l'un de 70 & l'autre de 50

canons, & les frégates la *Brille*, le *Jafon* de 36, la *Bellone* de 20, dont le commandement a été donné aux Capitaines Zegers, Satink, Van Hoogwerff, Corneille Van Genney, & Knol. Le département d'Amsterdam a conféré celui du *Nassau* de 64 canons, qu'il aussi mis en commission au Capitaine Rietveld; il a été résolu en même-tems de continuer en service plusieurs vaisseaux actuellement en mer. L'objet de ces armemens est de protéger efficacement le commerce de la République dans la conjoncture actuelle, au sujet de laquelle il est à remarquer qu'on affecte de répandre dans quelques papiers publics, que la République voudroit étendre cette protection aux approvisionnemens militaires, c'est-à-dire aux munitions de guerre, comme aux munitions navales. Ce n'est assurément pas son dessein; personne ne peut ignorer qu'il ne s'agit que des dernières que le traité de 1674 entre la République & la Grande-Bretagne, distingue très-clairement des munitions de guerre qui sont censées de contrebande aujourd'hui, comme elles l'ont toujours été.

» Tout nous faisoit, écrit on de la Haie, une loi de prendre ce parti avantageux. Les Villes d'Amsterdam & de Harlem se seroient enrichies exclusivement de nos pertes; & tandis que leurs vaisseaux se seroient emparés de tout le commerce, les autres Villes de la République auroient languï & péri dans une inaction funeste. Les Puissances du Nord songeoient déjà à profiter de nos fautes; la Suède & le Danemarck appelloient chez eux la liberté que notre pavillon perdoit, & il étoit essentiel de ne pas laisser prendre au commerce une route nouvelle qu'il n'est plus possible ensuite de changer. Les liaisons intimes de notre Cour avec celle d'Angleterre ont donc cédé à l'intérêt général de la République; il ne reste

plus qu'à savoir comment l'Amirauté de Londres prendra cette démarche tardive, & si elle trouvera bon que notre neutralité dont elle a tiré de si grands avantages dans tous les tems, soit maintenue aujourd'hui. On nous exagère sans doute la grandeur des armemens qui se font dans la Grande-Bretagne ; mais plus ils sont nombreux , plus ils annoncent qu'elle compte sur un grand nombre d'ennemis ; nous n'avons jamais été les siens ; mais aussi elle n'avoit jamais osé dire à l'Europe entière, *qui n'est pas pour moi est contre moi*. En vain nos compatriotes qui ont des fonds dans sa banque nous crient que nous allons causer leur ruine. Comme les titres de leurs richesses sont des billets au porteur, ils doivent se rassurer en songeant que si la banque d'Angleterre pouvoit jamais manquer à quelques-uns de ses engagemens, elle seroit obligée de manquer à tous à la fois, & de perdre ainsi un crédit étranger & national que les circonstances lui rendent plus nécessaire que jamais «.

Une lettre d'Amsterdam, ajoute à ces détails, que les Etats de la Province de Frise ont aussi arrêté d'accorder des convois à tous les bâtimens marchands Hollandois, chargés de marchandises conformément aux traités conclus entre la République & les Etats voisins. Les Négocians de Dordrecht & de Rotterdam, ont présenté par une députation aux Etats-Généraux de Hollande & de Westfrise, une Requête tendante à supplier L. N. & G. P. de faire enforte qu'ils puissent jouir des bénéfices que S. M. T. C. a accordés aux Négocians d'Amsterdam, & de Harlem, qui jusqu'à présent n'ont payé aucun des nouveaux droits imposés sur les bâtimens Hollandois entrant dans les ports de France,

# MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.*

---

25 Mai 1779.

---



A P A R I S ,

Chez P A N C K O U C K E , Hôtel de Thau ,  
rue des Poitevins.

---

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*

# T A B L E.

|                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES.         | <i>Académie Royale de Mu-</i>   |
| <i>Vers à Madame la Com-</i>      | <i>sique , 293</i>              |
| <i>tesse de Genlis , 243</i>      | ACADÉMIES.                      |
| — <i>A Mlle Cécile , 246</i>      | — <i>Des Belles-Lettres de</i>  |
| <i>La Fauvette, Fable, ibid.</i>  | <i>Caen , 301</i>               |
| <i>Le Festin, nouvelle imitée</i> | VARIÉTÉS.                       |
| <i>de l'Allemand , 249</i>        | <i>Fragmens sur l'Architec-</i> |
| <i>Couplet à Mde la Mar-</i>      | <i>ture , 304</i>               |
| <i>quise de Marnezia , 258</i>    | <i>Anecdote , 310</i>           |
| <i>Enigme &amp; Logogryp. 260</i> | JOURNAL POLITIQUE.              |
| NOUVELLES                         | <i>Constantinople , 313</i>     |
| LITTÉRAIRES.                      | <i>Petersbourg , 314</i>        |
| <i>Ode à M. de Buffon ,</i>       | <i>Stockholm , 315</i>          |
| <i>261</i>                        | <i>Vienne , 317</i>             |
| <i>Vue de l'Évidence de la</i>    | <i>Hambourg , 318</i>           |
| <i>Religion Chrétienne ,</i>      | <i>Rome , 320</i>               |
| <i>considérée en elle-même ,</i>  | <i>Livourne , 322</i>           |
| <i>272</i>                        | <i>Londres , 324</i>            |
| <i>Nouvelle Histoire de Paris</i> | <i>États-Unis de l'Amériq.</i>  |
| <i>&amp; de la France , 282</i>   | <i>Septent. 334</i>             |
| <i>Nouveau Dictionnaire</i>       | <i>Marly , 340</i>              |
| <i>Historique , 288</i>           | <i>Paris , 341</i>              |
| SPECTACLES.                       | <i>Bruxelles , 355</i>          |
| <i>Concert Spirituel , 291</i>    |                                 |

## A P P R O B A T I O N.

**J'**AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 25 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 24 Mai 1779. DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,  
rue de la Harpe, près Saint-Gôme.



# MERCURE DE FRANCE.

25 Mai 1779.

---

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

---

V E R S

*A Madame la Comtesse DE GENLIS, sur  
une représentation de ses Comédies morales,  
jouées par Mesdemoiselles ses Filles.*

**N**ON, ce que j'ai senti ne peut être un prestige;  
Non, j'ai su trop bien en jouir ;

L

Et si l'on doute d'un prodige,  
 Comment douter de son plaisir ?  
 Ces Drames ingénus, composés pour l'enfance,  
 Où l'art, soumis à l'innocence \*,  
 Se défend les ressorts qu'ailleurs il fait mouvoir,  
 Avec tant de réserve, ont-ils tant de pouvoir ?  
 Ton art, belle Genlis, l'emportant sur le nôtre,  
 Ne fait parler qu'un sexe, & charme l'un & l'autre,  
 Que tes tableaux sont vrais dans leur simplicité !  
 Tu peins pour des enfans ; mais la maturité  
 Et se reconnoît & t'admire ;  
 Le miroir où tu les fais lire,  
 Sur nous de tes leçons réfléchit la clarté.  
 Jamais, jamais la vérité  
 N'exerça sur les cœurs un plus aimable empire.

MAIS je parle à l'Auteur de ses succès brillans,  
 Quand je puis applaudir au bonheur d'une mère !  
 Je suis bien plus sûr de te plaire,  
 En te parlant de tes enfans.  
 Vous, la gloire & l'amour d'une mère attendrie,  
 O Caroline ! Pulchérie !  
 Des mains de la Nature, ô chef-d'œuvres naissans !  
 Elle a sur votre aurore épuisé ses présens.  
 Vous semblez ignorer, parmi tant de suffrages,  
 Et nos plaisirs & vos talens ;

---

\* Il n'y a que des rôles de femme, & le mot d'amour n'y est pas même prononcé.

A celle dont les soins forment vos premiers ans ,  
 Vous reportez tous nos hommages ;  
 Vous oubliez enfin , dans vos jeux innocens ,  
 Qu'il n'est donné qu'à vous d'embellir ses Ouvrages.

QUEL ensemble enchanteur ! quel spectacle char-  
 mant !

Mon cœur est encor plein du plus pur sentiment ,  
 Mon œil encor frappé de la plus douce image ,  
 De ce transport flatteur , de ce ravissement ,

Que faisoient naître à tout moment  
 Les grâces de son style & celles de votre âge.  
 Je pensois à sa joie , à ses félicités ,

Aux mouvemens de sa tendresse ;  
 Je songeois que ces cris de la publique ivresse ,  
 Dans son cœur maternel étoient tous répétés.

DIGNE mère, jouis, jouis de ces délices ;  
 Des vertus , des talens , voilà les plus beaux droits.  
 Dans toi seule aujourd'hui l'on adore à la fois  
 L'Auteur , l'Ouvrage & les Actrices.

( Par M. De la Harpe. )



*A Mademoiselle CÉCILE, dansant dans  
le Devin de Village.*

**C**ÉCILE, quand si joliment  
 Vous présentez une fleurette,  
 A la bonne & tendre Colette,  
 C'est Flore qui fait un présent.  
 La jeune Hébè n'eut point encore  
 Votre gaité, votre air fripon.  
 Quand vous dansez, c'est Terpsicore  
 Qui se joue avec Nivelon \*.  
 Déjà vous rénez à Cithère  
 Et sur les cœurs que vous charmez.  
 Si savante dans l'art de plaire,  
 Qu'êtes-vous donc quand vous aimez ?  
 ( *Par M. Lorgnimane.* )

L A F A U V E T T E ,

F A B L E .

**U**N E Fauvette un peu trop tendre,  
 Fut surprise en flagrant délit ;  
 Son sot époux fit un esclandre  
 Que tout le quartier entendit.

\* Jeune Aâteur de son âge.

On vole , on s'assemble , on saisit  
La pauvrete toute confuse ;  
Car , hélas ! quand le crime accuse ,  
On perd le courage & l'esprit.  
Une vieille Margot , jadis fort libertine ,  
Fut la première à détester  
L'incartade de sa voisine ,  
Qu'elle ne pouvoit imiter.  
Eh quoi ! dit la fausse vestale ,  
A-t'on jamais vu parmi nous  
Un tel excès , un tel scandale  
Contre l'honneur de nos époux ?  
La Fauvette étoit mon amie  
Quand je lui croyois des vertus ;  
Mais maintenant je la renie :  
Qu'on la renferme pour sa vie ,  
Et qu'on n'en parle jamais plus.  
La Caille encor fut plus sévère ,  
Quoique dans ce même printemps  
Elle eut , sans honte & sans mystère ,  
Prodigué ses faveurs à plus de vingt amans.  
Quant à la chaste Tourterelle ,  
Lorsque son tour vient de parler ,  
D'abord sur la pauvre infidelle  
Ses pleurs commencent à couler :  
La Fauvette a fait une faute ,  
Mais chacune de nous en pouvoit faire autant ;  
De la pureté la plus haute

On peut déchoir en un instant ;

La foiblesse est notre partage :

Mais j'espère qu'à l'avenir

Sa conduite sera plus sage ,

Ne parlons plus de la punir :

Vous vous êtes aimés , vous vous aimez encore ;

Si vous vous séparez , vous serez malheureux :

L'orgueil est un tyran , le monde une pécore ,

Pourquoi vous embarrasser d'eux ?

A cette éloquence naïve ,

Tout se rend , tout est attendri ;

C'en est fait , & notre captive

Se jette au cou de son mari.

Pour nous , tristes humains , nous sommes les victimes

D'une absurde rigidité.

Moins de tourmens & plus d'humanité ,

Préviendroient la plupart des crimes.

Heureuse la Russie ! enfin elle a quitté

Ses lois barbares & cruelles ;

Mais tout code n'est pas dicté

Par d'innocentes Tourterelles.



## L E F E S T I N ,

*Nouvelle imitée de l'Allemand.*

CIMON m'avoit invité à un festin. Je n'avois jamais éprouvé de bonheur plus pur. Les convives appelés à la table de Cimon étoient tous mes amis, & le contentement se manifestoit dans les regards de chacun d'eux. Le seul Ariste avoit conservé sa mélancolie. Il paroissoit, comme à son ordinaire, insensible à tous les plaisirs. Je m'étois appliqué à connoître le caractère de cet homme, qui sejournoit depuis quatre années dans notre ville. Ses lumières annonçoient un esprit cultivé, & ses actions un cœur honnête; mais sa tristesse le rendoit quelquefois insupportable. La vue d'une jeune femme, ou les caresses d'un enfant lui arrachotent des soupirs, & lui faisoient repandre des larmes qu'il tâchoit en vain de dérober. Je ne fais quel intérêt pressant m'attachoit à son sort. Je tentai nombre de fois de pénétrer la cause de son abattement, mais il refusa constamment de répondre à mon amitié.

Après le repas on se mit au jeu. Comme ce passe-temps m'ennoioit au lieu de me distraire, je pris un prétexte pour sortir & aller faire une promenade. Je voulus engager Ariste de m'accompagner, mais il s'étoit déjà

Lw

lié à une partie ; & sans doute qu'il craignoit mes questions & ma tendre curiosité.

Je m'étois déjà promené souvent dans une allée solitaire du jardin où je portai mes pas. J'y goûtois la joie intime que fait naître un beau jour, une riante contrée, & des points de vue pittoresques. Alors un petit garçon, d'une figure intéressante, vint me tirer de mon ravissement, & réveiller en moi une sensibilité douloureuse, en me tendant son chapeau. « Comment, lui dis-je, si jeune, » connois-tu déjà le malheur ? » Je lui donnai en même-temps une pièce de monnoie. L'enfant rougit, & des pleurs mouillèrent son visage. « Eh ! mon petit ami, qu'as-tu à pleurer ? » — *Ah, Monsieur, ma mère est si pauvre, si pauvre !* Il se mit à sangloter. — « Mais que ne vas-tu dans la ville, » où il y a plus de monde. » — *Hélas ! Monsieur, je crains qu'on ne m'y arrête ; je n'ai pas encore mendié mon pain.* — « Où est ton père ? Que fait-il ? » — *Mon père !... je n'en ai point.* — « Comment, pauvre enfant, tu n'as point de père, & ta mère » éprouve toutes les horreurs du besoin ! »

Les sensations agréables qui un moment auparavant enivroient mon ame de plaisir, disparurent toutes pour faire place à des réflexions affligeantes. « Mon ami, dis-je au » petit garçon, retrouve-toi ici à la chute » du jour, tu me conduiras chez ta mère ; » je veux voir si elle est en effet aussi à plain-

» dre que tu le dis ». Il me le promit, & je continuai ma promenade.

J'essayai en vain de me distraire & de m'occuper des amusemens que j'avois goûtés & de ceux qui m'attendoient, je ne pus me défendre d'une sombre inquiétude; je devançai, comme malgré moi, l'heure du rendez-vous. Hélas ! le pauvre enfant m'attendoit ; il m'aborda en sautant, & se mit aussi-tôt à marcher devant moi, se retournant souvent pour voir si vraiment je le suivois. Il me conduisit dans une maison que je n'aurois jamais cru habitée par la pauvreté. Je réfléchis alors que la plupart des honnêtes malheureux cherchent souvent à cacher leur misère sous l'extérieur de la simplicité, & qu'ils languissent sans oser avouer leur indigence.

Mon conducteur m'ouvrit enfin une chambre près du toit, où je vis une jeune femme assise près d'une table : elle étoit vêtue simplement, mais avec propreté. Elle s'appuyoit sur son bras, & cachoit son visage avec la main gauche ; & dans la droite, qu'elle tenoit négligemment sur ses genoux, elle avoit un ouvrage de tricot. Une petite fille à ses pieds penchoit sa tête sur elle, & dormoit paisiblement. Ma présence inattendue l'effraya ; elle se leva en tremblant. « Restez, » lui dis-je, je viens savoir en quoi je puis » vous être utile. Cet enfant, qui selon » toute apparence est le vôtre, m'a dit que » vous n'aviez point de pain ; je veux vous » en procurer. Que ne suis-je assez riche !

„ Dieu m'est témoin que je vous en donne-  
 „ rois assez pour vivre vous & vos enfans ! „

La petite fille s'étoit réveillée lorsque sa mère se leva. Elle étendit ses deux mains vers elle en pleurant, & criant d'un ton qui alloit au cœur, *j'ai faim*. Hélas ! pensai-je alors, il est resté tant de superflu sur la table de mon ami ! Le petit garçon tira de sa poche un pain au lait qu'il avoit acheté avec le creutzar que je lui avoit donné, & il le mit d'un air content dans la main de sa sœur. La mère lui sourit, les enfans reprirent un peu de gaieté, & cette pauvre femme un peu d'assurance.

„ Il me semble, lui dis-je, que vous êtes  
 „ étrangère en cette ville. Un court récit de  
 „ vos malheurs me mettroit peut être en  
 „ état de vous procurer quelques secours  
 „ de la part de mes amis, si votre sort n'est  
 „ pas un secret. „

— Ah ! Monsieur, s'écria-t'elle d'une voix douloureuse, pourquoi suis-je forcée de rompre le silence que je m'étois imposé. Que ne puis-je ensevelir dans un oubli éternel le sujet de mes chagrins ; mais la misère m'en arrache l'aveu.

„ Mon père exerçoit une charge considérable à D\*\*. J'eus le malheur de plaire à un Officier ; & moi je devins encore plus éprise de lui. L'amour qu'il m'avoit inspiré ne put jamais s'éteindre, malgré les efforts que je fis pour le vaincre. Mon père ne voulut pas, je ne fais pas quel motif, consentir à

notre union. Mon amant trouva encore plus d'obstacles à surmonter auprès de sa famille. Il n'est point de prières ni de démarches humiliantes que nous n'employâmes pour obtenir leur consentement ; mais tout fut inutile. Je ne veux point vous faire, Monsieur, un long roman. La passion, & peut-être encore plus, l'inconsequence de la jeunesse nous seduisirent. Nous fîmes ce que tant d'autres ont fait avant nous, & dont ils se sont repentis : nous nous épousâmes secrètement. Notre mariage ne put rester longtemps ignoré ; mon père m'abandonna à mon sort. Les parens de mon mari firent tant d'éclat à cette occasion, qu'il fut disgracié & obligé de quitter le service. Mais comme il possédoit quelque bien de son côté, nous nous trouvâmes à l'abri de la misère. Pendant les quatre ans que je passai avec lui dans une petite terre, je goûtai tout le bonheur imaginable.

Lorsque j'accouchai de cette petite fille, je crus appercevoir pour la première fois un air de mécontentement dans les traits de mon époux, qui avoient toujours été sereins, & où la douceur & l'amour dont il étoit rempli pour moi, avoient toujours été exprimés. Je lui en demandai la raison, mais il ne me fit que des réponses courtes & équivoques. Cette conduite, à laquelle j'étois si peu accoutumée, me remplit de trouble & d'effroi. Je n'osai le presser davantage à ce sujet. Il me dit quelque temps après qu'il

devoit s'absenter pour quelques jours. Je ne me doutai de rien. Il alloit souvent dans le voisinage chez un de ses amis ; mais cette fois il y resta plus que de coutume. J'eus bientôt recouvré assez de force pour pouvoir vaquer moi-même aux soins de mon ménage. La longue absence de mon mari me causoit de l'inquiétude : j'envoyai un domestique pour en avoir des nouvelles. Il m'apporta en effet une lettre écrite de la main de mon mari ; mais il m'apprit en même-temps qu'il étoit parti depuis six jours , & qu'il avoit laissé cet écrit pour qu'on me l'envoyât aussi-tôt que le danger de mes couches seroit passé. J'ouvris en tremblant la lettre. Elle me présageoit mon infortune. Ah , Monsieur , épargnez-moi la douleur de vous en répéter tout le contenu. Elle renfermoit les reproches les plus amers ; mais aussi , j'en prends Dieu à témoin , les accusations les plus injustes. Il se fondoit sur un soupçon que la méchanceté seule , ou plutôt le démon pouvoit lui avoir inspiré. Enfin il m'avoit abandonnée & ne vouloit plus me voir. Il me laissoit la liberté , ou de rester dans sa terre , & d'y vivre d'une pension honnête qu'il me fixoit , ou de me rendre ailleurs. Je fus quelques jours entièrement indécise sur le parti que je devois prendre. J'étois tombée dans un abattement qui me rendoit presqu'insensible. Mon chagrin éclata enfin : je veux le voir , m'écriai-je , je veux le chercher , le convaincre de mon inno-

cence , lui mener mes enfans , & , s'il me trouve punissable , mourir de sa main. Accablée comme je l'étois par la douleur , je pris mal les mesures nécessaires à l'exécution de mon dessein. Je ne me sentoís pas la force de différer mon départ. Je craignois que chaque instant ne l'éloignât de moi. Sans réflexion , sans avoir égard à mon état futur , j'entassai à la hâte ce qui me tomba entre les mains. J'emmenai mes deux enfans, ayant pour conducteur un homme sur lequel je pouvois me reposer. Il nous mena de nuit à la ville la plus prochaine , où j'espérois avoir des nouvelles de mon mari ; mais ayant été trompée dans mes espérances , je poursuivis ma route ; & , de la sorte , j'ai parcouru dans l'espace de quatre ans une grande partie de l'Allemagne , allant toujours d'une ville à l'autre , & ayant toujours l'espoir de le trouver. J'avois économisé en grande partie les présens que j'avois reçus de mon époux ; & quelques jours après la lettre fatale , son ami me paya d'avance une année entière de la pension qu'il m'avoit fixée. Il avoit ordre de prendre mon fils sous sa tutelle ; mais il céda néanmoins aux prières instantes que je lui fis de me le laisser encore pour quelque temps. Je fus obligée de me défaire peu-à-peu de mes meilleurs effets , & maintenant j'en suis venue au point de perdre entièrement l'espérance de revoir mon cher Ariste , & de mourir de faim avec mes enfans ».

Ariste ! m'écriai-je en me levant brusquement, seroit-ce le malheureux Ariste que je connois ? Oui, ce l'est sans doute.

Elle n'avoit remarqué ni mon mouvement ni ce que j'avois dit ; car à ses dernières paroles avoit succédé un torrent de larmes , dont elle arrosoit ses deux enfans qu'elle tenoit serrés entre ses bras.

Je lui laissai quelques instans pour revenir à elle-même. Votre position est bien triste, lui dis-je ; mais avouez-le moi sincèrement, êtes-vous sûre de votre innocence , & vous sentiriez-vous le courage de paroître devant votre époux avec l'assurance que donne la vertu ? — Ah ! Monsieur , s'écria-t'elle avec le plus grand transport , je paroîtrois devant lui avec la fermeté que donne le sentiment intérieur d'une bonne conscience , de même que j'espère un jour de paroître au Tribunal du Juge Suprême.

Eh bien , repris-je en lui saisissant la main, cela suffit. Venez avec moi. Je vous conduirai chez un ami qui vous accueillera bien. N'ayez aucune crainte ; je suis trop connu dans cette ville pour que vous ayez rien à apprehender sous ma protection. — Elle prit sa petite fille entre ses bras , me donna l'autre main ; & de la sorte nous allâmes , accompagnés du petit garçon , à la demeure de Cimon.

Il étoit déjà tard , & l'on avoit douté que je revinsse pour souper. Toute la Société s'étoit mise à table. Je fis conduire dans une

chambre voisine cette pauvre femme avec ses enfans. Elle étoit toute tremblante. Je joignis alors la Société. Mon ami, dis-je à Cimon, seriez-vous fâché que j'augmentasse le nombre des convives de quelques personnes, dont la connoissance ne vous fera peut-être pas désagréable. — Tout convive amené par un ami tel que vous, répondit Cimon, est le bien venu. Je le remerciai, & ouvris aussi-tôt la porte du cabinet, d'où je fis sortir la mère infortunée avec ses enfans.

Un Peintre habile représenteroit mieux cette Scène que je ne puis le faire. La surprise, la curiosité, la crainte étoient les principaux traits marqués sur chaque visage. Aristé étoit devenu aussi immobile qu'une statue. Il portoit fixement ses regards sur sa femme, qui au moment que je l'introduisis, courut à lui avec ses enfans, & tomba sans connoissance à ses pieds. Un silence général, & une certaine sensation qu'il est impossible d'exprimer, rendit cette scène si touchante, que je ne me souviens pas d'avoir vu ou éprouvé quelque chose de semblable. Aristé jetant ses bras autour de sa femme & de ses enfans, les tint long-temps serrés contre son sein; & après qu'il eut repris sa fermeté, il se leva, courut à moi, & m'embrassa tendrement. Ah! mon ami, s'écria-t'il, ou vous me rendez aujourd'hui la vie, ou vous me causez la mort la plus cruelle. Soyez tranquille, Aristé, lui dis-je, votre épouse seroit la plus

criminelle des femmes , si elle étoit capable de vous en imposer en ce moment ; je suis sûr qu'elle est innocente & digne de tout votre amour.

Il s'éleva alors un grand murmure. Chacun prit le parti de l'épouse infortunée. On se mit enfin à table : nous n'apprîmes rien autre chose de toute cette histoire, sinon qu'Ariste avoit écouté trop facilement les fausses insinuations que son ami lui avoit données ; & nous conclumes avec assez de vraisemblance que son perfide ami avoit eu le dessein de tendre des pièges à la vertu de cette digne épouse lorsqu'elle seroit abandonnée de son mari. — Nous passâmes la soirée, & même une partie de la nuit , à célébrer la réunion de ces époux , qui se promirent bien de ne plus croire ni de donner lieu à la jalousie.

*COUPLET à Madame la Marquise DE  
MARNEZIA \*.*

Sur l'Air : *Que ne suis-je la fougère.*

**M**ON étude est la Nature ,  
Depuis que j'ai vu Zélis ;  
Près d'elle mon goût s'épure ,  
Du beau seul il est épris.  
Mais Zélis, d'un œil rapide ,

\* Cette Dame s'occupe de l'Histoire Naturelle, dont elle possède un riche cabinet.

Parcourt la terre & les mers ;  
 Moi je ne vois que mon guide ;  
 Ce qu'on aime est l'Univers.

SON teint plus frais que l'aurore ,  
 Des fleurs nous offre l'émail ;  
 Son regard est le phosphore ;  
 Sur sa bouche est le corail.  
 Son sein au plus beau carrare  
 Peut disputer la blancheur ;  
 Mais pour moi , le sort barbare  
 De silex forma son cœur.

ZÉLIS , je viens sur ta trace  
 Rendre hommage à la raison.  
 L'Isle d'Elbe est mon Parnasse,  
 Ton esprit mon Apollon.  
 De l'Etna fouillons la cendre ,  
 D'Herculanum les débris ;  
 Mais n'irons-nous rien apprendre  
 Dans les bosquets de Cypris ?

( Par M. Philipon de la Madeleine. )

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
 du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Arrête de Poisson* ;  
 celui du Logogryphe est *Giberne*, où se trou-  
 vent *gerbe*, *bière* (cercueil), *bière* (boisson),  
*Brie*, *ré*, *berge*, *nègre*, *neige*, *ire*, *Berne*.

## É N I G M E.

**J**E suis au rang des morts en sortant de ma mère ;  
 Je vis après pour être dans le temps  
 Le mari de ma sœur ou femme de mon frère ,  
 Selon la loi de mes premiers parens.

( *Par M. Bouvet , à Gisors.*  )

## L O G O G R Y P H E.

**D**A N S mon entier je suis femelle ,  
 Tantôt du règne végétal ,  
 Et tantôt du règne animal.

Mais retranchant ma dernière parcelle ,  
 Je deviens mâle & suis homme sans bien ,  
 N'espérant même pas d'acquiescer jamais rien.

Ainsi nous sommes l'un dans l'autre  
 Frère & sœur , vivans en Apôtre.

Mais si vous me faites trotter  
 Sur mes huit pieds , je vais vous apprêter  
 Deux animaux encore :

L'un vous tracasse & vous dévore ,  
 L'autre , qui n'est pas un Caton ,  
 Semble être né pour les coups de bâton.

( *Par un Frère Convers.*  )

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

*ODE à M. de Buffon*, par M. le Brun,  
suivie d'une Épître sur la bonne & la  
mauvaise plaisanterie. A Paris, chez les  
Libraires qui vendent les Nouveautés.

**L**A fiction de cette Ode n'est pas heureuse. Le sujet est une maladie qui fit craindre, il y a quelques années, pour les jours de M. de Buffon. "Madame de Buffon," (dit l'Auteur dans un Avertissement) étoit morte l'année précédente à la fleur de son âge. Elle joignoit à la beauté toutes les grâces de l'esprit". Le Poëte feint que l'Envie, irritée contre M. de Buffon, va chercher la Fièvre & l'Insomnie pour attaquer les jours d'un grand Homme. Non-seulement cette idée de mettre l'Envie en œuvre, est une machine un peu usée; mais quel rapport d'ailleurs de l'Envie à la Fièvre & à l'Insomnie? Car il faut toujours qu'il y ait un rapport entre les idées morales & les fictions poétiques; c'est ce qui fait le charme de celles-ci, & ce qui en fonde l'effet. On peut croire que l'Envie ne dort guères; mais jamais la Fièvre n'a été à ses

ordres. Les motifs qu'elle emploie pour exciter contre son ennemi les deux Divinités infernales dont elle implore le secours, sont-ils bien justes & bien raisonnables?

Noires Divinités ! *un demi Dieu nous brave ;*

*La gloire est son amante , & la mort son esclave.*

Son titre d'immortel par-tout choque mes yeux.

Chaque instant de sa vie ajoute à mon supplice :

Son Roi même *est complice ,*

Et prétend m'insulter par un marbre odieux.

Quoi ! je serois l'Envie ! Eh ! qui pourroit le croire,  
S'il jouissoit vivant de cet excès de gloire ?

Vengez-moi : terminez ses brillans attentats.

Allez , courez , volez : que vos flammes funestes

Chassent les feux célestes

Qui sauveroient Buffon des glaces du trépas.

Il n'y a pas un mot dans ces deux strophes qui ne soit un contre-sens. Passons à l'Auteur de faire de l'Insomnie une Divinité infernale, quoique la fiction soit un peu forcée, mais que veut dire cet hémistiché : *Un demi Dieu nous brave ?* Quoi ! M. de Buffon brave la Fièvre & l'Insomnie ! Qu'est-ce que cela veut dire ? & quelle mal-adresse de le faire appeler *un demi-Dieu* par l'Envie elle-même ! C'est précisément parce qu'elle ne veut pas qu'un homme devienne *un demi Dieu* , que l'Envie se déchaîne contre le mérite.

La gloire est son amante & la mort son esclave.

Et qu'importe à la Fièvre & à l'Insomnie

que la gloire soit l'amante de M. de Buffon? Et comment peut-on dire d'un grand Écrivain *que la mort est son esclave*? C'est tout au plus ce qu'on pourroit dire d'un grand Médecin. Quel amas d'idées vuides de sens! C'est donc là ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui de la Poésie!

Son Roi même est complice.

*Complice* de quoi, ou de qui? On entend très-bien Ariane, lorsqu'elle dit:

Le Roi, vous & les Dieux, vous êtes tous complices.

Mais lorsqu'on n'a parlé de rien, ce mot *complice*; qu'on ne fait à quoi rapporter, n'est qu'une faute de langage,

Quoi! je serois l'Envie!

Cet hémistiche rappelle celui-ci du Lutrin: Suis-je donc la Discorde? Mais quand la Discorde parle ainsi, elle vient de s'expliquer d'une manière convenable. Rien n'est plus aisé que d'employer à tort & à travers les allégories & les formules consacrées par les maîtres de l'art; mais ce n'est point ainsi qu'on se place à côté d'eux,

*Vengez-moi*: terminez ses brillans attentats,

Sans nous arrêter à l'inconcevable idée des *brillans attentats* d'un Écrivain Philosophe, pourquoi l'Envie veut-elle que la Fièvre & l'Insomnie la vengent? Quel intérêt y ont-elles? Voilà ce qu'il falloit motiver.

Dans Homère , dans Virgile , dans tous les grands Poètes , quand une Divinité demande le secours d'une autre , elle donne des raisons plausibles de cette alliance : ici , où sont-elles ?

Allez , courez , volez : que vos *flammes funeste*  
Chassent les *feux célestes* , &c.

L'inconsequence des idées se joint partout à l'impropriété des termes. Faire *voler* la Fièvre , la Fièvre à la *marche inégale* ! donner des *flammes* à l'Insomnie ! & les *feux célestes* , qui n'ont jamais signifié que les astres ou les météores , mis à la place du feu céleste qui anime les humains ! c'est abuser étrangement du principe qui recommande le pluriel en Poésie. C'est par une suite de ce même abus du même principe , que l'Auteur emploie plusieurs fois le mot *effors* , qui n'a jamais été François.

Dirigent vers Buffon leurs sinistres *effors*.

Son ame ardente & pure ,  
Dans ses brillans *effors* , planoit sur la Nature.

Quel style ! Le début de l'Ode est peut-être encore plus extraordinaire.

Cet astre , Roi du jour , au brûlant diadème ,  
Lance d'aveugles feux , & s'ignore lui-même.  
Il éclaire le monde , & ne le connoît pas.  
Mais l'astre du génie , intelligent , sublime ,

Du ciel perce l'abysme ,  
L'embrasse , & des Dieux même ose y suivre les pas.

Analysez

Analysez cette strophe : il en résultera le plus inintelligible amphigouri. Permettons au Poëte d'appeler le soleil *Roi du jour*, expression beaucoup moins heureuse & beaucoup moins claire que celle de Père du jour ; de lui donner un *brûlant diadème*, tel qu'on pourroit le donner à Vulcain dans la Mythologie Grecque, ou à Satan, dans la Théologie Chrétienne ; mais qu'est-ce que le soleil *lançant d'aveugles feux*, & *s'ignorant lui-même* ? De deux choses l'une, ou le soleil est ici personnifié, ou il ne l'est pas. S'il ne l'est pas, c'est tout naturellement un globe de feu, un être inanimé ; il est tout simple qu'il s'ignore lui-même, & si simple, que ce n'est pas la peine de le dire, du moins de cette manière ; mais s'il est *Roi du jour*, & s'il a un *brûlant diadème*, il est donc personnifié. Alors ce n'est autre chose qu'Apollon, le Dieu de la lumière & des arts, qui ne *lance* point d'*aveugles feux*, & qui ne *s'ignore* point lui-même. Cette conséquence est d'autant plus nécessaire, que toute l'Ode est fondée sur la Mythologie ancienne, puisqu'elle anime l'Envie, la Fièvre, l'Insomnie, qu'on y fait intervenir une Ombre, les Parques, &c. Qu'a donc voulu dire l'Auteur ? Il a voulu nous apprendre que l'*astre du Génie* étoit *intelligent* : un *astre intelligent* ! qu'il *perçoit l'abyssme du ciel*, & qu'il *l'embrassoit*, &c. &c.

Il est donc bien évident que l'on peut écrire un Ouvrage entier sans s'être entendu soi-même, sans s'être rendu compte d'une seule

25 Mai 1779.

M

idée. On a beau dire, ce caractère est plus particulier qu'aucun autre aux productions de notre siècle. Voilà ce qu'a produit cette foule d'Energumènes, qui, dans vingt Journaux à leurs ordres, & dans mille brochures de leur composition, répètent avec une emphase si monotone les mots de *génie*, de *coloris*, de *chaleur*, & quand ils les ont vaguement accumulés, pensent avoir répondu à tout, & rejettent loin d'eux avec tant de mépris la raison, la clarté, le naturel, le jugement, le goût, la pureté, la précision, enfin tout ce dont faisoient cas de *petits esprits* tels que Virgile, Racine, Voltaire, Oracles éternels de la *puffillanime médiocrité*.

Cette sorte d'exagération, que l'on prend pour de la force, peut-elle être plus clairement marquée, que dans la strophe où le Poëte veut peindre la Fièvre & l'Insomnie sortant des enfers pour aller exécuter les ordres de l'Envie ?

Elle dit, & courant le long des rives sombres,  
Ces monstres font frémir jusqu'au tyran des ombres ;  
l'Érèbe est effrayé de les avoir produits ;  
Et le fatal instant où leur *essaim* barbare

S'envole du tartare ,

Se semble adoucir l'horreur des éternelles nuits.

Deux monstres ne peuvent guères former un *essaim* ; mais qui croiroit qu'il est question de la Fièvre & de l'Insomnie ? Et que diroit de plus l'Auteur, s'il faisoit sortir des enfers le Fanatisme, la Vengeance, la Dis-

corde , &c. ? Mais la manie des grands mots n'examine pas s'il s'agit de petites choses.

Nous voudrions pouvoir opposer à tant de fautes quelques strophes d'une beauté réelle ; mais à peine y en a-t-il une de cette espèce. Voici celle qui nous a paru la meilleure.

Que vois-je ? Ah ! cette main si rapide & si sûre ,  
Qui d'un trait enflammé sut peindre la Nature ,  
Se glace , & sent tomber son immortel pinceau ;  
Et déjà sur ces yeux qu'allumoit le Génie ,

La Fièvre & l'Insomnie

Ont des pâles douleurs étendu le bandeau.

L'idée d'introduire l'ombre d'une épouse , s'efforçant de fléchir le Roi des enfers en faveur de M. de Buffon , est beaucoup meilleure que la première fiction qui amène le danger de l'Historien de la Nature ; & ce vers :

Sois sensible deux fois aux larmes de l'Amour ,

a été cité avec raison comme un vers heureux. Presque tout le reste est d'un style pénible , contourné , obscur , offensant à la fois la langue & l'oreille.

Et les bords du Léthé *t'en devinrent* plus doux.

.....  
Nos cœurs & nos penchans *suivoient un même cours* &c.

.....  
Dès mon aurore , hélas ! *plongée aux sombres rives* , &c.  
*À peine elles touchoient au seuil du noble asyle* , &c.

Sont-ce-là des vers lyriques ? Les termes parasites sont encore un des défauts de l'Auteur. Le mot *rouler* revient trois fois dans cinq strophes.

Sur son axe *rouler* dans l'océan des airs , &c.

Devant son char tonnànt *roule* en vain les orages , &c.

Là , dans l'immensité l'Éther *roule* ses ondes , &c.

Et un moment après , on trouve encore :  
La nuit avec horreur *roule* son char d'ébène , &c.

Le mot *immortel* revient encore plus souvent. Ces défauts sont moins graves que ceux que nous avons été obligés de relever ; mais ils se font sentir dans un ouvrage de 150 vers. C'en est encore un , aux yeux des Juges sévères , que d'emprunter des hémistiches connus par leur beauté , & de les placer moins heureusement. Tout le monde fait ces beaux vers de Rousseau :

Lachésis apprendroit à devenir sensible ,  
Et le double ciseau de sa sœur inflexible  
Tomberoit devant moi.

M. le Brun a mis :

Lachésis s'en émeut : Clotho devient sensible ;  
Mais sa sœur inflexible  
Déjà presse le fil entre ses noirs ciseaux.

Voilà encore une occasion de comparer la

manière moderne avec celle des modèles du bon style. Rousseau, dans ses belles Odes, a mérité ce titre par son harmonie & son expression. Quel tableau du moment où les Divinités de l'enfer s'attendrissent, dans ces trois vers que nous venons de citer ! Quel heureux accord de l'image qu'ils expriment avec le mouvement de la phrase ! & comme elle tombe d'une manière admirable par ces vers pittoresques :

Tomberoit devant moi !

On voit tomber le ciseau. Voilà de la vraie poésie. Elle n'est pourtant ni bizarre ni baroque. Il n'a pas fallu *créer une langue* pour trouver ces beautés. Il n'a fallu qu'avoir l'oreille & l'imagination sensibles. Voulez-vous voir M. le Brun exprimer la même chose dans les vers où il peint la Parque attendrie en faveur de M. de Buffon ?

Tes pleurs, nouvelle Alceste, ont sauvé ton époux.  
Tu vois le noir ciseau pardonner à sa proie ;

Un cri marque ta joie,

Et les bords du Léthé t'en devinrent plus doux.

*Le noir ciseau pardonner à sa proie !* Écoutez les Prédicateurs de la nouvelle doctrine ; vous allez les voir dans l'admiration. Voilà de ces choses, disent-ils, qui séparent un homme du vulgaire des Versificateurs.

C'est que cela jamais n'a rien dit comme un autre.

Métroin.

M iij

Mais comparez le *ciseau* qui *pardonne au ciseau* qui *tombe*, & jugez entre une image naturelle & vraie; & une expression recherchée. Comme la première est touchante ! & comme l'autre est froide ! Comment ne s'aperçoit-on pas que ce n'est pas le *ciseau* qu'il falloit attendrir, que ce n'est pas lui qui doit *pardonner* ! Et la *proje* d'un *ciseau* ! autre espèce de recherche tout aussi déplacée. Un *cri* marque la joie, est peut-être pis que tout le reste, parce que ce vers est glacial. Quoi ! le cri de joie qui échappe à l'ame au moment d'un bonheur inespéré, est un cri qui *marque la joie* ! Voilà de ces fautes qui tuent.

L'Épître sur la plaisanterie est meilleure que l'Ode. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore beaucoup de fautes, que le style n'en soit décousu, trop chargé d'épithètes & de termes abstraits ; mais il y a des vers bien tournés dans cette Pièce, qui n'est d'ailleurs qu'un commentaire de quelques vers de Boileau dans l'Épître sur le vrai.

Quelle gloire en effet pour tout être qui pense,

De vieillir dans ces jeux d'enfantine démence,

D'avilir son esprit, noble présent des Dieux,

An rôle indigne & plat d'un farceur ennuyeux,

Qui payant son écot en équivoques fades,

Envie à Taconet l'honneur de ses parades,

Et même en cheveux gris, parasite bouffon,

Transporte ses tréteaux chez les gens du bon ton !

Ces vers sont dans le style de l'Épître fary-

rique, ainsi que les deux suivans, & quelques autres.

Je plains le malheureux qui s'est mis dans la tête  
De plaire aux gens d'esprit à force d'être bête, &c.

Ceux-ci sont d'un mérite fort supérieur.

D'une gaité sans frein rejetez la licence,  
Et respectez les Dieux, la pudeur & l'absence.  
Qu'un ami par vos traits ne soit point immolé.  
En vain le Repentir honteux & désolé,  
Court après le bon mot aux ailes trop légères ;  
Il perd ses pas tardifs & ses larmes amères.  
L'amour-propre offensé ne pardonne jamais, &c.

Voilà des vers du bon genre, & qui prouvent un talent poétique, qui s'éleveroit plus souvent, s'il n'étoit corrompu par le détestable goût qui a fait tant de progrès, & s'il vouloit suivre de meilleurs modèles. Un ami éclairé & sincère ne passeroit point à M. le Brun des vers tels que ceux-ci :

Psyché, du sentiment n'emprunte que *les armes*.

*Les armes du sentiment ! A quoi a-t-il pensé ?*

L'aimable vérité rit *dans des coupes d'or*.

Pourquoi dans *des coupes d'or* ? Les festins les plus magnifiques sont-ils les plus gais ? Rien n'est plus faux que cette image. Mais l'Auteur aime à employer le mot de *coupe*. Dans l'Ode dont nous venons de parler, il fait boire à M. de Buffon *la coupe de la gloire*.

M iv

Se flatteroit-il de nous faire comprendre bien clairement ce que c'est que *la coupe de la gloire* ?

Nous ne pouvons donner à M. le Brun un meilleur conseil que celui de tâcher de suivre dans la poésie les mêmes principes de style que M. de Buffon a suivis dans sa prose éloquente, où il a su être élevé sans enflure, noble sans recherche, énergique sans roideur & sans obscurité.

( *Cet Article est de M. de la Harpe* ).

*VUE de l'Évidence de la Religion Chrétienne considérée en elle-même ; traduit de l'Anglois par M. le Tourneur. Vol. in-8°. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris , chez l'Auteur , rue de Tournon.*

Dans une Préface, le Traducteur nous apprend que cet Ouvrage a eu le plus grand succès en Angleterre, & qu'il y est regardé comme une espèce de démonstration rigoureuse de l'existence de la révélation & de la vérité du Christianisme. L'Auteur lui-même dit à la fin de son Ouvrage : " Je ne doute pas  
 „ que ces Messieurs ( les Lecteurs paresseux,  
 „ & les hommes livrés au tumulte des af-  
 „ faires ) ne décident que ce doit être l'ou-  
 „ vrage de quelque enthousiaste ou quelque  
 „ pédant, d'un homme de néant ou d'un  
 „ fou. Je prendrai donc la peine de les  
 „ assurer que l'Auteur est on ne peut pas  
 „ plus éloigné de tous ces caractères ; que

» peut-être autrefois il ne croyoit pas plus  
 » qu'eux; mais qu'ayant eu quelques loisirs,  
 » & encore plus de curiosité, il les a em-  
 » ployés à résoudre une question qui lui pa-  
 » roissoit être de quelque importance. »

L'Anglois converti démontre que le Chris-  
 tianisme n'est pas, comme on le suppose,  
 une imposture fondée sur une fable absurde  
 & surannée; mais qu'il est au contraire une  
 révélation certaine, communiquée au genre-  
 humain par un pouvoir surnaturel. Il établit  
 cette vérité sur trois propositions. 1°. Il existe  
 actuellement un Livre qui a pour titre *le*  
*Nouveau Testament*. 2°. De ce Livre, on  
 peut extraire un système de Religion abso-  
 lument nouveau, soit dans son objet, soit  
 dans ses maximes, *qui n'est pas seulement in-*  
*finiment supérieur, mais qui ne ressemble à*  
*rien de ce qui étoit auparavant entré dans*  
*l'esprit humain*. 3°. De ce même Livre,  
 on peut également recueillir un système de  
 morale, où tout précepte fondé sur la raison,  
 est porté à un plus haut degré de perfection  
 qu'il ne l'a jamais été dans les écrits des Phi-  
 losophes les plus célèbres: système où l'on  
 ne trouve aucun précepte fondé sur de faux  
 principes, & où se trouvent *quantité de nou-*  
*veaux préceptes qui correspondent uniquement*  
*avec le nouvel objet de cette Religion*.

L'Auteur démontre en trois pages sa pre-  
 mière proposition. La seconde ne lui paroît  
 pas tout-à-fait aussi simple; mais il ne la croit  
 pas moins incontestable. Il ne faut

*cher dans le Nouveau Testament un système régulier & suivi, " qui n'est jamais entré  
 " dans les desseins de son suprême Auteur.  
 " Nous ignorons pourquoi il n'a pas préféré  
 " la forme régulière & didactique ; c'est  
 " peut-être parce qu'il savoit que l'imper-  
 " fection de l'homme n'est pas susceptible  
 " d'embrasser un pareil système, & que nous  
 " serions plus sûrement conduits par ces  
 " rayons épars & semés de loin en loin,  
 " que par l'éclat trop éblouissant de l'illu-  
 " mination divine. »*

D'abord, l'objet de cette Religion est absolument nouveau : *c'est de nous préparer un Royaume des cieux par un vrai noviciat dans cette vie.* Quelques Philosophes, il est vrai, ont eu des notions d'une vie future. Des anciens Législateurs ont aussi tâché d'insinuer dans l'esprit des peuples la croyance des peines & des récompenses après la mort ; mais le bonheur de cette vie étoit toujours leur objet principal, au lieu qu'il n'est qu'accessoire dans la Religion Chrétienne. *Il suffisoit aux uns de pratiquer la justice, la tempérance, la sobriété ; mais les autres doivent ajouter à ces vertus, une piété habituelle, la foi, la résignation, le mépris du monde. Le premier plan peut faire de nous, de bons Citoyens ; mais il n'en fera jamais des Chrétiens supérieurs.*

Les autres parties du Christianisme sont encore plus merveilleuses : le détachement de... la résurrection, le jugement der-

nier , la nécessité générale du péché & de la punition ; les moyens de résister à l'un & à l'autre ; la nature déclarée impardonnable du crime , sans la médiation d'un Être qui l'expie par ses souffrances généreuses ; l'incarnation du Christ ; l'Être Suprême représenté sous le caractère de trois personnes unies en un seul Dieu : voilà des dogmes qui distinguent le Christianisme de toutes les autres religions & de toutes les autres doctrines philosophiques ; & ces dogmes sont des faits aussi certains que l'existence de la Grèce & de Rome.

» On a vu des hommes qui ont hasardé  
 » d'effacer des Saintes Ecritures tous ces  
 » dogmes ; & voici comme ils raisonnaient :  
 » l'Écriture est la parole de Dieu ; dans l'Écri-  
 » ture il ne peut se trouver de propositions  
 » contradictoires avec la raison ; donc ces  
 » propositions ne sont pas dans l'Écriture.  
 » Mais ces hardis Docteurs devroient retour-  
 » ner l'argument , & dire : ces dogmes font  
 » partie , & partie matérielle de l'Écriture ;  
 » ils sont contradictoires avec la raison : or ,  
 » nulle proposition contradictoire avec la  
 » raison ne peut faire partie de la parole de  
 » Dieu ; donc ni l'Écriture , ni cette prétendue  
 » révélation , ne viennent de Dieu. Ce seroit  
 » du moins un raisonnement digne des  
 » Déistes raisonnables & de bonne-foi , &  
 » qui pourroit mériter quelque attention ;  
 » mais quiconque prétend détruire des faits

» par des raisonnemens, ne mérite aucune  
» réponse. »

L'Auteur ajoute qu'il n'apportera pas en preuve de la Religion, les miracles de Jesus-Christ, sa résurrection, sa naissance d'une Vierge, qui peuvent être contestés par les incrédules; mais il s'arrête à un point qu'il croit à l'abri de toute contestation. » Par  
» exemple, on ne trouve que Jesus-Christ  
» dans toute l'histoire du genre-humain, qui  
» ait fondé une Religion qui n'a nulle  
» liaison, nul rapport avec la politique humaine, avec aucun gouvernement, & qui,  
» par conséquent, est absolument inutile à  
» toute vue mondaine ». Tous les autres Fondateurs de cultes religieux, tels que Numa, Mahomet, Moïse lui-même, avoient lié leurs cultes à des institutions humaines; *jamais l'Auteur de l'Évangile n'a visé à ce but....* » Un Chrétien n'est d'aucun pays;  
» il est Citoyen de l'univers.... Le patriotisme même, cette vertu fameuse tant  
» idolâtrée par les Anciens, tant vantée dans  
» nos siècles modernes, qui a si long-tems  
» conservé les libertés de la Grèce, & qui  
» éleva Rome à l'Empire de l'Univers; cette  
» vertu, toute célèbre qu'elle est, doit être  
» exclue du nombre des vertus chrétiennes....  
» souvent même elle y est directement contraire.... L'amitié même, dans sa plus  
» grande pureté, n'est d'aucun prix aux yeux  
» de cette Religion ».

Mais c'est dans les preuves de sa troisième proposition que l'Auteur, développant la morale évangélique, la met dans une classe toute particulière, la détache de toutes les loix civiles, de toutes les institutions sociales ; il voit dans une foule de textes du Nouveau Testament, la *discorde irréconciliable entre le Christianisme & le monde.* » Ceux » qui prétendent delà droit de rejeter cette » institution, n'entrent point dans son sublime esprit.... C'est une leçon divine de » pureté & de perfection, si supérieure aux » frivoles considérations de conquêtes, de » gouvernemens & de commerce, qu'elle » n'y fait pas plus d'attention qu'à la police » des abeilles ou à l'industrie des fourmis. » Les Philosophes oublient le premier & le » principal objet de cette institution, qui » n'est pas, comme je l'ai tant de fois répété, de nous rendre heureux, & même » vertueux dans cette vie présente; mais bien » de nous conduire au travers de cet état » dangereux de souffrances, de tentations » & de péchés, d'une manière qui nous » rende dignes & capables de jouir de la félicité de l'autre vie.... Il ne faut donc pas » peser dans la balance de l'utilité publique » le mérite des préceptes du Christianisme, » parce qu'ils n'ont pas pour but l'utilité de » ce monde ».

Les vertus caractéristiques du Christianisme sont la piété, l'humilité, le courage passif, le pardon des injures, l'amour de ses

ennemis , le renoncement à soi-même , la foi , qui est devenue *un devoir moral d'une espèce si nouvelle, que les Philosophes de l'Antiquité n'avoient aucun terme pour exprimer cette idée , ni aucune idée de ce genre à exprimer.*

L'Auteur trouve une si grande différence entre l'esprit des Anciens , & celui du Christianisme , qu'il ose affirmer que les vertus les plus célèbres à leurs yeux , sont précisément les plus opposées au but du Christianisme.

« Elles le sont même beaucoup plus » que leurs vices les plus infâmes. Brutus » arrachant la vengeance des mains de » l'Être Suprême , à qui seul elle appartient , & assassinant l'oppresser de son » pays ; Caton se tuant lui-même , parce » qu'il ne pouvoit souffrir de maître , ont » plus souillé le monde , & l'ont plus reculé de l'entrée des cieux , que les honteux » excès de Messaline , ou les brutales débauches d'Héliogabale. ».

Aussi pense-t-il que rien n'a autant contribué à corrompre le véritable esprit du Christianisme , que cette admiration qu'on nous inspire dès l'enfance pour les mœurs de l'antiquité. C'est dans les Ecoles que nous apprenons à adopter des idées morales toutes contraires à celles de l'Evangile ; à applaudir à toutes les fausses vertus qu'il condamne ; à imiter des caractères & des personnages qu'il déteste ; à contempler avec

enthousiasme des héros , des patriotes , & mille prétendus sages qu'il réproûve.

“ C'est de l'assemblage de principes monstrueux , que s'est engendré le monstrueux système de cruauté & de bienveillance , de barbarie & de politesse , de caprice & de justice , de guerre & de piété , de vengeance & de générosité , qui , pendant plusieurs siècles , a fatigué le monde de croisades , de guerres sacrées , de chevalerie errante , &c. Je ne prétends pas censurer ici les principes de valeur , de patriotisme & d'honneur ; ils peuvent être utiles , & peut-être sont-ils nécessaires dans le commerce & les affaires de cette vie imparfaite & tumultueuse. Les hommes qui sont animés par ces principes , peuvent être des hommes vertueux , honnêtes & même religieux ; tout ce que j'assure c'est qu'ils ne peuvent être de vrais & de parfaits Chrétiens. ”

On trouve quelquefois dans cet Ouvrage des choses difficiles à concilier , & des objections plus fortes que les réponses. Par exemple , à l'objection de la Trinité des personnes Divines , l'Auteur oppose une difficulté contre l'existence du Dieu des Déistes , & prétend qu'il est aussi difficile de comprendre qu'un seul & premier être existe sans cause , ou soit la cause de sa propre existence , que de concevoir comment trois ne font qu'un. A l'objection tirée du châtimement de l'innocent à la place du coupable , il répond qu'il faut

droit auparavant résoudre cet autre problème : *d'où le mal est-il venu ?* & que d'ailleurs la raison ignore si Dieu ne peut pas lever une taxe pour le bien général , & si cette taxe ne peut pas être aussi bien acquittée par un innocent que par les coupables ?

Tantôt l'Auteur assure que l'évidence des preuves du Christianisme est accessible à tous les hommes ; & ailleurs il observe que la plupart d'entre eux , entraînés par le tourbillon des affaires , sont incapables d'examiner & de saisir l'ensemble de ces mêmes preuves , à moins qu'ils n'en fassent une étude suivie. " Ce sont , dit-il , tous ces hommes mes affaires ou paresseux, qui ne savent de la Religion que ce qu'ils en ont recueilli en passant & au hasard dans des conversations décousues, ou dans une lecture superficielle , & qui sont partis de-là pour conclure avec eux-mêmes qu'une prétendue révélation fondée sur une histoire aussi étrange , aussi invraisemblable , si incroyable dans ses dogmes , si impraticable dans les préceptes, ne peut être qu'une imposture , l'ouvrage frauduleux des Prêtres qui ont trompé les siècles ignorans & sans lettres ; impostures que la politique des Souverains a adoptée , & qu'elle entretient avec soin , comme une machine habilement concertée pour imprimer la terreur & recommander l'obéissance du vulgaire superstitieux. Dissenter avec de pareils auteurs sur les mystères de la Religion ;

« c'est converser sur la musique avec un  
 « sourd... Il faudroit auparavant que leurs  
 « esprits fussent formés & préparés à ces  
 « conceptions sublimes *par la contemplation,*  
 « *dans la retraite , par l'entier éloignement*  
 « *de toutes dissipations & de toutes affaires ,*  
 « *par la mauvaise santé , par les disgrâces &*  
 « *les malheurs , & surtout par l'invisible in-*  
 « *tervention de l'influence Divine.* »

Telles sont les idées du nouvel Apologiste de la Religion Chrétienne. Ce qui manque à ses preuves est facile à réparer en consultant les Ouvrages des Apologistes & des Théologiens François , qui paroîtront sans doute beaucoup plus solides.

Le style de cette Traduction pouvoit être mieux soigné. L'on y trouve des barbarismes , des mots nouveaux , des métaphores étranges , des constructions inusitées. Une partie des Textes de l'Evangile est traduite en François moderne , & l'autre en style Marotique. On présente ainsi un verset de Saint Matthieu : « Étroite est la porte , étroit est  
 « le sentier qui conduit à la vie , & il y en  
 « a bien peu qui le trouve. »

En citant le morceau de Saint Paul sur la Charité , *qui se plaît dans la vérité , qui craint tout , qui croit tout , qui espère tout , qui endure tout* , le Traducteur dit que « ce  
 « passage offre l'exakte description de cette  
 « brillante constellation de toutes les vertus. »  
 Ailleurs , que les Livres Saints « sont étoi-  
 « les de signes visibles d'une assistance

» naturelle , &c. » Quand ce verbe seroit François , on ne pourroit pas dire : un Livre étoilé de lignes d'assistance. Et dans un autre endroit : « en tamisant , pour ainsi-dire , & » raffinant toutes les verités , la Philosophie » peut réduire tous les êtres à l'invilible » poussière du suplicisme. » Jusqu'au titre de cette Traduction fournit matière à la critique : qu'est-ce en effet que la *vue de l'évidence* ? Voir ce qu'on voit !

( *Cet Article est de M. l'Abbé Remy.* )

**NOUVELLE** *Histoire de Paris & de la France*, précédée des Annales Celtiques , & d'une description Topographique des Gaules , & ornée d'un grand nombre de gravures en taille-douce. Par M. Beguillet , Avocat au Parlement , Correspondant de l'Académie Royale de Sciences , de celle des Inscriptions & Belles-Lettres , Honoraire de l'Institut de Bologne , des Arcades de Rome , de la Société de Berne , des Académies de Florence , Lyon , Marseille , Montpellier , Caen , Metz , &c. A Paris , chez Martinet , Graveur & Ingénieur du Roi , rue S. Jacques , 1779. Brochure in-8°. de 32 pages.

Nous annonçons une grande & belle entreprise, une entreprise digne de piquer la curiosité & de fixer l'attention des vrais Patriotes.

Cette Histoire de Paris sera précédée d'un Discours preliminaire qui contiendra un examen critique de toutes les opinions fabuleuses sur la fondation de Paris, & sur l'origine des Celtes & de leurs anciens Rois; des recherches historiques sur la Celtique & les Gaulois, sur leurs expéditions, leurs Colonies, celles des Peuples qui sont venus s'établir dans les Gaules, &c. avec une description Topographique des Gaules & des Peuples qui occupoient cette contrée avant l'arrivée des Romains.

Les Annales Celtiques & Romaines suivront cette introduction, & seront partagées en deux époques, qui renfermeront l'Histoire des Gaulois, & celle de leur conquête par les Romains; on y trouvera la suite des Empereurs, & le récit de tout ce qui est arrivé dans les Gaules depuis César jusqu'à la défaite de Siagrius par Clovis. Cette partie traitera en même-tems de l'état des Gaules sous les Romains; de l'origine des Visigots, des Bourguignons & des Francs, qui partagèrent les Gaules entr'eux; des mœurs, loix, coutumes & usages de tous ces Peuples, &c.

L'Histoire de Paris & de la France sera divisée en six époques.

Première époque, *Paris sous les Rois Mérovingiens & les Maires du Palais, jusqu'au sacre de Pepin le Bref.* On verra sous cette époque le Royaume souvent partagé & réuni, les guerres civiles des Francs, l'extinc

tion des deux Royaumes de Bourgogne , les Loix Gombettes , la Loi Salique , celle des Ripuaires , &c.

Seconde époque , *Paris sous les Rois Carolingiens , sous les Ducs de France & les Comtes Propriétaires.* Cette époque , brillante dans ses commencemens , & qui vit passer l'Empire dans la Maison de France , est encore plus fameuse par l'établissement du Gouvernement féodal qui changea la constitution : le Siège de Paris chanté par un témoin oculaire , &c.

Troisième époque , *Paris sous les Capétiens & les Prévôts Royaux.* L'affranchissement des Serfs , l'établissement des Communes , les Croisades , les Établissements de S. Louis , l'Université , le Droit nouveau , les Parlemens , &c. rendent cette époque intéressante.

Quatrième époque , *Paris sous les Valois.* Confirmation de la Loi Salique ou Loi Royale , qui règle pour toujours la succession au Trône ; guerres avec les Anglois , dont le Roi est proclamé à Paris ; guerres avec la Maison Royale de Bourgogne ; les Anglois chassés ; extinction du Gouvernement féodal , &c.

Cinquième époque , *Paris sous la Maison d'Angoulême.* Guerres avec la Maison d'Autriche ; Concordat ; rétablissement des Lettres ; guerres de Religion , la Ligue , &c.

Sixième & dernière époque , *Paris sous la*

*Maison de Bourbon.* Epoque de la gloire & du bonheur des François ; beau siècle de Louis XIV. Législation nouvelle ; Académies , Sciences , Arts , Commerce , Agriculture , &c.

Après l'Histoire de la Capitale réunie à celle de la Monarchie , on donnera une description de Paris & de ses plus beaux monumens , qui contiendra :

1°. La description générale de Paris , son origine , ses accroissemens successifs sous tous les règnes , sa situation & l'histoire naturelle de ses environs , son enceinte , ses portes , sa division en plusieurs quartiers , sa population , sa police , ses divers établissemens , son Commerce , ses Manufactures , les mœurs de ses habitans , &c. Cette partie sera ornée d'un frontispice allégorique , du grand Plan de Paris & de ses accroissemens , des portes-vues de plusieurs faces , des différentes vues de boulevards , des bains de Julien , des restes d'aqueducs , & autres antiquités , &c.

2°. Un examen critique de tous les projets proposés pour la décoration , l'utilité & les embellissemens de Paris ; tout ce qui concerne les ponts , les quais , les ports , les fontaines publiques , les pompes , les réservoirs , les égoûts , places , halles , marchés , &c , &c. avec les vues perspectives de ces différens objets.

3°. L'Histoire & la description des Maisons Royales , telles que le Louvre , les

Tuileries, le Luxembourg, &c, avec les tableaux, bustes, vases, plans & vues de ces maisons, jardins, &c.

4°. Les monumens & édifices publics, l'Hôtel-de-Ville, le Palais, le Châtelet, la Monnoie, l'Arсенal, le Temple, la Bastille, les Académies, Bibliothèques, Salles de Spectacle, &c.

5°. Les Eglises, Couvens, Tombeaux, Mausolées, &c, avec tout ce qui concerne le Clergé & les différens Ordres Religieux.

6°. Les Hôtels & Jardins, avec la notice des grandes Maisons auxquels ces Hôtels appartiennent ou ont appartenu, ceux qui les ont fait construire, &c.

Enfin, l'Ouvrage sera terminé par un Dictionnaire étymologique & anecdotique des rues de Paris.

Tout l'Ouvrage formera seize volumes *in-8°*; savoir, deux pour l'introduction & la description topographique des Gaules, deux pour les Annales Celtiques, six pour les six époques historiques de Paris, & six pour la description de cette Capitale. Chaque volume d'histoire sera orné de vingt à vingt-cinq planches & de vignettes relatives au sujet, & les volumes de description auront chacun environ cinquante planches. Le premier volume paroîtra au mois de Juin prochain, & les autres suivront de trois en trois mois sans interruption. On payera 9 livres en souscrivant pour le premier volume, & ainsi de suite en recevant

chaque volume. Ceux qui n'auront pas souscrit les paieront 15 liv. , parce qu'on n'en tirera qu'un petit nombre au-delà de celui des Souscripteurs. On suivra l'ordre de la souscription pour la livraison des planches , afin de donner les plus belles épreuves aux premiers Souscripteurs. Il y aura une grande Edition *in-4°*. en papier d'Hollande , que l'on payera 18 liv. le volume. Ceux qui voudront des exemplaires enluminés préviendront le Graveur. On fait que les estampes enluminées de cet Artiste équivalent presque à des tableaux.

Ce n'est point un simple projet que l'on annonce. L'Histoire est entièrement finie , & la description est fort avancée. Les planches des monumens & les petites vues qui doivent accompagner la description , sont presque toutes gravées , & les dessins de celles qui seront jointes à la partie historique sont faits : on peut les voir chez le sieur Martinet , Graveur & Ingénieur du Roi , rue S. Jacques , chez qui l'on souscrit. On peut souscrire aussi chez M<sup>e</sup> Fenouillette , Notaire , rue de la Verrerie , & l'argent des souscriptions restera déposé chez lui.



**NOUVEAU** *Dictionnaire Historique*, ou *Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talens, les vertus, les erreurs, &c.* depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, avec des tables chronologiques pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire; par une Société de gens de lettres. Quatrième édition, enrichie d'augmentations nombreuses & intéressantes, & purgée de toutes les fautes qui défiguroient les précédentes. *Mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio nec injuriâ cogniti.* Six vol. in-8°. A Caën, chez Leroy, Imprimeur du Roi, hôtel de la Monnoie, rue Notre-Dame; à Paris, chez le Jay, Libraire, rue S. Jacques; à Rouen, chez Machuel, Libraire, rue Ganterie. Prix, 31 liv. 4 fols broché, 36 liv. relié.

Il n'y a peut-être personne parmi ceux qui aiment à lire & à s'instruire, qui n'ait senti & éprouvé plus d'une fois, non-seulement l'utilité, mais même la nécessité de ces sortes de nomenclatures alphabétiques faites pour être consultées au besoin, pour épargner l'embarras d'une longue recherche, & suppléer beaucoup de livres. Les histoires générales gravent dans notre mémoire le tableau des grands événemens & des principales époques; mais si vous voulez vous rappeler une date, un titre d'ouvrage, un fait relatif à

un personnage célèbre, alors un Dictionnaire historique se trouve très à propos sous votre main, & vous offre facilement ce que vous cherchez.

Tel fut le premier objet de la grande compilation de Moréri, le premier modèle de ces sortes de livres, & que ses continuateurs ont réformé & enrichi à l'aide & aux dépens de ceux qui l'ont imité. Bayle, qui travailla sur un plan à peu-près semblable, donna à son ouvrage le mérite & l'intérêt d'une critique savante & d'une dialectique hardie, & depuis lui il n'a été donné qu'aux Auteurs de l'Encyclopédie de mettre du génie dans un Dictionnaire. Celui de l'Abbé l'Advocat n'a guères été qu'un abrégé assez sec du Moréri. Un Dictionnaire *critique, historique, &* comme l'appeloit Voltaire, *Janséniste*, en quatre volumes *in-8°*, méritoit en effet cette dénomination par l'esprit de partialité qui s'y montroit; défaut le plus grand qui puisse dérériorer un livre de cette espèce. Le nouveau Dictionnaire historique, dont la quatrième édition paroît aujourd'hui, est en général exempt de ce grand vice de partialité, si commun & si odieux. On ne peut que prendre une très-bonne opinion des Auteurs, en lisant la Préface très-sage & très-judicieuse qu'ils ont mise à la tête de leur Dictionnaire. On ne peut s'expliquer d'une manière plus désintéressée sur les différens partis qui depuis un siècle & demi ont produit tant de scandales dans l'Eglise & dans la Littérature. Nous

25 Mai 1779.

N

ne citerons que ce passage concernant la philosophie. “ Quoique notre but ait été de  
” faire un Dictionnaire moitié historique ,  
” moitié philosophique , nous ne dissimule-  
” rons point en remarquant les biens qu’a  
” faits la vraie Philosophie , les maux qu’a  
” produits la fausse , qui a pris son masque.  
” C’est point celle-ci que nous prendrons  
” pour guide ; ce seroit vouloir nous égarer.  
” On croit aujourd’hui que pour paroître  
” Philosophe , il faut proscrire tous les an-  
” ciens Historiens & fronder toutes les tra-  
” ditions. Dans les siècles d’ignorance on a  
” trop cru ; & dans notre siècle éclairé , on  
” ne croit pas assez. Rejeter tout , est d’un  
” Pyrrhonien téméraire. Douter de tout , est  
” d’un Légendaire imbécille. Il y a un milieu  
” entre ces deux extrémités , & nous avons  
” tâché de le tenir , ”

Cette compilation historique nous a paru préférable à toutes celles qui ont été publiées jusqu’ici , par l’étendue , la forme & l’exactitude des articles.

*( Cet Article est de M. De la Harpe. )*



---

**S P E C T A C L E S .**

---

**C O N C E R T S P I R I T U E L .**

**L**E Concert exécuté au Château des Tuileries le jour de l'Ascension , a commencé par une nouvelle symphonie de *Hayden*. Le premier morceau , d'un genre sombre , a paru très-expressif ; le second , quoiqu'imité de l'ancien style François , a fait encore plaisir ; le troisième n'a pas eu le même succès , à cause de l'incohérence des idées.

M. *Moreau* , dont les talens se perfectionnent chaque jour , & qui déjà se montre le digne émule de M. *Larivée* , a chanté , avec autant d'intelligence que de vigueur , un Motet de la composition de M. *Candeille*.

Le début de M. *Satory* a démontré qu'on peut être un violon de la plus grande force sans obtenir des applaudissemens aussi flatteurs qu'en ont souvent mérités des hommes médiocres. On n'a vu dans la première partie de son Concerto que des difficultés de la plus ridicule extravagance. L'adagio qui l'a suivi n'a pas accablé l'oreille d'une aussi prodigieuse multitude de triples croches ; cependant l'ame n'en a pas été vivement émue. On a été plus satisfait du menuet qui termine ce Concerto ; il offre un chant très-

N ij

agréable ; on n'en peut critiquer que deux variations un peu trop ressemblantes, & une troisième où le fond du chant devient méconnoissable.

Madame *Todi* a chanté ensuite un air bouffon de *Sacchini* ; l'air a produit son effet ; c'est-à-dire qu'on l'a trouvé fort comique : il a fait rire ; & la Cantatrice a su le répéter avec le même succès. Reste à savoir si des airs de ce genre ont quelque analogie avec la musique d'un Concert Spirituel.

Ce morceau a été suivi de l'ouverture d'un Opéra de *Maïo*, où l'on a reconnu une manière plus brillante que pathétique ; & du *Lauda Jerusalem*, Motet à grand chœur de la composition de M. *Rodolphe*. Le style en est très-beau, les accompagnemens bien entendus, les airs pleins d'intérêt, sur-tout le rondeau : *Qui dat nivem*. On pourroit seulement reprocher à l'Auteur d'avoir fini son Ouvrage par une fugue, genre de musique digne des Goths, qui en sont les inventeurs ; de n'avoir pas toujours respecté la prosodie dans certaines voyelles brèves, sur lesquelles il place des doubles notes, & même des cadances, ce qui doit choquer l'oreille des Amateurs de la langue Latine. Ce Motet, chanté par MM. *le Gros & Chéron*, leur a mérité de justes applaudissemens. Il semble que ce dernier n'a pas la voix assez flexible pour rendre un suite rapide de notes diatoniques.

M. *le Brun* a supérieurement exécuté,

sur le hautbois , un Concerto de sa composition. La gaieté du dernier morceau a réuni tous les suffrages.

On a terminé le Concert par une scène de *Traetta*. Le récitatif , comme la mélodie & les accompagnemens , ont répondu à la célébrité d'un Musicien , le plus pathétique des Compositeurs actuels de l'Italie. Le mérite de cette charmante scène a été encore augmenté par les talens de Madame *Todi* , qui s'est fait entendre pour la dernière fois , & que peut-être on regrettera long-temps , parce qu'il sera difficile de retrouver de si tôt une Cantatrice aussi accomplie.

L'Orchestre a secondé les efforts de ces différens Virtuoses , par son intelligence , par sa vigueur & par le plus bel ensemble.

---

### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Dimanche 16 de ce mois , on a donné à ce Théâtre la première représentation d'un Intermède Italien , intitulé : *Il Vago disprezzato* , ou *le Fat méprisé*.

Nous ne pouvons dire de cet Intermède que ce qu'on a dit de presque tous les autres. Le Poème ne mérite pas qu'on en parle ; c'est toujours une intrigue sans vraisemblance , un dialogue sans esprit , de la bouffonnerie sans gaité.

Quant à la Musique , il suffit de dire qu'elle est de M. Piccini , pour annoncer qu'on y

trouve plusieurs morceaux d'un chant facile & agréable, d'une tournure élégante, d'un excellent goût & d'un effet piquant. Mais malgré les talens de ce célèbre Compositeur, une Musique nécessairement dépourvue d'intérêt & de caractère, quelque excellente qu'elle soit par la facture, ne peut suffire pour faire goûter ces farces ridicules à une Nation accoutumée à des Drames Lyriques où la Musique est associée à des sujets intéressans & vraiment comiques, traités avec art, & écrits avec de l'esprit & du goût. Il seroit cependant fâcheux que l'indifférence du Public pour les Intermèdes Italiens, nous privât de ce genre de Spectacle, qui a des beautés réelles & séduisantes, & qui offre aux Compositeurs & aux Amateurs des objets d'étude & de comparaison, propres à former le goût & à étendre la connoissance de l'Art.

---

Le Mardi 18, on a donné la première représentation d'*Iphigénie en Tauride*, Tragédie Lyrique, attendue avec toute l'impatience que devoit inspirer le nom de M. le Chevalier Gluck, qui en a fait la Musique.

Le Poëme est de M. Guillard, jeune homme qui annonce par cet essai des talens qui méritent d'être applaudis & encouragés.

Le sujet d'*Iphigénie en Tauride*, traité par Euripide chez les Grecs, transporté avec succès sur le théâtre de l'Opéra par Duché &

Danchet, & sur celui de la Comédie Française par Guimond de la Touche, est connu de tout le monde. L'action en est très-tragique, mais trop simple, offrant peu de variété, & difficile à dénouer. M. Guillard a suivi en général le plan de la Tragédie Française; mais pour l'adapter à la Scène lyrique avec succès, il falloit donner à l'action une marche plus animée & plus rapide; c'est ce qu'il a fait avec beaucoup d'intelligence. Il a d'ailleurs enrichi son ouvrage de plusieurs traits heureux qu'il ne doit point à son modèle.

La Scène ouvre par un orage. Iphigénie & les Prêtresses de Diane se répandant dans le portique du Temple, effrayées & en désordre, implorant la clémence des Dieux. La tempête a jeté sur les côtes de la Tauride Oreste & Pilade. Thoas, tourmenté par des frayeurs superstitieuses, ordonne à Iphigénie d'immoler, suivant l'usage, ces deux étrangers sur l'autel de Diane. Elle interroge l'un d'eux sur son nom & sa patrie; elle apprend qu'il est d'Argos; qu'Agamemnon est mort égorgé par Clitemnestre; qu'Oreste, après avoir vengé sur sa propre mère le meurtre de son père, a trouvé aussi la mort qu'il cherchoit, & qu'il ne restoit plus qu'Électre de cette famille infortunée. Elle déplore la destruction de toute sa famille, qu'un songe lui avoit déjà annoncée. L'humanité l'intéresse au sort des deux captifs; elle prend le parti de sauver l'un des deux; & un penchant se-

cret fait tomber son choix sur Oreste : elle le charge de porter une lettre à Électre sa sœur, & Pilade est condamné à périr. Oreste, poursuivi sans cesse par les Euménides, ne desirant que la mort, refuse la vie qu'on lui offre ; il exige que son ami soit sauvé. La Prêtresse est obligée de céder ; & Pilade, n'ayant pu vaincre sa résistance, n'accepte la liberté que dans l'espérance de venir bientôt délivrer son ami. Au moment où Iphigénie s'approche de l'autel, le couteau levé sur Oreste, il s'écrie : *Ainsi tu péris en Aulide, ma sœur Iphigénie.* Ce mot, indiqué par Aristote, produit la reconnoissance du frère & de la sœur. Dans le moment où ils se livrent à cette joie inattendue, Thoas arrive ; il presse le sacrifice. Iphigénie nomme son frère. Thoas furieux veut l'égorger lui-même ; mais il est prévenu par Pilade, qui arrive à la tête des Grecs, & plonge un poignard dans le sein du Tyran. Les Grecs & les Scythes commencent un combat, interrompu par l'apparition de Diane, qui ordonne aux Scythes de remettre sa statue entre les mains des Grecs, & qui annonce à Oreste la fin de ses tourmens.

Le temps, qui nous presse d'envoyer cet Article à l'impression, ne nous permet pas d'entrer dans de plus grands détails sur la marche & le style du Poème. Nous observerons seulement que jusqu'ici les Poètes qui avoient voulu transporter sur le théâtre de l'Opéra un sujet de Tragédie, s'étoient

toujours cru obligés d'en affoiblir l'effet tragique par des épisodes d'amour & de galanterie, & par des fêtes agréables propres à varier le Spectacle en l'embellissant. Duché & Danchet n'ont pas manqué de rendre Thoas amoureux d'Electre, amoureuse elle-même & aimée de Pilade. M. Guillard a conservé à son sujet toute la sévérité de la Tragédie antique, & il nous a donné le premier Opéra sans amour qui existe sur aucun théâtre. Il n'y a introduit qu'une seule fête à la fin du premier Acte; c'est la danse des Scythes, qui se réjouissent de l'arrivée des deux victimes de leur culte abominable, & dont la joie barbare ajoute au pathétique de la situation. L'espèce de danse des Euménides, qui au second Acte viennent tourmenter Oreste dans son sommeil, produisent aussi un accroissement de terreur & de pathétique qu'on auroit peut-être de la peine à soutenir sans la musique; car c'est une propriété remarquable de cet Art enchanteur, d'adoucir & de rendre même délicate la peinture des situations les plus déchirantes & les plus terribles, parce que les sensations agréables qui résultent du matériel même de l'art, tempèrent les mouvemens trop violens que l'imitation peut exciter dans l'ame.

C'est ce que paroît avoir senti le premier M. le Chevalier Gluck, & ce qu'il a prouvé par ses sublimes compositions.

N v

L'Iphigénie en Aulide, conçue selon ses vues, & exécutée avec une grande intelligence, est la première Tragédie lyrique que nous ayons eue; nous avions peine à croire que la musique dramatique pût aller plus loin; l'Iphigénie en Tauride nous présente un Spectacle peut-être encore plus étonnant, parce qu'avec un sujet moins riche & moins heureux, il produit encore de plus grands effets. Tout ce que la Tragédie antique a de plus auguste & de plus touchant, y est paré de toutes les richesses de la musique moderne.

Tout porte dans cet Ouvrage le caractère de l'originalité, de la grandeur & du génie. La plus grande difficulté qui s'offroit à un Compositeur étoit dans l'action même qui, toujours sombre & terrible, sembloit ne comporter aucune teinte douce & agréable; opposition dont la musique a plus besoin qu'aucun des autres beaux Arts. M. Gluck a trouvé ces nuances dans les chœurs des Prêtresses, qui sont presque toujours sur la Scène; & dans le rôle tendre & consolateur de Pilade: des chants religieux, pleins de douceur & d'onction, assortis à des voix de femmes, & des airs d'une mélodie naturelle & sensible, exécutés par le bel organe de M. le Gros, forment un contraste heureux avec la terreur qui règne dans le cours de la Pièce.

Nous renvoyons au Mercure prochain l'analyse des beautés principales qui brillent

dans cette composition musicale ; nous dirons seulement que l'art de donner au chant de chaque personnage un caractère , une couleur propre , dominant toujours dans les différentes situations qui le modifient ; l'art d'animer & de passionner le récitatif , de le rendre aussi rapide , aussi véhément & plus éloquent que la déclamation ; d'en suspendre les repos pour soutenir l'attention de l'Auditeur ; de l'unir au chant mesuré & aux airs par des nuances insensibles , de manière qu'un Acte entier ne semble faire , pour ainsi dire , qu'un seul morceau de musique ; que l'art d'exprimer par le rythme les grands mouvemens de l'ame ; que l'art de traiter les différentes parties de l'orchestre comme autant de personnages intéressés à l'action , qui concourent à fortifier , à varier , ou à faire contraster les sentimens des Acteurs qui sont sur la Scène ; que ces grands secrets enfin de la musique dramatique , dont les procédés ne paroissent encore connus que de M. Gluck , n'ont jamais produit de plus puissans effets que dans l'Iphigénie en Tauride.

Notis exprimerions avec plus de réserve l'enthousiasme que nous inspire ce sublime ouvrage , si notre sentiment ne se trouvoit pas justifié par celui du Public. Jamais opéra n'a fait une impression si forte & si générale à une première représentation. Une attention extrême & non interrompue ; l'émotion la plus

vive exprimée sur tous les visages, & un attendrissement porté souvent jusqu'aux larmes ; des applaudissemens arrachés par l'admiration & suspendus par la crainte de perdre un mot de la scène & un accent de la musique, étoient des signes d'intérêt & d'approbation moins équivoques & plus flatteurs que ces battemens de mains, commandés par le froid engouement de l'amour-propre & de l'esprit de parti.

Quelque éclatant que soit ce succès, nous osons dire cependant qu'il ne peut qu'augmenter. Il y a une multitude de beautés de détail, qui ont dû échapper à une première représentation, où l'on n'est guères frappé que des masses, & qu'on ne peut sentir qu'après s'être familiarisé avec les différentes parties de l'ouvrage, & lorsque l'exécution a acquis la précision & l'ensemble qui ne peuvent être que l'effet du temps. Quand on considère combien il est difficile de donner cet ensemble à une composition où tout est lié & enchaîné, où rien n'est négligé ni indifférent, où l'effet du tout tient à l'accord de toutes les parties, on sent qu'on ne peut refuser les plus grands applaudissemens aux Acteurs & à l'Orchestre, qui semblent disputer à l'envi de zèle & de talens. Nous nous ferons un plaisir de rendre à chacun d'eux en particulier le juste tribut d'éloges qu'ils méritent, & nous y joindrons les observations que nous aurons occasion de faire, ou qu'on nous communi-

quera, sur ce que le Public pourroit encore desirer, pour voir exécuter ce bel ouvrage avec la perfection dont il est susceptible.

La Reine, accompagnée de Madame, de Madame la Comtesse d'Artois & de Madame Élisabeth, a honoré de sa présence la première représentation d'Iphigénie en Tauride. Ces Princesses ont témoigné à M. Gluck, de la manière la plus flatteuse, combien elles étoient satisfaites de cette nouvelle production de son génie.

( *Cet Article est de M. S\*.* )

## A C A D É M I E S.

L'ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres de Caen, avoit proposé pour sujet d'un Prix qu'elle devoit donner en 1777 : « Quelles ont été les principales  
» branches du Commerce de la Ville de Caen, de-  
» puis le commencement du 11<sup>e</sup> siècle, & plus par-  
» ticulièrement depuis la réunion du Duché de Nor-  
» mandie à la Monarchie Françoisse ? Quelles sont  
» celles qu'il seroit le plus facile d'y établir & d'y  
» étendre, relativement au sol du Pays, à ses pro-  
» ductions, à ses débouchés actuels, à ceux qu'il  
» est possible de lui procurer, ainsi qu'à ses Loix,  
» coutumes & usages ; & quels seroient les moyens  
» d'y parvenir ? »

Les Mémoires qu'elle reçut, ne lui parurent pas traiter la matière d'une manière assez satisfaisante pour la déterminer à donner le prix. Elle jugea à propos de prolonger le tems du concours jusqu'à la

fin de 1778, pour donner aux Auteurs qui avoient déjà concouru, le tems de retoucher leurs ouvrages, & laisser à ceux qui voudroient entrer en lice, le tems convenable pour faire les recherches nécessaires. Parmi les Mémoires qu'elle a reçus, il s'en est trouvé un qui remplit entièrement la première partie de la question proposée ; mais la seconde, qui est la plus intéressante, n'y est pas même ébauchée. L'Auteur de cette Dissertation est Dom le Noir, déjà connu par un *Mémoire relatif au projet d'une Histoire générale de la Province de Normandie*, distribué en 1760.

Quant à la seconde partie, savoir : « Quelles sont  
 » les branches de Commerce qu'il seroit le plus facile d'établir à Caen & d'y étendre, relativement  
 » au sol du Pays, à ses productions, à ses débouchés actuels, à ceux qu'il est possible de lui procurer, ainsi qu'à ses Loix, coutumes & usages ;  
 » & quels seroient les moyens d'y parvenir ? »

L'Académie a distingué le Mémoire qui a pour épigraphe : *Liberté, Sécurité & Protection, principes de tout Commerce*. Elle engage l'Auteur à retoucher son ouvrage, à en approfondir les vues, à en développer les détails. Elle fait la même invitation à tous ceux que l'amour de la gloire & celui du bien public pourra résoudre à traiter un sujet aussi intéressant.

L'Académie ne propose que cette seconde partie pour sujet du prix qu'elle distribuera le Jeudi 2 Décembre de cette année 1779.

Le prix sera double, c'est-à-dire, de huit cent livres pour le meilleur Mémoire sur l'objet proposé. On se réserve cependant le droit de partager cette somme entre les deux premiers, s'ils se trouvoient d'un mérite à-peu-près égal.

On avoit aussi proposé pour 1778, un autre prix de quatre cent livres, à l'Auteur du meilleur Mé-

moire sur cette question : « Quels sont les Arbres ,  
» les Arbustes & les Plantes , qui , croissant sur le  
» rivage de la Mer , sans avoir néanmoins besoin  
» d'en être baignés à toutes les marées , pourroient  
» être employés à la construction des Digues & Epis  
» nécessaires sur les côtes & le long des Rivières dans  
» lesquelles la Mer monte , pour défendre de ses  
» irruptions les terrains qui les bordent ? Quelle est  
» la culture de ces Arbres , Arbustes & Plantes , &  
» quel seroit le meilleur moyen à employer pour en  
» former des Digues , à la fois les plus économi-  
» ques , & les seules susceptibles d'une résistance  
» constante & progressive ? »

Comme cette matière demande de grandes discussions pour être traitée d'une manière convenable , des Auteurs qui s'en occupent , ont demandé , pour faire des expériences , un délai que l'Académie a jugé à propos de leur accorder. Ce second prix sera donné le même jour que le précédent.

Les Mémoires seront adressés , francs de port , avant le premier Novembre , à M. Moyfant , Secrétaire perpétuel de l'Académie , ou sous l'enveloppe de M. l'Intendant.

L'Académie , qui n'a aucun fonds pour les prix , est redevable de ceux qu'elle propose , à la générosité de Monsieur Esmangart , Intendant de Caen , à son zèle pour les Lettres , & à l'attention avec laquelle il veille aux avantages de la Généralité confiée à ses soins.



## V A R I É T É S.

*FRAGMENS SUR L'ARCHITECTURE* \*.

**L** but des Beaux-Arts est la perfection de l'homme, & le plus grand bonheur où il puisse atteindre. Telle est la haute idée que nous nous formons de leur destination, que l'Artiste, & le Philosophe qui dirige l'Artiste, ne doivent jamais perdre de vue. Les Arts contribuant à procurer à l'homme la suprême jouissance de son être, doivent se mettre au rang des choses les plus importantes de la vie, & des plus dignes des soins du Législateur & du Souverain. Ne bornons pas les fruits du génie à un agrément frivole. L'Homme d'État peut en tirer les plus grands avantages pour le bien de la Société politique. . . .

C'est avec raison que l'on considère les Arts comme des troupes auxiliaires dont ne sauroit se passer la sagesse qui veille au bien des hommes. Elle voit ce

---

\* Ces fragmens sont extraits des articles ARCHITECTE & ARCHITECTURE du Dictionnaire des Sciences Politiques, (Tome VI, qui n'a pas encore paru) où les trois espèces d'Architecture, la civile, la militaire & la navale, sont considérées, non du côté scientifique, mais du côté moral & politique; car, dans cet ouvrage, tout se rapporte à l'administration, tout tend à perfectionner les différentes branches de la bonne police. Nous avons cru que cet extrait, tout abrégé qu'il est, pourroit être de quelque usage dans un moment où le luxe des bâtimens est porté à l'excès, & où la fureur de bâtir semble être la passion dominante des riches, & de ceux qui veulent le paroître.

que l'homme doit être ; elle trace la route qui conduit à la perfection & à la félicité qui en est inséparable ; mais elle ne fait pas nous donner les forces nécessaires pour vaincre les difficultés de ce chemin souvent rude & escarpé. C'est l'ouvrage des Arts : ils applanissent la route , & la parsement de fleurs dont l'odeur agréable attire le Voyageur , & le ranime à chaque pas . . .

L'homme de la nature est un être grossièrement sensuel. Le Philosophe des Stoïciens , tel qu'ils l'imaginoient sans pouvoir jamais le réaliser , eût été la raison toute pure , un être toujours occupé à connoître , & n'agissant jamais. L'homme formé par les Arts tient un juste milieu entre ces deux extrêmes : ses goûts & ses plaisirs , ainsi que la sensualité qui le caractérise , si toutefois on peut dire qu'il est sensuel , proviennent d'une sensibilité épurée , de laquelle naît en lui une activité noble , toujours relative à l'ordre moral.

Mais les Beaux-Arts peuvent aisément devenir pernicieux à l'homme. C'est l'arbre du jardin d'Eden qui porte les fruits du bien & du mal. Ils perdront l'homme qui en fera un usage indiscret. Leur énergie déployée par une main traîtresse , devient un poison mortel. Alors le vice reçoit l'aimable empreinte de la vertu. Il est donc absolument indispensable de soumettre l'emploi & l'usage des Beaux-Arts à la direction de la raison. Ils méritent , par leur utilité , que la saine politique les encourage efficacement , les soutienne puissamment , & les répande parmi les divers ordres des Citoyens ; mais à raison de l'abus dangereux qu'on en peut faire , cette même politique doit en resserrer l'emploi dans les bornes indiquées par leur utilité même.

A ne considérer que les simples avantages du bon goût , & les maux qu'entraîne nécessairement un goût dépravé , une Législation vraiment sage ne devroit

permettre à aucun Particulier de gâter le goût des Concitoyens, ni par conséquent de bâtir des maisons, ou de tracer des jardins assez magnifiques. au-dehors & au-dedans pour attirer l'attention, si d'ailleurs il y règne quelque défaut sensible de jugement; si l'on y apperçoit, par exemple, des parties ridicules, baroques ou extravagantes. Pour cet effet, il devroit être défendu à tout Artiste d'exercer son Art avant d'avoir donné, outre des preuves de son habileté, des preuves toutes particulières de son jugement, de l'honnêteté de son ame & de la droiture de ses intentions.

Le Législateur doit être convaincu qu'il est très-important, non-seulement que les édifices & les monumens publics, mais aussi tout objet visible travaillé par les Arts, même mécaniques, portent l'empreinte du bon goût, de la même manière que l'on doit veiller à ce que non-seulement l'argent monnoyé, mais encore la vaisselle porte la marque de son vrai titre. Un sage Magistrat ne se contente pas de profiter de l'influence des Beaux-Arts pour rendre plus énergiques & plus avantageuses aux Citoyens les réjouissances, les fêtes publiques & les cérémonies solennelles; il a soin même que chaque fête domestique, chaque usage privé conduise au même but & par la même voie . . . .

L'Art de l'Architecture remonte à l'origine même du monde, parce que dès qu'il y a eu des hommes, ils ont songé à se bâtir & des cabanes & des maisons pour se mettre à couvert des injures de l'air & des attaques des bêtes féroces. Leurs premières retraites furent vraisemblablement des antres & des cavernes qu'ils trouvèrent toutes faites, ou qu'ils se creusèrent eux-mêmes. Ces habitations durent bientôt leur paraître aussi tristes que malsaines. Ils songèrent à s'en former d'autres avec des roseaux, des branches d'arbres, des feuilles, de la mousse & des terres grasses.

C'est de ces commencemens si grossiers & si simples qu'est venu cet Art pompeux & superbe, qui semble ajouter encore à l'ouvrage du Créateur, & donner un nouvel ornement à l'Univers.

C'est chez les Egyptiens qu'ont paru les premiers chef-d'œuvres d'Architecture. Les Grecs les ont imités & surpassés. Les Romains ont copié ces derniers ; & ce sont les édifices superbes & en tout genre de ces trois peuples, c'est-à-dire, leurs pyramides, leurs temples, leurs amphithéâtres, leurs obélisques, leurs ponts, leurs aqueducs & autres édifices, qui sont devenus les modèles de tous les ouvrages d'Architecture dont l'Italie, la France & l'Europe entière sont décorées.

La science de l'Architecte est de la plus grande étendue. Elle comprend, 1°. le dessin, pour tracer les plans avec la justesse & la netteté convenables ; 2°. la Géométrie, pour connoître l'étendue & la qualité du terrain sur lequel il a à bâtir, & pour en tirer le parti convenable ; 3°. les Mathématiques, pour régler l'esprit de l'Architecte d'une manière sûre dans ses différentes opérations ; 4°. les règles de l'optique, afin de pouvoir donner à ses ouvrages les points de vue & les hauteurs nécessaires ; 5°. l'intelligence de la coupe des pierres. A toutes ces connoissances, il doit joindre un génie inventif, un goût sûr pour la disposition & l'arrangement des parties d'un édifice, un discernement fin & éclairé pour la distribution des ornemens. 6°. Enfin, il doit joindre la probité à la capacité & à l'expérience, pour mériter la confiance des personnes qui font bâtir. Il ne doit donc pas avilir son Art, en le regardant uniquement comme une source de fortune pour lui. La noble envie d'être utile à la Société par son talent, la gloire qui marche sur les pas des Artistes qui s'élèvent au-dessus du commun, le témoignage d'une bonne conscience lorsque l'on peut se dire, sans

mentir à soi-même, que l'on rend à la patrie, par son travail, ses lumières, ses mœurs & son honnêteté, une juste compensation des avantages qu'on en reçoit ; voilà les motifs qui doivent enflammer l'ame de l'Architecte, exciter son émulation, & le porter à remplir les devoirs de son état. Ils sont plus grands qu'on ne pense communément, sur-tout lorsqu'on est appelé aux emplois destinés à cette profession. L'Architecte d'un Prince, d'une Ville, doit répondre au choix & à la confiance qui l'honorent, par la plus scrupuleuse exactitude dans toutes les entreprises dont il est chargé. Il vole le Prince & la Ville, s'il les entraîne dans des dépenses superflues. Il ne doit pas regarder un Palais à construire, une Eglise à bâtir, un Théâtre à élever, comme une mine à exploiter. Il doit y employer les meilleurs matériaux & les meilleurs Ouvriers, sans que l'argent, la brigue, la considération, la jalousie ou d'autres bas intérêts puissent corrompre sa probité. Si la supériorité de son talent le porte à faire un bel édifice, sa délicatesse doit lui prescrire la plus scrupuleuse exactitude dans ses marchés, soit pour l'achat des matériaux & leur emploi, soit pour le travail des Ouvriers & la conduite de ce travail, dans les plans & devis, dans les rapports, appréciations, arbitrages, &c. Mais si, sacrifiant l'honneur & la vertu à la cupidité, il cherche à rapiner sur tout, sur les achats & sur le salaire des Ouvriers ; s'il vend son suffrage lorsqu'il est requis de donner son avis ; si, lorsqu'il est chargé de tracer des alignemens, soit pour étendre une place, redresser une rue tortueuse ou lui donner un débouché, &c. le rang, la puissance ou la richesse d'un Particulier, ou quelque autre considération, font dévier la règle dans sa main, la reculant, l'avancant ou l'arrêtant au préjudice du bien public ; si enfin une basse rivalité lui fait dépriser des talens égaux ou supérieurs aux siens ; s'il est avare de ses

connoissances quand on le consulte ; s'il se sert bassement de son crédit & de sa réputation pour nuire à ceux qu'il jalouse, c'est un mauvais Citoyen, un Artiste dangereux, qui fait plus de tort à la Société par la corruption de son cœur, que d'honneur à l'Art par son habileté....

L'Architecture deviendra un Art extravagant & nuisible, toutes les fois que les Artistes & ceux qui les emploient, perdront de vue la base de tout Gouvernement, les bonnes mœurs. J'aime à voir l'Architecture élever des arcs de triomphe aux défenseurs de la patrie ; des pyramides, des obélisques, des tombeaux aux mânes des Citoyens illustres qui se sont distingués par une bienfaisance extraordinaire ; des temples aux sciences & aux talens. Mais elle me semble folle, ridicule, honteuse même & infâme corruptrice des bonnes mœurs, lorsqu'elle s'épuise en vains ornemens pour loger dans un Palais immense un petit être de cinq pieds, qui, du haut d'un balcon doré, insulte à la misère publique. Elle n'est guères moins qu'un fléau, lorsqu'elle mine lentement la santé du peuple par des maisons mal exposées, mal aérées, ou excessivement élevées ; par des hôpitaux construits au centre des Villes où ils entretiennent la contagion ; par des rues qui, mal alignées ou sans issue, s'opposent à la libre circulation de l'air. Elle devient une vexation tyrannique, lorsque, servant bassement le luxe & le faste des Grands, elle s'empare, ou par violence ou par subtilité, de la demeure des Particuliers, la détruit & élève sur ses ruines un superbe logement pour leurs chevaux ou leur meute. N'est-elle pas une calamité lorsque des Princes, vainement magnifiques, surchargent leurs sujets d'impôts, pour construire à grands frais des bâtimens somptueux, monumens orgueilleux de leur vanité & de leur insensibilité pour les malheureux qu'ils oppriment ? Ne craignent-ils point que ces édifices cimentés par la

ſueur & le ſang du peuple , ne leur reprochent à eux & à leur poſtérité , qu'ils ont changé en un monceau de pierres le pain des malheureux ? Les dépenses que l'on fait pour les bâtimens publics , ſur-tout lorsque l'on donne plus à la grandeur & à la magnificence qu'à l'utilité , ne ſont tolérables que quand elles ſont priſes ſur le ſuperflu réel d'une Nation. Eh ! la Nation a-t-elle un ſuperflu réel , quand un grand nombre de ſes Membres , gens honnêtes , utiles , laborieux , ont à peine de quoi ne pas mourir de faim , & manquent de moyens pour élever leur famille ? L'Architecture enfin ſe manque à elle-même , lorsqu'elle ſacrifie la ſolidité & la noble ſimplicité aux colifichets ordonnés par le luxe & le mauvais goût. . .

---

*A N E C D O T E qui prouve l'utilité des Spectacles. Elle eſt tirée de la Gazette Angloiſe , intitulée : (The general Advertiser).*

**L**E Docteur Barnaby fut un jour appelé chez un riche Négociant de Londres , qui avoit un Commis malade d'une fièvre ardente , à laquelle s'étoit joint le tranſport. Ce jeune homme étoit d'une bonne famille , & le Négociant l'aimoit beaucoup. Le Docteur l'examine , fait les queſtions ordinaires , apprend que deux jours auparavant il avoit été à la Comédie , qu'à ſon retour il s'étoit mis au lit , qu'il n'y avoit pas dormi ; & ne trouvant pas dans toutes ces informations des lumières ſuffiſantes , il dreſſe ſon ordonnance , & s'en va.

Heureuſement il n'étoit pas de ces Mé-

decins dont l'ame dure & mercenaire se borne aux soins matériels dont on les paie ; il aimoit les hommes , & savoit que parmi les causes de nos maladies , les passions ne sont ni la plus rare ni la moins active. Il se souvint que le jour même dont il étoit question , il avoit été à la Comédie , & qu'on y avoit donné Barnevelt : il lui vint en conséquence dans l'esprit que la fièvre du jeune homme pouvoit être une suite de l'effet trop violent qu'il supposa que cette Pièce avoit fait sur lui.

Plein de cette idée , il le revit le lendemain , & le trouva plus calme , mais dévoré d'un chagrin profond. Après avoir conversé quelque tems de choses indifférentes , il lui demanda sans affectation s'il avoit été ému de la Pièce qu'il avoit vue. Oh terriblement ! terriblement ! répondit l'infortuné jeune homme , avec une sorte de phrénésie : j'ai cru que j'y mourrois. Il n'en fallut pas davantage pour achever d'éclairer le Docteur , qui , connoissant l'humanité du Négociant , lui fit part à son tour du fatal secret qu'il avoit découvert.

L'avis étoit trop important pour être négligé. Le Négociant qui le sentit , ne tarda pas à monter chez son Commis. Il y prend le ton le plus obligeant , le plus affectueux ; il prie le jeune homme de lui ouvrir son cœur ; il le conjure de déposer dans son sein des chagrins qu'il aura peut-être le bonheur de soulager. Ce que je fais , ajoute-t-il , ne

doit pas vous étonner ; ce n'est qu'une suite des égards que mérite votre famille , & de l'amitié que je n'ai pu refuser à vos bonnes qualités. Ah ! Monsieur , ne vantez pas mes qualités ! s'écria le malheureux Commis. Peut-être , répliqua le Négociant , manque-t-il quelque chose à la caisse ; ce n'est pas un mal sans remède.

O Monsieur ! vous connoissez mon crime , & vous avez la bonté de m'en accorder le pardon ! Eh bien , à cette grâce inespérée , daignez donc en joindre une autre , celle d'engager mes parens à m'éloigner de l'Angleterre. Une liaison fatale.... cette liaison me fait trembler. Au nom de Dieu , faites-moi partir , ou mon abominable maîtresse deviendra pour moi une *Milwood*. Depuis que j'ai vu Barnevelt , je n'ai pas fermé l'œil. Chaque mot de cette Pièce m'a percé le cœur , & le trouble avec lequel je l'ai entendue étoit si grand , que tous ceux qui étoient auprès de moi l'ont remarqué. Mais , Dieu soit loué ! ce trouble même , & ses suites épouvantables , m'ont empêché de vous voler encore la nuit dernière trente livres sterling. Ah ! Monsieur , je veux partir ; il faut absolument que je parte !

Cet aveu terrible , & la bonté du Négociant , ayant un peu soulagé le cœur de l'infortuné Commis , il obtint de ses parens la permission de partir , il partit ; & , selon toutes les apparences , dut à la Comédie le bonheur d'avoir évité une fin honteuse. Ceci est un fait.

JOURNAL

---

# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

### TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 1 Avril.*

**L**E nouveau traité que nous venons de conclure avec la Russie, a été signé le 10 du mois dernier, & échangé le 21 ; le lendemain M. de Stachief invité à faire une visite au Grand-Visir, se rendit chez ce Ministre, où il fut reçu avec toutes les cérémonies d'usage dans les premières audiences. On lui fit présent d'un cheval richement harnaché, & d'une belle pèlisse de martre. Ses deux fils, son Secrétaire de légation, & son premier Interprète, reçurent des pèlisses d'hermine. Cinq autres, Dragomans eurent des kerchets, & 40 cafetans furent distribués aux 40 personnes qui composoient sa suite. Le 25 l'Ambassadeur de France invité solennellement à faire une semblable visite, s'en acquitta, & fut reçu de même. Abdoul-Rezack, le Beilikgi-Effendi qui a fait les fonctions de Secrétaire pendant le tems de la négociation, l'Interprète de la Porte & son fils reçurent des pèlisses de martre. Celle de l'Interprète étoit couverte de drap jaune, couleur la plus distinguée ici après la verte. Le nouveau traité confirme dans toute son étendue celui de Kainardgi & en éclaircit quelques articles, dont l'interprétation avoit donné lieu aux difficultés qui s'étoient élevées. La Russie s'engage à retirer ses troupes de la Crimée dans

25 Mai 1779.

trois mois , à compter du jour de la signature du traité , & du Cuban dans 3 mois & 20 jours.

Omer-Effendi vient d'être déposé , & remplacé dans la dignité de Reis-Effendi par Abdoul-Rezak , qui lorsqu'il signa le traité , avoit été déjà honoré du titre de Nidschangi.

Les armemens que la Porte n'a pas discontinués jusqu'à-présent , & dont l'activité faisoit craindre pour les négociations aujourd'hui terminées heureusement , avoient un but important ; ils sont destinés à rétablir l'ordre dans la Morée où les Albanois continuent de commettre toutes sortes de ravages. Le Capitan-Bacha a ordre de se rendre dans cette péninsule ; il fera ce voyage par terre , tandis que son Kiaya avec 12 vaisseaux , prendra la même route par mer afin d'intercepter tous les secours que les Rebelles pourroient recevoir de ce côté ; Abdoulah - Pacha , Seraskier d'Ismaïl , marchera en Albanie avec toutes les troupes qu'il a sous ses ordres.

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG , le 16 Avril.*

LA Cour s'est rendue hier à Czarsko-Zelo ; l'Impératrice en est partie après avoir dîné dans cette capitale. La Grande-Duchesse dont la grossesse est heureusement avancée , & dont les couches ne sont pas éloignées , s'étoit mise en route dès le matin , parce que son état ne lui permet que de voyager lentement , & a dîné à Keriki , maison de plaisance de l'Impératrice , à 8 werstes de cette ville.

Plusieurs couriers arrivés successivement de Moscou , nous ont appris que la nuit du 24 au 25 du mois dernier, le feu a pris au quartier des Marchands , où presque toutes les boutiques & les marchandises qui y étoient rassemblées , ont été la proie des flammes malgré les secours qu'on y

a portés. On évalue la perte occasionnée par cet incendie , à 2 ou 3 millions de roubles , & plus de 50 personnes y ont perdu la vie ; ce n'est qu'avec peine qu'on a réussi à conserver la Bourse où les Négocians , tant nationaux qu'étrangers , ont leurs magasins. On dit que cet accident n'est point l'effet du hasard ; mais qu'un Commis employé dans une des boutiques incendiées, hors d'état de produire ses comptes, qu'on lui demandoit , a pris le parti désespéré de mettre le feu à la fienne pour se tirer d'embarras.

Le 11 de ce mois la rivière s'est trouvée dégagée des glaces qui la couvroient depuis 135 jours , & qui suspendoient la navigation qui vient de reprendre son cours.

S. M. I. vient de donner des ordres pour établir à Astracan un Mont-de-Piété , qui sera réuni à la banque de la même ville ; cet établissement a pour objet de favoriser les Arméniens établis dans ce Gouvernement , auxquels la fuite des Calmouks en 1771 , a fait essuyer de grandes pertes. La banque établie à Moscou pour le change des assignations de l'Empire , avancera 50,000 roubles , qui formeront le premier fond de ce nouvel établissement.

## S U È D E.

*De Стокгольм, le 20 Avril.*

ON compte recevoir incessamment ici la réponse définitive de la Cour d'Angleterre , concernant la conduite que ses vaisseaux de guerre & ses armateurs observeront à l'égard de nos navires. En attendant , nous avons 4 vaisseaux de guerre & 6 frégates , qui doivent mettre à la voile au commencement du mois prochain. Le reste de l'escadre qui est également prêt , suspendra son départ jusqu'à nouvel ordre. Le

Duc de Sudermanie n'en prendra pas le commandement, que le Roi vient de donner au Contre-Amiral Jean-Guillaume Gerdten. S.A.R. s'y embarquera comme simple particulier, pour faire le voyage de Carlscron à Gothenbourg.

Le mécontentement des payfans qui s'étoient flattés d'obtenir à la Diète la liberté de brasser de l'eau-de-vie pour l'usage particulier de leurs familles, paroît exiger l'attention du Gouvernement ; dans différens endroits, ils ont mal reçu leurs députés ; quelques-uns de ceux-ci craignant un traitement pareil de la part de leurs compatriotes, restent dans cette capitale. Il y a eu une émeute en Dalécarlie, où les payfans ont usé de violence pour s'emparer des ustenciles servant à la distillation que le Gouvernement avoit fait saisir. Cette fermentation a passé des campagnes dans les villes, où des brochures anonymes continuent à l'augmenter. L'Auteur d'un de ces écrits, nommé Haldin, a été arrêté, & on lui fait son procès ; non-seulement il ne désavoue point son ouvrage ; mais il déclare qu'il n'a fait qu'y consigner le vœu de la nation ; il dit qu'il n'a fait en publiant ses idées, qu'user du droit que lui donnoit la liberté de la presse, liberté qui ne feroit qu'illusoire & nulle, si le citoyen qui aime son pays n'en pouvoit profiter pour indiquer au Gouvernement les méprises qui peuvent échapper à sa sagesse, lui montrer des maux qu'il ne guérit point, parce qu'ils lui sont souvent inconnus. Il paroît que la généralité des sujets de ce Royaume est de l'avis de M. Haldin ; il a reçu bien des encouragemens de la part de ses compatriotes, & des présens de sommes considérables d'argent. On est fort curieux de voir quelle sera l'issue de cette affaire. On ne croit pas qu'elle ait des suites fâcheuses pour l'Ecrivain ; on connoit la bienfaisance du Roi, sa tolérance

politique & religieuse, & on rappelle à cette occasion cette anecdote.

» Un jeune homme avec des talens distingués pour la Poésie, s'avisa d'en faire un usage funeste, en écrivant quelques satyres dans lesquelles le Souverain lui-même n'étoit pas épargné. Le Prince qui la lut, fit appeller l'Auteur. Vous avez des talens, lui dit-il, mais vous manquez des secours nécessaires pour les perfectionner, & en faire un meilleur emploi; vous manquez peut-être aussi de pain. Je vous fais mon Bibliothécaire. Cet emploi fournira à vos besoins physiques & moraux. Le jeune Poète pénétré de reconnoissance, n'écrivit plus que pour la célébrer. Ces nouveaux ouvrages lui méritèrent une nouvelle grace du Roi, qui le fit son Lecteur.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 30 Avril.*

LE Baron de Lehrbach vient de partir pour Ratisbonne, où il va remplir les fonctions de co-Commissaire Impérial de l'Empereur. Les talens qu'il a montrés dans plusieurs négociations, dont il s'est acquitté à la satisfaction de l'Empereur, l'ont fait nommer à cet emploi. S. M. I. lui a fait présent d'un attelage de huit chevaux choisis dans les écuries de la Cour, & avec lesquels il doit faire son entrée publique à Ratisbonne.

Comme la santé du Général d'Elrichshausen est fort dérangée, l'Empereur lui a permis d'aller prendre les eaux de Spa; il a bien voulu lui accorder en même-tems une somme de 10,000 florins, à prendre sur la Caisse Militaire, pour les frais de son voyage.

Il est arrivé ici, par le Danube, plusieurs millions d'espèces qui ont été envoyés des Pays-Bas, & qui ont été remis sur-le-champ au trésor Royal.

On mande de Presbourg que le 6 de ce mois à 2 heures après-midi , on ressentit , pour la seconde fois , à Homonna , un tremblement de terre qui dura 6 à 7 secondes. Les crevasses faites aux murailles par le premier , ont été considérablement aggrandies par celui-ci , qui y en a fait de nouvelles. L'air ce jour-là étoit fort épais , sur-tout du côté des montagnes , dont on ne pouvoit voir le sommet : comme il n'est pas devenu plus serein , les allarmes continuent , & on craint quelques nouvelles secousses.

*De HAMBOURG, le 5 Mai.*

LES nouvelles publiques depuis le commencement des négociations qui se font à Teschen , ont présenté jusqu'à présent la paix d'Allemagne comme très-incertaine ou du moins très-éloignée. Une lettre de Prague , du 19 du mois dernier , annonçoit au moins une grande fluctuation sur cet objet important. » On ne fait pas encore , y disoit-on , si la paix se fera ou si la guerre continuera. Hier nous avons reçu un ordre du Commandant-Général de l'armée , conçu en ces termes : *Comme les circonstances actuelles sont encore trop obscures pour pouvoir rien déterminer de certain , l'Empereur a ordonné que toutes les troupes fassent les dispositions nécessaires pour r'ouvrir la campagne le 28 de ce mois, sans aucun délai.* Cet ordre a été réitéré aujourd'hui ; les préparatifs pour la guerre sont plus grands que jamais , & on craint que si la paix a lieu présentement , elle ne soit pas de durée ; car tout l'attirail pour l'armée qui nous est venu de Vienne & d'ailleurs , reste ici pour être toujours prêt au besoin «.

Les nouvelles du jour sont plus favorables. Elles annoncent toutes la paix prochaine : l'ar-

mistice qui devoit finir le 28 du mois dernier , a été prolongé jusqu'à la conclusion effective de la paix. Le papiers de Vienne disent que ç'a été à la sollicitation des Prussiens ; ceux de Breslau assurent que les Cours médiatrices ont seules proposé cette prolongation. Quoiqu'il en soit , elle existe ; & on a lieu d'espérer que les armes ne seront pas reprises.

» Les Plénipotentiaires respectifs assemblés à Teschen , écrit-on de Breslau , ont achevé de régler tous les principaux articles de la pacification. La publication ne tient plus qu'à quelques points accessoiress ou a des formalités telles que la garantie , la ratification , l'échange des traités. Il est certain que le premier obstacle qui a retardé la négociation a consisté dans la difficulté de mettre la Saxe & la Bavière d'accord sur la somme à payer par la dernière à l'autre. Lorsque ce point a été réglé , il s'est élevé un nouveau sujet de discussion. Le Roi de Prusse a demandé que la Maison d'Autriche fut garante du traité entre les deux Electeurs ; cependant , au moyen de quelques tempéramens , les Ministres médiateurs sont parvenus à applanir cet obstacle ; il s'en est élevé ensuite un troisième. Le Duc de Deux-Ponts est intervenu , & a demandé une pension pour soutenir avec plus de dignité son titre d'héritier présomptif tant de la Bavière que des autres Etats de la Maison Palatine. Cette prétention n'a , dit-on , pas été appuyée , & on croit que ce Prince , s'en étant désisté , la paix n'éprouvera plus de retard. Il s'agit à présent de convenir des termes du payement de la somme de quatre millions d'écus ou 6 millions de florins que l'Electeur Palatin doit payer à l'Electeur de Saxe : on prétend que ce payement se fera en 12 ans. Peut-être les termes seront-ils moins longs , si , comme on le prétend , le revenu des pays que la Cour de

Vienne doit restituer à la Cour Palatine , suffisent pour faire cette somme en 3 ans de tems «.

Selon d'autres lettres le traité est signé, & on s'occupe actuellement à le rédiger. Quelques-uns prétendent qu'il l'auroit été plutôt, s'il ne s'étoit élevé quelques débats au sujet des termes de la garantie demandée aux deux Puissances médiatrices pour en assurer la pleine & entière exécution dans tous les tems. En terminant une guerre, on voit trop souvent dans les traités, des omissions qui peuvent servir de prétexte aux Puissances contractantes de la renouveler lorsqu'elles pourront le faire avec avantage ; & on desire ne laisser aucun de ces prétextes dans le traité qu'on vient de conclure, ou qu'on va conclure incessamment. S'il faut en croire des avis de Vienne, l'Ambassadeur de France y est attendu de retour de Teschen dans 10 à 12 jours.

» Les Généraux Prussiens, à Braunau & à Landshut, écrit-on de Silésie, ont fait circuler par ordre du Roi des billets, pour avertir les habitans de Bohême qui manquent du bled nécessaire pour ensemençer leurs terres, qu'ils peuvent en venir prendre dans les magasins du Roi, en promettant simplement de le rendre lorsqu'ils seront en état. Cet acte d'humanité a répandu la joie parmi ces malheureux habitans, dont un grand nombre périssoit de misère & de maladie ; & qui ont vu avec une surprise égale à leur reconnaissance, ceux qui n'aguère étoient leurs ennemis, s'empressez de leur procurer les secours & la subsistance dont ils ont besoin «.

## I T A L I E.

*De Rome, le 25 Avril.*

LE Pape est actuellement rétabli de la maladie qui a fait craindre pour ses jours ; aux.

prières que le Peuple avoit faites pour sa guérison , ont succédé celles qu'il fait actuellement pour remercier le Ciel d'avoir conservé les jours du Souverain Pontife.

Ce n'est pas en Allemagne seulement que les prétendans à la succession de Bavière se sont multipliés. Nous apprenons qu'à Bologne les Maisons Pallavicini & Cambiaso forment une prétention d'un million de florins sur cette succession ; elles viennent de la faire présenter de concert par le Mandataire , à la Cour de Munich.

Les lettres de Naples portent que le Roi , par un Edit envoyé à toutes les Garnisons & aux Juges de ce Royaume , a ordonné de prendre une note exacte de tous les bois qu'il y a dans chaque Province. Ces notes détaillées doivent contenir la quantité des arbres , distinguer leur qualité , leur espèce , leur gros-  
seur , & désigner les noms de leurs propriétaires. L'objet de cet Edit est de faciliter les approvisionnemens de bois nécessaires pour le service de la Marine.

» Le vaisseau de guerre le *S. Jean-Baptiste* , écrit-on de Lisbonne , est prêt à sortir du Tage au premier bon vent. On a doublé son équipage , & on y a embarqué deux Compagnies d'infanterie & deux d'Artillerie ; ce navire sera suivi incessamment d'un autre vaisseau de 64 canons & de trois bâtimens de transport , avec 6 Compagnies d'Infanterie & d'Artillerie. Ces forces sont destinées pour l'Isle du Prince , voisine de celle de Fernando-del-Po , pour effectuer la remise de ces établissemens à l'Espagne , conformément au dernier Traité de paix avec la Cour de Madrid , à laquelle les habitans ont fait difficulté de se soumettre.

En vertu d'un décret de la Reine , ajoute la même lettre , le Tribunal de la Relation a

jugé le procès criminel intenté à Don Manuel Saldanha de Albuquerque , Comte d'Ega , après un examen rigoureux de tous les chefs d'accusation , fait par un Comité des principaux Membres de ce Tribunal , avec le Délégué Fiscal du département des Finances d'outre-mer , il a été déclaré innocent ; la Sentence rendue est très-honorable pour l'accusé , puisqu'elle porte que dans son administration il a manifesté la plus grande fidélité & le plus grand zèle pour le service du Roi , & qu'il a montré la justice & l'intégrité les plus louables dans toutes les parties de ses fonctions de Gouverneur des Indes «.

*De LIVOURNE , le 30 Avril.*

ON a conduit dans les prisons de Florence le nommé Antoine Capreta de Venise ; il a été amené d'Allemagne par des soldats de police de Vienne ; c'est un de ces falsificateurs de lettres-de-change que l'on a arrêtés en Hongrie : on croit que c'est le même qui, sous le nom de Pierre Regis , en tira une , il y a quelque tems , sur M. Jacob de Prado , à Amsterdam.

» Les Etats de Maroc , écrit-on de Gibraltar offrent , sous le règne actuel , un tableau frappant des effets du despotisme & de l'avilissement des sujets : ce ne sont que des révoltes & des supplices qui se succèdent. On apprend de Tétuan que le 20 du mois dernier , les Maures de la garnison de Tanger se soulevèrent & se rendirent maîtres des portes & de la place ; ils coupèrent la tête & les pieds à l'Officier qui en avoit la garde , parce qu'il refusa de les leur remettre. Après avoir forcé les troupes blanches à se joindre à eux , ils publièrent une proclamation pour abolir tous

les impôts ; ils ouvrirent les prisons , relâchèrent les malfaiteurs , & commirent beaucoup d'autres désordres. Les Alcaïdes Ben-Abdimelek & Shek , nommés par le Prince Maure , pour veiller à la tranquillité publique à Tanger , & pour maintenir la discipline parmi ces troupes , se rendirent aux portes dont elles s'étoient emparées ; les rebelles firent feu sur eux , & les contraignirent de se sauver à toute bride jusqu'à Arzilla. Restés maîtres de la place , ils pillèrent les maisons des deux Alcaïdes ; ils trouvèrent dans celle du premier trois mille piastras en argent , différens meubles & autres effets de prix. Le soir , les suites de leurs crimes commencèrent à les épouvanter ; rentrés en eux-mêmes , & craignant les supplices qu'ils avoient mérités , ils implorèrent l'intercession du Cadi de la Ville pour obtenir leur pardon. Ce Magistrat refusa de se mêler de solliciter pour eux jusqu'à ce qu'ils lui eussent remis eux-mêmes 150 des principaux chefs de la révolte , qui seront sans doute punis rigoureusement. La révolte qui a eu lieu à Mequinez , est apaisée ; le Prince de Guiazguid est toujours en prison , où l'ordre de ne lui donner aucun aliment n'est pas observé. Son frère le Prince Abderame est aussi dans les fers ; il a trempé dans la conspiration faite par le premier contre leur père , qui a déjà fait mourir un grand nombre de ceux qui avoient favorisé ses fils «.

Selon d'autres lettres , le Roi de Maroc a jugé à propos de nommer un Consul , qui sera chargé des affaires de toutes les Nations Européennes qui font le commerce dans ses États & qui n'ont point de Consuls. Il a revêtu de cette Commission M. Etienne d'Audibert , Négociant François , & lui a permis d'arborer en cette qualité la bannière de paix sur sa maison.

## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES, le 10 Mai.*

L'AMIRAL Gambier , parti de New-Yorck le cinq du mois dernier , à bord de l'*Ar-dent* , suivi de deux frégates , & arrivé le 25 en 20 jours de traversée , n'a point apporté de nouvelles de l'Amérique Septentrionale. Un Aide-de-Camp du Général Clinton , qui est revenu avec lui , a remis des dépêches à la Cour , & l'on espéroit qu'elles fourniroient la matière d'une gazette extraordinaire ; mais depuis quinze jours cette espérance est évanouie. Tout ce que l'on a daigné nous apprendre , c'est que les corsaires armés à New-Yorck sont au nombre de 121 , qui employent 1976 canons & 9680 hommes. Les prises qu'ils ont faites depuis le commencement des représailles ne vont pas à moins de 165 ; mais ces listes , quand elles ne seroient pas exagérées , prouveroient seulement que les particuliers font avec succès la petite guerre ; elles ne prouvent pas que la Nation la fasse aussi heureusement. » Ce que l'on voit en Europe , dit un de nos papiers , nous peut donner une idée juste des opérations en Amérique ; & les prises si vantées que font nos corsaires ne rendent pas notre situation moins malheureuse & moins désespérante. Le Gouvernement ne participe pas aux richesses que nos armateurs amènent journellement dans nos Ports ; s'il y prend quelque part , c'est par des emprunts. Le nombre de ces armateurs , qui monte à plus de 340 navires , employe au-delà de 11000 matelots ; le numéraire immense qui se trouve par-là entre les mains des particuliers , les met en état de faire la loi au Gouvernement qui est obéré , & l'Etat se ruine à me-

fure que les particuliers s'enrichissent tant par les prises qu'ils font sur l'ennemi, que par les marchés qu'ils forcent l'administration à faire avec eux. En observant avec attention cette différence entre la situation de l'Etat & celle des Sujets, on y trouvera la raison de la grande cupidité & du peu d'union qui règnent entre les membres gouvernans & gouvernés des trois Royaumes «.

Le silence de la Cour sur les dépêches du Général Clinton ne paroît pas d'un bon augure ; il prouve au moins que le 4 Avril dernier on n'avoit aucune nouvelle à New-Yorck de ce qui se passe dans la Géorgie. Depuis l'avantage remporté le 3 Mars dernier, il s'est écoulé deux mois sans qu'on sache si l'on a pu en profiter. Quelques avis particuliers rabaisissent beaucoup cet avantage, qui se réduit à la défaite d'un corps ramassé à la hâte, sous les ordres de chefs peu expérimentés, & non point sous ceux du Général Lincoln, qui a auprès de lui les principales forces Américaines, qui n'ont point encore été entamées. Le climat brûlant de la Géorgie, l'air mal-sain qu'on y respire, parce qu'elle est couverte de bois & de marais, ont causé, selon ces avis, des maladies contagieuses qui font de grands ravages parmi les troupes ; & l'on craint toujours que s'il n'est pas secouru à temps, il n'éprouve un sort semblable à celui de M. Burgoyne.

On n'est pas moins inquiet sur le compte de nos troupes & de notre flotte à Sainte-Lucie ; le bâtiment l'*Elisabeth*, arrivé de Saint-Christophe à Bristol en 50 jours de traversée, a rapporté que le Comte d'Estaing est toujours à la Martinique avec son Escadre, où il a été joint par les six vaisseaux de guerre, conduits par M. de Grasse, ce qui porte ses forces à 18 vaisseaux de ligne ; il a eu encore l'a-

vantage de voir arriver un convoi de 80 vaisseaux marchands ou de transport, qui ont échappé à l'Amiral Byron, & qui ont porté à la Martinique toutes sortes d'approvisionnement, dont elle ne manquoit cependant pas, puisqu'elle a la facilité de tirer de Saint-Eustache tout ce dont elle a besoin; la flotte Angloise, quoique supérieure, n'a pu réussir à couper la communication qui existe entre ces deux Îles.

Notre situation n'est pas plus favorable aux Antilles que sur le Continent; nous ignorons quand elle pourra devenir meilleure. Il étoit d'une nécessité indispensable de renforcer le Général Clinton à New-Yorck, pour le mettre en état de s'y soutenir, & de faire passer des secours au Général Prevost dans la Géorgie; l'Amiral Arbuthnot, chargé de lui mener des troupes, de remplacer l'Amiral Gambey sur ces mers, étoit parti le 1 de ce mois; un événement imprévu l'a arrêté en commençant son voyage, qu'il étoit si important de hâter. L'Amirauté en a reçu, le 4 de ce mois, une lettre en date du 2, portant qu'ayant hélé le matin, un peu à l'ouest de l'Île de Wight, un bâtiment de Jersey, il avoit appris qu'une flotte Françoisise de 5 vaisseaux de ligne & de 50 bâtimens de transport, s'étant montrée inopinément à la hauteur de cette Île le 29 Avril, y avoit débarqué un corps de 2000 hommes; que sur cet avis il s'étoit d'abord déterminé, sans attendre de nouveaux ordres, à se porter sans délai au secours de l'Île attaquée. Nous savons aujourd'hui que cette expédition des François n'a été que projetée, que les vents contraires se sont opposés à son exécution, & que le 1 de ce mois les troupes qui s'en étoient chargées étoient rentrées à Saint-Malo. Il n'y a pas d'apparence

qu'elles la tentent de nouveau , à présent surtout que nous sommes prévenus , & que nous allons nous hâter de mettre cette Isle en état de défense ; mais le projet a toujours produit un grand effet ; il a retardé le voyage de l'Amiral Arbuthnot ; les forces qu'il conduit en Amérique , où l'on en a un besoin si pressant , n'arriveront pas avant le mois d'Août ; il sera trop tard alors de faire quelque chose ; c'est encore une campagne de manquée : si nous ne subissons que ce malheur , & cela sans aucun fruit , puisqu'il n'aura pas même sauvé Jersey , qui étoit déjà sauvée sans son secours.

La répartition des troupes qui doivent agir cette année en Amérique , & qui vraisemblablement y feront peu de choses , est la suivante. 5000 hommes dans les Indes Occidentales , 12,000 dans la Géorgie & les Carolines , 3000 dans le Canada , 1000 dans le New-Foundland & la Nouvelle-Ecosse , 7500 de troupes régulières , & 6000 de troupes provinciales dans la Nouvelle-Yorck ; total 34,500 hommes.

La flotte assemblée à Spithead consiste à présent en 3 vaisseaux de 100 canons , 4 de 90 , 1 de 80 , 13 de 74 , 2 de 64 , en tout 23 non compris les frégates. On ne parle point encore de l'Amiral qui doit en prendre le commandement ; l'Amiral Hardy , dont on s'est empressé d'annoncer la mort , & qui en effet a été très-mal , vit encore ; on espère même qu'il se rétablira ; mais on ignore s'il fera en état de s'embarquer ; on croit que l'Amiral Keppel ne refusera pas de prendre de nouveau ce commandement ; il a reçu une lettre de l'Amirauté qui lui demande si l'état de sa santé lui permet de continuer à servir sur mer : il n'y a point encore répondu ; mais comme il a déclaré en plein Parlement qu'il étoit bien éloigné de vouloir rester dans l'inaction , pendant

que sa patrie auroit besoin de ses services, on présume qu'il ne les refusera pas dans cette occasion. » La Nation, dit un de nos papiers, n'a pas partagé l'ingratitude de l'administration, elle lui en a donné des preuves ; elle mérite qu'il ne lui fasse pas subir la peine d'un crime qui lui est étranger, & pour lequel elle a suffisamment témoigné son horreur «.

Le procès du Vice-Amiral sir Hugh Palliser est fini ; il a eu l'effet qu'on en avoit prévu d'abord, lorsqu'au nombre de ses juges on avoit vu nommer son propre neveu & 4 témoins entendus dans le procès de l'Amiral Keppel, & qui avoient déposé contre lui. Le procès du Vice-Amiral avoit été bien jugé, lorsqu'on l'avoit regardé comme un procès pour rire. Les témoins entendus à sa charge, attestoient tous qu'il avoit désobéi aux signaux ; ceux qui l'ont été à sa décharge, ont déposé qu'il étoit hors d'état d'obéir : le résultat de ces dernières dépositions donnoit lieu à deux questions, 1°. Pourquoi le Vice-Amiral n'a-t'il pas détaché un bateau pour informer l'Amiral de sa situation ? 2°. Pourquoi n'a-t'il pas transporté son pavillon à bord d'un autre vaisseau en état de manœuvrer ? Il a répondu à ces questions dans un supplément de défense, tendant à prouver qu'il n'est point de loi de transporter son pavillon d'un bord à l'autre, & qu'il a eu raison de ne le pas faire, puisque le combat étoit fini ; qu'il voyoit qu'on ne le renouvellerait pas le même soir, puisqu'il étoit trop tard, & que les dommages de son vaisseau seroient réparés le lendemain. Quant à ce qu'il n'avoit pas instruit l'Amiral de sa situation, il a dit qu'il ne l'avoit pu n'ayant point de frégates. Le Conseil s'étant assemblé, le 5 Mai, a prononcé, après de longs débats, le Jugement suivant : » Les minutes du Conseil de guerre, tenu au sujet de l'Amiral

Keppel , ayant été communiquées à la Cour , & ayant remarqué dans icelles plusieurs faits relatifs à la conduite qu'a tenue le Vice-Amiral sir Hugh Palliser , les 27 & 28 Juillet dernier , lesquels faits demandoient un strict examen ; la Cour ayant de plus entendu des témoins , sérieusement & mûrement considéré le tout , est d'avis , que la conduite que le Vice-Amiral de l'escadre bleue a tenue , les deux jours ci-dessus mentionnés , a été *en beaucoup de cas* extrêmement méritoire & exemplaire ; en même-tems nous croyons le Vice-Amiral repréhensible en ce qu'il n'a pas informé l'Amiral commandant en chef , de l'état de détresse où il se trouvoit ; ce qu'il pouvoit faire , soit par l'entremise du *Fox* , soit par d'autres moyens qu'il avoit en son pouvoir. En conséquence , ne pensant pas qu'il ait mérité d'être censuré à d'autres égards , la Cour *l'acquitte* , & il est par la présente *acquitté* en conséquence «. Ce Jugement n'acquitte assurément pas honorablement l'accusé , qui n'a pu recevoir les honneurs que lui préparoient ses partisans , pour faire le pendant de ceux que les amis de l'Amiral Keppel lui rendirent en pareille circonstance.

On n'a pas manqué de rappeler à l'occasion de ce Jugement , un mot de l'Amiral Keppel , qui , dans la séance des Communes , du 19 du mois dernier , répondit aux réflexions un peu amères que M. Fox se permit sur les Membres du Conseil de guerre assemblé pour juger sir Hugh Palliser ; » L'équité & la discrétion » ne nous permettent pas de les juger avant » qu'ils n'aient prononcé leur Jugement eux-mêmes dans celui qu'on attend d'eux , & qui » ne peut tarder «.

Cette séance orageuse , ainsi que celles qui la suivirent , avoit pour objet de solliciter la retraite du Comte de Sandwich , qui ne fut

pas attaqué moins vivement dans la Chambre haute par le Comte de Bristol ; mais avec aussi peu de succès. Parmi les Pairs qui votèrent contre ce ministre , on compte les Ducs de Gloucester & de Cumberland , freres du Roi ; ils étoient en tout au nombre de 39. Lorsque leur proposition fut rejetée , 25 protestèrent contre la décision de la pluralité. Le 25 , Mylord Bristol y ajouta les articles suivans : » Ayant fait la motion à laquelle se rapporte la protestation ci-dessus , je crois de mon devoir d'instruire la postérité des motifs particuliers qui m'ont porté à la faire.

1°. Parce qu'il a été accordé depuis l'année 1771 une somme de 6 millions 917 mille liv. st. 5 ch. & un quart denier pour le département naval plus qu'il n'a été accordé dans un nombre égal d'années depuis 1751 jusqu'en 1759 pour l'usage de la marine , quoique dans ce période de tems nous ayons eu 4 années de guerre avec la France.

2°. Parce qu'il est constaté que la marine Angloise est au-dessous de l'état où elle se trouvoit en 1771 , lorsque le premier Commissaire actuel fut placé à la tête de l'Amirauté , nonobstant les sommes immenses accordées depuis ce tems pour le maintien & l'accroissement de ce département.

3°. Parce qu'il paroît qu'après avoir reçu des informations réitérées , comme l'on convient de les avoir reçues depuis le 3 Janvier jusqu'au 17 Avril , touchant l'équipement & les progrès de l'escadre de Toulon , jusqu'à ce qu'elle fit voile le 13 Avril 1778 ; c'étoit exposer la flotte , ainsi que l'armée d'Angleterre , employées alors en Amérique , à des forces Françaises grandement supérieures , que de n'avoir pas envoyé une escadre dans la Méditerranée , pour veiller aux mouvemens de cette escadre Française , & pour tâcher de lui intercepter le passage du Détroit , ainsi que de n'avoir pas envoyé de renfort au Vice-Amiral Howe , ou même

de n'avoir pas dépêché le Vice-Amiral Byron avant le 9 Juin 1778.

4°. Parce qu'il paroît que l'envoi de l'Amiral Keppel à la hauteur de Brest le 13 Juin avec 20 vaisseaux de ligne, tandis que les Seigneurs de l'Amirauté savoient, ou du moins devoient savoir, que la flotte qui se trouvoit à Brest & s'appretoit pour mettre en mer, consistoit en 32 vaisseaux de ligne, outre un grand nombre de grosses frégates, auroit pu produire les suites les plus fatales aux seules forces maritimes de quelque considération, que ce Royaume avoit alors prêtes pour sa protection, ainsi qu'au commerce & même aux ports de ce pays; & que, si l'Amiral Keppel eût resté avec les 20 vaisseaux de ligne à la hauteur de Brest, il eût dû avec ces 20 vaisseaux combattre la flotte Française de 30 vaisseaux de ligne, qui fit voile le 8 Juillet, attendu que l'Amiral Keppel ne put pas se procurer du renfort, pas même de quatre vaisseaux, pour le joindre avant le 9 Juillet, quoiqu'il fût alors à Sainte-Hélène pour l'attendre.

5°. Parce qu'il paroît que nous avons perdu cette possession précieuse, l'île de la Dominique, manque d'y avoir envoyé un renfort à tems & des instructions convenables à l'Amiral Barrington.

6°. Parce que, faute d'avoir envoyé la plus petite force navale à la côte d'Afrique, nous avons aussi perdu l'établissement précieux du Sénégal, qui pourroit avoir fourni avec le tems, par une attention convenable, de nouveaux débouchés pour nos manufactures déperissantes.

7°. Parce qu'il paroît que la conduite de l'Amirauté, en ordonnant avec tant de précipitation, & sans aucune délibération convenable, la tenue d'un conseil de guerre, pour juger un Commandant en chef d'un haut rang & d'un tel caractère, comme celui que l'Amiral Keppel possède dans la

marine de Sa Majesté, rendoit à frustrer la salutaire intention de ce pouvoir de discrétion , que la Constitution a placé dans les mains des Seigneurs Commissaires , établis pour exercer la charge de Grand-Amiral de la Grande-Bretagne ; pouvoir au moyen duquel toutes accusations malicieuses & mal-fondées, présentées par qui que ce soit , peuvent être évitées , ainsi que l'union & la bonne discipline dans le service préservées de toute interruption.

Tous nos Papiers publics se sont empressés d'annoncer qu'il étoit arrivé quatre vaisseaux de guerre Russes aux dunes , & ils n'ont pas manqué d'ajouter qu'ils faisoient partie des secours que l'Impératrice devoit nous envoyer , que bientôt on verroit arriver huit autres vaisseaux. On adopta avidement cette assurance , sans songer à ce qui se passe à Constantinople entre la Cour de Versailles & de Pétersbourg , & à la bonne harmonie avec laquelle elles travaillent actuellement à la paix d'Allemagne , lorsque la lettre suivante de Boulogne a détruit ce beau rêve. » Il est arrivé , le 20 Avril , une flottille Russe venant de Livourne , composée de six frégates ; les deux plus légères sont venues mouiller près de Calais , à la rade , pendant que les quatre autres sont allés mouiller à la rade de Deal en Angleterre. Cette flottille est venue , suivant les ordres de l'Impératrice de Russie , pour prendre la Duchesse de Kingston qui doit se rendre à Pétersbourg pour y passer l'été. Les vents orageux qu'il a fait ont retardé le départ de la Duchesse , qui s'est embarquée , le 3 Mai , sur le vaisseau de l'Amiral , qui est venu avec ses quatre vaisseaux à sa rencontre à la rade de Calais.

Nos Papiers ne cessent de varier sur les dispositions de l'Espagne ; après avoir assuré qu'elle étoit décidée à garder la neutralité , ils

disent aujourd'hui qu'elle s'occupe fortement à faire notre paix avec la France. Voici les conditions principales que l'on propose : l'Angleterre reconnoitra l'indépendance des Etats-Unis ; la France renoncera à son alliance avec ces derniers ; mais les Américains feront libres de faire des traités de commerce avec elle, comme avec toutes les autres Puissances de l'Europe. Il n'est pas sûr encore que ces propositions soient adoptées ; il ne l'est pas même qu'elles aient été faites : on sent le besoin de la paix, & cette nécessité fait rêver tous les moyens de la procurer.

Pendant que nous avons la guerre au-dehors, nous n'éprouvons pas beaucoup de tranquillité dans l'intérieur. L'Irlande que nous nous obstinons à mécontenter, nous donne de justes inquiétudes. La Bourgeoisie de Dublin, dans une assemblée tenue il y a peu de tems, a arrêté de cesser, à compter du premier de ce mois, toute importation de manufactures ou de marchandises de laine fabriquées à Manchester ou dans toute autre ville d'Angleterre. Cet acte rappelle celui de la non-importation en Amérique, qui a précédé la guerre que nous faisons sur le continent, & il est à craindre qu'il n'en entraîne une nouvelle en Europe.

On n'est pas plus tranquille en Ecosse, où les troubles renaissent sans cesse : » Un parti de 45 montagnards, écrit-on d'Edimbourg, destinés à recruter le 42<sup>e</sup> & le 71<sup>e</sup> régimens, étant en marche pour se rendre à Leith, où il devoit s'embarquer pour l'Amérique, il se répandit un bruit que ces recrues ne serviroient pas dans le corps de montagnards pour lequel ils étoient enrôlés ; d'après ce rapport, ces gens refusèrent de s'embarquer ; le Gouverneur du château d'Edimbourg en étant informé, envoya à Leith un parti de 200 hommes commandés par un Major, 3 Capitaines & 6 Officiers subalternes «.

» Le parti étant arrivé , trouva les 45 mutins adossés contre un mur en face du quai , ayant la bayonnette au bout du fusil ; le Major n'imaginant pas qu'un si petit nombre d'hommes pût effectivement opposer de la résistance , forma un cordon pour les envelopper , afin qu'il n'en échappât aucun ; ensuite il s'approcha d'eux , leur notifia les ordres dont il étoit chargé , & leur représenta combien il seroit insensé de faire de la résistance : pendant ce tems-là , un sergent ayant remarqué qu'un des mutins cherchoit à s'échapper , le saisit au collet , & en reçut deux coups de bayonnette ; un autre sergent fut blessé d'un coup de fusil ; alors l'action devint générale ; on fit feu de part & d'autre ; le Capitaine Mansfield fut tué à la première charge , 2 soldats furent tués à la seconde , & plusieurs furent blessés , quelques-uns même moriellement. On croit que du côté des mutins 15 ont été tués & environ 20 blessés ; on s'assura du reste & même des blessés , qui sont actuellement dans les prisons du château.

## ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

*De Philadelphie , le 5 Mars.* Nous n'avons point de nouvelles récentes de la Géorgie , où nos ennemis ont fait d'abord des progrès , & dont nous espérons que les avantages ne se soutiendront pas. Les seuls détails que nous avons reçus ne vont pas plus loin qu'au 4 du mois dernier , date de la lettre suivante du Brigadier-Général Moultrie au Général Lincoln ; il étoit à Beaufort , à 60 milles de Charles-Town , dans la Caroline Méridionale.

» Je vous écrivis il y a quelques jours du camp du Général Bull ; pendant que j'y étois la milice me pria de passer la rivière avec elle ; le lendemain matin ayant laissé un corps de troupes suffisant pour la garde de notre camp , nous passâmes l'eau , & le

soir nous étions environ 230 hommes de l'autre côté ; nous nous mîmes immédiatement en marche & nous continuâmes jusqu'à un mille de Beaufort ; là je fis prendre aux troupes quelques heures de repos , ensuite nous prîmes le chemin de la ville , où nous entrâmes le lendemain au lever du soleil. Ayant ordonné aux troupes de se rendre à leurs quartiers , & ayant pris moi-même un peu de repos , je montai à cheval avec le Général Bull & deux ou trois autres Officiers pour aller voir le fort ; à peine y étions-nous arrivés qu'un exprès nous informa que l'ennemi marchoit à Beaufort , dont il n'étoit pas éloigné de plus de 5 milles ; je priai le Général Bull de galoper vers la ville & d'en retirer les troupes ; je le suivis & les trouvai sous les armes ; un second avis m'apprit que l'ennemi s'avançoit très-vîte ; je fis sortir les troupes pour aller au-devant de lui : après avoir marché deux milles j'appris par un troisième exprès qu'il étoit à quatre milles ; j'avançai lentement , cherchant des yeux quelque terrain convenable où nous puissions nous former ; en ayant découvert un très-avantageux , j'y attendis l'ennemi pendant une heure , au bout de laquelle je fus informé qu'après avoir fait une courte halte , il avoit changé sa marche & se portoit vers notre bac ; je le suivis , & j'avois fait environ 3 milles lorsque j'appris qu'il revenoit du bac , marchoit vers nous , & n'étoit qu'à la distance d'un mille : ayant envoyé M. Kinlock mon Aide-de-Camp , pour reconnoître & me rendre un compte circonstancié , il revint & m'annonça que l'ennemi étoit près de nous : je fis doubler le pas pour gagner un marais voisin , mais voyant que l'ennemi avoit déjà pris possession du terrain que je m'étois proposé d'occuper , je fis halte à environ 200 verges & je formai les troupes sur deux lignes bordant les deux côtés du chemin , ayant 2 pièces de campagne au centre & une autre de moindre calibre sur la droite dans le bois. L'ennemi s'étant approché de plus près , j'ordonnai au Capitaine Heyward de commencer

avec deux pièces de campagne ; je portai mes deux ailes plus près du marais , & alors le feu devint à peu-près général. Cette action a été le revers de la manière dont les Anglois & les Américains combattent pour l'ordinaire : les premiers se sont enfoncés dans les buissons & nous sommes restés en plaine découverte ; quelque tems après , n'appercevant que nos gens étoient trop exposés au feu de l'ennemi , je leur ordonnai de se retrancher derrière des arbres. Il y avoit environ 3 quarts d'heure que le combat duroit lorsque j'entendis un cri général de , *plus de cartouches* , & je sus des Capitaines Heyward & Rutlege que la munition destinée au service des pièces de campagne étoit presque entièrement consommée après avoir tiré chacune 40 coups ; j'ordonnai que l'on retirât très-lentement les deux pièces de campagne , & que les deux ailes marchassent d'un pas également lent pour couvrir les flancs de l'artillerie ; ce qui fut exécuté en assez bon ordre pour des troupes indisciplinées ; avant que nous nous missions en mouvement , l'ennemi avoit battu la retraite , mais nous n'avions guère de munitions de reste , ou même nous n'en avions plus ; nous ne pûmes donc poursuivre ; l'ennemi se retira si précipitamment qu'il laissa un Officier , un Sergent & trois soldats blessés dans une maison voisine du lieu de l'action , & ses morts étendus sur le champ de bataille. Les ennemis s'étoient enfoncés pour combattre dans des buissons très-épais ; le Capitaine Barnwell avec un peu de cavalerie légère , nous a été d'une grande utilité , soit en nous donnant fréquemment avis des mouvemens de l'ennemi , soit en attaquant son arrière-garde dans sa retraite : il avoit fait prisonniers un Capitaine Brewer , qui est grièvement blessé , 2 sergens & 12 soldats ; mais un parti ennemi s'étant rallié en se retirant , a repris le Capitaine , 1 Sergent & 6 hommes. Il a emmené le reste avec une douzaine de fusils , & celui de Brewer : Barnwell n'avoit qu'environ 15 hommes. Je puis vous assurer que notre milice n'a rien

rien perdu du courage qu'on a toujours reconnu en elle ; pour en faire de bonnes troupes il ne lui manque que la discipline ; l'artillerie de Charles-Town s'est conduite avec bravoure , elle s'est attachée à son canon comme l'eussent fait des troupes vétérans , & l'a parfaitement bien servi , jusqu'au moment où les munitions étant presque consummées , je me suis vu dans la nécessité de lui ordonner de se retirer. Mes forces consistoient seulement en 9 compagnies de troupes continentales ; le Capitaine Treville , 2 Officiers & 6 hommes , une pièce de bronze de 2 livres de balle , & seulement 15 coups à tirer : pour leur rendre justice , je dois ajouter qu'ils se sont tous bien comportés. Il me paroît nécessaire de séjourner ici quelques jours de plus , afin de soigner convenablement les blessés , & de mettre quelques autres objets en bon ordre ; je serois bien-aise que vous m'en donnassiez la permission , & que vous me fîssiez savoir combien de temps je puis séjourner encore.... Un Officier précieux , un excellent citoyen vient de mourir à l'instant des blessures qu'il a reçues hier , c'est le sieur Benjamin Wilkins , Lieutenant de l'artillerie de la ville ; nous avons 3 ou 4 autres Officiers blessés ; Heyward l'est légèrement au bras , les Lieutenans Sawyer & Brown , l'un & l'autre de l'infanterie légère , le sont aussi ; nous avons eu 6 ou 7 soldats tués , environ 15 blessés ; je ne puis être bien exact dans le compte que je vous rends , parce que je n'ai pas encore reçu les états ; le corps ennemi consistoit en 2 compagnies du soixantième régiment , une du seizième , le tout hommes choisis , tirés de l'infanterie légère : immédiatement après l'action 5 de leurs déserteurs passèrent de notre côté , nous en avons appris les détails ci-dessus ; ils ajoutent que le second coup de canon que nous avons tiré a démonté un obusier auquel l'ennemi n'avoit mis le feu qu'une fois : d'après tout ce que vous pouvez recueillir dans ma lettre , il me semble que vous devez convenir que nous les avons battus.

25 Mai 1779.

P

*De Middelbrock, le 8 Mars.* Le Congrès a rendu une proclamation pour ordonner la célébration du jour de jeûne dans toute l'étendue des Etats-Unis, le 6 Mai prochain. Le renouvellement des Membres qui le composent, dont le terme est expiré, s'est fait de la manière établie par l'acte d'union. Il est composé de 4 pour le nouvel Hampshire, de 7 pour Massachussets-Bay, à la tête desquels sont MM. Jean Hancock & Samuel Adams; de 3 pour Rhode-Island, de 7 pour le Conecticut; de 6 pour la Nouvelle-Yorck, dont le premier est M. Jean Rai, Président actuel de l'assemblée; de 5 pour New-Jersey; de 6 pour la Pensylvanie; de 3 pour la Delaware, de 6 pour le Maryland, dont l'un est M. de Carmichael, ci-devant Secrétaire de la Commission à Paris; de 7 pour la Virginie, dont deux frères Lée; de 5 pour la Caroline Septentrionale, autant pour la Méridionale, dont le premier est l'ancien Président Henri Laurens; & de 7 pour la Géorgie.

Le Congrès vient de publier la lettre suivante du Général Putnam :

» Un détachement de l'armée ennemie qui est à King's-Bridge, composé des 17, 44 & 57me régimens, d'un régiment Hessois & deux de nouvelles levées, dans la soirée du 25 Février sortit de ses lignes & se porta vers Horseneck dans l'intention de surprendre les troupes qui s'y trouvoient, & de détruire les salines : nous avons envoyé vers Horseneck un Capitaine & 300 hommes tirés de nos postes avancés; ils découvrirent l'ennemi à New-Rochelle, & se retirèrent sans être apperçus, jusqu'à Rye-neck, où le jour naissant les découvrit à l'ennemi, qui les attaqua; ils se défendirent le mieux qu'ils purent & gagnèrent Sawpitts, où ils profitèrent d'une petite éminence pour y tenir ferme quelque tems; mais la supériorité de l'ennemi les

força de se retirer au-delà du port de Byrum qu'ils levèrent, & par ce moyen ils gagnèrent Horseneck sains & saufs ; comme je me trouvois en personne à ce poste pour observer la position des gardes avancées, j'eus le temps de former les troupes sur une hauteur à côté de Meeting-House, pour recevoir l'ennemi à mesure qu'il arriveroit ; il marchoit à grands pas, & je ne tardai pas à remarquer que son dessein étoit de tourner nos flancs & de s'emparer d'un défilé qui se trouvoit derrière nous, ce qui eût rendu notre retraite impossible ; je détachai en conséquence de l'un & l'autre flanc des partis que je chargeai de m'informer de l'approche de l'ennemi, afin que nous pussions nous retirer à temps. Pendant ce temps-là une colonne s'avança sur le grand chemin où le reste des troupes (montant à 60 hommes seulement) étoit posté ; nous fîmes deux ou trois décharges de quelques vieilles pièces de campagne qui se trouvoient là, nous en fîmes aussi quelques-unes de mousqueterie, mais sans effet considérable : la supériorité de l'ennemi força bientôt notre petit détachement à abandonner la place. J'ordonnai en conséquence aux troupes de se retirer & de se former sur une éminence à une petite distance de Horseneck, & prenant sur-le-champ la route de Seaford, je rassemblai un corps de milice & quelques troupes continentales qui s'y trouvoient, & avec lesquelles je retournai à Horseneck : lorsque j'arrivai l'ennemi, après avoir enlevé aux habitans la majeure partie de leurs effets, détruit quelques salines & un petit sloop, s'en retournoit déjà.

L'Officier qui commandoit les troupes continentales à Horseneck, entendit mal mes ordres, & se porta beaucoup plus loin que je ne le voulois, de sorte qu'il ne put attaquer l'ennemi avec avantage ; cependant j'ordonnai au peu de troupes que j'avois tiré de Seaford, de le poursuivre, espérant que quelques traîneurs tomberoient ainsi dans nos mains ; cet espoir ne fut point déçu, ainsi qu'en pourra juger

V. E. en jettant les yeux sur la liste ci-incluse des prisonniers ; on a pris aussi deux chariots dont l'un chargé de munitions , l'autre de bagages : dans le premier il y avoit environ 200 charges dont les boulets annonçoient qu'ils étoient destinés pour des pièces de trois livres ; de plus environ 200 paquets d'effets pillés, que j'eus le plaisir de rendre à ceux des habitans auxquels ils avoient été enlevés : comme on ne m'a pas encore fourni les états , je ne puis dire précisément à quoi monte notre perte ; cependant je ne crois pas qu'elle excède le nombre de 10 soldats & d'environ autant d'habitans , dont très-peu avoient les armes à la main «.

Les prisonniers faits dans cette occasion consistent en 15 soldats du 17<sup>e</sup>. Régiment , du 44<sup>e</sup>, 3 du 57<sup>e</sup>. 5 du Régiment Royal Américain , 8 du Corps d'Emmerik , un du 1<sup>er</sup>. Bataillon d'artillerie ; 1 Pionnier ; en tout 38 hommes , & 7 déserteurs du Corps d'Emmerik.

## F R A N C E.

*De M A R L Y , le 20 Mai.*

LE 6 de ce mois , le Roi , accompagné de Monsieur , partit d'ici après-diner , & arriva vers les 3 heures & demie à la Plaine des Sablons , où il passa en revue le Régiment des Gardes Françaises & celui des Suisses. Monseigneur le Comte d'Artois étoit à la tête de ce dernier. Madame, Madame la Comtesse d'Artois & Madame Elisabeth de France , accompagnées de leurs Dames , s'y rendirent aussi. Les Troupes , après avoir fait l'exercice , défilèrent devant le Roi & Monsieur , & devant les Princesses.

Le 10, S. M. se rendit à l'Eglise de la Paroisse de Notre-Dame de Versailles , & assista au service solennel que les Curé & Marguil-

Ils firent célébrer ce jour-là pour l'Anniversaire de l'ame de Louis XV. Madame, Madame la Comtesse d'Artois, Madame Elisabeth de France y assistèrent, ainsi que Mesdames Adélaïde, Victoire & Sophie de France, qui s'y étoient rendues de leur Château de Bellevue.

Le même jour Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois se rendirent à St. Denis, & assistèrent au Service solennel célébré dans l'Abbaye Royale, pour le même Anniversaire; les principaux Officiers de la Couronne s'y étoient aussi rendus.

S. M. a accordé le titre de Dame à la Demoiselle de la Galissonnière, sous le nom de la Comtesse de la Galissonnière.

M. Percheron de la Galezière, Avocat au Parlement, a eu l'honneur de remettre au Roi, à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, un ouvrage de sa composition, intitulé: *Epitome sur l'état civil de la France.*

De PARIS, le 20 Mai.

On ne doute plus de la jonction de M. de Grasse avec M. le Comte d'Estaing; toutes les lettres particulières reçues de la Martinique & des Isles voisines, ne laissent plus aucune incertitude sur cette nouvelle; on l'a même apprise à Londres, où l'on s'étonne de la facilité qu'ont eu les bâtimens de transport partis de France, chargés d'approvisionnement, à arriver sains & saufs à la Martinique, malgré l'Amiral Byron & ses forces qu'on dit toujours supérieures. Ces heureux événemens semblent prouver que sa position n'est pas aussi avantageuse à Sainte-Lucie, qu'on l'a d'abord imaginé; on peut s'en faire une juste idée d'après cette lettre, si le fait qu'elle annonce est aussi

« vrai qu'il est vraisemblable. » Une de nos frégates s'est emparée dernièrement d'un aviso Anglois ; les dépêches qu'il portoit n'ont pu être jetées à la mer ; elles étoient de l'Amiral Byron , & on assure qu'entre autres choses , elles contenoient des plaintes très-vives au Ministère de Londres , sur sa négligence à lui faire passer les choses dont il avoit le plus pressant besoin pour mettre ses vaisseaux en état de tenir la mer , & de tenter quelque entreprise. L'Amiral ajoutoit que les provisions manquoient à Sainte-Lucie , parce que M. d'Estaing a 16 frégates qui désolent ces parages , & interceptent tous les vivres destinés pour la flotte & pour les troupes de terre qui se trouvent dans l'Isle , où l'insalubrité du climat , la disette & l'ennui emportoient beaucoup de monde , & avoient réduit à un état de langueur plus des deux tiers des troupes de terre & de mer ».

Il paroît que depuis l'avantage remporté par les Anglois dans la Géorgie , le 3 Mars dernier, il ne s'est rien passé de considérable dans cette Province. Il est entré dans ce Port , écrit-on de l'Orient , un vaisseau de la Virginie le 28 Mars. Selon ses rapports , les armées dans la partie septentrionale des Etats - Unis , occupoient encore alors leurs quartiers d'hiver ; il n'y avoit rien eu d'essentiel entr'elles. Les Troupes Britanniques dans la Géorgie n'avoient fait aucun progrès vers Charles-Town , & il marchoit contre elles un Corps parti de la Caroline. Le *Swift* , chaloupe Angloise , ajoutent ces rapports , en chassant l'Armateur le *Serpent* à *Sonettes* , avoit échoué sur la Côte de la Virginie , où tout l'équipage avoit été fait prisonnier & conduit à Philadelphie. Nos lettres de la Martinique portent aussi qu'un Armateur Anglois y a été amené par quelques Américains qui se trouvant dans l'équipage , s'étoient rendus maîtres du bâtiment.

M. le Comte de Lowendahl étoit à bord de la frégate la *Tourterelle*, l'une de celles qui convoioient les vaisseaux partis de la Martinique, que la rencontre de deux vaisseaux de guerre Anglois a dispersés. Depuis ce tems il est arrivé un grand nombre de ces bâtimens dans nos ports, quelques-uns ont eu le malheur de tomber entre les mains de nos ennemis. M. de Lowendahl n'a point apporté de nouvelles récentes de la Martinique, d'où il étoit parti de trop bonne heure; mais il a pu donner au Gouvernement des informations exactes de l'état des affaires dans cette Isle, sur laquelle, selon tous les avis, on ne doit pas avoir d'inquiétudes. » Nous attendons, écrivoit-on de la Dominique, le 15 Janvier dernier, M. de Grasse, avec des vaisseaux, des troupes, de l'argent & des vivres. Si, comme nous l'espérons, il arrive à bon port, nous ferons au moins égaux aux Anglois dans ces parages, & j'espère que nous y ferons de la bonne besogne. Nous sommes préparés, tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe & ici, à soutenir toutes les attaques des ennemis, qui ne nous paroissent pas en état d'entreprendre. On a ajouté dans cette Isle tout ce qu'il étoit possible de joindre par l'art, à un local fortifié par la nature; & il ne sera pas aisé de nous y forcer. «.

Le *Bizarre*, le *Solitaire*, l'*Inconstante* & la *Surveillante*, sont rentrés dans le port de Brest; ils ont pris pendant leur croisière, huit corsaires ennemis; trois ont été coulés bas, & les cinq autres ont été amenés à Brest avec 800 prisonniers. La *Ville de Paris*, percée pour 90 canons, l'a été pour 104; ce vaisseau a dû sortir du bassin le 29 du mois dernier, & être armé tout de suite.

» Depuis les derniers jours du mois de Mars,

écrit-on de Bastia en Corse, on voit un gros bâtiment de guerre qui croise dans nos parages ; on ignore s'il est Anglois , mais on le présume depuis que nous avons appris que plusieurs navires armés en course & en marchandises de cette nation sont sortis de ce port avec des lettres de marque. Voici les détails que nous avons reçus à cet égard. Le 23 Février , le navire Anglois *la Paix* & l'*Abondance* monté de 16 canons & de 80 hommes d'équipage, Capitaine Charles Mckenzi ; le 15 Mars, le sénéaut le *Faucon* de 14 canons & de 109 hommes d'équipage, Capitaine William Will ; le 15 Mars , le *Carteton* de 12 canons , 12 pierriers & 90 hommes d'équipage, Capitaine John Wleeb ; le 16 Mars, le navire la *Judith* de 14 canons , 12 pierriers & 40 hommes d'équipage, Capitaine Michel Winter.

» Nous apprenons de Naples qu'un corsaire Mahonnois, qu'on croit être le *Faucon*, attendu qu'il a aussi 14 canons & 109 hommes d'équipage, après avoir relâché à Civita-Vecchia, où il a fait des vivres & de l'eau, s'est emparé près de Messine d'un bâtiment Vénitien chargé pour Marseille ; & qu'une frégate Angloise, ainsi que deux corsaires de cette nation, ont établi leur croisière sur le Moricino, sur les caps St. Vito & Lustrica, ainsi que sur Spartivento où ces bâtimens ont été vus successivement.

» Les prisonniers de guerre provenans de la prise Angloise le *Rambler*, Capitaine John Roach, qui étoient détenus à Bonifacio, ont été transportés à Bastia, d'où le Commissaire de la marine les a fait passer à St. Florent, & c'est dans ce dernier port que la corvette du Roi la *Sardaigne* est venue les prendre pour les conduire à Toulon.

» Le sieur Viall & Compagnie, Négocians Corfès, continuent d'exploiter avec succès la forêt du Poggio - di - Nasso à 4 lieues de Malliasticaro ; ils ont déjà fait passer à Toulon plusieurs chargemens

de bordages , & ils doivent y envoyer incessamment six gros arbres propres à faire des mâts pour des vaisseaux de ligne.

« Le corsaire le *Va-de-bon-Cœur*, Capitaine Coulomb de Marseillé , s'étant trouvé dans le port de St. Florent avec une goëlette portant pavillon Toscan , a demandé à la visiter. Sur ce qu'on lui a dit que cela ne se pouvoit pas tant qu'elle seroit mouillée dans le golfe , il a attendu qu'elle partît , & il l'a suivie ; en mer il l'a visitée , & on croit qu'il l'a amenée à Marseille , parce que les deux bâtimens ont paru prendre cette route. Cette goëlette venoit de Livourne & alloit à Mahon avec un chargement de plusieurs caisses de drap , d'un caisson plein d'or , & de six caissons d'argent qu'on croit être destinés au prêt de la garnison de cette île ».

Les armemens en course se multiplient dans tous nos Ports. On arme actuellement à l'Orient le vaisseau le *Breton*, ci-devant le *Fitz-James*, qui vient de l'Inde ; ce vaisseau , quoique d'un échantillon de 64 canons , n'en portera plus que 44 de 18 livres de balles , & fera commandé par le Chevalier de Boutteville , ancien Lieutenant des vaisseaux du Roi ; il aura 350 hommes d'équipage , & il fera la course avec une corvette de 18 canons , qui lui servira de découverte. Les Etats de Bretagne ont pris une grande partie des actions de cet armement , & on pourra prendre celles qui restent , & qui sont de 2000 liv. chacune , à Paris , chez MM. Lottin & Jauge , fils , Banquiers.

Le vaisseau la *Bourgogne*, de 74 canons , écrit-on de Toulon , commandé par M. de Marin , appareilla le 20 du mois dernier à midi , & mit ensuite en travers pour attendre la *Victoire*, commandée par le Chevalier d'Albort de St-Hyppolite. Ce dernier ne put le sui-

vre que le surlendemain. Ces deux vaisseaux doivent se rendre à Brest. Une tartane de Marseille s'est emparée à deux lieues d'ici d'un navire Napolitain, venant de Gibraltar, chargé pour le compte des Anglois : cette prise a été amenée ici au Lazareth. Comme le Capitaine Napolitain dispute la cargaison, & que le François craint de s'engager dans un procès douteux, on croit que cette prise sera relâchée, & qu'elle se rendra à sa destination.

On commence à espérer que M. le Comte Duchaffault pourra faire la campagne prochaine ou du moins partie de cette campagne ; sa santé se rétablit ; la lettre suivante de M. Dufau, Médecin à Acqs en Guyenne, en date du 10 Avril, confirme ces espérances. » M. le Comte Duchaffault, Lieutenant-Général des armées navales, étant venu en cette ville prendre les bains & la douche des eaux thermales de Tercis, pour la dangereuse blessure qu'il reçut au combat d'Ouessant, s'en est très-bien trouvé. Les croûtes qui se renouvelloient sans cesse sur la cicatrice sont entièrement dissipées, & il a acquis toute la facilité qu'il pouvoit espérer dans le mouvement du bras droit, après la destruction totale de l'acromium, des deux tiers de la clavicule & des muscles qui y ont leurs attaches. Il écrit aujourd'hui avec aisance, & il doit partir le 14. On doit espérer qu'il pourra bientôt rendre encore à sa Patrie les services qu'elle à lieu d'attendre de ce brave Officier-Général «.

» Une jeune fille, écrit-on de Brest, a été reconnue ces jours derniers servant en qualité de soldat depuis 8 mois dans le régiment de la Reine ; elle étoit fort gaie en terme de garnison ; elle se battoit sans réserve, elle étoit de toutes les parties ; mais elle évitoit avec soin de s'enivrer. Elle avoit déjà soutenu l'épée à la main l'honneur des dames.

contre un de ses camarades , lorsque dans un dernier combat elle a été assez grièvement blessée. Le Chirurgien chargé de la panser a averti M. de Lange faisant fonction de Commandant , du résultat de cette blessure , & sur un ordre du Colonel le congé a été délivré à cette fille , avec injonction de se rendre à Paris. Le régiment lui a donné 400 liv. pour faire sa route , & elle est partie le 23 du mois dernier en habit d'homme qu'elle a préféré pour sa commodité “.

On fait que M. Scheel est le premier qui ait trouvé l'acide de phosphore dans les os & dans la corne de Ceff ; on fait que le procédé de ce savant Suédois fut perfectionné par M. Rouelle , qui parvint à réduire en verre , l'acide du phosphore des os , & qui mêlant ce verre pulvérisé avec la poussière du charbon , en obtint par la distillation du vrai phosphore. Cette découverte vient d'être portée beaucoup plus loin par M. Nicolas , célèbre Chymiste. Il obtient des os plus promptement que M. Rouelle de très-beau phosphore. Il met dans un vaisseau d'une capacité suffisante , six livres d'os pulvérisés. Sur cette poudre il verse quatre livres de vitriol , & seize parties d'os ; après une digestion de sept à huit heures , il décante la liqueur , mêle exactement avec le marc desséché huit onces de poussière de charbon , & en obtient par la distillation sept onces de phosphore.

On mande de Poitiers , qu'on a récemment découvert dans une Paroisse du Poitou , une mine d'argent & de plomb. On en a envoyé des échantillons à Paris. Si les épreuves qu'on doit en faire promettent des avantages , les propriétaires de cette mine demanderont au Gouvernement la permission de l'exploiter. Il n'y a que quelques années qu'on a trouvé dans cette même Province du marbre , de l'antimoine , de l'albâtre , du charbon de terre , des ochres , &c.

Les Affiches de Poitou contiennent les détails suivans sur une fondation ancienne. » Le maître de l'hôtel de la Tête-Noire , y a réuni une maison voisine chargée de la redevance de quelques pains & de quelques bouteilles de vin que l'on sert, tous les ans, le jour de Pâques sur une table placée dans l'allée qui conduit à l'Eglise Paroissiale de Ste Opportune , & près de la porte de cette Eglise. On raconte ainsi l'origine de cette fondation , dont on assure que les titres existent , & que l'on exécute encore ponctuellement. Une des premières propriétaires de cette maison , qui est fort ancienne , & qui est située sur cette Paroisse , se trouvant le jour de Pâques à la Grand'Messe & à jeun , éprouva une foiblesse occasionnée par le besoin de manger un morceau ; elle souffrit beaucoup parce qu'elle n'avoit pas assez de force pour retourner dans sa maison , & parce que la cérémonie fut très-longue & finit fort tard. De retour chez elle , elle imagina , pour prévenir tout accident semblable à l'avenir , cet acte de prévoyance & d'humanité. Depuis ce tems , les personnes délicates & foibles peuvent trouver ce jour-là à la porte de l'Eglise un secours suffisant pour soutenir leurs forces «.

M. Morand s'occupe depuis long-tems d'un travail intéressant , dont l'objet étoit de fixer l'état de la population de cette Capitale ; ses recherches l'ont conduit à en faire d'autres sur celles du Royaume en général. Le dernier Mémoire qu'il a lu à la rentrée publique de l'Académie Royale des Sciences , le 14 du mois dernier , contient des détails curieux , dont on sera bien-aîsé de trouver ici le résultat. » M. Morand a reconnu une augmentation sensible dans la population de Paris depuis une quarantaine d'années. Il a rapproché les supputations faites par les personnes qui s'occupent soigneusement de

ce genre de spéculation ; & d'après l'évaluation de M. l'Abbé d'Expilly qui compte 600,000 personnes vivantes à Paris, celles de M. Buffon qui en compte 658,000, & de M. Moheau qui en fait monter le nombre à 670,000 à-peu-près, jointes à la diminution des morts & à l'augmentation des naissances, il a trouvé que la population de la Capitale s'est accrue depuis quarante ans, d'un quart selon les uns, & d'un dix-septième selon les autres. Il examine ensuite si cet accroissement ne se fait pas au préjudice des Provinces, comme bien des personnes le prétendent. Pour cet effet, il examine l'état des principales villes du Royaume, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à présent. Tous les résultats de ces examens offrent une augmentation de naissances ; de sorte que, sans comprendre Paris, la population du Royaume, qui au commencement de ce siècle étoit portée à 19 millions 94,146, & réduite même par plusieurs Ecrivains à 16 millions, se trouve aujourd'hui de 21 millions selon M. l'Abbé d'Expilly ; de 22,672,077 selon M. de Buffon ; & de 24 millions selon les rapports réunis des Intendants, & selon l'estime de M. Moheau.

On écrit d'Aix en Provence, que le 27 Avril, M. Larive, Comédien pensionnaire du Roi, après y avoir joué 6 fois avec le plus grand concours possible des Spectateurs, fut harangué du parterre par un Avocat, qui au nom du public lui adressa le discours suivant, en lui présentant une couronne de laurier.

» M., vos talens vraiment sublimes en augmentant chaque jour notre enthousiasme ;  
 » ont dû nécessairement accroître nos desirs ;  
 » ne pouvant ajouter à notre admiration, veuillez du moins ajouter à notre reconnaissance,  
 » en nous donnant toutes les représentations  
 » qu'il vous fera libre de nous accorder encore «.

On écrit aussi de Marseille , à l'occasion du même Acteur , que le parterre de cette ville en lui envoyant également une couronne de laurier , lui adressa ces vers dans une lettre attachée à la couronne avec cette inscription , *Dotis suprema pramium & decus.*

Que ce laurier te soit le gage ,  
De notre sensibilité ,  
Comme il est le prix & l'hommage ,  
Que nous payons à ta célébrité ;  
En te donnant cette couronne ,  
Il ne nous reste à former qu'un désir ,  
Larive , que ton cœur ait autant de plaisir ,  
Qu'en a goûté le public qui la donne.

La Marquise douairiere de l'Espinasse , née de Sancierres , des Barons de Tenance , est morte à Tonnerre le 30 du mois dernier , dans la 79e année de son âge.

Arrêt du Conseil du 27 Avril. » Le Roi ayant déclaré , par l'Arrêt de son Conseil du 14 Janvier dernier , concernant le commerce & la navigation des Sujets de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas , que S. M. feroit publier incessamment un nouveau tarif , relativement aux denrées & aux productions des manufactures desdits Sujets , S. M. a considéré que la manière la plus simple de former ce tarif étoit d'imposer uniformément lesdites denrées & productions à 15 pour 100 de leur valeur , outre les droits ordinaires ; & voulant sur ce faire connoître ses intentions , a ordonné 1°. que les denrées & objets du cru , de la pêche , des fabriques & du commerce des Sujets de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas , payeront à leur entrée dans tous les Ports du Royaume , outre & par-dessus les droits actuellement existans ,

15 pour 100 de leur valeur , à compter du 1<sup>er</sup> Mai 1779. 2°. Les droits actuellement existans & les 15 pour 100 de la valeur desdites marchandises , seront perçus , même en tems de foire , & à leur entrée dans les Ports des Villes réputées étrangères. 3°. Excepte néanmoins , S. M. , des présentes dispositions les drogues propres à la teinture , la garance , les chanvres en masse , les laines non filées , les suifs & les foudes , l'arcançon ou poix-résine , le brai ou goudron , les mâts & bois propres à la construction , & les cordages , lesquels continueront à être traités comme par le passé. 4°. Les Habitans des Villes d'Amsterdam & de Harlem jouiront aussi des exceptions & faveurs dont ils ont joui jusqu'à présent sur des objets de leur crû , pêche , fabrique & commerce , à la charge néanmoins de constater , par un certificat du Commissaire de la Marine à Amsterdam , que lesdits objets proviennent réellement de leur crû , pêche , fabrique & commerce «.

Les numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France , du 16 de ce mois , sont 11 , 88 , 90 , 27 , 54.

*Article extrait des Papiers étrangers qui entrent en France.*

» On nous mande d'Aix-la-Chapelle qu'il vient de s'y élever contre les Francs-Maçons de cette Ville une persécution presque aussi forte que celle qu'ont essuyé ces dernières années les Francs-Maçons de Naples , & qui peut avoir pour ceux là des conséquences funestes ; on les a peints en chaire sous les couleurs les plus fausses & les plus odieuses , en les représentant comme des voleurs , des fripons , des escrocs , des sorciers , des avant-coureurs de l'Ante-Christ , que le feu du Ciel ne peut mau-

quer d'écraser , &c. Le pouvoir séculier s'appervant de la fermentation que ces homélies saintement séditieuses occasionnoient parmi les habitants , a cru devoir , par prudence sans doute , paroître entrer dans les vues des Prédicateurs , & a rendu un placard qui défend toute assemblée de soi-disant Francs-Maçons , sous peine de diverses amendes pour ceux qui les recevront dans leurs maisons , & permettront qu'ils s'y assemblent. Cette ordonnance a produit l'effet tout contraire que s'en étoient promis les membres du Magistrat ; elle n'a servi qu'à enhardir les Prédicateurs , auxquels on auroit peut-être dû faire dire sous main d'être plus circonspects ; ils ont tonné avec plus de véhémence contre les Francs-Maçons ; quelques-uns ont été insultés le jour dans les rues , & tous ceux qui sont connus pour être attachés à cet institut , sont obligés de se tenir cachés dans leurs maisons , de ne sortir que la nuit , de peur d'être lapidés par la populace. Dans cette fâcheuse extrémité , la loge d'Aix-la-Chapelle a cru devoir s'adresser à diverses loges du même ordre , pour implorer leur appui & leurs bons offices , & leur a écrit la lettre suivante , qui contient un détail de toute cette étrange affaire.

» A la gloire du grand Architecte de l'Univers.

» *Salut , force & union.*

» *Très-vénérables & très-respectables Frères ,*

» La loge de la Constance , située à l'orient d'Aix-la-Chapelle , a la faveur de supplier les respectables frères de la loge de . . . & de celle de . . . de vouloir bien lui accorder leur protection dans la malheureuse situation où elle se trouve ».

» Le pere Louis Greineman , Dominicain , natif de Mayence , actuellement lecteur de théologie dans le couvent des Dominicains de cette ville , a , pendant le carême dernier , prêché continuellement contre les Francs-Maçons de cette ville , & leur institut ; il ne s'est pas contenté de prêcher

on termes généraux , mais il a attaqué personnellement des frères que tout son auditoire pouvoit aisément reconnoître «.

» Il a dit que les Maçons avoient un pacte entre eux d'où il pourroit résulter les suites les plus dangereuses , tant pour la Religion que pour l'Etat ; il se flattoit de connoître tous les Maçons de cette ville , & de savoir de bonne part qu'il y avoit des personnes de la régence dans la société ; il a dit à ce sujet : Comment voulez-vous , mes chers auditeurs , que la justice soit administrée par de pareils membres ? «

» Un accident qu'un de nos frères essuya dans son commerce , donna lieu au prédicateur de dire que c'étoit une punition de Dieu , & que tous les Maçons seroient exposés à la vengeance céleste , s'ils ne se convertissoient pas. Il ne fut pas difficile au public de reconnoître ce frère malheureux. Le prédicateur ajouta que les Maçons n'étoient que des frippons & des sorciers qui faisoient un serment à leur réception semblable à celui que prêtèrent les voleurs qui ont été pendus dans le pays de Rolduc & Faulcaumont. Le Magistrat de cette ville fit publier , le 26 Mars dernier , un décret par lequel il rappelle l'excommunication lancée contre les Francs-Maçons , & inflige une peine de 100 florins d'or pour la première fois , 200 pour la seconde , & 300 ainsi que le bannissement pour la troisième fois , contre ceux qui donneront asyle ou permettront de tenir loge chez eux , offrant de céder la moitié de l'amende à celui qui viendra déclarer une pareille assemblée , sous promesse de taire son nom «.

» Le Dominicain , après avoir beaucoup loué le Magistrat de ces sages précautions pour exterminer les Maçons , s'est énoncé en ces termes dans son sermon : *Vous , Maçons , avant-coureurs de l'Antechrist , vous avez déjà été chassés d'un endroit à l'autre de cette ville ; & vous le ferez encore. Quel parti vous reste-t-il ? Où irez-vous ? à Brunswick ? non , à Babylone ».*

» Ayant réussi à engager le Magistrat à agir contre les Maçons , il a invité le peuple à son secours , en le conjurant de l'aider à exterminer cette maudite race. Cette invitation a produit l'effet qu'il s'en étoit promis ; quelques frères ayant déjà été insultés dans les rues , quoique légèrement ; ce qui est cause que nous ne pouvons sortir que rarement , de peur de donner pleine carrière à un peuple rempli de bonne volonté pour le mal , & d'ailleurs constamment encouragé par un homme qui l'a assuré que ni menaces , ni flatteries ne l'empêcheroient de persécuter ces fripons & ces trompeurs , pourvu que le peuple le soutienne avec son ardeur & son courage ordinaires «.

» Le père Schuff , Capucin , prêcha aussi le 11 Avril contre les malheureux frères ; il débuta par les nommer mauvais Chrétiens & impies ; il exhorta tous les bons Chrétiens à les regarder comme des payens & publicains , parce qu'ils se sont attiré , par leur méchanceté & leurs assemblées diaboliques , l'excommunication. Ces mêmes punitions , dit-il , sont réservées à ceux qui les fréquenteront ; encore plus à ceux qui travaillent pour eux & pour leur loge ; & même ceux qui les logent , les nourrissent & les servent ne peuvent être sauvés. Ceux qui auront fait leurs Pâques , & qui n'auroient pas dénoncé à leur confesseur le commerce qu'ils ont eu avec eux , sont doublement excommuniés , & le Pape seul peut les absoudre , même dans leurs derniers momens ; & si dans cet intervalle quelqu'un d'entr'eux venoit à mourir & à être enterré en terre sainte , on seroit obligé de déterrer son cadavre , & de le transporter loin de cette terre sacrée , qui , se trouvant souillée , seroit rebénite , &c. Enfin il exhorte tous les Curés, Vicaires & Confesseurs à refuser les Sacremens à tous les Maçons , sous quelque prétexte qu'ils puissent les demander. Jugez , très - respectables frères , de notre triste situation ; si ces Moines

continuent à prêcher , nous risquons tous d'être assassinés ; nous avons recours à vous , chers frères ; il n'y a absolument que vos bons offices qui puissent nous tirer de l'angoisse où nous sommes. Vos cœurs compatissans & votre zèle pour l'art royal nous autorisent à espérer que voudrez bien joindre vos prières aux nôtres , pour que. . . nous accorde la protection. Dans cette douce attente , nous avons la faveur d'être par le N. D. V. O. ( nombre de votre orient ) , & par les honneurs que vous méritez «.

Vos affectionnés frères , &c.

*Très-vénérables & très-respectables Frères ,*  
De la loge de la Constance. A Aix-la-Chapelle ,  
le 13 Avril 1779. ( *Courier du Bas-Rhin, N<sup>o</sup>. 36* ).

*De Bruxelles , le 20 Mai.*

UNE Déclaration de l'Impératrice-Reine , en date du 15 du mois dernier , déclare nulles & sans effet toutes les promesses de mariage faites par les Officiers & Soldats à son service , lorsqu'elles l'auront été sans le consentement de leurs chefs. Elle défend en même-tems à tous les Juges , tant Ecclésiastiques que civils , d'y avoir aucun égard.

La défense que l'Impératrice-Reine a faite d'imprimer , dans ses Etats-Héréditaires , les actes du Consistoire secret tenu à Rome le 15 Décembre dernier , au sujet de la rétraction de Febronius , a été publiée ici en vertu d'un décret du gouvernement général des Pays-Bas , en date du 28 du mois dernier. Quelques papiers étrangers ont prétendu que cette défense n'avoit point eu lieu dans les autres Etats-Héréditaires. La lettre suivante de Vienne peut leur servir de réponse.

« Le Prélat de Gleinck dans l'Autriche-Supérieure , animé soit par quelque instigation étrangère , soit

par un faux zèle de religion , avoit fait réimprimer les actes du Consistoire secret dans la petite ville voisine de Steyer. Ayant été mandé à ce sujet à Vienne avec l'Imprimeur , ils s'excusèrent l'un & l'autre sur ce qu'ils ignoroient les défenses du Gouvernement à l'égard de ces Actes : ils eussent une vive réprimande ; tous les Exemplaires de leur réimpression furent confisqués ; & S. M. ne pardonna au Prélat & à l'Imprimeur , que par un effet de sa clémence. Peu après l'on fut informé , que le Libraire de l'Archevêque de Prague , excité probablement par une instigation du même genre que celui de Steyer , avoit imprimé une Brochure sous le titre de nouvel Etat de l'Eglise Romaine pour l'année courante , à la suite de laquelle il avoit ajouré les Actes du Consistoire secret. Sur l'avis que le Gouvernement en reçut , il a non-seulement fait punir ce Libraire & confisquer tous les Exemplaires de l'Imprimé : mais , pour ôter tout prétexte à de pareilles contraventions dans les Etats de S. M. en Allemagne , il y a envoyé par-tout des copies de la défense de la réimpression desdits Actes ; précaution qu'on n'avoit pas jugée nécessaire jusqu'ici , parce que tous les Tribunaux de Censure dans ces pays dépendent de la Censure Suprême de Vienne. Ce dernier Tribunal a aussi fait saisir tous les exemplaires de l'Edition originale de Rome , qu'on avoit introduits clandestinement dans les Etats de S. M. peu après sa publication ; & la lecture n'en sera permise qu'à des personnes d'une discrétion connue. Pour ce qui est de la même prohibition , qui a été faite dans les Provinces des Pays-Bas & dans la Lombardie , l'on conçoit aisément qu'elle n'a pu avoir lieu à l'insçu de l'autorité Souveraine.

Les lettres de la Haye contiennent la copie de la résolution prise le 26 du mois dernier , par les Etats-Généraux des Provinces-Unies.

» Après avoir délibéré sur le rapport fait par MM. Pick & autres Députés de L. H. P. sur ce qu'il

concerne les affaires maritimes , pour donner leur effet aux résolutions commissoriales prises par L. H. P. les 15 , 16 & 18 Septembre de l'année passée ; après avoir examiné les requêtes de plusieurs Négocians , Propriétaires de navires & Assureurs des villes de Dort , Amsterdam & Rotterdam , remplies de plaintes amères contre l'arrêt & la saisie d'un nombre considérable de bâtimens appartenans aux habitans de cette République , frétés pour les ports de France , saisis par des vaisseaux de Roi , des navires munis de commission & d'autres corsaires Anglois , quoique les susdits bâtimens ne fussent pas cependant chargés de contrebande ; représentant ensuite dans lesdites requêtes le préjudice notable qui en rejaillissoit sur le commerce & la navigation de ces pays , avec prière à L. H. P. de prendre les mesures les plus efficaces pour préserver les supplians de la ruine qui les menace : après avoir encore examiné les requêtes de F. & A. Dubbeldemuts , Négocians & Propriétaires de navires à Rotterdam , qui s'étoient adressés en particulier à L. H. P. : ayant de plus , en conséquence de la résolution commissoriale de L. H. P. du 12 Octobre dernier , examiné la proposition de MM. les Députés de la Province de Frise , faite à l'appui d'une requête présentée par plusieurs Commerçans , Teneurs de livres & Propriétaires de navires de ladite Province , contenant aussi des plaintes de la saisie d'une grande quantité de leurs bâtimens , en priant d'y remédier : Enfin , conformément à la résolution commissoriale de L. H. P. du 10 Septembre dernier , ayant considéré avec des Comités des Collèges d'Amirauté respectifs , mandés ici à cet effet , quels equipemens extraordinaires devoient être mis sur pied dans la situation présente des affaires pour l'année prochaine ; il a été jugé nécessaire d'équiper pour l'année 1779 , trente-deux vaisseaux & frégates , savoir : quatre vaisseaux de 60 canons & de 350 hommes d'équipage chacun ; un de 340 hommes ; & un autre de la même grandeur , monté de 290 hom-

mes; huit vaisseaux de 50 canons, chacun monté de 300 hommes; huit frégates de 36 canons, montées de 230 hommes chacune; sept autres frégates de 20 canons & de 150 hommes d'équipage; & enfin un senau, de 12 pièces, monté de 100 hommes: total 1280 canons, & 7920 hommes; dont, le Collège d'Amirauté sur la Meuse fournira un vaisseau de 60 canons, avec 350 hommes d'équipage; un de 50 canons, avec 300 hommes; trois frégates de 36 canons & de 230 hommes; une de 20 canons & de 150 hommes; enfin un senau de 12 canons, monté de 100 hommes: le Collège d'Amirauté d'Amsterdam équipera deux vaisseaux de 60 canons & de 350 hommes d'équipage chacun; quatre autres de 50 canons & de 300 hommes; deux frégates de 40 canons & de 250 hommes chacune; deux de 36 canons & de 230 hommes; & deux de 20 canons & de 150 hommes chacune: le Collège d'Amirauté de Zélande fournira un vaisseau de 60 canons, & 350 hommes d'équipage; un de la même grandeur, avec 290 hommes; un de 50 canons & 300 hommes; une frégate de 36 canons, avec 230 hommes; & une autre de 20 canons & de 150 hommes: le Collège d'Amirauté de Westfrie & du quartier du Nord équipera une frégate de 36 canons, avec 230 hommes d'équipage, & une autre de 20 canons & de 150 hommes: enfin, le Collège d'Amirauté de Frise fournira un vaisseau de 60 canons, monté de 340 hommes, deux autres de 50 canons, avec 300 hommes chacun; une frégate de 36 canons, avec 230 hommes; & une de 20 canons & de 150 hommes.

Que les fraix de cet équipement consistant en 7920 hommes, payés sur le pied de 36 florins chacun par mois, faisant par mois 285,120 florins, & 3,991,680 florins dans le cours de 14 mois, la moitié qui se monte à la somme de 1,995,840 florins, sera trouvée au moyen de la pétition du 3 Novembre dernier, agréée aujourd'hui, & l'autre moitié, for-

mant une pareille somme de 1,995,840 florins , sera tirée du fonds des droits de Lest & de Vente ( Last-en Veilgeld ) qui ont été augmentés ; de manière que chaque fois & à chaque paiement il sera remis aux Collèges d'Amirauté , la moitié de la somme par Ordonnance des Conseillers des Etats , & l'autre moitié , par une résolution de L. H. P. à la charge du Receveur-Général desdits droits de Lest & de Vente augmentés ; devant ces paiemens auxdits Collèges être faits sur le pied accoutumé ; c'est-à-dire  $\frac{1}{4}$  de toutes les dépenses pour chaque vaisseau , savoir  $\frac{1}{8}$  par Ordonnance du Conseil des Etats , & l'autre  $\frac{1}{8}$  du fonds des susdits droits de Lest & de Vente augmentés , dès que le vaisseau sera équipé : la moitié , ou  $\frac{1}{4}$  par Ordonnance du Conseil des Etats , &  $\frac{1}{4}$  dudit fonds des droits de Lest & de Vente augmentés , dès que le vaisseau sera entièrement achevé & le nombre d'hommes complet ; & le  $\frac{1}{4}$  restant , ou  $\frac{1}{8}$  par Ordonnance du Conseil des Etats &  $\frac{1}{8}$  du même fonds des droits de Lest & de Vente augmentés , dès que le vaisseau , si c'en est un récemment construit , aura eu son équipage complet depuis 12 mois ; & si c'est un vaisseau employé auparavant extraordinairement , & dont le service soit continué pendant 14 mois complets , à compter du jour que son précédent équipement extraordinaire aura cessé d'être employé par la République : & les Collèges d'Amirauté seront tenus , sur leur serment prêté au Souverain , de donner une exacte connoissance des points susmentionnés. Qu'en outre les Collèges d'Amirauté respectifs seront avertis par écrit d'avoir soin que l'enrôlement soit ouvert sur-le-champ & que les vaisseaux même soient mis en état , pour être successivement prêts à mettre à la voile , s'il est question de les employer aux escortes qu'on se propose d'accorder pour la protection efficace du commerce & de la navigation de l'Etat. Que de plus il en sera donné connoissance à S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau , le

requérant de prêter la main , afin que l'Equipement en question se fasse régulièrement , de proposer successivement les Officiers qui doivent commander ces vaisseaux , de mettre ordre à la distribution des convois , ainsi que des vaisseaux destinés à les protéger , d'avoir soin , autant qu'il sera possible , que tous les mois , des convois soient accordés pour les ports de France & d'Angleterre , ainsi que , selon l'exigence des cas , pour Lisbonne & la Méditerranée , enfin , au moins deux fois par an , pour les colonies de l'Etat dans les Indes occidentales.

Il sera , au surplus , envoyé un extrait de cette résolution de L. H. P. au Conseil des Etats , afin de lui servir d'avis. Messieurs les Députés de la province de Zélande ont inséré la résolution de Messieurs les Etats , leurs Commettans , en date du 24 Décembre de l'année passée , & remise du 7 Janvier dernier à l'Assemblée de L. H. P. α.

Le vœu de la Province de Hollande , suivi de celui de la Frise & des autres Provinces , se trouve rempli par cette résolution. Les Etats-Généraux adoptent la plus exacte neutralité entre la France & l'Angleterre , & se promettent de ne pas consentir qu'on innove ou qu'on déroge aux traités actuellement subsistans. On a lieu d'espérer , d'après ces mesures , que l'objet des plaintes que les Négocians de Dordrecht & de Rotterdam ont fait présenter par une députation à l'assemblée des Etats de la Province au sujet de l'exécution de l'Arrêt du Conseil de S. M. T. C. ne soit bientôt redressé. Ce qui ajoute à cette espérance , c'est que cette démarche , qui ne laisse plus de doute sur les dispositions de la République , a été faite après la lecture & l'examen du Mémoire présenté par le Chevalier Yorck aux Etats-Généraux , au nom du Roi d'Angleterre.

---

## NOUVEL AVIS,

*Concernant le Mercure de France ,  
Politique, Historique & Littéraire.*

**C**ET Ouvrage Périodique , le plus ancien & le plus varié de tous les Journaux, paroîtra à l'avenir le Samedi de chaque Semaine. Sa publication hebdomadaire ne put avoir lieu, lorsque le Sieur Panckoucke forma le projet de réunir au Mercure de France le Journal Politique de Bruxelles , & les Soucriptions du Journal François, du Journal des Dames, du Journal des Spectacles , de la Gazette de Littérature. Il est enfin parvenu à l'obtenir du Gouvernement. Le Mercure , à l'avenir , sera composé de quatre feuilles, & augmenté par conséquent de soixante-quatre feuilles par an \*. Au moyen de cette augmentation, le Journal de Politique sera désormais d'un caractère plus gros , afin de répondre aux desirs des Souscripteurs qui se plaignoient de sa petitesse dans la partie Politique.

---

\* Le Mercure , composé de 5 feuilles, paroissant 36 fois par an, donne 180 feuilles; composé de 4 feuilles, & paroissant 52 fois, il donne 208 feuilles. Le Mercure , du temps du Sieur Lacombe, ne paroissoit que 16 fois, & ne contenoit que 144 feuilles; il est donc aujourd'hui augmenté de 64 feuilles.

A

Publié tous les huit jours, cet Ouvrage acquiert un plus grand degré d'intérêt pour les Nouvelles Littéraires, & sur-tout pour les Nouvelles Politiques, que les circonstances rendent aujourd'hui si intéressantes.

Le Journal Politique de Bruxelles, réuni au Mercure, prend encore, dans cet arrangement un nouveau degré d'intérêt par la réunion des travaux de l'Auteur de ce Journal ( M. de Fontanelle ) avec ceux de l'Auteur du Journal Historique & Politique de Genève. Ainsi le Mercure de France, réuni avec le Journal Politique, quoiqu'augmenté de 64 feuilles par an, & paroissant 52 fois au lieu de 16, sera, comme ci-devant, pour la Province, du prix de 32 liv. rendu franc de port; la Souscription pour Paris sera de 30 liv.; mais à l'aide de cette augmentation, les Souscripteurs de la Capitale n'auront plus désormais de port à payer, lorsqu'ils iront passer plusieurs mois en province ou à la campagne.

Les mêmes Gens de Lettres qui, jusqu'à présent, ont bien voulu concourir à son succès, ont promis de nous continuer leurs secours. Si chacun des Mercures qu'on a publiés depuis la nouvelle réforme, n'a pas toujours répondu à l'attente du Public, c'est qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un Ouvrage de cette nature ait toujours le même degré, soit d'agrément, soit d'utilité: cependant on ne sauroit disconvenir que depuis l'existence du Mercure, il n'a jamais été ni plus piquant, ni mieux fait; il est l'Ouvrage, non

d'un homme de Lettres , mais des hommes les plus distingués dans la Littérature , qui l'ont regardé comme une entreprise honnête , où ils pouvoient déposer leurs jugemens & leurs observations sans se compromettre.

On ne change rien ni à la forme ni au plan du Mercure par cette plus prompte publication ; tout y est à l'avantage des Souscripteurs : il fera , comme ci-devant , composé d'une ou deux Pièces de Vers ; d'un Conte , quand on pourra s'en procurer d'assez bons , ou de quelques Pièces Fugitives en prose ; de l'Énigme & du Logogryphe , qui sont , pour ainsi dire , le cachet du Mercure ; des jugemens critiques sur les Ouvrages nouveaux ; de quelques articles d'Arts , d'Inventions , de Découvertes ; des Spectacles , partie qui a toujours été traitée avec soin & d'une manière distinguée \* ; d'Avis particuliers ; de l'Annonce des Livres nouveaux \*\*. Quant aux Arrêts , Édits & Déclarations , Annonces des Académies de Paris & de Province ; Causes Célèbres , Anecdotes , Événemens publics & par-

\* M. de la Harpe continuera de faire ce qui regarde la Comédie Française & la Comédie Italienne ; M. Suard , l'Opéra ; & M. l'Abbé Remy , le Concert Spirituel.

\*\* Les Libraires & les Auteurs s'étant plaint de ce qu'on imprimoit quelques Annonces de Livres sur la couverture du Mercure , on ne les placera plus désormais que dans le Texte , à la fin de la partie Littéraire.

riculiers, on les trouvera à l'Article de Paris, dans la partie Politique, &c.

Cette partie continuera d'offrir toutes les semaines avec la même exactitude, les mêmes détails & la même fidélité, le résumé de tout ce que les Gazettes étrangères contiennent d'important & de curieux, souvent même elle précédera ces Gazettes; plusieurs Correspondances établies pour ces deux Journaux procurent journellement un grand nombre de faits qu'on chercheroit vainement ailleurs. On croit devoir observer que le Journal Politique jouit de la même liberté que toutes les autres Gazettes étrangères qui peuvent entrer dans le Royaume. On y trouve, sous le titre d'*Articles extraits des Papiers Étrangers qui entrent en France*, les nouvelles dont on ne peut garantir l'authenticité, & on y insère sous l'*Article de Bruxelles*, les nouvelles les plus piquantes & les plus fraîches.

On souscrit à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, & chez les principaux Libraires & Directeurs des Postes,













FEB 8 1940



